This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 488709 DUPL

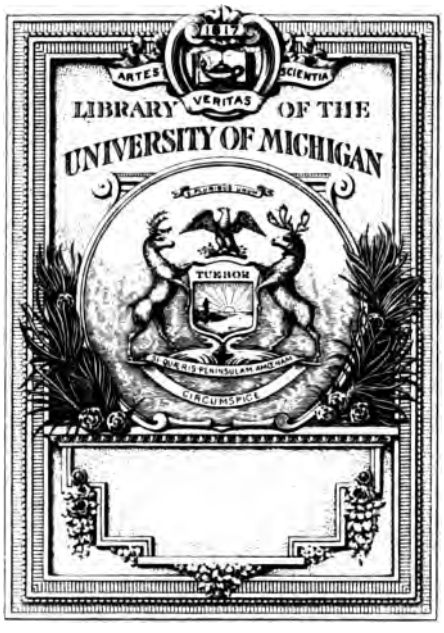
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

HX
273
.L35
S46

ERNEST SEILLIÈRE

ÉTUDES

SUR

FERDINAND LASSALLE

FONDATEUR

DU PARTI SOCIALISTE ALLEMAND

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT et Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1897

Tous droits réservés

PARIS
ufs & d'Occasion

ÉTUDES

SUR

FERDINAND LASSALLE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1897.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2391.

ERNEST SEILLIÈRE

ÉTUDES

SUR

FERDINAND LASSALLE

FONDATEUR

DU PARTI SOCIALISTE ALLEMAND

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1897

Tous droits réservés

HX
273
.L35
S46

Ref. - Stacks
Bibert
3-18-38
35705

AVANT-PROPOS

L'auteur de ces pages a été amené à les écrire par le spectacle des événements politiques en France. Le parti socialiste, dans le Parlement, subit de plus en plus l'ascendant de quelques esprits cultivés qui suivent de très près le mouvement des idées collectivistes au delà du Rhin. Les succès éclatants du parti démocrate-socialiste en Allemagne en ont fait le modèle que les tacticiens parlementaires s'efforcent d'imiter en tous pays. On lui emprunte son vocabulaire, ses mots d'ordre, ses procédés d'agitation, tels que ce questionnaire aux agriculteurs qui a fait récemment quelque bruit. Cette tendance est frappante depuis quelques années pour quiconque a étudié ce prolongement singulier de la philosophie allemande qui est le marxisme, et qui laissera sans doute dans la réalité des faits des traces plus profondes encore que les systèmes de Kant ou d'Hegel. Ces questions sont peu connues dans notre pays, et il nous a semblé qu'il était temps de les étudier au point de vue pure-

ment historique, dans un esprit d'impartialité entière. C'est un devoir qui s'impose surtout aux classes qui dirigent encore le gouvernement du pays, car ces difficiles problèmes ne sauraient recevoir de solutions durables que par l'accord des différentes classes de la société. Mais un accord s'établit par des concessions réciproques, et rien ne facilite davantage une entente que la connaissance raisonnée des revendications de la partie adverse, de leurs origines, de leur évolution, de l'état d'esprit enfin de ceux qui les ont formulées. C'est à cette dernière tâche que nous nous sommes voué en nous efforçant de tracer un portrait ressemblant de l'homme qui a créé le parti socialiste en Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

G. Adler, *Die Entwickelung des socialistischen Programms in Deutschland.* — *Jahrbuecher fuer Nationalœconomie,* II. Iena, 1891.

Arvède Barine, *Le Journal de Ferdinand Lassalle.* — *Revue bleue* du 18 juillet 1891.

Bernard Becker, *Enthuellungen ueber das tragische Lebensende Ferdinand Lassalle's.* Nurenberg, 1892.

Bernard Becker, *Geschichte der Arbeiter-Agitation Ferdinand Lassalle's.* Braunschweig, 1875.

Ed. Bernstein, *Ferdinand Lassalle's Reden und Schriften.* Berlin, 1892, 3 vol.

Discours du prince de Bismarck au Reichstag. — *Die Socialdemocratie vor dem deutsche Reichstage,* 1878. — Compte rendu sténographique des séances.

Maurice Block, *Les théoriciens du socialisme en Allemagne.* — *Lassalle.* — *Journal des Économistes,* 1872, juillet-août, et brochure in-8°, Guillaumin, 1872.

Von Boehm-Bawerk, *Geschichte und Kritik der Kapitalzins-Theorien.* — *Marx und Lassalle.*

G. Brandes, *Ferdinand Lassalle.* Leipzig, 1894.

Brasch, *Philosophie und Politik.* — *F. Lassalle und J. Jacoby.* Leipzig, chez Wilhelm Friedrich.

Dr Lampertus Otto Brandt, *Ferdinand Lassalles sozialœkonomische Anschauungen.* Iena, Fischer, 1895.

L. Buechner, *Herr Lassalle und die Arbeiter,* 1863.

Cohn (Gust.), *Lassalle und das Eherne Lohngesetz.* — *All. Zeit.,* 1878.

W.-H. Dawson, *German socialism and F. Lassalle.* London, 1888.

Die wahren Ursachen vom Tode Ferdinand Lassalle's. Leipzig, 1895.

Ein Liebes Episode aus dem Leben F. Lassalle's. Leipzig, 1878.

Gerstner, *Vergleichende Darstellung des Schulze-Delitzsch'schen Systems und der Lassalle'schen Ideen.* Wurzburg, 1866.

Graichen, *Ferdinand Lassalle in seinen Bestrebungen zur Hebung der Arbeit und Menschen-Wuerde.* Leipzig, 1865.

Hahn (Ludw.), *Das sociale Koenigthum.* — *Ein Ausspruch Lassalles.* Berlin, 1884.

H. Heine's Briefe, *Dritter Theil. Briefe von Februar*, 1846.

Pr. Huber, *Die Arbeiter und ihre Rathgeber*. Berlin, 1863.

Jaeger. *Der moderne Socialismus. — Lassalle und die deutschen Socialisten*, Berlin, 1873.

J. Jaurès, *Les origines du socialisme allemand. — Revue socialiste* des 15 juin, 15 juillet, 15 août 1892.

Kegel (Max), *Ferdinand Lassalle*. Stuttgart, 1890.

Kleinwaechter, *Lassalle und Louis Blanc. — Zeitsch. f. d. ges. Staatswissenschaft*, 1882.

A. Kutschbach, *Lassalle's Tod*. Chemnitz, 1880.

Ferdinand Lassalle, *Unsere Zeit.*, N. F. I., 1865.

Ferdinand Lassalle und seine Theorien. — Flugblaetter. Wien, 1866.

Lassalles Leiden. Berlin, 1887.

Lassalle's Liebe und Tod. Leipzig, Kœhler.

F.-A. Lange, *Die Arbeiterfrage*.

Em. de Laveleye, *Ferd. Lassalle. — Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1876.

F. Lassalle, *Die Philos. Herakleitos des Dunklen*. Leipzig, 1892.

G.-G. Leithaeuser, *Das eherne Lohngesetz nach Lassalle*. Bremen, 1874.

Lettres de Lassalle à Hans de Bulow. Dresde et Leipzig, 1885.

Lettres de Lassalle à Georg Herwegh. Zurich, 1896.

Lettres de Lassalle à Carl Rodbertus-Jagetzow. — Introduction par Adolph Wagner. Berlin, 1878.

Lettres de Rodbertus à Rudolph Meyer. (*Sur les coopératives de production.*)

Lindau (Paul), *F. Lassalle's letze Rede*. Breslau, 1882.

Lindau (Paul), *Journal de F. Lassalle. — Revue Nord und Sud*, avril à juin 1890, et Breslau, 1892.

J.-M. Ludlow, *F. Lassalle. — Fortnightly Rewiew*, 1869.

Malon (Benoît), *Ferdinand Lassalle. — Revue socialiste*, juillet 1887.

Mayer (Gustav), *Lassalle als Sozialœkonom*. Berlin, 1894.

J.-B. Meyer, *Fichte, Lassalle und der Socialismus. — Deutsche Zeit und Streitfragen*. Heft, 110-111, 1878.

R. Meyer, *Zwei Briefe von Dr. Rodbertus. — Neue Zeit*, 1894-95, 8.

Mehring (Franz), *Die deutsche Socialdemocratie*. Bremen, 1877-79.

Neue Zeit. — Jährgang, 1890-91. *Zur Frage des ehernen Lohngesetzes* (*Bernstein*).

Oberwinder, *Socialismus und Socialpolitik. — Offener Brief eines Urwœhlers III Classe der nicht Arbeiter an F. Lassalle*. Elberfeld, 1863.

Une page d'amour de F. Lassalle. Leipzig, Brockhaus, 1878.

Plener (Ernst von), *F. Lassalle*. Leipzig, 1884.

Principien der Socialdemocratie und Lassallesche Lehren. Berlin, 78.

J. Rae, *Contemporary socialism. — F. Lassalle*. 8°. London, 1884.

Racowitza (Helene von), *Meine Beziehungen zu F. Lassalle*. Breslau und Leipzig, 1879.

A.-E. Schaeffle, *Bastiat-Schulze*, 1864.

C.-A. Schramm, *Rodbertus, Marx. Lassalle. —* Munchen, Viereck.

Schulze-Delitzsch und Lassalle. — *Deutsche Vierteljahrsschrift*, 63.

Schulze-Delitzsch oder Lassalle. Wien, 1868.

SCHULZE-DELITZSCH, *Capitel zu einem deutschen Arbeitercatheschismus.* (La sixième conférence est dirigée contre Lassalle.)

J.-B. von SCHWEITZER, *Der todte Schulze gegen den lebenden Lassalle.*

SPIELHAHEN (Fr.), *In Reih' und Glied.* Leipzig, 1894.

SYBEL (H. von), *Lehren des heutigen Socialismus*, p. 81, critique de la *Théorie des droits acquis.*

VALBERT, *Les amours de F. Lassalle.* — *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1879.

WURZBACH (Alfred von), *Zeitgenossen.* — *Lassalle.* Wien, 1871.

ZANDER, *Jugenderinnerungen an F. Lassalle.* — *Gartenlaube.* Jahrgang, 1877.

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE

Le nom de Ferdinand Lassalle est aujourd'hui fort connu en France, mais sa personne et ses œuvres le sont beaucoup moins. Il n'est donc pas inutile de rappeler en quelques mots quel fut son apport théorique et pratique dans le mouvement socialiste contemporain.

Comme théoricien, il est entièrement éclipsé, on le sait, par son contemporain Karl Marx, dont le *Capital* est devenu la Bible de la religion collectiviste. Mais, il y a vingt-cinq ans, l'œuvre de Lassalle forma la génération qui conduit aujourd'hui le parti socialiste allemand.

« Pour travailler à fond le *Capital,* a dit l'un des écri-
« vains (1) les plus en vue de ce parti, la plupart d'entre
« nous manquaient du temps nécessaire, sans parler de
« la préparation théorique indispensable... Du Manifeste
« communiste (de Marx), des écrits de Lassalle et des dis-
« cours et brochures des autres leaders du parti, on avait
« extrait un socialisme mitigé... Nous ne voyions presque
« entre Lassalle d'une part, Marx et Engels de l'autre,
« que des différences dans les solutions pratiques propo-
« sées... Nous rejetions comme exagéré le culte de l'État

(1) Bernstein, *Zur dritte Auflage von Fr. Engels « Herr Duehring's Umwœlzung der Wissenschaft »*. — *Neue Zeit*, t. XIII, p. 4.

« dans Lassalle, nous restions les uns sceptiques, les « autres ennemis déclarés en présence de ses plans « sociaux, mais nous nous servions souvent de ses mots « d'ordre. »

Aujourd'hui encore, ceux que rebute la dialectique obscure de Marx recourent à Lassalle, qui a toute la clarté des classiques. Burdeau, l'ancien président de la Chambre des députés, dans les notes un peu naïves sur le collectivisme qu'il jetait sur le papier quelques mois avant sa mort, ne cite que Lassalle et Schæffle comme théoriciens socialistes.

M. Bourdeau, l'écrivain aussi fin qu'érudit, qui suit avec tant de clairvoyance le mouvement socialiste contemporain, traçait récemment le portrait d'un ouvrier allemaniste qu'il avait interrogé. Il s'exprimait ainsi : « Il « n'est pas très ferré sur la théorie. Sa femme et lui ont « vainement tenté de mordre conjointement à Karl Marx. » A de tels adeptes on recommande encore, en Allemagne, le *Programme ouvrier* ou le *Livre de lecture des ouvriers* de Lassalle. Son œuvre n'a donc pas perdu toute action sur les esprits.

Quant à son influence pratique sur le mouvement ouvrier, elle fut considérable. Le parti tout entier le reconnaît pour son créateur. Le jour où l'Allemagne célébra le vingt-cinquième anniversaire de Sedan, les socialistes de Berlin fêtèrent, par manière de protestation, la mémoire de Ferdinand Lassalle. Enfin, il occupe une place d'honneur dans ce curieux arbre généalogique du socialisme que viennent de publier les historiens officiels du collectivisme en Allemagne.

Si sa mort laissa très faible encore ce parti qu'il avait appelé à la vie, il est bien, néanmoins, le véritable père d'un enfant qui s'est singulièrement fortifié depuis lors.

Cette introduction a principalement pour but de consacrer quelques mots à chacun des ouvrages que nous avons employés le plus fréquemment pour écrire ces études. La bibliographie publiée en tête de ce volume mentionne, en outre, ceux qui nous ont fourni des matériaux moins précieux.

Passons d'abord en revue les quelques pages dans lesquelles le lecteur français peut chercher jusqu'ici des renseignements sur Lassalle. Laveleye, fort au courant de la littérature économique de l'Allemagne, lui a consacré, dans son *Socialisme contemporain,* un chapitre précis, exact et impartial.

Ainsi a fait M. Bourdeau, dans son *Socialisme en Allemagne.* Il donne en quelques pages un excellent résumé de la vie de Lassalle, insistant toutefois plutôt sur le caractère de l'homme que sur l'œuvre de l'écrivain. Mais ce sont là de très brèves mentions.

M. Paul Leroy-Beaulieu l'a combattu avec Marx, dans son *Collectivisme,* mais n'a donné de lui que quelques citations.

Benoît Malon, dans son *Histoire du socialisme* et dans un article de la *Revue socialiste,* a fait preuve, dans son jugement sur Lassalle, de sa bonne volonté ordinaire. L'enthousiasme et la foi sont ses qualités maîtresses.

Enfin, Mme Arvède Barine a écrit, dans la *Revue bleue,* un article excellent sur le *Journal de Lassalle.* Cet esprit ferme et pénétrant découvre, au premier coup d'œil, les traits frappants et originaux dans les caractères dont il aborde l'étude, et, aux portraits qu'il trace, il communique toujours le don inestimable de la vie.

Sans nous arrêter davantage aux écrivains français qui ont mentionné Lassalle, passons aux sources allemandes que nous avons utilisées surtout pour notre travail.

La principale c'est, naturellement, l'œuvre de Ferdinand Lassalle qui s'offre, depuis trois ans, sous une forme facilement abordable aux lecteurs. En éffet, M. Bernstein, qui est un des principaux théoriciens de l'école marxiste, a publié en 1892, pour les ouvriers allemands, une édition excellente des ouvrages politiques de Lassalle. L'introduction est une étude magistrale qui supplée, jusqu'à un certain point, à l'absence de toute biographie détaillée de notre auteur. L'éditeur ne cache ni ses opinions, ni ses préférences, mais il est impartial en somme, et inspire bientôt la confiance. « Le parti socialiste ne connaît pas de saints », dit-il. Lassalle est, en effet, jugé par lui avec une grande liberté d'esprit, et condamné lorsqu'il le mérite. Il n'y a que quelques nuances à ajouter au portrait qu'il a tracé pour s'approcher autant qu'il est possible, à notre avis, d'une impression vraie. M. Bernstein est un esprit très large et très ouvert, et il ne s'effraye pas d'être accusé de modérantisme, de « fabianisme », par quelques socialistes que l'étude de l'histoire et de la politique contemporaine ont moins éclairés. Ce n'est pas un sectaire ou un démagogue qui aurait écrit la phrase suivante, comme conclusion d'un récent article sur un économiste anglais : « Il faut « nous soustraire pour longtemps à cette conception que « nous marchons vers un état social entièrement collec- « tiviste. Il faut nous accoutumer à la pensée d'un com- « munisme partiel. »

Les écrits intéressants de Lassalle qui n'ont pas trouvé place dans cette édition de ses œuvres, n'ont pas été négligés par nous. Nous aurons l'occasion d'en parler dans le cours de ce volume.

Parmi les sources, indispensables à l'étude de sa vie, qui ne sortent pas de sa plume, il faut citer au premier

rang l'histoire de son agitation politique, écrite par son successeur à la présidence de l'Association générale des ouvriers allemands, Bernard Becker. Composé avec l'aide des archives de l'Association et dans un esprit suffisamment impartial, ce livre donne un compte rendu exact des résultats obtenus par les efforts de Lassalle, durant la dernière année de sa vie. Malgré les liens d'amitié qui les unissaient, l'auteur est peu favorable à son prédécesseur, mais il ne va pas jusqu'à la mauvaise foi, dans cette œuvre tout au moins, car nous parlerons, à propos de la mort de Lassalle, d'une autre publication de Becker, au sujet de laquelle quelques réserves sont à faire.

Il n'existe pas encore, nous l'avons dit, de biographie étendue de Lassalle, mais quelques brochures intéressantes ont été consacrées à sa personne et à ses œuvres.

La plus connue est l'étude de M. Georges Brandes, le célèbre critique danois. Publiée peu d'années après la mort de Lassalle, à une époque où il était difficile même de réunir la collection complète de ses œuvres, cette brillante dissertation date un peu déjà. M. Brandes prétend faire connaître l'écrivain, bien plus que le politique, dans Lassalle, pour lequel son admiration est peut-être un peu excessive. C'est, cependant, une lecture séduisante que celle de cet opuscule, le seul d'après lequel les Français familiers avec la langue allemande ont jusqu'ici connu Lassalle.

Alfred de Wurzbach, dans ses *Contemporains,* a consacré une courte mais substantielle biographie à Lassalle, dont la sœur, Mme de Friedland, lui a confié quelques souvenirs.

M. Max Kegel a résumé la vie de Lassalle pour le parti socialiste allemand et fournit quelques détails nouveaux.

Enfin M. de Plener a donné à la *Biographie allemande*

universelle un bon article sur Lassalle, qui a été publié séparément.

Les écrits innombrables qui se rapportent à l'œuvre économique et politique de Lassalle présentaient moins d'intérêt pour nous, puisque c'est un portrait moral que nous désirons tracer avant tout. On verra que nous leur empruntons pourtant parfois quelques traits (1).

Dans la mise en œuvre de ces matériaux de provenances diverses, nous nous sommes efforcé de conserver toujours l'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien. « Je ne suppose rien, je ne propose rien, j'expose », écrivait récemment un professeur à l'Université de Breslau, en tête d'une série de conférences sur le socialisme. C'est dans le même esprit que nous avons abordé notre tâche. Nous en connaissions les difficultés, et nous ne nous flattons pas de les avoir surmontées. Mais nul, à notre époque, ne saurait rester indifférent aux problèmes sociaux, et nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de faire connaitre de notre mieux un homme qui les a posés fort clairement et présentés d'une manière singulièrement frappante.

(1) Véritable héros de roman, Lassalle a inspiré entre autres un romancier connu, Spielhagen, qui l'a peint sous les traits de Léo, dans *In Reih' und Glied.*

LA JEUNESSE DE LASSALLE

CHAPITRE PREMIER

LE JOURNAL DE FERDINAND LASSALLE.

Ferdinand Lassal (1) naquit à Breslau, le 11 avril 1825, de parents israélites. Son père était marchand en gros de tissus et de soies, et jouissait d'une situation aisée.

Il ne serait pas surprenant que, privés de tous renseignements, nous n'eussions que peu de chose à dire sur la première jeunesse de Lassalle. Plus favorisés, nous pourrions aussi, comme il arrive souvent pour les hommes célèbres nés dans une condition obscure, posséder des souvenirs d'enfance, écrits par lui dans son âge mûr, médités à loisir, et savamment présentés, dans lesquels il eût mêlé, comme un Gœthe, la poésie à la vérité. — Mais, par une rare fortune, nous avons mieux encore. On a retrouvé ses confidences personnelles, écrites pendant la période de formation de son caractère, jour par jour, avec la plus grande sincérité, et un véritable talent. C'est un journal de jeunesse, qui embrasse une période d'environ quinze mois.

M. Paul Lindau a publié, il y a quelques années, ce document inappréciable. Nous nous étendrons quelque peu sur ce Journal, sans ménager les citations, qui nous feront si bien connaître une âme passionnée, violente par-

(1) Ce ne fut que vers sa vingtième année, après un long séjour en France, qu'il adopta pour son nom l'orthographe française de Lassalle.

fois, mais sympathique cependant, malgré ses nombreuses faiblesses, par son énergie et par sa sincérité.

« Les feuilles suivantes sont destinées à recevoir la « confidence de tous mes actes, de mes fautes comme de « mes bonnes actions. Je veux y noter avec la plus grande « conscience et la plus grande sincérité non seulement « ce que j'ai fait, mais encore les motifs de ma conduite, « car il est fort désirable pour tout homme de connaître « son propre caractère. »

C'est en ces termes que le jeune Lassalle, âgé de moins de quinze ans, ouvrait, le 1er janvier 1840, la confession de sa vie d'écolier. Ce premier jour de l'an, il nous apprend qu'il le passa à jouer au billard, et à y perdre ses économies, ce qui lui arrivait fréquemment. Déjà son tempérament d'avocat se fait jour dans le petit plaidoyer qu'il est amené à prononcer à ce sujet, vis-à-vis de lui-même. « J'ai le défaut de ne pas obéir aveuglément aux « ordres que me donne mon père. Ce serait mieux de le « faire. Mais, cependant, quand je réfléchis, je me de- « mande : Pourquoi mon père me donne-t-il cet ordre? « Voici la réponse que je me fais. Mon père ne voit sans « doute pas de mal à ce que je joue une partie de billard « dans un moment de loisir. Mais il me l'a défendu en- « tièrement, afin que cela ne devînt pas une passion, ce « qui est à craindre avec mon tempérament sanguin. « Autrefois je désobéissais, parce que le jeu me passion- « nait en effet. Mais aujourd'hui, il ne me passionne plus « et ne me passionnera jamais de nouveau, car une « même passion ne déchire jamais deux fois le cœur de « l'homme, excepté l'amour. Donc, je peux jouer sans « manquer au sens de l'ordre de mon père, car j'aime « beaucoup ce dicton : « La lettre tue, mais l'esprit vivifie. »

Lassalle fut toute sa vie enclin à construire de semblables argumentations.

Le 2 janvier, dans une réunion de société, il s'adresse à un voisin. « Docteur Schiff, lui dis-je tout bas, que « dites-vous de madame M... — Exquise! oh! si je pou- « vais réussir auprès d'elle. — Rien de plus facile, ré- « pondis-je, je vais vous expliquer dans le plus grand « détail ce qui est indispensable, puis vous essayerez « immédiatement.

« Abordez doucement une femme,
Vous la gagnez sur ma parole.
Mais celui qui se montre hardi et téméraire
Est certain de réussir encore mieux.

« Je parlais presque haut, et j'ajoutai tout bas : « Je « crois que cette forteresse demande à être prise d'assaut. « — Tu es un ange, cria le docteur, etc. »

Cette impertinence du jeune garçon restera le principe de conduite de l'homme fait, et un jour viendra où Lassalle sera persuadé qu'il meurt pour l'avoir oublié.

Ce même soir, il se rend ce petit témoignage flatteur : « Schiff se tourna vers ma sœur, et lui dit : « Votre frère « est spirituel. — Qui donc en doute? répondit-elle pré- « tentieusement. »

L'harmonie ne régnait pas toujours, cependant, dans l'intérieur des Lassalle. Dès le 8 janvier, le jeune homme écrit : « Pourquoi donc ma mère, qui est si bonne d'ail- « leurs, conserve-t-elle la mauvaise habitude de tara- « buster et de quereller?... O bon Dieu! faites que le « calme règne enfin chez nous, le calme et la paix! »

Voici un autre trait de caractère, à la date du 9 janvier. « Mon fils, me dit mon père, un homme qui, comme « S..., force un restaurateur à ouvrir pendant la nuit sa « boutique, pour pouvoir manger des huîtres, cet homme-

« là ne vaut pas grand'chose. — Je me tus, mais je pen-
« sais en moi-même : « O mon père! Manger des huîtres
« est une assez bonne chose. » Mon père traite une pareille
« vie de dévergondage. Eh bien! j'aimerais à en mener
« une semblable. »

Le 11 janvier, Lassalle raconte une scène de famille sur laquelle insistent tous ceux qui ont analysé son journal, car elle témoigne de la violence effrénée de son caractère, surtout lorsqu'il croyait se trouver en présence de l'injustice.

A la suite d'une scène domestique, en l'absence du père de famille, la sœur de Lassalle, pour mettre leur mère dans son tort, et faire punir son frère par leur père, fait mine d'avoir été frappée par Ferdinand, alors qu'il l'a simplement saisie par le bras, assure-t-il.

« Ma sœur courut dans l'antichambre, se jeta sur une
« chaise, cria et pleura comme si je l'avais massacrée. —
« Alors, une fureur sans nom s'empara de moi. Je com-
« prenais bien son dessein perfide. Notre père devait
« bientôt rentrer, puisqu'il était l'heure du déjeuner.

« ... Je voyais d'avance mon père chéri, pâle, agité. Il
« se retirerait dans sa chambre, sans déjeuner; ma chère
« mère pleurerait, elle si accablée d'ennuis déjà, pendant
« ces derniers temps. En un instant, j'entrevis tout cela.
« Hors de moi, je me précipitai dans la chambre où était
« entrée ma sœur. Ma mère, inquiète, me suivit à la
« hâte. — Écumant de fureur, je me jetai à genoux, je
« me tordis les mains comme un insensé, et je criai
« avec une telle dépense de forces que ma voix s'enroua
« aussitôt : « Dieu! Dieu, fais que je me souvienne, que
« je n'oublie jamais, jamais cet instant. Ah! vipère, avec
« tes larmes de crocodile! Tu te repentiras de ce que tu
« fais en ce moment. Par Dieu! par Dieu! par Dieu! je

« le jure... Que je vive cinquante, que je vive cent ans...
« je ne l'oublierai pas, même à ton lit de mort! Mais tu
« n'arriveras pas... » Je m'arrêtai, épuisé. »

Ce moyen violent réussit d'ailleurs, car sa sœur, effrayée, se tut avant l'arrivée de leur père.

Après avoir donné une idée du ton de sincérité de ces confidences, nous ne saurions davantage suivre Lassalle pas à pas, pendant cette année de sa jeunesse, sous peine de dépasser le cadre de cette étude. Il faut nous borner à recueillir çà et là dans son Journal les traits de caractère qui reparaîtront plus tard, dans son âge mûr, et à noter les particularités intéressantes de sa conduite.

Tout d'abord, nous rencontrons de nombreux témoignages de cette violence des sentiments et des passions, chez le jeune homme, qu'il nommait tout à l'heure son « tempérament sanguin ». Écoutons ces invectives contre un certain T..., qui, fiancé à sa sœur, l'a ensuite abandonnée, et se permet même de montrer à ses amis les lettres d'amour de la jeune fille, en les tournant en ridicule.

« Malédiction! la plus terrible malédiction sur moi-
« même, si je me repose un instant, jusqu'à ce que j'aie
« vengé, terriblement vengé, sur ce chien, ma sœur et
« mon père. Si je m'oublie sur ce point, je veux être
« maudit en tous lieux. Si je ne lui rends pas au décuple
« les souffrances qu'il a causées à mon père, à ma sœur,
« que je sois damné! Dieu, entends-moi! »

N'est-ce pas l'accent des prophètes, dans leurs malédictions?

Plus tard, son hôtesse à Leipzig se montre déplaisante vis-à-vis de lui. Elle l'accuse, croit-il, auprès de ses amis, de vendre ses livres d'études pour avoir quelque argent. Offense bien légère, pour motiver les menaces qu'on va

lire. « Je me renseignerai; mais, si je ne puis la trouver « innocente, j'inscrirai ses paroles en lettres de flamme « au fond de mon cœur, et une haine inextinguible brûlera « dans ce cœur, jusqu'à ce que je trouve l'occasion d'une « vengeance, d'une vengeance éclatante. Je le jure par « Dieu et par le diable ! » *Nota bene* écrit quelques jours plus tard : « Elle est innocente. »

Wurzbach raconte une anecdote analogue, dans sa courte notice sur Lassalle. « Le feuilletoniste connu, docteur Max Ring, qui, en 1837, était professeur dans une bonne maison d'éducation de Breslau, trouva un jour, en feuilletant les cahiers d'un élève, une provocation en bonne forme, et fort bien tournée, adressée à un condisciple. Le provocateur était le petit Ferdinand Lassalle. Fait très caractéristique, car il fut tué dans un duel et se déclara cependant toujours l'adversaire résolu de cette coutume. Il s'agissait d'une rivalité au sujet des bonnes grâces d'une petite fille de leur connaissance, et Lassalle céda aux représentations de son professeur, bien plus qu'à ses menaces. »

Enfin, il prend un jour la ferme résolution de se suicider immédiatement, parce qu'il a été battu par son père pour avoir désiré trop d'élégance dans son costume. Le père, qui a soupçonné son état d'exaltation, le suit et l'arrête à temps au bord de la rivière.

Ces résolutions violentes ont leur source dans un amour-propre et dans un orgueil vraiment démesurés, dont Lassalle a donné plus d'une preuve au courant de son existence. Chez le jeune homme, ce sentiment s'épanouit déjà avec une sorte d'impudeur, qui est frappante.

Il reçoit une mauvaise note au collège, ce qui, au surplus, lui arrive d'ordinaire. « Je songeais comment il est « possible qu'un Hennige, un Preiser reçoivent de bonnes

« notes, eux qui, pour le talent, la conception, l'imagi-
« nation, le jugement, l'intelligence, l'esprit, me le
« cédent, et de combien !... En vérité, je ne puis tirer
« de ceci d'autre conclusion que ce vers :

Hic sum barbarus, quia non intelligor illis.

« Je suis un barbare ici, parce qu'ils ne me comprennent
« pas (1). »

Un peu plus tard, il a une dispute au bal, avec un des danseurs. « Ne lui suis-je pas, dit-il, infiniment supérieur,
« comme taille, éducation, tournure, esprit, intelligence,
« fortune, considération ? »

Et cet orgueil féroce venge jusqu'au bout ses blessures, il s'acharne sur l'ennemi. Dans une autre réunion, un jeune homme refuse de le laisser valser avec sa danseuse. Il le poursuit alors durant toute la soirée de plaisanteries sur son manque de savoir-vivre, si bien qu'à la fin : « L... s'élança en pleurant de sa chaise, et m'envoya son
« cousin en ambassade pour me prier de cesser les hosti-
« lités. » On le voit, il n'est satisfait qu'après avoir amené l'adversaire à demander grâce.

Une telle confiance dans les dons de son esprit est d'autant plus surprenante, que le jeune Lassalle ne pouvait l'appuyer sur des succès scolaires, qui en sont d'ordinaire l'excuse à son âge. Il était, à cette époque, un déplorable élève, et nous avons déjà trouvé l'occasion de faire allusion à ses mauvaises notes.

Il est véritablement sur le pied de guerre avec ses professeurs, car il se croit sans cesse victime de leur injustice. « A ce moment, j'aurais voulu boire le sang de Tchirner »,

(1) M. Lindau remarque que Lassalle fait rarement des citations exactes. Le vers doit être rectifié ainsi :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.

écrit-il quelque part au sujet de l'un d'entre eux. Cette prétendue malveillance excuse selon lui sa paresse, qui en est la conséquence. Il en vint à se mettre dans une situation si difficile au collège de Breslau (comme nous le verrons en parlant tout à l'heure de ses notes de conduite), qu'il dut simuler une vocation commerciale irrésistible, afin d'être envoyé dans une école professionnelle, à Leipzig. Mais ses aptitudes le ramenèrent bientôt aux études universitaires. A Leipzig, en effet, il fut encore un plus mauvais élève qu'à Breslau, s'il est possible. M. Lindau a retrouvé ses notes de cette époque, et il est difficile de lire une condamnation plus dure pour un écolier que cette courte phrase : « N'était estimé ni des « maîtres, ni des élèves. » Il haissait d'ailleurs son professeur, Schiebe, qui fut cependant un brave homme, paraît-il.

« Oh ! combien je voudrais dire à Schiebe ses vérités, « comme il ne les a pas encore entendues ! Les oreilles « lui en tinteraient. »

On songe à l'apostrophe violente de Victor Hugo :

> Marchands de grec, marchands de latin, cuistres, dogues,
> Philistins, magisters, je vous hais, pédagogues.

Son indiscipline alla si loin, qu'il fut convoqué devant le synode des professeurs pour y être réprimandé ; peine déjà grave, et qui était une menace de renvoi. Même en présence de cette imposante assemblée, l'orgueil du jeune homme ne saurait plier.

« Malgré le mépris indescriptible que je ressentais « pour eux, dit-il, j'étais cependant mal à mon aise. Il me « semblait que j'étais un aigle mort, et que je gisais à « terre. Alors venaient les corbeaux, et les vautours pil- « lards, et toute la bande des méprisables volatiles. Ils

« me dévoraient les yeux, et rongeaient ma chair sur « mes os. Mais, soudain, je commençais à me mouvoir, « la vie revenait en moi, je soulevais mon plumage fré- « missant. Les corbeaux s'envolaient en croassant, et je « m'élançais vers le soleil. »

Lassalle était vraiment un écolier intraitable, un « drôle éhonté », comme disait son professeur de Leipzig. Pour échapper aux conséquences de sa conduite indisciplinée, il montra même une absence de scrupule, qui doit le faire juger sévèrement sur ce point, malgré son jeune âge, et dont il ne se débarrassa jamais entièrement.

En effet, une question, qui tient une grande place dans la première partie du Journal de Lassalle, à Breslau, est celles de ses « conduites », c'est-à-dire, en complétant ce mot français détourné de son sens, de ses « notes de conduite » au collège.

Ce bulletin, que l'écolier devait remettre à ses parents pour les tenir au courant de l'opinion de ses maîtres à son sujet, était, on le conçoit, fort redouté d'un aussi mauvais élève que le jeune Ferdinand. Aussi trouvait-il préférable de ne pas le montrer à son père, et de le signer à sa place. Mais, du moins, il l'avoue dans son journal, et il nous révèle avec sincérité ses luttes contre sa conscience, effarouchée par cette suite de faux en écriture. « Jusqu'ici, écrit-il un jour, j'avais toujours « signé du nom de ma mère, car un certain respect « m'empêchait de tracer le nom plus imposant de mon « père : « Heymann Lassal. » Cette fois, il me fallait sur- « monter cette répugnance et, le lendemain, je rapportai « mon bulletin signé de mon père, c'est-à-dire de moi, « qui suis, selon les circonstances, père, mère ou fils. En « vérité, si mon père avait à ce sujet des vues justes, je « lui montrerais les conduites, même si je m'attendais

« à la plus sévère punition. Mais mon père se ferait « vraiment trop de chagrin, cela lui pèserait des semaines « entières. Il se forgerait je ne sais quelle fantasmagorie « sur mon compte, et il ne me croirait pas si je lui « criais : « Ne vous laissez pas tromper par la clameur de « la populace, par l'erreur d'insensés en délire. »

Nous avons déjà rencontré un sophisme de ce genre, à propos du jeu de billard. En effet, le jour où il eut des soupçons, le père de Lassalle prit la chose au sérieux : « Le soir, mon père dit tout à coup : « Ferdinand, si tu « me trompes, tu t'en repentiras. L'affaire des conduites « n'est pas du tout honnête. » Je restai calme, mais on « peut penser combien je tremblais. J'y songeai toute la « nuit. »

Peu de jours après, cependant, il recourt à des procédés analogues, avec une désinvolture remarquable.

« Comme je devais être à une heure au mariage du « docteur Langendorf, je m'écrivis, à l'insu de mon « père, un billet de lui, qui déclarait que je devais être « à dix heures à la maison... J'obtins la permission... et « m'en allai droit chez Donninck pour me faire friser. »

Aussi les complications dans lesquelles s'enfonce Lassalle par sa duplicité deviennent bientôt inextricables. Son père réclame souvent les « conduites », qu'il ne voit jamais. « Les peines que j'endurais à ce sujet ne se peu- « vent décrire. Une telle angoisse me torturait que je ne « savais que devenir. Et, pourtant, quels contrastes dans « le cœur de l'homme ! J'avais commis un crime, j'avais « contrefait l'écriture de mes parents, et, poussé par la « nécessité, je persévérais constamment dans ce men- « songe vis-à-vis de mon père. Et, cependant, je priais « Dieu avec plus de piété que jamais afin qu'il m'aidât à « tenir la chose secrète, et je promettais que cette pre-

« mière fraude serait la dernière que je commettrais « dans toute ma vie. Je me sentais plus rassuré quand « j'avais prié. »

Cependant, les soupçons de Heymann Lassalle devenaient chaque jour plus précis. « A chaque instant, tout « pouvait se découvrir. J'étais plus près du suicide que jamais. » Mais il hésitait devant cette résolution désespérée, par affection pour son père, dit-il.

Ferdinand n'avait pas tort de trembler. Tout se découvrit enfin. Heymann Lassalle, qui paraît avoir été très bon, pleura beaucoup après cette révélation ; mais il ne maltraita pas son fils, et il résolut seulement de l'envoyer à Leipzig, dans une école commerciale, pour le préparer à la profession qu'il exerçait lui-même.

On s'étonnera sans doute, après le portrait que nous venons de tracer, que nous ayons pu parler d'une certaine sympathie, éveillée par la lecture du Journal. C'est que, malgré ses graves défauts, malgré sa vanité, sa violence, son manque de scrupules, Ferdinand Lassalle offre des traits de caractère qui sont à son honneur.

Le premier de tous, c'est une très grande sincérité vis-à-vis de lui-même. On a pu s'en rendre compte par les citations précédentes. Qu'un Rousseau pousse jusqu'au cynisme une pareille sincérité, en retraçant l'histoire de son passé, son mérite nous paraît beaucoup moindre cependant. La prescription s'est étendue sur ses péchés de jeunesse. Sa vie, qu'il juge belle et bien remplie, est là pour l'excuser et le justifier à ses propres yeux. La franchise est plus méritoire et plus véritablement intéressante, lorsqu'elle retrace au jour le jour des écarts dont les conséquences sont encore à venir et à redouter, et qui prennent des proportions démesurées dans l'imagination juvénile du coupable.

Nous sommes attirés davantage encore par son affection si vraie et si touchante pour son père, affection que celui-ci rendait, d'ailleurs, à son fils, malgré quelques explosions de colère, amenées par la conduite légère du jeune garçon. « Il n'existe plus de père comme le mien « dans le monde », écrit Ferdinand, et la pensée de ce tendre père agit vraiment sur son âme comme une sauvegarde tutélaire ; sans cesse présente à sa conscience, elle l'arrêta parfois au moment de commettre ses plus grandes sottises.

Un jour, dans un mouvement de colère, un de ses professeurs lève la main sur lui, comme pour lui donner un soufflet. « Je n'avais qu'une seule pensée. S'il me donne « un soufflet, que dois-je faire ? Faut-il le recevoir en « silence, supporter cet affront devant toute la classe ? « ou dois-je le lui rendre ? Mais, si je prends ce dernier « parti, qu'en dira mon pauvre père, dont je suis la seule « espérance, et à qui j'ai promis de le satisfaire ?... »

Une autre fois, en présence de la même menace : « Ma « patience était à bout, écrit-il, ma main droite saisit « fiévreusement un encrier, et j'allais donner libre cours « à ma fureur, faire déborder mon cœur en un torrent « de paroles, mais la pensée de mon père me fit aban- « donner ce dessein. »

Ce bon père avait pour son fils autant de sollicitude que d'indulgence. Quand le jeune Ferdinand est malade, il le fait dormir à ses côtés. Quelques jugements favorables, prononcés par des étrangers, s'ajoutent à l'affection paternelle, pour nous faire pressentir les côtés attachants de ce caractère difficile. Nous avons déjà recueilli l'appréciation flatteuse d'un certain docteur Schiff.

« Lassal, lui dit un jour un camarade plus âgé que « lui, vous êtes un vrai vaurien, plein de malice, mais un

« excellent garçon, spirituel, et bien plus intelligent que « votre âge ne le donnerait à supposer. »

« Il m'offrait un plaisir que je n'avais jamais connu « jusque-là, dit son ami Zander, par sa faconde intaris- « sable et son esprit étincelant. »

Un futur homme politique, Borchert, lui exprime, trop directement peut-être, la bonne opinion qu'il a de ses facultés. « Il me dit qu'il m'appréciait beaucoup, que « j'étais très doué (génial), et que cela lui ferait d'autant « plus de peine si mon esprit prenait une mauvaise voie. « Il me dit encore que j'avais depuis longtemps attiré son « attention, parce que je n'étais pas un garçon ordi- « naire... Je finirai par le croire », ajoute le jeune homme.

Son admiration pour le prédicateur Geiger, son assiduité à ses discours élevés, l'enthousiasme qu'il ressent à les entendre nous donnent encore une impression favorable.

La haute conception que Lassalle se fait, dès lors, des devoirs de l'amitié, est tout à fait à son honneur. Un devoir de lui, sur ce sujet, mérita d'être lu publiquement. « Quelques-uns me trouvèrent exagérés. Les pauvres « gens! s'ils parlent déjà si froidement de l'amitié, qu'en « diront-ils à cinquante ans! »

Un de ses amis le plaisante même sur ce point. « Ce « n'est que taquinerie de sa part, écrit Lassalle, lorsqu'il « m'accuse ainsi d'exagérer les devoirs de l'amitié. Pour- « tant, s'il savait combien cette plaisanterie atteint bru- « talement les plus tendres fibres de mon cœur, il y « renoncerait. Ce n'est pas pour moi qu'il me chagrine. « Je souffre de devoir le placer en ce moment-là parmi « le vulgaire. »

A Leipzig, le retour d'une fête de sa religion lui inspire ces jolis souvenirs du passé. « La mémoire des beaux

« jours écoulés revenait très vive dans mon âme. Je nous « voyais tous, assis autour de la longue table solennelle. « En haut, mon père chéri, qui entonnait les chants de « sa belle voix; près de lui, ma chère et pieuse mère, re- « gardant à la ronde avec anxiété si toutes les céré- « monies étaient strictement exécutées, comme elle les « avait vu faire, tout enfant, chez son père regretté. « Plus bas, Riekchen (sa sœur), avec ses joues roses et « animées, riant sous cape de ces usages, incompréhensi- « bles pour elle, s'efforçant de rejeter de sa bouche au « plus vite l'herbe amère du rituel... Alors un regard « courroucé tombe des yeux de notre chère mère, qui « voit tout, et aussitôt le sérieux et le recueillement se « répandent de nouveau sur le front de ma sœur. » Il passe dans ces lignes comme un souffle de la puissante simplicité d'Homère.

Le 11 avril, tandis qu'il est exilé à Leipzig, revient l'anniversaire de sa naissance. « Mon père, ma mère et « ma chère sœur m'écrivent de si bonnes et douces « lettres, si pleines, si débordantes d'amour pour moi! « Cette dernière m'a envoyé une bague qui renferme de « ses cheveux. Je les embrassai cent fois. Mon père « m'écrit des paroles si graves, ma mère des mots si « émus! O Dieu! fais, fais qu'ils soient heureux, ces êtres « chéris. Quoi que je puisse devenir, quel que soit mon « destin, fais qu'ils soient heureux! Ils le méritent. Je ne « puis en écrire davantage. Je n'ai jamais senti mon « cœur si gonflé de larmes. Oh! amour, amour, que tu « es bienfaisant! Ce que la haine, sous toutes ses formes, « ne m'arracherait pas dans le cours d'une année entière, « tu l'obtiens par une simple parole. Tu me fais pleurer « comme un enfant. »

De telles pages font beaucoup pardonner à leur auteur.

Le sentiment de l'amour se montre peu dans le Journal, comme il est naturel chez un si jeune homme. Cependant, il exprime quelque part un beau dédain pour les attachements vulgaires, et il veut qu'une véritable passion précède la recherche de toute femme.

M. Lindau nous apprend qu'à Leipzig, il s'attacha avec enthousiasme à la sœur d'un de ses camarades, Rosalie Zander, dont il conserva toujours le souvenir, et qui mourut, en 1876, sans s'être jamais mariée.

Est-ce à ses premiers pressentiments de l'amour qu'il faut attribuer le goût du jeune Lassalle pour l'élégance du costume, goût qu'il conserva toujours, et qui sembla si surprenant, plus tard, chez l'apôtre des ouvriers? C'est à propos du choix d'un vêtement qu'il reçut de son père cette correction qui faillit l'amener au suicide. Et il écrit : « Je ne suis pas un fat, un dandy, mais je m'habillerai « toujours avec le plus grand soin dans l'avenir. L'habit « fait l'homme, c'est l'opinion de notre siècle... Mais « celui qui s'habille élégamment pour se contempler « dans son miroir est un sot, et un fat. C'est aux autres « que mon habillement doit plaire. Je ne m'habille que « pour les autres... D'ailleurs, ma garde-robe est si mi- « sérable, que Mme la directrice m'a même dit souvent : « Vraiment, Lassalle, si vous ne portiez pas tout avec « tant de distinction, vous auriez l'air d'un mendiant. »

Les jugements littéraires que le jeune homme est amené à prononcer dans son Journal sont intéressants et fort personnels. Heine est son auteur favori. Les « Deux grenadiers » lui arrachent des larmes. Il regrette seulement que son poète ne soit pas républicain.

Il dit de Clavigo : « Cet homme... qui se montre si « grand par ses actes, et d'un autre côté si faible, si

« mesquin, si dépourvu de volonté propre. » La volonté est donc dès lors l'objet du culte de Lassalle, et, comme cela lui arrivera de nouveau plus tard, ce culte l'amène déjà à renier ses principes démocratiques, et à glorifier l'ambition sans scrupules. A propos d'une représentation de *Fiesco,* il écrit en effet : « Je ne sais pourquoi, « mais, bien que j'aie autant de convictions républicaines « que quiconque, je sens cependant qu'à la place du « comte Lavagna, j'aurais agi comme lui : je ne me « serais pas contenté d'être le premier citoyen de Gênes. « J'aurais étendu la main vers le diadème. J'en conclus, « en examinant bien les choses, que je suis un égoïste. « Si j'étais né prince souverain, j'aurais été aristocrate « de corps et d'âme, mais, comme je ne suis qu'un « simple fils de bourgeois, je serai démocrate à mon « heure. »

Cette franchise est méritoire. Elle nous amène à parler des pressentiments de sa future vocation démocratique, qui se font jour dans son Journal, et ont frappé tous les lecteurs de ces pages.

M. Lindau n'en veut voir le début qu'à Leipzig. Pourtant, on en aperçoit déjà le germe dans une conversation avec un ami, à Breslau. Celui-ci lui dépeint ses souffrances, lorsqu'il fut obligé d'obéir, comme apprenti commerçant, à un commis plus ancien que lui, mais ignorant et grossier.

« Je l'écoutais en silence, dit Lassalle. Il me peignait « sans le vouloir mon futur destin. Oh! je le sens, si je ne « m'en vais pas bientôt, pour achever le plus rapidement « possible mon apprentissage, il me faudra donc, à dix- « neuf ou vingt ans, nourri de l'esprit des Grecs et des « Romains, de leurs écrits et de leurs conceptions, des « poètes de l'Hellade, et des héros de l'*Iliade,* il me

« faudra, dis-je, être apprenti sous les ordres d'un commis « de mon âge, ou plus jeune que moi, qui n'aura sur moi « d'autre avantage que celui de ne rien sentir, de ne « rien savoir! »

A Leipzig, ces idées d'indépendance se précisent. Il est décidément républicain et démocrate. « J'admire « Bœrne. Il dit vrai. Elles sont justes, ses malédictions « contre les tyrans de l'Allemagne et de l'Europe, qui ne « le cèdent pas aux tyrans de l'Asie. Mais, il me faut « malheureusement mettre en doute ces paroles : « Aucun « prince européen n'est assez aveugle pour croire que « son petit-fils montera sur le trône. » Il faut que les « choses aillent plus mal encore, avant d'aller mieux. »

Et quels sûrs pressentiments de son avenir, dans ses regrets d'avoir quitté le collège, pour l'école commerciale! « Je ne crois en aucune façon que je sois obligé de « renoncer à une vie publique, esthétique ou politique. « Je n'ai pris qu'une occupation provisoire, et je crois « fermement que le hasard, ou mieux, la Providence « m'arrachera du comptoir, pour me jeter sur un théâtre « où je pourrai agir! J'ai confiance dans le hasard, et « dans ma ferme volonté. »

Sous sa plume, apparaît le vocabulaire de 1793, et l'admiration pour la France révolutionnaire. — « Non! « bien que j'aie des dispositions pour bien jouer ce rôle, « je ne veux pas être un courtisan qui sourit lâchement. « Je veux annoncer aux peuples la liberté, dussé-je périr « dans cette tentative. Je le jure par Dieu, sous les « étoiles, et malédiction sur moi, si je suis infidèle à mon « serment!... O France, pays de mes désirs, pays de mes « rêves, ah! quand irai-je vers toi? Tu es déjà la demeure « de la liberté, que tu as conquise, et, cependant, tu n'as « pas déposé les armes. Tu as vu ce qui était encore à

« faire, et tu ne te laisses pas endormir par les promesses « de perfides aristocrates. »

La France révolutionnaire fut toujours la patrie intellectuelle de Lassalle, et exerça sur lui une influence capitale.

« De Paris, la patrie de la liberté, je veux, comme « Bœrne, jeter la parole aux peuples de la terre, et les « dents des princes s'entre-choqueront de terreur, à voir « que leur temps est venu. »

Il a des accents plus pénétrants que ces juvéniles apostrophes, témoin cet hymne à la liberté :

« Nous vaincrons dans le combat que je veux combat- « tre. La lumière vaincra, et l'obscurité cédera. L'intelli- « gence vaincra, avec la raison, la divine raison, et leurs « rayons éblouissants effaroucheront la superstition et la « sottise, comme le jour fait s'enfuir la nuit. »

Déjà Lassalle semble s'exercer parfois à son rôle futur d'agitateur des masses. « Vous ne connaissez pas Lassalle, « dit un de ses professeurs à l'un de ses camarades ; c'est « un esprit très, très dangereux... Il est extrêmement « dangereux. Il a déjà des adhérents. »

Ses camarades semblent avoir rendu justice, dès lors, à ses dons d'orateur, car, à l'occasion du départ d'un professeur, ses ennemis mêmes le pressent de parler au nom de la classe de seconde, et ce fut peut-être ce jour-là qu'il improvisa son premier discours.

« Je me levai, pour sauver l'honneur de la classe, et je « parlai. Ce que je dis alors, je ne le sais guère, puisque « j'improvisai entièrement. Je m'abandonnai aux inspira- « tions du moment. — Seuls l'émotion du professeur, « l'approbation et les remerciements de toute la classe « me prouvèrent que je devais avoir bien rempli mon « rôle. »

Mais sa vocation se dessine plus nettement encore aux dernières pages de son journal, dans une conversation avec son père. On ne peut rester indifférent devant ce dialogue si humain et si pénétrant, que nous reproduirons tout entier, car il fait présager ce que fut en effet la vie de Lassalle, par quelques côtés du moins, malgré de nombreuses défaillances.

« Mon père me demanda ce que je voulais étudier. — « La plus vaste étude, répondis-je, la plus étendue du « monde, celle qui est le plus étroitement liée aux intérêts « les plus sacrés de l'humanité : l'histoire.

« Mon père me demanda encore de quoi je vivrais, « puisque je ne pouvais obtenir en Prusse aucun emploi, « aucune chaire (à cause de sa religion), et que je ne « voulais cependant pas me séparer de mes parents. O « Dieu! si je pouvais éviter cette extrémité! Je répondis « seulement que je saurais partout pourvoir à mon exis- « tence.

« Mon père me demanda pourquoi je ne voulais pas « étudier la médecine ou le droit. — Le médecin, comme « l'avocat, répondis-je, sont des marchands qui font com- « merce de leur science (1). De même font fréquemment « les savants. Je le vois bien par l'exemple de Hander (le « professeur, son hôte à Leipzig), qui est un marchand, « au sens propre du mot. Je veux étudier en vue de la « science et de l'action.

« Mon père me demanda si je croyais être poète. —Non, « répondis-je, je veux me vouer aux affaires publiques. « Maintenant, ajoutai-je, maintenant le temps approche « où il faudra combattre pour les fins les plus sacrées

(1) Il faut remarquer que, malgré ces sévérités de jeunesse, Lassalle exerça pendant dix ans la profession d'avocat, et qu'il dut sa fortune au gain du procès Hatzfeldt.

« de l'humanité. Jusqu'au terme du siècle dernier, le « monde était retenu dans les chaînes de la plus lourde « superstition. Alors s'éleva, à l'appel puissant des intel- « ligences, une force matérielle, qui dispersa l'ordre « établi en débris sanglants. La première explosion fut « terrible, et devait l'être. Depuis lors, cette lutte a con- « tinué sans interruption. Elle fut soutenue non par la « force physique brutale, mais par la puissance de l'es- « prit. Dans chaque pays, au sein de chaque nation s'éle- « vèrent des hommes, qui combattirent par la parole, « tombèrent ou vainquirent. Ce combat pour les fins les « plus nobles, fut combattu par les plus nobles moyens. « Sans doute, il faudra que la vérité soit appuyée une fois « encore par la force matérielle, car ces gens sur les « trônes ne le permettront pas autrement. Pour aujour- « d'hui, laissez-nous non pas soulever les peuples, mais « les éclairer, les relever.

« Mon père se tut longtemps, puis il dit : — Mon fils, « je ne méconnais pas la part de vérité que contiennent « tes paroles, mais pourquoi veux-tu être toi-même un « martyr ? Toi, notre espoir, notre soutien ! Il faut con- « quérir la liberté, mais cela peut se faire sans toi. « Reste près de nous, fais notre bonheur, ne te jette pas « dans la lutte. Même si tu triomphais, nous succombe- « rions, car nous ne vivons que pour toi. Épargne-nous ! « A toi seul, tu ne changeras rien à l'ordre du monde. « Laisse combattre ceux qui n'ont rien à perdre, au sort « desquels le cœur de leurs parents n'est pas suspendu.

« Oh ! oui, il avait raison. Pourquoi m'offrir en per- « sonne au martyre ? Et, pourtant, si chacun parlait ainsi, « si tous se retiraient si lâchement de la lutte, quand « donc un combattant se lèverait-il ? Pourquoi m'offrir en « personne au martyre ? Pourquoi ?... Parce que Dieu m'a

« mis dans la poitrine une voix qui m'appelle à la lutte,
« parce que Dieu m'a donné, je le sens bien, la force
« qui fait les lutteurs, parce que je puis combattre et
« souffrir pour un noble but, parce que je ne tromperai
« pas la confiance de Dieu, qui m'a donné cette force
« pour une fin déterminée. En un mot, parce que je ne
« puis faire autrement. »

Que de sujets de réflexion ne trouve-t-on pas dans ces lignes, écrites à seize ans !... Ce pressentiment du martyre, que ses partisans purent croire justifié par sa fin étrange ; cet enthousiasme pour l'œuvre de la Révolution française ; ce mépris de la carrière juridique, qui était cependant sa vraie vocation, et qui lui permit plus tard de vivre largement selon ses goûts ; puis, enfin, l'ouverture d'esprit de ce père excellent, unie à tant de bon sens et d'affection. Une telle page clôt dignement une œuvre aussi intéressante que le Journal de Lassalle. Ce choix d'une carrière ne fait-il pas songer aux lettres que Renan écrivait, vers la même époque, à sa sœur ? Certes, il y a chez Lassalle moins d'intelligence, de clairvoyance et de calcul, mais combien plus d'élan et de désintéressement ! Force mal employée souvent, mais force irrésistible que celle qui bouillonne dans ce jeune cœur, au seuil de la vie, où tant d'obstacles se dressent déjà devant lui ! Mais ce sont ces obstacles même qui imprimèrent à son esprit, dès son jeune âge, ce cachet de révolte et d'audace. Le plus grand de tous était son origine israélite, car ses coreligionnaires ne furent émancipés qu'en 1848 dans les provinces orientales de l'Allemagne.

Le sentiment d'une injuste incapacité d'origine devait agir puissamment sur un esprit si conscient de sa valeur, et sur un amour-propre si sensible à la moindre blessure.

CHAPITRE II

PREMIÈRE JEUNESSE DE LASSALLE.

Nos sources d'information se réduisent, pour cette période de la vie de Lassalle, à quelques renseignements assez clairsemés, que quelques-uns de ses amis ont livrés plus tard à la publicité.

Après avoir quitté l'école commerciale de Leipzig, le jeune homme appliqua au travail toute la fougue de sa volonté de fer. Dès 1842, il put subir son « examen de maturité ». Dans le travail allemand qu'il dut fournir à cette occasion, il plaça, dit-on, quelques professions de foi démocratiques qui lui causèrent de grandes difficultés.

En 1842, il entra à l'Université de Breslau, qu'il quitta bientôt pour celle de Berlin. Il étudia d'abord la philologie, puis la philosophie. Il montra pour cette dernière science des facultés exceptionnelles. La doctrine de Hegel, alors prépondérante, n'eut bientôt plus de secrets pour lui. On s'étonnait, autour de lui, d'une dextérité d'esprit qui lui permettait de « casser, en se jouant, les plus dures « noix de la philosophie hegélienne, sur lesquelles tant « d'autres se brisaient les dents ».

Lassalle put corriger par la suite ces habitudes d'esprit trop abstraites par l'étude du droit, qui apporte des enseignements plus pratiques. Il ne demeura que trop hégélien cependant, même dans le domaine juridique.

Le jeune étudiant ne se contenta pas de succès universitaires. Il était doué pour le commerce des hommes, bien plus encore que pour celui des livres. Qu'il fût d'apparence fort séduisante, cela est attesté par le suffrage unanime de tous ceux qui l'approchèrent.

« Il était, dit un témoin qui lui est peu favorable cependant (1), plutôt grand et svelte que de taille moyenne. Sur son visage, qui rayonnait d'une haute intelligence, se reconnaissaient à la fois trois types universels : l'israélite, le grec antique, et le germanique. Le nez avait une forme qui rappelait plutôt le type grec que le type israélite. La tête présentait beaucoup d'analogies avec celle de Gœthe. »

« Cinq pieds six pouces, disent aussi les pièces du procès de la « Cassette », en donnant le signalement de l'accusé, des yeux bleu sombre, une stature élancée. »

Les femmes, dit-on, se laissèrent souvent entraîner par leur admiration pour sa personne. Lui-même était très vain de sa beauté, qu'il s'efforçait de mettre encore en relief par la recherche de son costume. Même dans les réunions ouvrières, il portait toujours des vêtements irréprochables et des bottines vernies.

Le brillant causeur complétait en lui le séduisant cavalier.

« Quoi ! dira plus tard le capitaine baron Korff, gendre « de Meyerbeer, à Mlle de Dœnniges, vous ne connaissez « pas Lassalle, le plus spirituel, le plus savant et le plus « aimable homme du monde ! » Et tout le monde confirmera ce jugement autour de la jeune fille, car les soirées données par Lassalle, à cette époque, étaient parmi les plus recherchées à Berlin.

(1) Bernard Becker.

Ces dons si remarquables dans un si jeune homme lui ouvraient bien des portes. Il fréquentait surtout chez les Mendelssohn, où il rencontrait l'élite de la société berlinoise. Ce fut là qu'on le présenta à Alexandre de Humboldt, qui s'intéressa vivement à celui qu'il nommait l'enfant prodige, *das Wunderkind*. On dit même que le grand savant songea à placer Lassalle auprès du jeune héritier du trône de Prusse (plus tard l'empereur Frédéric) en qualité de compagnon et de précepteur, pendant un voyage lointain. On peut, au moins, juger, d'après cette anecdote, ajoute Wurzbach, de la situation que s'était déjà créée le jeune étudiant, et de l'importance qu'on lui accordait dans certains cercles.

Son éducation terminée, Lassalle se rendit d'abord sur le Rhin, en 1844, puis à Paris, en 1846. Le socialisme français était alors dans ses belles années, et les vagues sentiments démocratiques du jeune homme en reçurent une empreinte ineffaçable. Marx accomplissait, à la même époque, la même évolution intellectuelle dans les mêmes conditions.

De tout temps, Lassalle aima et admira la France, qu'il considérait comme la patrie de la liberté. Nos écrivains humanitaires de la première moitié du siècle exercèrent sur lui la plus grande influence. Il faut ajouter que, comme la plupart des socialistes d'outre-Rhin à cette époque, il apprit à connaître notre littérature sociale dans le remarquable ouvrage de Lorenz de Stein, intitulé: *Le socialisme et le communisme dans la France contemporaine*. Bernard Becker veut en faire un copiste de Saint-Simon. Mais ce n'est pas de Saint-Simon seul que Lassalle s'inspira. Il doit tout autant à Louis Blanc, et à Fourier.

Nous n'avons de renseignements précis sur cette période de son existence que par ses rapports avec Henri Heine.

Ces deux esprits, qui avaient entre eux plus d'un trait de ressemblance, se comprirent tout de suite. Dans sa correspondance, Heine parle de son « très cher compagnon d'armes » avec un enthousiasme qui semblerait exagéré, s'il ne s'y mêlait peut-être une pointe légère d'ironie, dont l'auteur des *Reisebilder* ne pouvait se départir. Il écrivait à Lassalle : « Je n'ai jamais trouvé chez un autre que vous « tant de passion unie à tant de clairvoyance dans l'ac- « tion. Vous avez vraiment le droit d'être « outrecuidant ». « Nous autres, nous ne faisons qu'usurper ce droit divin, « ce privilège céleste. Quand je me compare à vous, je ne « me sens qu'une humble mouche. »

Ainsi Nietzsche reconnaîtra plus tard aux races des conquérants le droit d'être « insouciants, ironiques et violents ».

« Portez-vous bien, dit ailleurs Heine, et soyez con- « vaincu que je vous aime d'une façon inexprimable. « Combien je me réjouis de ne pas m'être trompé sur « votre compte, car je n'ai jamais mis en personne autant « de confiance, moi si méfiant par expérience et par « nature. Depuis que j'ai reçu vos lettres, mon courage « croît, et je me sens mieux ».

Enfin, ce portrait, contenu dans une lettre de Heine à Varnhagen von Ense, le 3 janvier 1846, achève de nous apprendre l'opinion du poète sur son jeune compatriote : « Mon ami M. Lassalle, qui vous portera cette lettre, « est un jeune homme extraordinairement doué. A « l'érudition la plus profonde, à la science la plus étendue, « à la plus grande perspicacité que j'aie jamais ren- « contrée, aux plus riches dons d'expression, il unit une « énergie de volonté et une aptitude à l'action qui me « plongent dans l'étonnement. — En tout cas, cette asso- « ciation du « savoir » au « pouvoir », du talent au carac-

« tère, a été pour moi une révélation bienfaisante. —
« Toutefois, M. Lassalle est un enfant de l'époque pré-
« sente. Il porte la marque de ce temps qui ne veut
« pas entendre parler de ce renoncement, de cette modé-
« ration, auxquels nous autres, en notre jeunesse, nous
« nous sommes abandonnés avec complaisance, plus ou
« moins hypocritement d'ailleurs. Cette nouvelle race
« d'hommes veut jouir, et se procurer ce qui est solide.
« Nous, les anciens, nous nous inclinions humblement
« devant l'invisible, nous aspirions à des caresses d'ombre,
« aux parfums de fleurs bleues, nous nous résignions,
« nous faisions les dédaigneux, et nous étions peut-être
« plus heureux que ces rudes gladiateurs qui marchent si
« fièrement au combat suprême (1). »

Cette page est aussi remarquable par la pensée qu'elle exprime, que par sa forme spirituelle, qu'il est si difficile de rendre en français. Oui, c'en était fini dès lors du socialisme littéraire, qui allait disparaître en 1848. Lassalle a bien quelques traits encore de ces socialistes de la première moitié du siècle, mais il annonce cependant l'école allemande, la conception matérialiste de l'histoire, dont les disciples de Marx font honneur à leur maître, école qui ne veut entendre parler ni de renoncement ni de modération. On trouve aussi dans ces lignes la trace de l'impression profonde que le jeune Lassalle laissait à tous ceux qui l'approchaient, et surtout aux plus grands esprits. Quant à sa science universelle, nous ferons dès à présent quelques réserves à ce sujet. En réalité, même dans la

(1) Cette lettre resta toujours un des principaux titres de gloire de Lassalle à ses propres yeux. Car, deux mois avant sa mort, allant plaider à Dusseldorf son dernier procès, il la faisait publier dans les journaux de cette ville, pour préparer le public à sa venue.

philosophie et la jurisprudence, dont il ne posséda à fond que quelques chapitres, dans l'économie politique surtout, il donne constamment l'impression d'un brillant improvisateur, d'un causeur instruit, qui s'entend à mettre en valeur tout ce qu'il sait, de manière à faire illusion sur l'étendue de sa science réelle. Il faut se souvenir qu'au moment où Heine donne à son jeune ami ce témoignage de science universelle, quatre ans et demi séparaient ce dernier du jour où il avait quitté l'école commerciale de Leipzig, pour reprendre des études littéraires interrompues l'année précédente après des résultats fort médiocres.—D'ailleurs, la vie de Lassalle à Berlin, et à Paris surtout, n'avait pas été celle d'un Bénédictin constamment plongé dans les livres. Quelque bien employé qu'eût été le temps consacré par lui à l'étude depuis 1841, quelque grande que fût sa puissance de travail, on peut penser qu'il avait su donner à Heine une forte dose d'illusion sur son savoir. Bien d'autres ont partagé cette illusion. Lassalle ne devint jamais, dans aucun domaine, un très grand savant. Il fut un esprit extraordinairement pénétrant et clair, un admirable vulgarisateur, et un grand écrivain.

Le jeune Lassalle semblait à la veille d'un brillant avenir. Or, pendant dix-sept ans, nous allons le voir dépenser, à l'aventure, des dons si remarquables. Au cours de la dernière année de sa vie, seulement, il justifiera le pronostic de Heine, il acquerra des titres à la mémoire des hommes. Et même, la tentative politique qui lui assurait la gloire semblait, lorsqu'il mourut, avoir abouti à un échec presque complet.

CHAPITRE III

LA COMTESSE DE HATZFELDT ET LE PROCÈS DE LA CASSETTE.

Quand Lassalle revint en Allemagne, en 1846, il semblait destiné, par ses aptitudes, à la carrière du professorat dans les Universités. Cependant, sa religion était alors un obstacle presque insurmontable à une telle ambition. On peut penser que cette circonstance contribua à le pousser dans la direction inattendue que nous lui voyons prendre soudain.

Vers cette époque, en effet, il fut mis en relation, par ses amis Mendelssohn, avec la comtesse Sophie de Hatzfeldt. Née en 1805, et âgée par conséquent de quarante et un ans, la comtesse était depuis de longues années en lutte ouverte avec son mari. Il faut l'avouer, elle était fort peu soutenue par sa propre famille. Lassalle expliqua plus tard cette réserve des parents de la comtesse par la crainte du scandale, par leur égoïsme : ils eussent préféré que cette femme souffrît en silence afin d'éviter que leur nom fût traîné devant les tribunaux. Quoi qu'il en soit, la situation malheureuse de la comtesse était faite pour éveiller la sympathie; sa haute intelligence et sans doute aussi les charmes de sa personne exercèrent sur le jeune homme une influence puissante. Il résolut de se consacrer

au triomphe de sa cause, et il s'y employa pendant neuf années.

Les motifs de cette détermination nous paraissent assez complexes. Il est permis de s'arrêter d'abord au premier qui se présente à l'esprit : celui d'une liaison d'amour. M. Brandes en repousse l'idée. Lassalle ne l'a jamais avouée. Mais il disait, en 1864, à Hélène de Dœnniges : « Je suis entièrement libre vis-à-vis de la comtesse, « comme elle l'est depuis longtemps vis-à-vis de moi... »

« Nos intérêts de cœur sont depuis longtemps à mille « lieues l'un de l'autre. » Ces « depuis longtemps » sont significatifs. Pourtant, Lassalle mit toujours en avant un autre mobile beaucoup plus élevé, et qui avait de plus l'avantage d'être d'accord avec ses principes révolutionnaires. Déjà, lors du procès de la Cassette, en 1847, il parlait de cet esprit de sacrifice, de cette absence de tout égoïsme, qui sont un privilège de la jeunesse. Il aurait obéi à un sentiment purement chevaleresque en prenant en main les intérêts de la comtesse. Mais l'explication la plus intéressante à ce sujet, il la donna à une jeune fille russe, Sophie de Solutzew, qu'il songeait à épouser vers 1860 ; c'est un épisode de sa vie sur lequel nous reviendrons plus tard. Lassalle écrivit pour la jeune étrangère une sorte de confession de toute sa vie passée. Dans un français assez incorrect, comme on le verra, il s'exprime ainsi au sujet de cet événement capital de sa jeunesse :

« Maintenant, je viens à la gloire de ma vie. C'était « dans le janvier 1846, que je faisais à Berlin la connais- « sance de la comtesse de Hatzfeldt que vous connais- « sez. C'est une femme d'une élévation d'âme dont je ne « pourrais pas vous donner une idée juste. Mais, aussi « rare que la noblesse de son cœur, aussi profonde que « l'étendue de son esprit, était le malheur de son sort. »

Après un récit des persécutions souffertes par la comtesse, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, Lassalle continue :

« Pouvez-vous, Sophie, vous faire une idée juste de « l'impression que cette histoire faisait sur moi, révolu- « tionnaire ardent, lorsque je l'apprenais, lorsque la « comtesse me donnait les preuves et documents de tout « ce qu'elle m'avait dit, dans les correspondances de sa « famille et autres pièces ?

« Je voyais personnifiée devant moi, dans le cadre « d'une seule vie individuelle, toutes les iniquités de « l'ancien monde, tous les abus du pouvoir, de l'autorité « et de la richesse contre le faible, toutes les oppressions « de notre ordre social.

« Ah ! j'étais toujours un révolutionnaire de l'école de « Robespierre, qui écrivait, dans sa Constitution : « Il y a « oppression sociale quand un seul individu est opprimé. »

« Je voyais bien que cette femme succombait depuis « vingt ans dans le malheur, non quoique, mais parce « que elle était plus élevée et plus noble que tout ce que « j'avais rencontré...

« J'avais honte de l'humanité...

« J'étais un jeune homme de vingt ans... Je ne savais « rien de la science du droit. Rien ne me retint...

« Elle avait confiance en son bon droit, en sa force, en « la mienne. Elle accepta de tout son cœur...

« Et maintenant, Sophie, il s'engagea un combat ter- « rible, si terrible qu'aucune plume n'en pourrait donner « une description, un combat de neuf ans, plein des plus « cruelles souffrances pour la comtesse et pour moi... un « combat impossible, mais un combat dans lequel je n'ai « jamais reculé d'un seul pas, et que j'ai enfin fini victo- « rieusement, bien victorieusement. »

Il n'est pas douteux que Lassalle n'idéalise quelque peu, dans ces lignes, les motifs qui l'engagèrent dans cette lutte prolongée. Dès l'année 1848 il disait, il est vrai, dans son *Discours d'assises :* « Je voyais dans cette affaire « des points de vue et des principes généraux incarnés. « Je me disais que la comtesse était une victime de sa « classe. » Mais les phrases suivantes qu'il écrivit au cours du procès Hatzfeldt montrent que ces sentiments humanitaires eux-mêmes n'étaient pas entièrement désintéressés : « Usez donc de cette belle expression : affamer, « prolétaire. Cela est excellent. Les socialistes et les « communistes tombent dans le piège. La presse fait des « merveilles pour nous. Les jurés sont prévenus contre « Hatzfeldt (1). »

Brandes nous suggère une autre raison, d'après le témoignage d'un ami de Lassalle. L'enthousiasme de celui-ci pour la comtesse l'ayant amené, dès le début de leurs relations, à provoquer le comte, il essuya un refus méprisant du grand seigneur. Et le jeune homme, blessé dans sa vanité, se décida à prendre en main les intérêts matériels de la comtesse, afin de se venger au moins de cette façon. Cette explication s'accorde bien avec ce que nous savons du caractère orgueilleux et violent de Lassalle.

Enfin, à ces différents motifs vinrent s'ajouter plus tard des intérêts pécuniaires, comme nous le verrons. Car la comtesse assura à son défenseur, pour le reste de sa vie, une fortune indépendante.

Née princesse Sophie de Hatzfeldt, et mariée à son cousin, le comte Edmond de Hatzfeldt, chef d'une des branches de sa maison, la comtesse était, nous l'avons

(1) Cité par Wurzbach et Bernstein.

dit, en lutte avec son époux depuis de longues années. La plaidoirie de Lassalle dans le procès de la Cassette contient de nombreux détails sur ces différends perpétuels ; et, bien que le compte rendu qu'il en donne soit évidemment partial, on y apprend quelques faits incontestables.

Mariée à seize ans, la comtesse ne trouva dès le début que difficultés dans son ménage. Son mari, débauché et dissipateur, avait quelque peine à subvenir à des dépenses exagérées, malgré son immense fortune ; car la plus grande partie de ses biens était constituée en fidéicommis, ou majorat, comme il arrive fréquemment en Allemagne, et elle ne pouvait être entamée, directement du moins.

Après de longues discussions d'argent, les époux en vinrent à des accusations réciproques au sujet de leur conduite. Lassalle reproche amèrement au comte d'avoir voulu déshonorer sa femme, pour la priver de l'appui de leur commune famille, et pour la dépouiller plus facilement ensuite. Il l'accuse d'avoir eu recours au faux témoignage pour la perdre.

Il est certain que, en 1842, le comte envoya à tous ses parents une circulaire dans laquelle il déclarait ignorer le domicile actuel de la comtesse, et l'accusait de s'être cachée dans quelque retraite ignorée pour y dissimuler le fruit de relations adultères. Lassalle, après avoir rapporté ce fait, démontre que, en réalité, la comtesse vivait alors au grand jour, à Paris, près de son frère, ambassadeur de Prusse, et que son mari n'ignorait pas cette circonstance.

Malgré ses malheurs, la famille de la comtesse se montra tiède à son égard, « par lâcheté », assure Lassalle. On négociait de temps à autre quelque réconciliation, puis le comte recommençait bientôt ses folies. Pen-

dant vingt ans le différend se continua, sans solution définitive.

« Il l'avait, dit Lassalle en parlant des dissentiments « du comte et de la comtesse à Sophie de Solutzew, il « l'avait emprisonnée dans ses châteaux de montagne, il « lui avait refusé le médecin et les médecines dans ses « maladies, et lui arrachait sans cesse, par des enlève- « ments secrets, ses enfants. Une fois, en 1843, le prince « de Hatzfeldt, le frère de la comtesse, avait fait inter- « venir le Roi lui-même en faveur de la comtesse. Mais le « comte faisait le sourd, et, comme le Roi n'a pas chez « nous le pouvoir du Czar, et ne peut intervenir dans les « choses privées, cela resta absolument sans effet. »

Des enfants étaient nés, cependant, qui, en 1846, avaient atteint l'âge d'homme, ou en approchaient. Le plus jeune, Paul, âgé de quatorze ans (aujourd'hui ambassadeur d'Allemagne en Angleterre), était encore près de sa mère. Une fille lui avait été enlevée et resta même plusieurs années sans lui écrire.

« C'est par hasard, écrit plus tard Lassalle, que j'as- « sistais moi-même à de nouvelles atrocités auxquelles le « comte se livrait au commencement de 1846 contre sa « femme. Dans l'hiver de 1845, on avait fait une nou- « velle réconciliation entre lui et la comtesse. Mais, « comme toujours, seulement apparente de sa part à lui. « Ils devaient se réunir en avril 1846. Au lieu de faire « cela, le comte écrivait quelque temps avant au second « fils de la comtesse, Paul, qu'elle adorait et qui l'aimait « tendrement, le seul enfant que le comte n'était pas « parvenu à arracher à elle ou à corrompre, le comte, « dis-je, écrivit secrètement à ce fils de quatorze ans, « qu'il le déshériterait, quand il ne s'enfuirait clandesti- « nement à sa mère. Paul apportait la lettre à sa mère,

« et c'était suffoquée par les larmes et la douleur que je « la trouvais, et apprenais peu à peu toute son histoire. »

Ces quelques explications suffisent à montrer dans quelle voie s'engageait Lassalle, lorsqu'il prenait en main les intérêts de la comtesse Hatzfeldt. C'était certes se mettre au service de l'infortune, peut-être même jusqu'à un certain point au service du droit. Mais c'était aussi entrer en contact avec tous les vices de l'aristocratie, sans qu'un ménage aussi mal assorti pût lui offrir en retour, comme antidote, le spectacle des vertus héréditaires que conservent quelques grandes races, dignes de leur passé, les traditions de devoir, le dévouement à la chose publique, la dignité de la vie. Le mot de « déclassés » vient naturellement sous la plume, pour caractériser les amis dont Lassalle allait s'entourer désormais avec prédilection. Milieu exempt de préjugés, de sottise et d'hypocrisie, peut-être, mais aussi manquant d'équilibre, de sens moral et de principes. « Le préjugé héréditaire, a dit Taine, est une sorte de raison qui s'ignore... Comme la science, il a pour source une longue série d'expériences... Ce n'est pas impunément qu'on le foule aux pieds. »

Tous ceux qui ont étudié Lassalle, sans en excepter les socialistes, sont d'accord pour regretter la pernicieuse influence morale qu'exerça sur lui cette triste affaire, et pour stigmatiser la société mêlée dont elle l'entoura. M. Bernstein rapproche la circulaire du comte à sa famille, dont nous avons parlé, de celle que Lassalle adressa plus tard à l' « Association générale des ouvriers allemands », contre son secrétaire Vahlteich, à l'insu de ce dernier. Il compare l'espionnage organisé par lui contre la famille de Dœnniges à celui que le comte entretenait autour de sa femme. Triste exemple à suivre que celui de ce grand seigneur sans scrupules, à qui Lassalle lui-même repro-

chait des ruses dégradantes, pendant cette lutte à mort qu'ils soutinrent durant de longues années. Un jour, par exemple, on essaya de l'attirer chez le comte, où l'on avait forcé d'avance les tiroirs d'un secrétaire. Et, comme Lassalle sortait toujours avec quelque arme, on espérait le faire arrêter pour vol à main armée.

A de telles provocations, le violent jeune homme ripostait par les mêmes procédés. L'affaire de la Cassette nous en fournira la preuve (1). Il s'affermira dans cette ligne de conduite, que ses dispositions d'enfance laissaient pressentir, et qui résume toute sa vie : noblesse du but, non sans mélange d'ambition et d'intérêt personnel, absence complète de scrupules dans le choix des moyens. Avec de semblables principes, on atteint parfois le but, et le succès peut alors servir d'excuse. Mais, lorsqu'on échoue dans ces conditions, la défaite devient une véritable déroute. Sur le terrain politique, Lassalle fut tout près d'en faire l'expérience : sur le terrain de la passion, il la fit jusqu'au bout et il en mourut.

« Heureux, messieurs, disait-il à ses juges, heureux « celui qui peut se tenir toujours sur la voie large. » Lassalle renonçait trop facilement à se compter parmi ces heureux de la vie, qui peuvent dédaigner les sentiers tortueux.

Venons à cette affaire de la Cassette, qui sera l'occasion du premier discours de Lassalle.

Six mois après avoir fait la connaissance de la comtesse, en août 1846, Lassalle, déjà très engagé dans la lutte contre le comte, se rendit à Aix-la-Chapelle, où ce dernier

(1) Dans son plaidoyer sur cette affaire, Lassalle avoue par exemple avoir cherché à obtenir du secrétaire particulier du comte Nostiz, beau-frère du comte de Hatzfeldt, la communication d'une correspondance particulière entre ces deux gentilshommes.

se trouvait. Hatzfeldt avait près de lui une femme des plus intrigantes, la baronne de Meyendorf, née d'Hagguère, une Hollandaise épouse d'un Russe.

Cette femme s'était emparée entièrement de l'esprit du comte, qui se préparait, croyait-on, à lui donner une partie de sa fortune, celle qui n'était pas constituée en majorat inaliénable, héritage de l'aîné de la famille. Cette donation aurait donc ruiné son plus jeune fils, le comte Paul de Hatzfeldt, resté fidèle à sa mère et que son père haïssait pour ce motif.

La comtesse se rendit à Aix-la-Chapelle, vit son mari, et obtint par ses représentations la promesse qu'il révoquerait l'acte de donation. De là, elle alla à Dusseldorf et en ramena un notaire pour régulariser cette révocation promise.

Mais déjà son versatile époux était retombé sous l'influence de ceux qui l'exploitaient.

Il refuse de voir sa femme ou même de lui écrire. « Les deux camps sont en présence et s'observent », comme dit Lassalle. Soudain, on apprend la nouvelle que la baronne de Meyendorf se rend à la gare, pour prendre le train de Cologne. Par mesure de précaution et pour être renseigné sur le but de ce départ précipité, Lassalle la fait suivre par deux de ses amis, qui prennent le même train et descendent à Cologne au même hôtel que la voyageuse.

Là ils remarquent, parmi ses bagages, une cassette qui semble contenir des papiers. Si l'on pouvait y découvrir l'acte de donation, qui serait la preuve irréfutable de l'indignité du comte et le triomphe assuré pour sa femme! Les deux jeunes gens, par excès de zèle, dérobent alors la cassette, dans la chambre même de la baronne. — Or, cette cassette ne renfermait que des bijoux et de l'argent.

Le comte ne pouvait manquer d'exploiter une telle faute de ses adversaires et d'essayer d'y impliquer son ennemi principal, le jeune défenseur de sa femme.

Pourtant des mois se passèrent d'abord en procès d'affaires, en campagnes de presse dirigées par Lassalle contre le comte, en efforts de ce dernier pour déshonorer son rival par toutes sortes d'embûches et de faux témoignages.

Enfin le comte réussit à faire traduire Lassalle, le 11 août 1848, devant les assises de Dusseldorf, pour complicité morale dans un vol commis loin de sa présence.

Lassalle se défendit lui-même avec un grand courage. Son plaidoyer rayonne de clarté et de force logique. Dans cette éloquence facile et précise règne comme un sentiment de lassitude. On croirait entendre la voix d'un honnête homme accablé par une injustice évidente. — En fait, il avait pour lui, cette fois, le droit strict.

Nous avons déjà exprimé notre sentiment sur la déviation que subit le sens moral chez Lassalle, dans cette triste affaire Hatzfeldt. Nul ne s'est montré plus sévère à ce sujet que M. Bernstein, parlant cependant pour des lecteurs socialistes. « Par les conséquences de ce procès pour Lassalle, dit-il, nous entendons la perte de ce sentiment de tact qui défend au plus convaincu, dans le plus violent combat, tout acte en contradiction avec ses propres principes; nous entendons ce défaut de bon goût et de discernement moral qui se manifesta mainte fois dans son existence, mais surtout dans l'épisode tragique qui termina sa vie. »

Cependant, dans la question qui nous occupe, Lassalle n'était pas complice, puisqu'il ignorait même l'existence de la cassette et que tout s'était passé loin de lui et sans son

aveu. Il ne s'y fût pas opposé peut-être, il avait pénétré de son esprit ses représentants, sans doute, mais de tels raisonnements donnaient en somme à la poursuite le caractère d'un procès de tendance, comme l'accusé le proclamait avec raison. — Aussi fut-il acquitté, malgré les efforts du comte, « mais plutôt grâce au tribunal qu'au jury », remarque Wurzbach, car les voix se partagèrent également sur la question de complicité morale.

Le souvenir de ce procès a plané sur son existence entière. Dans ses deux aventures d'amour, dont nous connaissons les détails, son premier soin fut de présenter sa défense à ce sujet, comme s'il prévoyait sur ce point les attaques des malveillants.

Ces débats solennels eurent pourtant l'avantage d'appeler sur lui l'attention publique et de mettre en relief ses éminentes qualités d'orateur. Voici en quels termes, dénués de modestie, à son ordinaire, il décrit à Mlle de Solutzew, en 1860, l'impression produite par son début à la tribune :

« Sophie, rien ne pourrait vous donner la moindre « idée de l'impression électrique que je faisais. Toute la « ville, le peuple de la province nageaient dans des flots « d'enthousiasme... Lorsque nous arrivions à Dusseldorf, « le peuple de cette ville encore allait m'étouffer par ses « acclamations. Il nous dételait les chevaux, à la com- « tesse et à moi, pour nous tirer de son corps. C'est que « le peuple, quoique le procès n'était pas politique pro- « prement dit, avait compris que c'était un procès poli- « tique dans le sens le plus profond de ce mot, que « c'était l'insurrection contre l'oppression.

« ... Depuis ce jour-là, le parti démocratique, dans la « province rhénane, me reconnut hautement pour un de « ses premiers chefs. »

Lassalle, qui, en 1860, avait surtout des ambitions politiques, cédait évidemment dans ces lignes au désir de rattacher tous les événements de sa vie à la carrière publique qu'il brûlait d'aborder. Mais les événements politiques auxquels il prit part, presque immédiatement après le procès de la Cassette, lui donnent raison jusqu'à un certain point.

Son succès s'expliquait aussi par une autre raison : nous voulons parler de sa rare éloquence. Voyons comment Becker décrit plus tard ses procédés oratoires :

« Il était entièrement maître de sa voix puissante. Il avait étudié avec soin les procédés des grands orateurs, des grands poètes, et savait employer si magistralement la mimique et le geste que, si un auditeur eût pu rester de sang-froid pendant ses discours, il lui eût donné l'impression d'un acteur accompli. Cependant, cette apparence théâtrale ne devenait jamais déplaisante, car la substance du discours présentait assez d'intérêt pour laisser toujours l'élocution à son rang d'accessoire, et la rejeter au second plan. Ceci est tellement vrai, qu'un léger défaut de prononciation, qu'on remarquait au début du discours, passait ensuite inaperçu dans le cours de la harangue. »

Il préparait avec grand soin ses morceaux oratoires, mais il avait aussi une grande facilité pour improviser. Ainsi armé pour la lutte, le jeune démocrate devait se sentir prêt à aborder la scène politique. L'occasion se présenta bientôt, car l'année 1848 avait apporté à l'Allemagne la perspective d'une véritable révolution.

CHAPITRE IV

LE DISCOURS D'ASSISES.

Il ne saurait entrer dans notre plan de résumer, à l'occasion du début de Lassalle sur la scène politique, l'histoire de cette année 1848, si remplie d'événements pour l'Europe entière, et pour l'Allemagne en particulier. — Nous rappellerons seulement, en quelques lignes, les circonstances toutes spéciales à la Prusse, qui amenèrent le jeune homme à hasarder une tentative infructueuse pour soulever les populations rhénanes.

L'impression causée par la révolution de Février, qui coûta le trône à Louis-Philippe, avait été profonde et inattendue dans toute l'Allemagne. Réunis à Heidelberg, les libéraux les plus en vue avaient aussitôt préparé les voies au Parlement national, que l'opinion appelait de tous ses vœux. Le 13 mars, à Vienne, le prince de Metternich avait dû déposer, devant l'émeute triomphante, le pouvoir qu'il avait si longtemps exercé.

A Berlin, l'effervescence populaire était tout aussi menaçante. Le 15 mars, on tenta d'élever des barricades. Les concessions aussitôt accordées par le roi Frédéric-Guillaume n'empêchèrent pas, le 18 mars, une collision de se produire entre le peuple et la troupe qui protégeait le palais. Dans la nuit, Berlin se hérissa de barricades.

Le lendemain, le Roi éloignait les troupes, et l'insurrection était maîtresse de la ville.

L'ordre ne se rétablit que lentement. Le prince de Prusse, plus tard l'empereur Guillaume Ier, fut si grossièrement insulté et menacé qu'il dut quitter Berlin et gagner l'Angleterre.

Un ministère libéral, sous la conduite du comte d'Arnim-Boytzenburg, prit la conduite des affaires, et la représentation nationale, le Landtag, fut convoqué pour le 2 avril.

Pendant le printemps et l'été de l'année 1848, la situation politique intérieure ne fut guère modifiée, en apparence au moins. La gauche de l'Assemblée étendit de plus en plus le cercle de ses revendications, sans rencontrer de résistance efficace.

Ce fut encore Vienne qui donna le signal d'une orientation nouvelle. Le 6 octobre, l'émeute ensanglanta de nouveau cette ville, à l'occasion de la guerre civile en Hongrie. Le ministre de la guerre comte Latour fut cruellement assassiné, et la famille impériale s'enfuit à Olmutz. Mais la situation changea bientôt de face. Avant la fin du mois, le prince Windischgraetz, à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes, avait repris Vienne et réprimé la révolte.

A ces nouvelles, le 30 octobre, la Chambre prussienne, sous la pression du peuple qui la menace, somme le gouvernement d'intervenir avec toutes les forces du royaume pour la cause de la liberté en Autriche. A sa sortie, le président de l'Assemblée, le général de Pfuel, plus tard ami de Lassalle, fut difficilement préservé des mauvais traitements de la foule.

La mesure était comble. Le Roi, sur les conseils de M. de Bismarck, alors au début de sa carrière, donna

l'ordre, le 31 octobre, au général Wrangel de marcher sur Berlin avec trois divisions. Aussitôt, le ministère offrit sa démission, qui fut acceptée. — Le pouvoir fut confié, le 2 novembre, au général comte Brandebourg, qui, pendant l'été, avait maintenu l'ordre en Silésie, d'une main de fer.

Une députation de la Chambre au Roi fut renvoyée sans réponse.

Le 8, Wrangel entrait à Berlin, l'Assemblée était transférée dans la ville de Brandebourg, et ajournée au 27 novembre. — Elle vota la résolution de continuer ses séances, mais la salle des délibérations fut occupée par la troupe.

Alors, et c'est là le point important pour expliquer l'attitude que va prendre Lassalle, au moment de se disperser, les députés votèrent le refus des impôts qu'ils avaient précédemment accordés au gouvernement.

Cette motion n'eut aucun effet dans la pratique. Le pays, fatigué des agitations stériles, resta calme. Le 12 novembre, l'état de siège fut proclamé à Berlin, et, le 5 décembre, l'Assemblée fut définitivement dissoute (1).

Pendant cette période de crise, Lassalle, acquitté, au mois d'août, dans le procès de la Cassette, poursuivait à Dusseldorf la défense des intérêts de la comtesse, sans toutefois perdre de vue sa vocation politique. Il appartenait au club populaire de la ville et à la garde nationale. Il parlait dans les réunions publiques; il eut un grand succès dans celle qui fut tenue pour protester contre l'arrestation de Freiligrath, le poète démocrate. Il entretenait des rapports et des correspondances avec le Comité

(1) Von Sybel, *Die Begrundung des deutschen Reiches*, p. 129-150 et 246-257.

central des démocrates rhénans, à Cologne, et avec les révolutionnaires de marque, établis aux environs de Dusseldorf.

Lorsque, en novembre 1848, on apprit sur le Rhin les événements de Berlin et le coup d'État du ministère Brandebourg, la délégation du comité rhénan invita toutes les associations démocratiques de la province du Rhin « à repousser partout et par tous les moyens la levée des « impôts, à organiser la levée en masse pour tenir tête à « l'ennemi, et, là où les autorités refuseraient de recon- « naître et d'exécuter les décisions de l'Assemblée natio- « nale, à former des comités de sûreté, d'accord avec les « conseils municipaux, s'il était possible ».

A Dusseldorf, le mouvement de résistance était assez marqué, et les démocrates se préparèrent à exécuter ces instructions. Le chef de la garde nationale, Cantador, faisait fondre des balles jour et nuit. Lassalle adressait à ses amis des proclamations enflammées et les exhortait à se tenir prêts. — Dès le 19 novembre, il publiait une adresse à l'Assemblée nationale, au nom de la Landwehr du cercle de Dusseldorf. Il s'exprimait ainsi : « Dès ce « moment, nous ne connaissons dans l'État d'autre pou- « voir légal que l'Assemblée nationale. Nous lui jurons « que nous attendons en armes son appel, afin de mon- « trer que la force n'a pas disparu d'entre les enfants de « la patrie. »

Et, dans une autre proclamation, il ajoutait : « La ré- « sistance passive est épuisée, nous conjurons l'Assemblée « nationale de proférer l'appel aux armes, l'appel au « devoir. »

On le voit, c'est l'image de 1789 qui flotte devant les yeux du jeune homme. Il rêve États généraux, prise de la Bastille, Camille Desmoulins, Danton... Mais les popula-

tions des calmes plaines rhénanes ne ressemblent guère à celle des nerveux faubourgs parisiens; un officier prussien, comme le général de Drigalski, qui commandait à Dusseldorf, n'a rien d'un La Fayette, et l'histoire ne se recommence pas deux fois si semblable à elle-même.

Le 21 novembre, Lassalle écrivait à son ami Jean Stangier, cultivateur à Walfen, près d'Altenkirchen :

« Cher Stangier, tout le pays sera bientôt sous les « armes. Armez donc vos gens, préparez des munitions. « A Dusseldorf, le combat va commencer. Je compte « qu'à cette nouvelle, tu accoureras aussitôt, avec quel- « ques centaines de combattants. Réponds-moi à ce « sujet. Cette fois, nous vaincrons sûrement, et alors « notre misère est finie pour toujours. Ci-joint des affi- « ches. Répands-les et fais-les placer. J'attends incessam- « ment que tu m'écrives comment les choses se présentent « chez vous, et si nous pouvons compter que vous arrive- « rez quelques centaines, lorsque nous commencerons. « A la hâte. — Dusseldorf, 21 novembre. — F. LASSALLE. »

Le même jour, Lassalle, accompagné d'un ouvrier, Pierre Weyers, se rendit au village de Neuss, près de Dusseldorf, et y convoqua une réunion publique dans une salle d'auberge. Pour rassembler la population, Weyers fit même sonner les cloches, contre la volonté du bourgmestre.

Voici comment un témoin à charge rendit compte, pendant le procès de Lassalle, du discours qu'il prononça ce jour-là :

« L'Assemblée nationale, dit-il en substance, conserve une attitude passive, mais le peuple doit maintenant l'appuyer par des actes. Le temps en est venu, et il ne faut pas le laisser passer. Il faut s'armer. Le combat est prochain, inévitable. On est prêt à Dusseldorf, mais on

compte sur l'appui des environs, et, en particulier, sur celui des habitants de Neuss, car l'on n'est pas en force. Il faut sommer le conseil municipal de préparer des munitions, et, s'il donne sujet de plainte, le destituer. Nous nous fions au courage des citoyens de Neuss, continua-t-il, et nous comptons qu'ils s'empareront des batteries dressées sur la rive gauche du Rhin.

« D'après des nouvelles sûres, l'insurrection éclatera le 20 novembre en Silésie. Les gens du Rhin ont acquis, depuis vingt ans, la réputation de libéraux. Ils doivent la justifier aujourd'hui. S'ils laissent passer cet instant, la liberté est enterrée pour longtemps. »

Après Lassalle, Weyers prit la parole, et s'exprima sans précautions oratoires. Il remarqua d'abord qu'il ne s'adressait pas à des aristocrates, mais à des démocrates véritables, et que, par suite, il les mettait en garde contre l'Assemblée nationale elle-même. Il passa ensuite à des injures contre la personne du Roi : « C'est un roi, dit-il, à qui il ne faut pas laisser la couronne un quart d'heure. » Il alla même jusqu'à crier : « Mort au Roi ! »

Le lendemain, les deux orateurs étaient arrêtés, ainsi que le chef de la garde nationale, Cantador. Weyers fut même enfermé dans la prison des criminels de droit commun.

L'instruction traîna en longueur, et, le 2 janvier, une pétition portant deux mille huit cents signatures réclama sans grand succès contre ces lenteurs. Le 11 février, cette instruction se terminait à peine, bien que le délit fût flagrant et même avoué par les accusés.

Il est vrai que, au fond de sa prison, Lassalle s'était fait des ennemis personnels par ses réclamations continuelles, par l'effronterie de ses exigences et par ses violences incessantes.

M. Bernstein cite un article de la *Nouvelle Gazette du Rhin*, qui raconte une anecdote caractéristique à ce sujet :

Un gardien de la prison se permet, le 5 janvier, quelques brutalités vis-à-vis de Lassalle, puis il va se plaindre au directeur de la prison d'avoir été au contraire brutalisé par le prisonnier. Une heure après, le directeur, accompagné du juge d'instruction, pénètre dans la cellule de Lassalle sans le saluer, et se dispose à l'interroger. Lassalle l'interrompt pour faire remarquer qu'il est d'usage entre gens bien élevés de saluer quand on pénètre dans la chambre de quelqu'un. Il croit avoir le droit d'exiger cette marque de politesse. C'en est trop pour M. le directeur. Furieux, il marche vers Lassalle, le repousse près de la fenêtre, et crie à pleins poumons en gesticulant d'une façon désordonnée : « Vous êtes ici mon prisonnier, et rien de plus, entendez-vous ? Conformez-vous au règlement, car si cela ne vous convient pas, je vous fais jeter au cachot, et il peut vous arriver pis encore. »

Là-dessus, Lassalle se fâche à son tour. Il déclare au directeur que le règlement ne lui donne pas le droit de punir un simple prévenu, que les hurlements ne servent à rien et ne prouvent rien. Cette maison est une prison, sans doute, mais il se trouve dans sa chambre, et, lorsque le directeur entre chez lui, il doit le saluer. (Lassalle le montre au doigt, en disant ces derniers mots.)

Le directeur perd alors toute mesure, s'avance vers Lassalle, lève la main, et crie : « Ne me montrez pas au doigt, ou je vous envoie ma main par la figure, de façon à... » Lassalle réclame aussitôt le témoignage du juge d'instruction pour attester ces mauvais traitements inouïs, et il se place sous sa protection. Ce dernier cherche alors à calmer le directeur, mais celui-ci ne s'apaise

qu'après avoir renouvelé plusieurs fois sa menace de soufflets.

A la suite de cette scène, Lassalle s'adressa au procureur général, von Ammon, pour obtenir des poursuites contre le directeur. Ses violences, en effet, ne constituaient pas seulement une offense et une grave insulte, mais un abus de pouvoir, etc.

Ce fut le signal d'une lutte acharnée entre Lassalle et le procureur, car celui-ci ajourna par tous les moyens possibles la satisfaction réclamée par le prisonnier.

Lassalle écrivit plus tard, à propos de ce séjour en prison, dans sa *Lettre manuscrite*, car nous appellerons ainsi désormais, comme Lassalle l'a toujours fait, cette confession de toute sa vie, adressée en 1860 à Sophie de Solutzew. Sans doute, une lettre est généralement manuscrite, mais, ne sachant pas parfaitement le français, Lassalle attachait probablement à cette expression le sens de lettre de longue haleine, de manuscrit important.

« J'avais de la part de mes ennemis même des succès « qui sont à peu près miraculeux. Lorsque j'étais dans « les prisons de Dusseldorf, j'obtenais du gouvernement « de Dusseldorf, qui était mon ennemi politique le plus « mortel, la permission de sortir de la prison chaque fois « pour plaider le grand procès en divorce de la comtesse, « permission qui était encore tout à fait contre la loi, et « qu'on me donnait cependant à moi, qu'on persécutait « de toutes les manières possibles. C'est que mon atti- « tude, l'attitude d'un homme qui, fort de son droit et « croyant en sa force, combattait tout seul contre tout le « monde, cette volonté invincible de protéger cette « femme à tout prix imposait même à mes ennemis. On « ne se sentait pas le courage moral d'entraver ouverte- « ment cette volonté de fer qui avait prouvé ne reculer

« devant aucun sacrifice, et que mes ennemis, j'en ai eu « souvent les preuves, avaient fini d'estimer le plus. »

Les manières arrogantes de Lassalle n'étaient pas propres à hâter la marche du procès. Le 3 mars 1849, une nouvelle députation se rendit auprès du procureur Nicolovius pour lui rappeler ses promesses, et insister de nouveau pour obtenir la comparution rapide des accusés devant les assises.

« Il n'est pas sans intérêt, dit M. Bernstein, de reproduire ici le nom des personnes dont se composait cette députation. Elles sont nommées dans la *Nouvelle Gazette du Rhin* du 6 mars. Ce sont : R. Schapper, K. Marx, F. Engels, M. Rittinghausen, P. Hatzfeldt et H. Burgers. Les quatre premiers sont bien connus comme socialistes, Burgers est le futur député progressiste, et P. Hatzfeldt n'est autre que l'ambassadeur actuel de l'empire d'Allemagne à la cour d'Angleterre, comte de Hatzfeldt. Espérons qu'il se souvient encore parfois avec satisfaction qu'il lui fut donné de se trouver en si bonne compagnie. »

Le procureur Nicolovius ne répondit que par des échappatoires.

En réalité, le retard provenait d'un oubli probablement volontaire du procureur général, von Ammon, qui avait obéi à un sentiment de vengeance. Lassalle a relevé le fait dans son plaidoyer. Ce magistrat garda trois semaines dans son tiroir la lettre à Stangier précédemment citée, et ne la montra que lorsque l'instruction fut déclarée close. Ce fut un prétexte pour ordonner un supplément d'information. De plus, par une certaine méfiance pour la décision du jury, que l'événement justifia d'ailleurs, le parquet prussien, non content de traduire Lassalle devant les assises pour avoir excité à l'insurrection contre le gouvernement, le poursuivit en outre en police correc-

tionnelle sous l'inculpation d'avoir résisté par la violence aux autorités.

La *Nouvelle Gazette du Rhin* reproduisait même ce propos prêté au ministère public, et qui montre bien l'acharnement des autorités contre Lassalle : « Nous ne tenons pas à la condamnation de Cantador, mais nous voulons à tout prix retenir Lassalle. » En effet, au milieu du mois de mars, Cantador, le chef du mouvement insurrectionnel, fut mis soudain hors de cause, et rendu à la liberté. C'est que, très populaire parmi les bourgeois de Dusseldorf, qui l'avaient placé à leur tête, Cantador pouvait non seulement obtenir du jury son propre acquittement, mais encore entraîner celui de Lassalle par surcroît. Weyers, au contraire, ayant crié : « Mort au Roi ! », était, comme coupable de lèse-majesté, un voisin compromettant pour Lassalle sur le banc des accusés. Il y fut donc maintenu, et l'on refusa même à Lassalle de quitter ce banc pour aller s'asseoir sur une chaise auprès de son défenseur.

Quand le procès commença, l'opinion publique était plus favorable que jamais au jeune insurgé. La contre-révolution s'était accentuée à Berlin pendant les six mois qu'avait duré sa détention préventive. Le ministère était chaque jour moins populaire. Les provinces rhénanes, voisines de la France, et jadis incorporées à l'Empire français, restaient pénétrées de libéralisme. On craignait en haut lieu que la bourgeoisie ne trouvât dans ce procès l'occasion de donner sans danger une leçon au gouvernement. Aussi, le second jour des débats, sous prétexte que l'on avait, la veille, vendu des exemplaires imprimés du plaidoyer futur de l'accusé, et que ce discours était de nature à troubler la tranquillité publique, le tribunal supprima la publicité de l'audience, afin d'isoler le jury, et de le soustraire autant que possible à l'influence des

manifestations du public. — Lassalle protesta aussitôt.

« Je proteste hautement et solennellement, dit-il, con-
« tre cet abus de pouvoir, qui m'enlève, au dernier mo-
« ment, la possibilité de stigmatiser l'accusation. » Et se tournant vers les auditeurs, il ajouta : « Voyez, citoyens,
« c'est ainsi que l'on traite votre concitoyen. C'est ainsi
« que l'on foule aux pieds votre droit légal, avec une bru-
« talité toute prussienne. »

La décision du tribunal n'en fut pas moins exécutée, et le procès continua son cours. — Un compte rendu des débats sorti sans doute de la plume de Lassalle, fut publié le 6 mai 1849, par la *Nouvelle Gazette du Rhin*. On y voit, une fois de plus, que tous les moyens paraissaient bons à Lassalle pour arriver à ses fins, chicanes, subtilités ou sophismes. Malgré ses efforts, il trouva ce jour-là des magistrats inflexibles, mais il fut parfois plus heureux, et son audace arracha plus tard à d'autres juges de surprenantes concessions. — Voici quelques extraits de ce compte rendu :

Le président. — « L'accusé ou son défenseur a la parole. »

Lassalle. — « J'ai d'abord à présenter une requête à la
« cour. La cour a supprimé la publicité des débats, parce
« que ma défense, qui est parvenue imprimée jusqu'à
« elle, menace la tranquillité publique. Il est vrai que
« quelques exemplaires de mon discours, que j'ai remis
« en manuscrit à mon libraire, ont été distribués, contre
« ma volonté, et par une sorte de détournement. Mais,
« je ne sais pas moi-même, et la cour sait encore moins
« si l'exemplaire qu'elle a sous les yeux est réellement la
« reproduction de mon discours de tout à l'heure. Je ne
« sais même pas en ce moment si je prononcerai le dis-
« cours tel que je l'ai écrit et donné à mon libraire.

« Puisque je ne le sais, et ne puis le savoir, comment

« peut-on prendre une décision fondée sur un fait qu'on « ignore? Je demande donc que la cour permette mainte- « nant la publicité des débats. »

Le Président. — « La décision du tribunal ne peut être cassée. »

Lassalle. — « Je ne demande pas qu'elle soit cassée. « Je demande que, en présence des déclarations faites par « moi, et des bonnes raisons que j'ai présentées, de nou- « veaux ordres soient donnés. »

Les juges chuchotent un instant entre eux, et repoussent la requête.

Lassalle, se tournant vers les jurés, et élevant la voix :

« Maintenant, Messieurs, il ne me reste plus qu'à vous « adresser une protestation solennelle contre le sanglant « abus de pouvoir qui s'accomplit sous vos yeux. Après « six mois de dur emprisonnement, on veut m'arracher « jusqu'au dernier droit, le droit de flétrir publiquement « cette accusation, le droit de dévoiler aux regards sur- « pris des citoyens les crimes, les infamies, les abomina- « tions qui se commettent sous la toge du magistrat. — « Sans la publicité, le droit de la libre défense se réduit à « un jeu de marionnettes.

« Comment, Messieurs, on ose, sous vos propres yeux, « continuer l'indigne hypocrisie qui caractérise ce procès « depuis son origine! On dit : La défense est libre, tu as « la parole, défends-toi, et, en même temps, on m'en- « fonce un bâillon dans la bouche! On me dit : Combats, « voici des armes, et l'on me lie en même temps les « bras derrière le dos(1). Et cette infâme hypocrisie, cette

(1) Lassalle se garde bien d'ajouter des raisons à ces comparaisons. Les juges auraient pu répondre que l'accusé doit parler pour le jury, et non pour des spectateurs, car les jurés seuls doivent prononcer sur sa culpabilité.

« violence éhontée, il faut que je la consacre à présent en « me défendant porte close. »

Au cours de ces paroles, l'émotion a grandi sans cesse parmi les juges. L'un d'eux, l'ancien premier bourgmestre d'Aix-la-Chapelle, Emundts, devient rouge comme une écrevisse, et s'agite sur son siège, en proie à une fureur sans bornes. Le président interrompt l'accusé. « Vous ne « devez pas, dit-il, vous exprimer ainsi au sujet d'une « décision de la cour. Je vous retirerai la parole. »

Lassalle, se tournant violemment vers le président : — « Grand inquisiteur! Du plus loin que les hommes se sou- « viennent, le banc des accusés est l'asile de la liberté de « la parole. Vous n'avez pas le droit de m'interrompre. « Je vous prouverai par les annales de l'histoire que les « grands inquisiteurs d'Espagne, eux-mêmes, quand ils « siégeaient en public, laissaient l'accusé parler librement, « développer sans entraves ses opinions, ses doutes, ex- « poser toutes les idées que les juges considéraient cepen- « dant comme des insultes à Dieu. Si les grands inquisi- « teurs d'Espagne reconnaissaient à l'accusé le droit d'in- « sulter Dieu, il me sera bien permis de charger une cour « d'assises et l'État. »

Le président et les juges se taisent. Silence général. Lassalle continue : « Se fondant sur l'article 92 de la « Constitution octroyée (1), on a supprimé la publicité. « Cet article décide que la publicité peut être suppri- « mée quand « la tranquillité publique est en danger », « c'est-à-dire quand le public commence à faire du tu- « multe, quand il se montre près de troubler la tranquil-

(1) Après avoir refusé de laisser les représentants de la nation élaborer une Constitution, le roi de Prusse en avait *octroyé* une à son peuple, de son plein gré. On conçoit qu'une pareille concession n'était pas de nature à satisfaire les intransigeants tels que Lassalle.

« lité par quelques rumeurs isolées. Je vous le demande,
« Messieurs, en a-t-il été ainsi? L'attitude du public était-
« elle de nature à troubler la tranquillité publique? Hier
« encore le président a reconnu que la tenue de l'assis-
« tance était exemplaire. L'inspecteur de police l'a ré-
« pété, en faisant évacuer la salle. — C'est donc bien à
« cause de mon discours que la cour supprime la publi-
« cité. Mais outre qu'elle ignore si je prononcerai réelle-
« ment ce discours tel qu'il est imprimé, d'où donc a-t-
« elle appris que, si je le prononce, le public abandonnera
« sa tenue exemplaire et troublera la tranquillité? Il n'y a
« eu aucun excès, pas le plus petit indice de tumulte.
« Donc, la tranquillité n'est pas menacée. On ne peut en-
« trevoir qu'une brumeuse possibilité qu'elle soit peut-
« être troublée par mon discours. Cette possibilité existe
« toujours, elle existait hier comme aujourd'hui. Elle
« existera éternellement. Elle existerait même si la cour
« n'avait pas lu mon discours.

« Dois-je donc, et voulez-vous vous-mêmes accepter une
« violence aussi éhontée? Non, Messieurs, je ne me dé-
« fendrai pas, et je vous propose de ne prononcer aucun
« jugement. Vous ne le pouvez pas. La défense n'a pas
« eu lieu. Mes deux défenseurs se sont contentés de pré-
« senter quelques remarques, parce qu'ils savaient que
« je dirais le principal. Mais, pour moi, je ne parlerai
« pas avant que la publicité soit rétablie. Même si vous
« êtes décidés à m'acquitter à l'unanimité, je réclame
« solennellement de vous une déclaration attestant que
« vous ne prononcerez ni un oui, ni un non, ni un
« coupable », ni un « innocent », jusqu'à ce que je me
« sois défendu.

« Messieurs, c'est votre devoir de faire cette déclara-
« tion. Ce que je vous demande n'est pas à mon avantage.

« Cette déclaration me serait on ne peut plus défavorable,
« puisqu'on remettrait mon procès aux prochaines assises,
« et que j'aurais à subir de nouveau quatre mois de pri-
« son. Mais il ne s'agit pas ici de ma personne. C'est le
« droit à la publicité qui est en jeu. C'est votre devoir
« comme jurés de la province du Rhin de défendre les
« droits de cette province.

« Montrez que vous êtes des hommes libres, Messieurs,
« je vous en conjure, défendez les droits du pays. Pensez
« à vos frères, à vos enfants, qui peuvent se trouver dans
« la même situation que moi. Refusez de parler. »

Le président donne à la hâte un court résumé des débats, qui dure dix minutes à peine, puis les jurés se retirent.

Pendant leur délibération, le bruit court dans la salle des témoins que les jurés, dociles au conseil de l'accusé, refusent de parler. Plusieurs d'entre eux défendirent, en effet, cette opinion avec insistance, mais sans la faire triompher.

Après leur rentrée, leur chef déclare en leur nom les deux accusés « non coupables ». Le procureur général s'oppose à la mise en liberté de Lassalle, qui doit encore comparaître devant le tribunal correctionnel.

Il y fut condamné à six mois de prison.

Nous avons reproduit ce compte rendu des débats, parce que la fougue, la violence et l'opiniâtreté de Lassalle s'y peignent en traits caractéristiques. Quelques citations tirées de ce discours imprimé, qui ne fut pas prononcé, achèveront de faire connaître ses dispositions d'esprit à cette époque.

La première partie du *discours d'assises* est un long exposé des événements politiques accomplis en Prusse, depuis les journées de mars. Nous les avons résumés au

début de ce chapitre. Lassalle retrace et apprécie naturellement les faits en avocat du peuple et en insurgé impénitent. « Enfonçons, s'écrie-t-il, enfonçons toujours « plus profondément nos mains dans la blessure san- « glante, dans la dépouille pantelante de la patrie. N'ou- « blions rien, jamais. Un fils oublie-t-il celui qui a vio- « lenté sa mère? De la liberté passée, ces souvenirs « terribles sont tout ce qui nous reste. Ils en sont les « seules et sanglantes reliques. »

La seconde partie du plaidoyer est remplie par des subtilités juridiques, et par des récriminations personnelles. Lassalle se plaint du traitement auquel il a été soumis dans sa prison, et de l'hostilité que lui a témoignée le procureur général. Nous montrerons seulement par quelques exemples avec quelle habileté le jeune avocat sait présenter ses arguments.

« Le roi de Prusse, fait-il remarquer quelque part, a « dit à une députation de fidèles sujets : « Nos ennemis « ont été lâches, ils ne se sont pas soulevés. » N'a-t-il « pas reconnu par ces paroles qu'ils pouvaient et de- « vaient se soulever et résister par la force? »

« En enjoignant de refuser l'impôt, dit-il plus loin, « l'Assemblée autorisait par le fait même la résistance « active de la part du peuple. En effet, prescrire de re- « fuser l'impôt, c'est appeler aux armes, sinon cela n'a « pas de sens, puisque l'on est assuré que l'autorité cher- « chera à contraindre les contribuables par la force, et « qu'il leur faudra bien user des mêmes moyens pour « continuer la résistance. »

Ailleurs, Lassalle se plaint de ce qu'on le poursuit en vertu des dispositions renfermées dans la Constitution *octroyée* par le Roi, et que la nation repousse. Le ministère public prétend bien que cette Constitution a été

acceptée en fait par le peuple, puisque les électeurs viennent de nommer une Chambre des députés, en usant des droits concédés par cet acte royal. Lassalle se sert d'une comparaison ingénieuse pour réfuter cet argument : « Supposons un voleur qui, pendant mon sommeil, « dérobe à mon côté une précieuse lame de Damas, et « me laisse à la place un mauvais bâton. Si je me réveille « alors, si je saisis le bâton pour l'assommer, et pour re- « prendre mon bien, ai-je, en me servant du bâton, reconnu « qu'il a été changé honnêtement contre mon poignard? »

Lassalle gâte un peu ses habiletés par ses violences. Le discours est rempli d'attaques passionnées contre la magistrature, et contre son ennemi personnel, le procureur von Ammon : « Dans les juges, s'écrie-t-il, je ne verrai « que les séides de la tyrannie. Des hommes incapables « de servir plus noblement leur cause lui livrent leur « conscience... Un jour, on voudra par des larmes de « sang effacer ces jugements des pages de l'histoire, ce « sera en vain. L'antique loi, œil pour œil, dent pour « dent, régit éternellement la vie des peuples. »

On comprend que le tribunal ait redouté l'effet d'une pareille éloquence sur un public qui partageait quelques-unes des passions de l'orateur. — Lisons cette apostrophe au jury, qui est aussi ennemi du gouvernement actuel que l'accusé lui-même, et qu'on veut pourtant contraindre à participer à l'œuvre d'oppression : « La place que « j'occupe est belle et honorable en comparaison de la « vôtre. On me poursuit, on me fait l'honneur de me « trouver dangereux. On prétend m'anéantir. Mais, du « moins, on ne me blesse pas, on ne m'insulte pas. « Quant à votre place, Messieurs, quant au rôle dont on « vous croit capables... Oh! cette insulte qu'on vous jette « à la face est mortelle! »

Lassalle va plus loin encore. Il ose mettre en cause la couronne elle-même, hardiesse toujours rare en Prusse, plus rare à une époque de réaction sans frein.

« Trois fois plus haïssable que l'ennemi du dehors est « l'ennemi du dedans, qui foule aux pieds la liberté du « pays; trois fois plus exécrable que le conquérant étran- « ger est le monarque national qui s'élève contre la loi « de son propre pays; trois fois plus profonde que la « honte de succomber devant une grande nation est la « honte d'un peuple qui devient la proie d'un seul « homme. » — Et sa conclusion semble faire allusion au sort de Louis XVI : « Le jour approche où l'on devra « rendre des comptes. Parmi les orgies contre-révolu- « tionnaires, dans les châteaux royaux de Potsdam, gronde « déjà, comme dans l'antique ballade, cette sombre « menace : « Le bourreau est à la porte. »

L'amertume de Lassalle contre le gouvernement prussien est si forte, qu'elle lui fait approuver la politique de l'Autriche, qu'il appelera plus tard le « principe réactionnaire par excellence », et qu'il voudrait voir disparaître de l'Europe. Il préfère la répression sanglante dont Vienne a été le théâtre, « si terrible, que la mer effrayée se demande pourquoi le Danube accourt si rouge vers ses flots », aux emprisonnements hypocrites que la Prusse obtient de ses tribunaux. De telles sentences, en effet, corrompent au suprême degré le sentiment du droit dans le cœur du peuple. Écoutons ces épithètes de mépris : « Cela est un outrage si blessant, si véritablement prus- « sien. » Et ailleurs : « Nous porter le glaive à la poi- « trine, et s'écrier en même temps : Au nom du droit, « cela est purement prussien. »

En résumé, le discours est éloquent bien que déclamatoire, et l'effet en eût été considérable sur des auditeurs

bien disposés. On y reconnaît l'enchaînement logique, parfois superficiel, mais aussi la clarté parfaite qui caractérise les œuvres de Lassalle. Avant tout, c'était là un acte qui le classait pour toujours dans les rangs du parti révolutionnaire, bien que, dans son exorde, il ait prétendu se défendre en restant sur le terrain légal.

Il ne ménageait rien, car il ne croyait pas à la durée de la réaction : « Depuis novembre, disait-il, le contrat « gouvernemental est déchiré, toute solidarité rompue. « Dans le cœur de chaque citoyen couve une haine brû- « lante. Il n'y a plus aucun lien moral dans cette nation. « Les baïonnettes en sont l'unique ciment... La révolu- « tion est devenue, au point de vue même du droit, une « nécessité juridique. L'érinnye du droit assassiné et la « détresse du peuple jettent maintenant à l'envi l'une de « l'autre leur appel aux armes. »

Près de cinquante ans ont passé, et les prévisions de Lassalle ne se sont pas vérifiées. Ce fut toujours une erreur de son jugement que de croire la révolution prochaine en Allemagne, une révolution dont celle de 1792 lui apparaissait comme le type. Cette conviction lui fit commettre plus d'une faute de tactique et l'amena dans l'impasse d'où la mort seule le fit sortir. Il crut voir s'accomplir en quelques mois une œuvre qui ne semble pas encore à la veille de s'achever entièrement.

Le parti socialiste allemand est plus clairvoyant aujourd'hui, et Engels écrivait récemment : « Le moment du triomphe n'est pas même aussi proche qu'il paraissait l'être aux communistes, il y a un demi-siècle. »

Citons, pour terminer, un intéressant parallèle tracé par M. Bernstein : « Dans le discours d'assises, Lassalle se place presque constamment au même point de vue que Marx, dans son discours aux jurés de Cologne, prononcé

trois mois plus tôt. Une comparaison de ces deux morceaux le démontre clairement et met en relief la différence des caractères des deux orateurs. Marx s'abstient de tout commentaire, il va droit au fait, développe son opinion dans une langue simple et concise, point par point, nettement et avec une logique inflexible. Il termine sans une apostrophe, en caractérisant froidement la situation politique. On pourrait croire que sa personne est en dehors de la question, et qu'il est simplement chargé de faire aux jurés une conférence politique.

« Lassalle, au contraire, déclame du commencement à la fin. Il s'épuise en superlatifs et en images, parfois fort belles d'ailleurs. Tout est pathétique dans son œuvre, qu'il s'agisse de son sujet ou de sa personne. Il ne parle pas pour les jurés, mais pour les tribunes, pour une réunion publique imaginaire, et, après l'annonce d'une vengeance qui sera aussi terrible que l'affront fait au peuple, il termine par un morceau tiré de *Guillaume Tell,* de Schiller. »

CHAPITRE V

LASSALLE A DUSSELDORF ET A BERLIN.

Au cours de son emprisonnement et pendant les années qui suivirent, Lassalle s'occupa principalement du procès de la comtesse de Hatzfeldt.

« Depuis 1848, dit-il dans la *Lettre manuscrite,* il y « avait un grand changement dans les procès de la « comtesse. Avant la révolution, dans les années 1846 et « 1847, les juges l'avaient favorablement accueillie. C'est « qu'il y avait, dans ce temps, beaucoup de velléités « libérales et d'aversion contre la noblesse en nos juges. « Mais, avec la révolution et la contre-révolution de 1848, « tout cela changeait d'un seul coup. La haine réaction- « naire et contre-révolutionnaire régnait maintenant avec « une passion aveugle dans nos tribunaux... Donc la com- « tesse ne faisait que perdre ses procès.

« Presque aucune semaine où, dans cette foule de « procès que j'avais commencés contre le comte, ne nous « soient arrivés des jugements désastreux et ruineux. Je « ne faisais que d'être battu.

« Mais c'est ici que j'apprenais ma vraie force. Après « chaque défaite, je m'élevais plus formidable qu'avant. « Je trouvais toujours une nouvelle attaque plus terrible « que la précédente... Je voulais combattre tant que je « vivais, et ne céder qu'en mourant. »

En 1854, le procès se termina enfin à l'avantage de la cliente de Lassalle.

« J'avais forcé le comte de céder à elle une fortune « très grande. En ceci, la comtesse a eu de la mauvaise « chance. Elle en perdit une très grande partie dans « l'année de crise 1857 ; elle donna une autre grande « partie à son fils Paul, qui vit maintenant à Paris. Mais « elle a toujours retenu une fortune très large et bien « indépendante. »

Quant à Lassalle, et ceci est fort important pour son avenir, il se fit assurer une rente viagère de sept mille thalers (vingt-trois mille francs).

Pour un célibataire, et en considération de l'extrême bon marché de la vie en Allemagne à cette époque, c'était une véritable fortune, une indépendance entière et la possibilité de satisfaire des goûts d'élégance et de luxe. « Il suffirait d'une comtesse de Hatzfeldt et d'une pension viagère pour nous gâter l'histoire de Don Quichotte », a écrit spirituellement M. Valbert. On ne peut cependant reprocher très sévèrement à Lassalle d'avoir accepté cette fortune des mains de la comtesse, si l'on songe qu'il se donna tout entier à ses intérêts pendant près de dix ans et qu'il lui sacrifia l'espoir d'une carrière régulière. D'ailleurs, nulle explication à ce sujet dans la *Lettre manuscrite,* si explicite pourtant sur d'autres points. Il déclare seulement qu'il possède à ce moment (1860) quatre mille thalers de revenu, sans en indiquer l'origine.

Depuis 1849, le séjour de Berlin lui était interdit, à cause de sa condamnation correctionnelle. Il demeura donc à Dusseldorf jusqu'en 1857. Il semble qu'il fit quelques voyages pendant cette période, l'un entre autres en Orient. Sa maison était ouverte à tous les démocrates de la région et aux ouvriers éclairés, qu'il accueillait volon-

tiers. Il jeta ainsi les fondements de sa popularité dans cette province du Rhin, qui, presque seule, le soutint plus tard d'une façon efficace, dans la lutte politique qu'il entreprit.

Avant tout, il travaillait à son ouvrage sur la philosophie d'Héraclite d'Éphèse, surnommé l'Obscur, qu'il publia en 1857.

C'est un véritable monument d'érudition philologique. L'étude est pénétrée de l'esprit d'Hegel. Lassalle comme Marx, et beaucoup de leurs contemporains, a gardé l'empreinte ineffaçable de ce système philosophique d'Hegel, aujourd'hui en ruine, mais dont les formules logiques ont façonné si puissamment la pensée allemande au milieu de ce siècle. Lassalle va jusqu'à faire d'Héraclite un hegélien dans l'antiquité, et les penseurs de la Grèce ont si bien exploré le vaste champ de la pensée humaine, qu'il n'est pas impossible en effet de retrouver dans leurs écrits les traits principaux des conceptions de la philosophie moderne.

Cette œuvre de Lassalle est d'ailleurs la seule qui ne porte aucune trace de ses sentiments démocratiques. Strictement scientifique, témoignant d'une véritable maîtrise dans un sujet particulièrement difficile, elle reçut un accueil favorable. Lassalle, peu enclin à la modestie, exagère toutefois quand il dit, dans la *Lettre manuscrite :* « Je forçai nos grands savants, les Humboldt et les « Bœckh, de m'accepter les bras ouverts comme un de « leurs pareils. »

En réalité, Humboldt avait accordé son amitié au jeune homme longtemps auparavant. Quant au grand philologue Bœckh, esprit original, il fuyait les milieux universitaires, et se plaisait parmi les artistes et les gens de lettres d'opinion avancée. Il ne pouvait trouver dans leurs rangs un

plus agréable compagnon que Lassalle, et leur liaison dura autant que la vie de ce dernier.

Georges Brandes, fidèle à son dessein de juger avant tout Lassalle comme écrivain, a consacré un chapitre assez étendu à son *Héraclite*. Il signale dans cette œuvre l'abus de la dialectique hégélienne, de la « conciliation des contradictoires », et la préoccupation de faire d'Héraclite un précurseur d'Hegel.

Brandes trouve quelque ressemblance entre le philosophe grec et son jeune historien. « Héraclite aussi, dit-il, a chassé tout repos et toute immobilité du monde, qui n'est pour lui que mouvement ininterrompu, et Lassalle s'écrie quelque part avec satisfaction : « On voit qu'Héra-
« clite était bien éloigné de cette apathie qui mêle un si
« profond ennui aux raisonnements éthico-politiques des
« stoïciens. Il y avait de l'ouragan dans cette nature. »

La morale du philosophe grec, dont le principe est : s'abandonner à la généralité, contient en germe le culte de l'État, qui fut une des thèses soutenues par Lassalle. Car, à son avis, le droit, la morale et la raison s'incarnent dans l'État. « Comment s'expliquer pourtant, dit Brandes, que d'une telle conception de l'État, Lassalle passe à des conséquences politiques qui découlent plutôt de Rousseau que de Hegel... Son instinct et ses principes intimes faisaient de Lassalle un adorateur de l'intelligence, de la raison objective, et par suite un adversaire passionné, et méprisant de l'opinion publique et du nombre. Mais, par conviction, et par suite de ses principes politiques et pratiques, Lassalle était un démocrate déterminé, un défenseur conséquent et victorieux du suffrage universel, le champion d'une sorte de domination de la foule, telle que l'histoire n'en a pas connu avant lui. Esprit aristocratique, et cependant démocrate socialiste : le cœur humain peut

enfermer de plus grands contrastes, mais on ne les nourrit pas impunément dans son sein. »

Ce contraste n'était peut-être pas aussi surprenant qu'il peut le paraître au premier abord. Car, pour parler aussi en hégélien, l'ambition conciliait sans peine ces deux tendances également sincères chez Lassalle. L'homme qui écrivait au collège : « Si j'étais né prince, je serais aristo- « crate; comme je suis un fils de marchand, je serai « démocrate », celui qui disait plus tard à sa fiancée Hélène de Dœnniges, en entrevoyant sa grandeur future : « Vive la République et sa blonde présidente ! » cet homme espérait, au jour de son triomphe, satisfaire ses goûts aristocratiques en même temps que ses opinions démocratiques.

Brandes trouve dans Héraclite un autre trait de ressemblance avec Lassalle, c'est la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Le premier déclare que « les hommes sont tout bonnement déraisonnables », et que « lui seul sait, tandis que les autres agissent comme dans le sommeil ». Toujours aussi la vanité de Lassalle fut enfantine, outrée, et presque risible par son inconscience. Nous en avons déjà donné, et nous en donnerons encore plus d'un exemple.

Enfin, M. Brandes signale avec raison un dernier rapprochement entre Héraclite et son historien : c'est l'amour de la gloire. « Car, dit Héraclite, les meilleurs choisissent une chose entre toutes, la gloire immortelle parmi les mortels. » Et Lassalle, à son tour, explique ce qu'est la gloire dans ces lignes, que nous reproduisons à titre d'exemple d'une définition hégélienne :

« La gloire est en effet l'opposé de tout, l'opposé de la catégorie de l'être immédiatement réel en général, et de ses fins en particulier. Elle est l'être de l'homme en son non-être, la survie pure dans la destruction même de l'exis-

tence sensible : elle est donc l'infini atteint et réellement accompli par l'homme. »

Il nous paraît inutile de pousser plus loin ce parallèle. Ajoutons seulement aux rapprochements de M. Brandes l'opinion d'Héraclite au sujet de la loi, car elle était faite pour plaire à Lassalle. « C'est aussi une loi, dit le philosophe grec, que de se conformer aux décisions d'un seul individu. » « C'est-à-dire, ajoute Lassalle, d'un individu qui a approfondi le principe divin de la généralité objective. Platon a emprunté à Héraclite la situation prépondérante qu'il accorde au philosophe dans l'État. »

On pressent dans ces lignes l'homme qui écrira plus tard à Rodbertus que la volonté générale à une certaine époque, ce principe du droit et de la loi pour les hégéliens, ne doit pas être cherchée dans la majorité, pas même l'humanité unanime. « Ce que l'on peut prouver à son temps par la raison, par la logique et par la science, voilà ce que veut le temps. »

En d'autres termes, l'humanité au dix-neuvième siècle veut, en réalité, ce que Lassalle lui démontre qu'elle doit vouloir.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement d'ailleurs sur l'œuvre la plus approfondie de Lassalle. Trop strictement scientifique, elle ne nous apporterait qu'indirectement, on le voit, de nouveaux aperçus sur son caractère et sur ses tendances.

Peu de temps avant la publication d'*Héraclite,* le séjour de Dusseldorf était devenu insupportable à Lassalle. Pour ses travaux, pour ses goûts raffinés, pour satisfaire l'activité de son esprit, il avait besoin de l'atmosphère d'une capitale. Il voulait rentrer à Berlin.

Il y réussit par l'influence de Humboldt. A ses propres relations, il joignait alors celles qu'il devait à la comtesse

Hatzfeldt, et il y trouvait plus d'un point de contact avec le monde de la cour.

Dès le 10 février 1854, dit Bernstein, il communiquait à Marx (alors à Londres), mot pour mot, une déclaration confidentielle du cabinet de Berlin à ceux de Londres et de Paris. Il décrivait en même temps l'état des esprits dans le ministère prussien; le Roi et presque tous les ministres pour la Russie, Manteuffel seul avec le prince de Prusse pour l'Angleterre. Il ajoutait : « Tu peux considérer toutes ces nouvelles comme aussi certaines que si tu les tenais de la bouche de Manteuffel ou d'Aberdeen. »

Le 20 mai 1854, il se plaint que sa source diplomatique soit en voyage. « Posséder une si excellente source, dit-il, « qui vous renseigne si bien sur le ministère, et la perdre « pour longtemps, c'est désolant. »

Le séjour de Lassalle à Berlin, pendant cinq ou six ans, fut la période la plus heureuse de sa vie. La carrière politique lui était fermée, pour quelque temps du moins, et son ambition semblait s'assoupir. Elle ne se réveillera qu'aux approches de la quarantaine, d'autant plus vive alors qu'elle sentira devant elle un moins long avenir. — Jusque-là la science et la vie mondaine paraissent lui suffire. Il travaille à deux ouvrages dont nous parlerons, et il jouit de ses succès de société. Il a un élégant appartement de garçon, voisin de celui de la comtesse Hatzfeldt. L'ameublement en est très soigné. Des antiques, des œuvres d'art, des gravures de la Révolution française, des objets rapportés par lui d'Orient donnent à son *home* un caractère de recherche et d'originalité. Ses soupers sont célèbres, et vraiment dignes de Lucullus, dit la renommée. — Mais, leur plus grand attrait, c'est l'hospitalité du maître de la maison, dont la verve inépuisable, érudite et spirituelle tient sous le charme le cercle qui l'en-

toure. Cercle un peu disparate, dont les membres n'ont de commun entre eux que l'absence de préjugés, les goûts indépendants, et l'insouciance du qu'en dira-t-on. Le passé politique de l'amphitryon, son rôle dans le procès Hatzfeldt, sa notoriété scientifique, en font une personnalité originale. On le signale aux étrangers de passage, qui vont lui rendre visite. Ses convives ordinaires sont Varnhagen d'Ense et sa nièce Ludmilla d'Assing, le général de Pfuel, Hans de Bulow, le baron Korff, Lothar Bucher, Franz Duncker, le prince Puckler-Muskau.

Écoutons ces souvenirs de l'un des visiteurs de Lassalle, vers 1857 : « En sortant d'une soirée chez des amis communs, vers deux heures du matin, Lassalle nous invita à entrer chez lui, pour continuer encore la conversation. Le domestique attendait son maître. Les candélabres et les lustres de gaz éclairaient le salon et la salle à manger. Le feu brûlait dans la cheminée. — Quelle sorte de vin désirez-vous? demanda Lassalle lorsque nous fûmes assis. Nous fîmes quelques expériences. Sa cave et lui-même les supportèrent victorieusement. L'esprit des vins que nous avions choisis, ainsi que celui de notre hôte, nous captivèrent jusqu'à l'aurore. J'entends encore, après que nous fûmes sortis, les exclamations d'étonnement et d'enthousiasme que poussait Herbert Kœnig. — Mais, c'est là un homme des romans d'Hacklaender. Peut-on rien lui comparer dans notre société philistine de Berlin? »

Lassalle semblait prendre plaisir, d'ailleurs, à se distinguer du vulgaire, à ne pas se laisser oublier, à faire parler de lui dans les salons. Voici quelques souvenirs et anecdotes que sa sœur a fournies à Wurzbach, sur cette période de sa vie :

« Dans la maison de Varnhagen, alors le rendez-vous

de toutes les célébrités de Berlin, il se sentit bientôt chez lui, et prit la direction de la conversation avec son assurance habituelle. Tout le monde était ébloui de sa dialectique étincelante et de la pénétration de son esprit. Ce succès était d'autant plus remarquable qu'il rencontrait dans ce milieu maint préjugé défavorable. Ce fut une nouvelle preuve du pouvoir surnaturel qu'il exerçait sur les intelligences. Varnhagen lui-même s'était exprimé peu auparavant sur son compte d'une manière défavorable, et avait évité toute relation avec lui. Bientôt, pourtant, Lassalle fut un hôte apprécié dans la demeure de cet homme célèbre.

« Sa distinction, continue Wurzbach, sa svelte tournure, sa toilette élégante et recherchée, son pâle et beau visage avec ses yeux si vifs intéressaient surtout les dames. »

Il attachait lui-même le plus grand prix à la réputation de sa beauté, qu'il s'efforçait de mettre en relief par le raffinement de sa toilette. Dans les derniers jours de sa vie, Hélène de Dœnniges, sa fiancée, lui rappelait l'hommage rendu à sa beauté par une femme et à son esprit par un savant illustre. Il s'écria : « Ah! qu'est-ce que l'es-
« prit? L'esprit n'est rien. Mais être le plus beau des
« hommes, cela me flatte, cela me plaît. Il faudra mettre
« plus tard cette phrase sur mon tombeau. Que j'aie de
« l'esprit, c'est pour m'en servir, et j'aurai soin que les
« hommes s'en souviennent. Mais le renom de ma beauté
« doit aussi passer à la postérité. Qu'on le rappelle donc
« sur mon tombeau. »

Le charme séducteur qui émanait de sa personne lui vint en aide dans une circonstance importante, avant sa rentrée définitive à Berlin. — Il s'était rendu dans cette ville pour consulter à la Bibliothèque royale des docu-

ments scientifiques. Dès le jour de son arrivée, des agents de police assiégèrent sa demeure. Lassalle déclara qu'il avait besoin de rester au moins huit jours à Berlin, et qu'il ne serait pas dit qu'il avait fait inutilement le voyage... Il se rendit auprès de M. de Hinckeldey, faisant alors fonction de préfet de police et qui possédait entièrement la confiance et la faveur du Roi. Une discussion animée s'éleva d'abord entre eux, mais enfin Hinckeldey se déclara vaincu et dit en souriant : « Eh bien! monsieur le docteur, s'il vous faut absolument huit jours, terminez tranquillement vos affaires. Je vous ferai chercher, mais on ne vous trouvera pas. »

Ce trait prouve surtout que le gouvernement était alors pleinement rassuré par l'impuissance du parti démocratique, et la sagesse de Lassalle à Dusseldorf. Car la police prussienne n'a jamais eu la réputation d'être accessible au charme et à l'éloquence de ceux dont elle a la charge.

La notoriété de Lassalle était encore assaisonnée par quelques scandales. Dans une maison très connue à Berlin, il avait dérangé les affaires de cœur d'un conseiller de l'Intendance royale. Celui-ci le provoqua et fut repoussé avec un sourire de mépris, car Lassalle, qui fut tué en duel, s'était toujours montré l'adversaire déclaré de cette institution.

Ce rival dédaigné l'attaqua un jour, tandis qu'il se promenait tranquillement dans le Thiergarten, dit Wurzbach. « Je n'ai pas de bras quand je n'ai pas d'arme », s'écrie le Tell de Schiller. Lassalle, qui ne sortait jamais sans une canne à poignée d'acier, repoussa cette attaque avec la plus grande énergie (1).

(1) La canne de Lassalle ayant été brisée pendant cette lutte, son ami, l'historien Förster, lui donna une canne qui avait appartenu à Robespierre, et dont le pommeau en vermeil représentait la Bastille.

Wurzbach rapporte enfin une aventure qui indique chez Lassalle un certain défaut d'éducation et de mesure que nous connaissons déjà. Le trait n'a pas grande portée, d'ailleurs, mais à ce titre il mérite d'être reproduit :

« A la fête donnée, en 1860, au Victoria-Theater, en l'honneur d'Arndt, Lassalle était assis à un des premiers rangs du parterre. Au milieu de la représentation, un Anglais, accompagné de deux dames, voulut atteindre ses places en le dérangeant ainsi que sa voisine. Lassalle lui fit remarquer que ces places étaient déjà occupées. Sans lui répondre, l'Anglais persista à réclamer les places portées sur son billet. Le ton de la discussion s'éleva, et finalement Lassalle barra le passage à l'étranger, qui voulait conduire ses compagnes à leurs places l'une après l'autre. La représentation fut troublée, l'incident commenté en long et en large par les journaux, et Lassalle devint encore une fois l'objet de l'attention générale. » On voit que Berlin était encore une petite ville, à cette époque, par la tournure d'esprit de ses habitants, et qu'il ne fallait pas de bien grands événements pour défrayer les conversations et remplir les colonnes des journaux.

Après avoir mentionné une légende d'après laquelle Lassalle aurait fait fumer parfois du haschich à ses invités, pour s'amuser de leurs songes, nous terminerons par un témoignage favorable.

« Sa personnalité séduisante, dit Wurzbach, son enthousiasme vrai pour tout ce qui était grand et beau, lui firent beaucoup d'amis, et son âme était au plus haut point sensible à l'amitié. (Nous l'avons déjà remarqué dans son journal d'enfance.) Voici un petit poème adressé par lui à un camarade de sa jeunesse, au sujet d'en envoi de cigares :

« Fume, tandis que je suis loin de toi, les vapeurs par-
« fumées de la Havane, lentement, commodément,

« comme nous l'avons fait souvent réunis. Si tu envoies « à ton ami solitaire un signe de tête silencieux à travers « les nuages flottants, les airs le lui porteront fidèlement. « Rien ne se perd dans le grand Tout.

« Le charme triste du souvenir pénètre ton ami. Il « songe, tout rêveur, à ce temps qu'il a vécu déjà près de « toi. La splendeur de la jeunesse embellissait alors ses « jours de son éclat ensoleillé ; il s'élançait hardiment « dans la vie, le cœur intrépide. Hélas ! combien d'es- « poirs se sont fanés depuis, que de déceptions ont dé- « chiré son âme ! Il s'élança plus fort, plus fort en appa- « rence. Car nul ne vit les blessures du dedans, nul ne « soupçonne peut-être à quel prix il acheta la force.

« Une seule chose lui est demeurée fidèle dans les « vicissitudes du temps, c'est le cher souvenir de ton « cœur affectueux. »

Les lettres de Lassalle à Hans de Bulow, le musicien connu, qui épousa la fille de la comtesse d'Agoult et de Liszt (devenue plus tard Mme Wagner), se rapportent aussi principalement à son existence mondaine, bien que Bulow fût un démocrate militant, ce qui contribua sans doute à cimenter leur amitié. Nous y trouvons sans cesse des invitations à dîner en petit comité avec des convives de choix, avec des étrangers de marque. Un jour, ce fut Mme Judith Gautier, fille de Théophile, grande admiratrice de Wagner.

Mlle Minna Lilienthal, plus tard princesse de Wittgenstein, apparaît aussi très liée avec les deux amis. Un billet charge Bulow de choisir un piano à queue pour des invités mélomanes. Il est aussi, grâce à l'assistance de sa femme, le conseiller de Lassalle au sujet des difficultés de la langue française. Nous avons déjà vu plus d'une fois que ce dernier l'écrivait d'une façon incorrecte.

Écoutons ces questions : « Comment traduire « che-
« mins de ronde » ? (La phrase est : réparation des chemins
« de ronde à Paris). C'est une expression que je ne con-
« nais pas plus que mon dictionnaire. Sont-ce les che-
« mins qui conduisent autour de la circonférence de
« Paris ? » Plus loin : « Création du chemin de halage de
« Neuilly. » J'ai traduit : « Chemin conduisant aux
« halles. »

Ces questions nous rappellent que tout le temps de Lassalle n'était pas donné à la société mondaine pendant cette période de sa vie. Ce fut, certes, la plus féconde en travail utile, car, outre les œuvres qui furent publiées à cette époque et dont nous allons parler, la production surabondante qui marqua les derniers mois de son existence ne peut s'expliquer que par une préparation de longue date, et par les acquisitions intellectuelles qu'il accumulait durant ces années de recueillement.

CHAPITRE VI

« FRANZ DE SICKINGEN. »

La date de sa publication (1859) nous engage à parler d'abord du drame héroïque de Lassalle : *Franz de Sickingen*, qui suivit immédiatement *Héraclite*. Cet écrit fut pour lui comme un délassement au milieu de ses graves études.

Il nous apprend, dans l'avant-propos publié en tête de la pièce, que la biographie d'Ulrich de Hutten, par le célèbre David Strauss, lui fournit l'idée de sa pièce. Il fut frappé, pendant cette lecture, des analogies innombrables que l'époque de la Réforme présente avec les temps actuels, et, à Dusseldorf, il écrivit le scénario d'une tragédie en vers intitulée dès lors : *Franz de Sickingen*.

Il la termina à Berlin, dans l'hiver de 1857 à 1858. Un extrait abrégé en vue de la scène fut présenté, sous le voile de l'anonyme, au théâtre de Berlin, en 1858, et rejeté, le 31 janvier 1859, par l'intendance royale (1). L'auteur publia son œuvre aussitôt après cet échec.

C'est un morceau du plus grand intérêt, parce que Lassalle y parle, par la bouche de ses personnages, avec

(1) Les lettres de Lassalle à Herwegh montrent qu'il a longtemps caressé l'espoir de voir représenter sa pièce. Un M. Fluggen vient d'essayer de nouveau (1896) de l'arranger en vue de la scène, sans aucun succès, si l'on en croit les critiques les plus autorisés du parti socialiste.

sa sincérité ordinaire, et que le sujet de son étude est précisément la conduite que doit tenir un chef de parti, pendant une période révolutionnaire. On conçoit que son opinion sur ce point soit précieuse à connaître.

La pièce est aussi digne d'être lue pour elle-même. La conception ne manque pas de grandeur, et si la versification est assez faible, la noblesse des caractères, le mouvement oratoire du style, les images hardies et heureuses qui abondent, tiennent sans cesse l'intérêt en éveil.

Nous allons donner l'analyse du drame, en traduisant les passages les plus importants.

Au premier acte, une conversation entre la fille du chevalier Franz de Sickingen, Marie, et son secrétaire, Balthasar, présente au spectateur la figure imposante de ce guerrier redresseur de torts.

Pour faire rendre justice à quelques-uns de ses protégés, Sickingen a pris Worms avec une armée de dix mille hommes ; il a assiégé et fait capituler Metz, l'imprenable, avec vingt-deux mille hommes.

A la suite de ce dernier exploit, le roi François Ier l'ayant appelé à Amboise, pour lui donner le bâton de maréchal de France, il a accompli ce voyage entouré de la plus haute noblesse de l'Allemagne, comme d'une garde d'honneur. Sans autre titre que celui de chevalier, de moins ancienne maison que la plupart de ses compagnons d'armes, il personnifie cette noblesse de l'Empire qui est hostile aux princes, prétend ne relever que de l'Empereur, et se donne comme gardienne des anciennes traditions d'honneur, de liberté et de justice dans l'Empire. La force de son bras, ses châteaux imprenables, sa renommée de général et la vénération qu'inspire son noble caractère, lui assurent cette situation morale prépondérante, si supérieure à sa puissance apparente. Il

Il ira jusqu'à prétendre à la couronne impériale, et nous allons voir qu'il joue déjà un rôle capital dans la politique allemande.

Car, si François Ier a voulu le gagner, c'est afin d'obtenir l'appui du chevalier pour sa propre élection à l'Empire. « Il savait bien, dit Balthasar, que si notre chevalier Franz n'est pas un des sept électeurs... son suffrage a autant de poids que leurs sept voix réunies. » Un envoyé français, tout soie et tout satin, tout sucre et tout miel, a perdu pourtant son éloquence à l'Ebernburg, le château des Sangliers, cette forteresse principale de Sickingen, où se passe la scène que nous racontons. Car le chevalier a repoussé avec mépris l'or de la France. Il est resté fidèle au petit-fils de Maximilien, au roi Charles d'Espagne. Il a campé avec vingt mille hommes sous les murs de Francfort, et a décidé l'élection de Charles-Quint.

Au moment où Marie et Balthasar achèvent cette exposition, Franz rentre d'une course à cheval. Il s'emporte en menaces contre la ville de Cologne, qui ne veut pas rendre justice au savant Reuchlin, l'un de ses nombreux protégés. S'il le faut, il fera parler ses canons. Mais on annonce le chevalier Ulrich de Hutten, personnage d'un intérêt capital, car nous devons reconnaître en lui le porte-parole et le portrait de Lassalle.

« Oh! lisez ma tragédie, écrit-il dans la *Lettre manuscrite*. Tout ce que je pourrais vous dire, je l'ai exprimé en Hutten. C'est qu'il avait, lui, à supporter toutes les calomnies, toutes les haines, toutes les inimitiés. J'ai fait de lui le miroir de mon âme, et je le pouvais, parce que son sort et le mien sont complètement identiques et d'une ressemblance surprenante. Ce n'est que la postérité qui est juste pour des hommes comme lui. Et c'est pour cela qu'on est forcé de s'arranger un triste bonheur de la

renonciation même à chaque bonheur vrai et positif. »

« Lisez ce que Hutten dit à Marie... C'est une triste, « bien triste nécessité de rester seules pour ces existences « solitaires, parce qu'elles donneraient la douleur à ceux « qui les aiment et qui n'auraient pas leur propre puis- « sante organisation d'acier. »

Hutten est un chevalier, mais surtout c'est un penseur et un écrivain. « Il fut le premier, dit Sickingen à sa fille, qui éveilla puissamment l'Allemagne. Avant Luther, il a pris la parole et jeté hardiment le gant à la puissance de Rome. Avec sa fière devise : « Je l'ai osé », il s'est levé pour la défense de la liberté. « Éveille-toi, noble liberté », fut le cri que ce vaillant jeta par la terre allemande devant la nation bâillonnée... lui, le réveil du peuple. »

Aussi, dès l'entrée d'Ulrich, Marie, qui l'a connu déjà à la cour d'Albrecht de Mayence, le salue-t-elle chevalier de l'épée, mais plus encore chevalier de la plume. « Vous la brandisssez, dit-elle, pour les fins les plus hautes de l'humanité, pour la liberté et pour la lumière, pour tout ce qui est grand, pour tout ce qui est noble. »

Ulrich revient de Bruxelles, où Charles-Quint tient sa cour. Il nourrissait l'espoir de gagner le monarque à la Réforme. Il n'a pas même été reçu. Bien plus, le Pape presse l'Empereur de s'emparer de sa personne et de le faire conduire à Rome. Ses ennemis, les romanistes, c'est-à-dire les courtisans du Sud, étrangers à l'Allemagne, qui entourent Charles-Quint, le menacent du poison et du poignard. Il a fui. Partout, en Allemagne, le bruit de sa perte a couru ; quelques amis viennent l'embrasser en pleurant ; d'autres l'abandonnent ; d'autres n'osent plus avouer leur amitié.

« Qu'importe ! lui répond Franz ; quiconque embrasse votre haute vocation doit laisser sans souci les serpents de

l'ingratitude jouer en liberté sur son sein, et se contenter de serrer plus étroitement la cuirasse qui le protège contre leur morsure venineuse. L'enthousiasme qui illumine toute chose ne trompera pas votre confiance. La vérité, que vous annoncez, ne faillit pas comme les hommes faillissent. »

Si nul n'a voulu protéger Ulrich, c'est qu'il ne peut se cacher ni se taire. « Chacun, dit-il, s'enferme silencieux dans sa demeure, en présence de l'oppression. Pour moi, la puissance de l'esprit me pousse à la rencontre des dévastateurs. »

« Vous me louez, Franz, continue-t-il, et plus d'un m'a blâmé, au contraire. Pourtant, en y réfléchissant, je ne crois mériter ni louange ni blâme pour ce que je fais. Si une sensibilité m'a été donnée, qui souffre plus que les autres de la douleur commune, si le sentiment de la détresse publique pénètre plus avant dans mon cœur, je ne puis me transformer, seigneur, c'est ainsi que j'ai été créé. »

Et pourtant : « Ces opprimés vont bientôt, sans faire un mouvement, laisser enchaîner celui qui a voulu les décharger de leurs chaînes. Cela montre encore dans ce peuple un esprit obtus. — Non, dit Franz, mais le peuple est un enfant qu'il vous faut élever. Comment les sentiments nobles pourraient-ils se développer en lui, tandis que l'on s'efforce de l'abêtir? » Et le chevalier offre à Hutten asile et protection assurée dans l'Ebernburg, sa forteresse imprenable.

Le deuxième acte se passe dans un château près de Worms, Charles-Quint y a mandé Sickingen et s'y est transporté lui-même afin d'éviter au chevalier l'obligation de pénétrer dans la ville de Worms qu'il a combattue naguère.

Tout d'abord, le ministre Hans Renner annonce à Franz que l'Empereur n'est pas en mesure de lui rendre vingt mille florins d'or, empruntés jadis au chevalier par son grand-père Maximilien. Il demande des délais. L'argent est déjà le roi du monde, car les Fuegger, les grands banquiers d'Augsbourg, ont assuré l'élection de Charles. « On dirait, ajoute le ministre, qu'une grande machine aspirante a été dressée à Augsbourg, qui entoure tout le pays de ses tentacules, et pompe dans une seule poche tout l'argent liquide. »

« Fixez vous-même le terme du payement, répond Franz, la parole de l'Empereur me suffit. »

Renner demeure stupéfait d'un tel désintéressement. L'Empereur, continue-t-il, a l'intention de conférer à Sickingen le titre de comte de l'Empire. Celui-ci refuse. Il entend rester simple chevalier. Le nom qu'il s'est fait lui suffit. Sa bannière comtale n'attirerait pas plus nombreux les comtes de l'Empire, et peut-être de simples chevaliers refuseraient-ils, par envie, de la suivre désormais.

Renner, pour ménager l'orgueil de son maître, supplie Franz de former au moins un vœu, afin qu'on ne puisse dire qu'il a tout refusé de Charles-Quint. Franz se décide alors à demander l'amnistie pour l'Électeur palatin, son seigneur et son ami, qui est menacé de la colère impériale. « Ce n'est pas là demander quelque chose pour vous-même, dit Renner. — Peut-être ai-je plus à demander que vous ne pensez », reprend Sickingen.

A ce moment, trois princes arrivent de Worms pour entretenir l'Empereur. Ce sont l'archevêque Richard de Trèves, ennemi personnel du luthérien Sickingen, le landgrave Philippe de Hesse, vaincu autrefois par le chevalier, et qui s'apprête cependant à contester la rançon qu'il lui a promise, enfin l'Électeur palatin, son suzerain, en

faveur duquel il vient de décider la clémence impériale.

Franz ne salue que ce dernier.

L'Empereur ne reçoit que Sickingen seul, et renvoie les princes.

A la suite de cet affront, l'Électeur de Trèves excite habilement l'orgueil blessé de ses deux compagnons contre ce suppôt de Luther, qui semble accaparer la faveur impériale.

La conversation de Charles et de Sickingen est une des scènes capitales du drame. Sickingen explique à l'Empereur qu'il l'a fait élire pour trois raisons : pour son origine allemande, car il est le petit-fils de Maximilien ; pour sa puissance personnelle vis-à-vis des princes de l'Empire, car il est le roi d'Espagne ; pour sa jeunesse enfin, car il voulait un empereur au cœur chaud et généreux, exempt de préjugés et de routine. Et, aussitôt, il indique ce qu'il espère de Charles. Ce n'est rien moins que le triomphe de Luther. Car le Pape est l'ennemi de l'Empereur depuis Canossa, depuis le meurtre des Hohenstaufen. Dominer les consciences, comme on prétend le faire à Rome, c'est dominer l'Empire. Car l'âme conduit le corps. Luther, au contraire, c'est l'âme de la nation. Il parle au nom du peuple, et Franz se sert d'une comparaison hardie.

« Oh ! ne vous abandonnez pas à l'erreur des princes, l'erreur ancienne, toujours renaissante. Vous pouvez hâter, vous ne pouvez empêcher ; vous pouvez façonner, vous ne pouvez étouffer, détourner, retarder l'inévitable, qui réclame son développement avec toute la puissance de la vie. L'habile médecin peut, avant le temps, obtenir la délivrance d'une mère par une intervention hardie, dans une naissance difficile. Opération césarienne. impériale, dit-on précisément. Et pourtant, quand sonne l'heure du neuvième mois, toute la puissance du monde

réunie dans une seule main ne peut fermer le sein maternel, empêcher la naissance de ce qui doit naître. L'effort du fruit brise son enveloppe misérable. Semant la mort, apparaît à la lumière de l'être la vie elle-même, que l'on prétendait repousser. »

« Avec la vérité, il n'y a pas de négociations », dit-il encore dans sa conviction fanatique. Et, sur ce mot présomptueux, qui est si bien l'expression de la pensée de l'auteur, comme malgré lui, la scène tourne, et Charles-Quint, d'abord entraîné par l'éloquence de son interlocuteur, se reprend et recule. « Je devrais donc m'abandonner aveuglément à lui? pense l'Empereur. Serons-nous comme le joueur, qui risque le tout pour le tout sur une chance inconnue? »

N'est-ce pas là un beau symbole du dialogue que les disciples de Lassalle ont engagé avec la société actuelle?

Charles, cependant, célèbre la grandeur de l'unité catholique, sous la protection de l'Empereur. L'unité de croyance est nécessaire à son empire. L'Espagne et Naples ne s'accommoderaient pas de cette religion aride, qui ravit à l'homme les formes matérielles du surnaturel.

Avec de magnifiques images, Franz répond par un hymne à l'Allemagne. Elle peut suffire à donner à son chef l'empire du monde.

Cet enthousiasme même semble hâter le refus de Charles. « Qui ne trouve en ce monde, dit-il, ses résolutions tracées d'avance par la *loi d'airain* de sa situation? » Et il répond à Sickingen par une sorte de parodie des raisonnements du chevalier. Il ne peut adopter ses plans hardis pour trois raisons : parce qu'il n'est pas Allemand ; parce qu'il est roi d'Espagne ; enfin, parce que l'Empire n'est pas héréditaire, et qu'un jeu si hasardeux ne se joue que pour l'avenir de sa propre race.

Franz, ayant repoussé nettement cette allusion à l'établissement de l'hérédité impériale, est congédié avec une nuance de sévérité.

« Cet homme est grand, dit l'Empereur resté seul, mais ce n'est pas la grandeur que je cherche, et que je puis utiliser. »

Par un habile contraste, la dernière scène de cet acte se passe dans un autre appartement du château, entre le cardinal légat du Saint-Siège et l'archevêque de Trèves Richard, l'ennemi de Sickingen. C'est une conspiration qui se trame contre Franz.

Le légat apprend que l'archevêque de Trèves, Philippe de Hesse, et l'Électeur palatin (ce dernier habilement aigri contre son fidèle vassal) se sont liés par un traité défensif contre le chevalier. Ce traité amènera le dénouement de la pièce. — Puis l'entretien s'élève plus haut. Le légat déclare qu'il craint peu Luther.

« Vous croyez donc à l'éternité de l'Église? demande l'archevêque, avide de cette parole convaincue et ardente. — Éternité, dit le cardinal pensif, dans les plis sombres de ce mot épient des têtes de Méduse, qui pétrifient celui qui entr'ouve leurs voiles. »

« Luther, continue-t-il, est bien moins à craindre que le réveil universel des intelligences, l'esprit de discussion, les arts païens, la Renaissance en un mot, que les humanistes ont apportée après la chute de Constantinople. Érasme, Hutten sont les plus dangereux ennemis de l'Église. Mais les princes, menacés dans leurs intérêts temporels, se jetteront de nouveau dans son sein, et la feront triomphante. »

Le troisième acte débute à l'Ebernburg. — Hutten apprend que Luther est mis au ban de l'Empire, et enfermé

à la Wartburg. Sickingen, seul, est maintenant capable de sauver la nation.

A ce moment, Marie paraît. Comment Hutten pourra-t-il, par ses conseils, exposer la vie du père de celle qu'il aime déjà? Pourtant, le chapelain de Sickingen lui parle de prière, de confiance dans la cause de Dieu, et sur ces paroles, l'énergie revient au jeune homme, pour repousser ces pensées pusillanimes. C'est aux armes qu'il faut en appeler, et il entonne un hymne célèbre en l'honneur du glaive.

« Homme vénérable, vous connaissez mal l'histoire. Vous dites vrai, son contenu, c'est la raison, mais sa forme demeure éternellement, la violence. —Homme vénérable, ayez meilleure opinion du glaive. Un glaive brandi pour la liberté, c'est le Verbe fait chair que vous prêchez, c'est le Dieu réellement incarné. Le christianisme fut répandu par le glaive. C'est par le glaive que Charlemagne a baptisé l'Allemagne. Le glaive a renversé les idoles, délivré le Saint-Sépulcre.... Dans le passé et dans l'avenir, les grandes choses de l'histoire ont été accomplies ou le seront par le glaive, et tout ce qui s'accomplira jamais de grand devra au glaive son succès définitif. »

Franz s'approche à ce moment. Il sait le danger que court Luther, et délibère en lui-même sur la résolution qu'il doit former, en présence de la tournure que prennent les affaires dans l'Empire. —Toutefois, il ne parle d'abord à Ulrich que d'une vengeance qu'il entend tirer de l'archevêque de Trèves. Celui-ci, en effet, a délié de leur serment deux marchands de sa ville épiscopale qui avaient promis rançon, et pris pour caution Sickingen. L'honneur du chevalier est donc en jeu.

Hutten rappelle son ami à de plus hautes pensées. Lui seul peut encore sauver l'Allemagne. La noblesse, les villes, les paysans même sont prêts à le suivre. Il faut

inscrire sur sa bannière : Liberté de religion. — Mais Franz ne partage pas cet avis. Il n'attend de ce programme que le morcellement de l'Empire, car il est dangereux de donner aux princes le droit de déterminer la religion de leurs sujets. Rome n'en sera pas abattue, et l'affaiblissement de l'Allemagne divisée amènera sa décadence. « Le vent de l'histoire, dit-il, ne souffle pas à travers des parcelles de territoire. » Lassalle n'a pas besoin de se mettre beaucoup en frais d'imagination pour faire de son héros un prophète après trois siècles écoulés.

Le but de Sickingen est tout autre. C'est l'anéantissement des princes, l'Allemagne une et entière sous un empereur évangélique, et la renaissance de l'héroïsme et du génie germanique. — Son plan, c'est de prendre tout d'abord Trèves, avec quelques troupes et quelques seigneurs seulement. Ses ennemis ne verront dans cette campagne que le résultat d'une de ces disputes entre voisins, si fréquentes à cette époque. Ils le laisseront agir contre l'Électeur isolé. Remarquons bien cet espoir; il est le nœud de la pièce. Sickingen ignore, en effet, le traité défensif dont on nous a fait confidence. Une fois vainqueur de ce premier adversaire, il s'emparera du chapeau électoral, sécularisé pour lui. Ce sera le prologue de sa campagne. Aussitôt après, il appellera tous ses amis aux armes, et, avec leur aide, il se fera empereur. — Ce n'est pas l'ambition qui le pousse, c'est le sentiment du devoir. Charles ou lui-même! Eux seuls peuvent agir. Il a donné la couronne au roi d'Espagne, il doit l'arracher maintenant à son possesseur indigne. — Hutten l'aidera de sa plume et se rendra tout d'abord près d'Albert de Brandebourg, Électeur de Mayence et ami de Sickingen, pour le gagner entièrement à leur cause, car celui-là aussi désire secrètement sécularisier son électorat.

La scène suivante entre Hutten et Marie, fille de Sickingen, n'est pas moins importante, puisque Lassalle pria Mlle de Solutzew de la lire, afin de connaître son opinion sur le mariage.

Le début de l'entretien est un aveu d'amour réciproque amené d'une manière un peu banale. L'annonce du départ du chevalier cause l'évanouissement de la jeune fille.

Mais Ulrich ne peut épouser Marie, l'enchaîner à son existence d'incertitude et de dangers. Et il n'ose se confier à la protection du ciel. L'ensemble du genre humain peut bien s'abandonner aux décrets de la Providence, qui fait à la fin triompher la vertu, mais « l'individu se tient debout sur le terrain miné du hasard. A tout instant, l'explosion peut le lancer dans les airs. »

Et Hutten fait un long récit de toute sa vie, pour en montrer les terribles vicissitudes. — Enfermé à onze ans dans un cloître par la volonté paternelle, il en a fui à seize ans. Il a étudié à Erfurt, et la peste l'en a chassé. — A Cologne, il a trouvé des inquisiteurs qui l'ont menacé du bûcher. A Francfort-sur-l'Oder, une maladie terrible l'a terrassé. Il s'est rendu à Greifswald; les ennemis de la pensée libre ont tenté de l'assassiner, et l'ont laissé mourant sur la grande route.

La condamnation des écrits de Reuchlin lui revèle enfin sa vocation. Il comprend pour quel destin il est né. Il prend la plume, et ses pamphlets vont défendre au loin la cause de la vérité.

« Je m'élançai, l'œil étincelant de flammes, tremblant de passion, ivre de volupté, tête en avant, dans ce combat surhumain. Mais je m'attirai tout un monde de haines, qui m'enserrent et contre lesquelles je lutte sans merci, poitrine contre poitrine. »

Il se rend en Italie, en mendiant sur le chemin. A

Pavie, il est assiégé par les ennemis que lui ont créé ses écrits. On s'empare de lui, et on l'emprisonne. Il s'échappe, mourant de fièvre et de misère, et s'engage dans l'armée impériale.

Marie arrête cet affreux récit. « Oh! poursuit Ulrich, elle demeure éternellement vraie, l'antique légende. — Lorsqu'un abîme s'ouvrit dans Rome, menaçant la ville de la peste et de la mort, les oracles parlèrent. « Ce que vous « avez de plus précieux, jeté dans le gouffre, peut seul apai- « ser les dieux. » ... Et voyez! sur son cheval de guerre, dans sa plus belle armure d'apparat, Curtius s'élança dans le précipice, se vouant aux sombres dieux infernaux... Les meilleurs doivent s'élancer dans l'abîme du temps. Il ne se referme que sur leurs corps. Leurs corps seuls sont la rare semence d'où s'échappe, verdoyante, la plante superbe de la liberté, qui féconde le monde. »

Telle est, continue Hutten, la malédiction qui pèse sur les meilleurs. Il le sait, mais, ce qui l'a soutenu jusque-là dans la lutte, c'est le sentiment de son indépendance. Il ne mettait en jeu que son propre sort. Une femme, des enfants paralyseraient ses efforts. Sa tendresse pour eux, ses inquiétudes pour leur avenir enchaîneraient son bras et sa plume. Il doit se sacrifier jusqu'au bout.

La réponse de Marie est fort belle. Cette heure l'a mûrie. Elle croyait au bonheur; elle comprend que les passions des hommes le rendent impossible, tant que la liberté n'aura pas triomphé. Mais, quand la lutte sera terminée, ils pourront être heureux après la victoire.

Cet acte s'achève dans l'hôtel de ville de Landau, où Sickingen a convoqué la noblesse du Rhin. Il expose son plan grandiose pour assurer la liberté de l'Allemagne. Tous les assistants s'unissent entre eux par serment et le choisissent pour chef.

« Ménagez, leur dit-il, les villes et les artisans, qui sont nos plus fermes soutiens. Ménagez le paysan, qui hait les princes et les prêtres. »

Furstenberg insiste encore une fois près de Franz, pour qu'il entraîne sous les murs de Trèves tous ses amis réunis et non pas seulement quelques troupes. Mais Sickingen persiste à vouloir tromper les princes par l'apparence d'une simple dispute entre voisins.

Cependant, Balthazar, son secrétaire, qui arrive de Strasbourg, le prévient que son armée, réunie près de cette ville, est encore incomplète. Il l'engage à attendre des circonstances plus favorables. Sickingen refuse, car la rapidité des mouvements est pour lui le premier principe de l'art de la guerre.

Nous pouvons passer plus rapidement sur le quatrième acte, qui offre moins d'intérêt que les précédents pour l'étude des idées de l'auteur.

C'est le récit, très dramatique d'ailleurs, de l'échec de Sickingen devant Trèves. L'électeur Richard est un vailland homme de guerre. La population de la ville, travaillée par les idées de la Réforme, murmure bien contre son archevêque, mais l'énergie de ce dernier entraîne les plus hésitants.

D'autre part, tout se tourne contre les assiégeants. A Saint-Wendel, Franz, enivré par la joie que lui cause sa marche facile à travers les États de son ennemi, a trahi ses vues ambitieuses. Il a parlé de la dignité électorale qu'il espère conquérir.

A cette nouvelle, son seigneur et son ami l'Électeur palatin se déclare décidément contre lui, car sa jalousie et son orgueil lui rendent insupportable cette prétention de son vassal, qui veut s'égaler à lui. Il marche

au secours de Trèves, avec Philippe de Hesse, obéissant au traité conclu entre eux et l'archevêque Richard.

Un convoi de poudre, indispensable à l'armée de Sickingen, est perdu par la faute d'un de ses lieutenants.

Un assaut général est repoussé. Et toutes ces mauvaises nouvelles réunies décident Franz à remettre au printemps la suite de la campagne. Il licencie son armée.

Au cinquième acte, nous le retrouvons dans une situation plus critique encore. Il n'a pas su regagner à temps son imprenable forteresse de l'Ebernburg, et il s'est laissé enfermer dans le petit château de Landstuhl. Le motif de cette faute de tactique est des plus nobles, d'ailleurs. Il n'a pas voulu abandonner la garnison au sort qui la menaçait, s'il la quittait.

Ses ennemis l'assiègent tous ensemble et bombardent sans relâche les remparts qui le protègent encore. Nul ami ne vient à son appel. Tout le trahit, car les ouvriers qui ont bâti le château sont dans les rangs de ses adversaires pour leur en signaler les points faibles.

Le fidèle secrétaire Balthazar expose alors la morale du drame dans une dernière conversation avec son maître. Il ne lui reprochera pas, comme le font ses jeunes compagnons d'armes, la dernière faute qu'il a commise en se laissant cerner. C'est la conséquence insignifiante d'une erreur bien plus grave, d'une faute de principe.

« Tout être, dit-il, sent instinctivement la présence d'un ennemi mortel... Vous croyiez tromper les princes par votre marche sur Trèves. Ils devaient n'y voir qu'une petite dispute, une affaire entre vous et l'archevêque Richard. Vous n'avez pas trompé les princes. Leur haine, par un sûr instinct, a senti en vous l'ennemi mortel de leur classe... Vous n'avez trompé avec succès que vos

amis. La nation, qui vous aime, ne s'est pas intéressée à un misérable différend. C'est pourquoi elle reste immobile en présence de votre danger, les citadins comme les paysans. »

Ainsi, cette erreur de tactique commise au début entraîne inévitablement le désastre final.

Tous les lecteurs de la pièce ont été frappés du rapprochement qui s'impose à l'esprit entre le destin de Sickingen et celui de Lassalle à la fin de sa vie. Lui aussi fût entraîné, comme nous le verrons, à dérober son but à ses ennemis. Lui aussi ne trompa que ses amis et périt peut-être victime de sa propre ruse. Encore mourut-il à temps pour que la conséquence de son erreur ne se fît pas sentir pour son parti, ni pour sa mémoire, car il n'eut pas le temps de la consommer.

« Oh! vous n'êtes pas le premier, dit Balthazar, vous ne serez pas le dernier qui payera de sa tête l'emploi de la ruse dans les grandes choses. La dissimulation n'a pas cours sur le marché de l'histoire.... Enveloppez-vous hardiment, des pieds à la tête, dans votre propre bannière. Alors vous marcherez ou vous succomberez avec toutes vos forces déployées. »

Cependant, un espoir de salut reste encore. Obtenir passage pour Sickingen, au prix de toutes ses forteresses livrées à l'ennemi, puis soulever en sa faveur les paysans qui s'agitent déjà.

Et Lassalle introduit assez tardivement et inutilement dans son drame des hommes du peuple prêts à soutenir la cause de Sickingen. Une conversation mystérieuse a lieu, dans une auberge écartée, entre Hutten et les représentants des paysans, fatigués du joug de leurs seigneurs, ecclésiastiques et laïques. Nous apprenons au moins qu'ils ont un programme très net, bien qu'ils n'en

fassent pas connaître encore les articles. Si Franz accepte leurs conditions, il aura bientôt quatre-vingt mille hommes derrière lui. Leur chef et Hutten se rendent à Landstuhl, pour essayer d'y pénétrer ensemble.

Là, les princes ont refusé toute négociation et préparent l'assaut général. Franz est décidé à s'ouvrir un passage à tout prix :

« O toi, fer, s'écrie-t-il, dieu de l'homme, baguette magique qui remplit ses vœux, dernier refuge qui luit à ses yeux dans la nuit du désespoir, gage suprême de sa liberté, je me confie à toi aujourd'hui. »

Il se voit, en effet, sur le point de percer les rangs ennemis, mais il est blessé mortellement en combattant. Cependant, l'assaut est encore une fois repoussé, et Sickingen est rapporté mourant par les siens dans le château. Toutefois ses ennemis ignorent sa blessure. Il leur demande alors libre passage pour tous ses compagnons, offrant de se livrer lui-même en retour, et la proposition est acceptée avec joie, car on le croit encore plus redoutable qu'une armée.

Les trois princes sont introduits près de son lit de mort et respectent malgré eux les derniers moments du héros.

Hutten arrive à pénétrer auprès de son ami, déguisé en moine, sous prétexte d'entendre sa confession catholique, et il console Sickingen à son heure suprême.

Mais la révolte des paysans, privés de leur chef naturel, sera étouffée dans le sang.

Un jeune écrivain sur lequel le parti socialiste avait fondé de grandes espérances, Gérard Hauptmann, l'auteur des *Tisserands,* a choisi tout récemment pour héros d'un drame historique un contemporain de Sickingen, le chevalier Florian Geyer, qui prit le commandement des paysans révoltés. Mais, malgré de fort belles scènes et quel-

ques caractères admirablement tracés, sa pièce a bien moins d'unité et de véritable grandeur que *Franz de Sickingen*.

Il nous faut maintenant marquer encore davantage l'intérêt de cette tragédie pour l'histoire de la pensée de Lassalle. Nous avons, pour nous aider dans cette tâche, deux sources excellentes : son avant-propos au public et une lettre à Marx, fort précieuse, que M. Bernstein a publiée en partie, promettant de la donner tout entière plus tard avec la correspondance des deux écrivains.

Nous ne reprocherons pas à Lassalle de s'être éloigné de la vérité historique, mais seulement d'avoir prétendu à tort qu'il la respectait. Avec son goût très allemand pour les vastes programmes et les intentions philosophiques, il annonce tout d'abord à ses lecteurs qu'il prétend compléter l'œuvre de Schiller. Celui-ci a pris les grandes luttes de l'histoire pour toile de fond dans la représentation des caractères et des destins particuliers. Lassalle veut prendre pour sujet même de la tragédies ces luttes historiques, en les personnifiant dans quelques hommes.

Pour une pareille tâche, l'esprit historique lui faisait défaut, bien qu'il prétendît le posséder à un très haut degré. Hegel, pénétré dans sa jeunesse de l'esprit classique du dix-huitième siècle français, si bien analysé par Taine, a toujours façonné l'histoire à sa fantaisie, tout en croyant de bonne foi profiter de ses leçons. Ses élèves, dont Lassalle fut un des plus dociles, ont trop aperçu, comme lui, l'Idée, c'est-à-dire leurs idées, dans l'histoire. Mais rien n'est plus excusable que cette tendance dans un drame qui prétend agir sur le public et le persuader. Il ne s'agit pas alors de présenter aux spectateurs une reconstitution historique, toujours si incertaine et qui, même parfaite, n'intéresserait que des dilettantes et des archéologues.

Nul ne peut reprocher à un auteur qui veut agir sur les esprits de placer des idées modernes dans un cadre ancien, quand elles ne nuisent pas à la vraisemblance scénique.

Pardonnons donc à Lassalle les sentiments humanitaires et libéraux de son Sickingen. Tout au plus, sourions un instant lorsqu'il fait dire au rude chevalier : « Je veux « vous procurer l'arme que Gutenberg a inventée, il y a « cent ans à peine, je veux vous monter ici une presse... « Dans l'Ebernburg, Luther n'eût pas trouvé seulement « un asile, il eût trouvé de plus la liberté de la presse. » Étonnons-nous de lire cette phrase dans le rôle du légat du Saint-Siège : « Les belles déesses du paganisme revi- « vent dans les madones de Raphaël, et les chairs de « Titien prêchent de nouvelles doctrines. » Ces sentences de manuel ont leur source dans le désir d'instruire les spectateurs. Il est permis à un écrivain philosophe d'enseigner sa doctrine à ses auditeurs par la voix de ses personnages. Nous en ferons d'autant moins un reproche à Lassalle, qu'il l'a fait avec émotion et avec talent.

Sans doute, le véritable Sickingen pensa bien moins aux intérêts du peuple qu'à ceux de sa classe, de la chevalerie de l'Empire. Mais ici, nous devons considérer son nom comme un symbole; il suffit qu'il nous représente la force, l'intelligence, l'honnêteté, la puissance morale mises au service d'une œuvre de fraternité. Le *Cid* de Corneille et l'*Andromaque* de Racine ne sont pas historiques non plus que l'*Hamlet* de Shakespeare ou le *Marino Faliero* de Byron. Les drames dont ces personnages sont les héros n'en sont pas moins vrais d'une vérité supérieure, et c'est un bonheur qu'ils expriment plutôt les sentiments de leur époque que ceux d'un lointain passé. Ils ne sont sincères et humains qu'à ce prix.

Lassalle n'a donc qu'un tort, c'est de prétendre à l'exactitude historique. Là comme ailleurs, il s'est trompé sur ce point, et la leçon qu'il prétend donner à Schiller au sujet de Guillaume Tell, dans son avant-propos, est fort déplacée.

L'idée générale qui a inspiré son œuvre peut cependant être défendue par des arguments sérieux. Il pensait que la Réforme n'a été en quelque sorte qu'un avortement, que le résultat incomplet d'un effort dont l'inspiration fut plus haute. Une certaine conscience réformatrice, préexistante à Luther, fut plus grande, plus large, plus libre, plus humaine que son œuvre. Ulrich de Hutten le dépasse, et ces nobles conceptions, ces aspirations sublimes qui ne furent pas réalisées à cette époque, Lassalle a voulu les mettre à la portée du peuple.

Aux savants seuls est destinée pourtant la discussion hegélienne qu'il adressa à Marx afin d'éclaircir ses intentions pour le cercle de leurs amis les plus intimes. A l'aide de raisonnements abstraits sur l'enthousiasme, dont le principe est l'infini de l'idée, et qui, dans l'exécution, croit pourtant devoir se subordonner au fini, qu'il a justement pour but de détruire, Lassalle établit que l'écueil de toutes les révolutions fut l'habileté et la diplomatie. La Révolution française n'a triomphé qu'en les méprisant. Le peuple et les partis extrêmes voient toujours plus juste que les sages dans ces périodes de trouble, et leur supériorité, s'imposant à juste titre, les amène au pouvoir dans les moments difficiles.

On peut tromper les individus quelquefois, les classes jamais. D'ailleurs, Hegel l'a établi après Aristote : un moyen ne conduit au but que s'il est comme pénétré de ce but, s'il le renferme déjà en puissance. C'est pourquoi des moyens diplomatiques ne sauraient conduire à un but révolutionnaire.

Lassalle parlait alors en théoricien, en conseiller détaché et irresponsable. Il devait s'apercevoir un jour, lorsqu'il prit effectivement la direction d'un parti bien vivant, lorsque la responsabilité du succès pesa sur ses épaules, qu'on n'est pas toujours révolutionnaire quand on le veut, que la diplomatie s'impose parfois comme la dernière chance de salut, et qu'on s'y attache désespérément alors même qu'on a presque perdu l'espoir, plutôt que de hasarder une action violente qui serait la mort certaine.

Il semble même l'avoir compris dès lors, malgré la tendance de sa pièce, car la lettre explicative à Marx renferme cette phrase bien intéressante et qui témoigne de la clarté de son regard.

« Cette faute de Sickingen, par cela même qu'elle naît « d'un conflit de pensées qui revient éternellement à toutes « les époques d'évolution, cesse d'être la faute d'un caractère individuel et particulier, pour devenir comme une « tendance inévitable et immortelle. La grande excuse, « relative mais indéniable, d'une pareille conduite, et, « d'autre part, ce qu'elle renferme d'inexcusable, entraînent l'issue tragique et l'échec logique de la tentative. *Mutato nomine, de nos fabula narratur,* qu'on « change les noms, et cette histoire est la nôtre. »

Il dit encore ailleurs :

« La logique de la raison offensée se venge d'une « manière plus cruelle et plus inexorable encore que « tous les dieux de la Grèce. La vie et l'histoire sont une « cruelle expérience de la logique, ah! combien cruelle! »

Lassalle a fait cette cruelle expérience en politique et en amour à la fin de sa vie.

CHAPITRE VII

LA « GUERRE D'ITALIE »

La même année 1859, qui vit paraître *Franz de Sickingen,* fournit à Lassalle l'occasion d'une nouvelle publication. Ce fut une brochure de circonstance, comme il en éclôt sans cesse en Allemagne, pays sérieux qui lit et apprécie ces sortes d'articles de journaux démesurément longs. Elle est intitulée : *la Guerre d'Italie et le devoir de la Prusse.*

Les événements de la Péninsule attiraient alors l'attention passionnée des démocrates de toute l'Europe. Il était important de déterminer le devoir qui s'imposait à ce parti, en Prusse. La majorité des organes de la presse, dans ce pays, poussait le gouvernement à faire une diversion sur le Rhin, pour secourir l'Autriche dans sa lutte contre la France, et Lassalle croit devoir combattre cette opinion.

Nous allons analyser son étude, qui n'a pas perdu tout intérêt.

Elle débute par un exposé, peu exact d'ailleurs, des intrigues de la diplomatie française, qui avait abusé l'Europe et contraint habilement l'Autriche à prendre l'offensive dans cette guerre.

« En considération de ces intrigues, dit Lassalle, con-

« cédons aux adversaires de la cause italienne que Bonaparte soit l'agresseur véritable, malgré les apparences, et raisonnons en conséquence.

« La cause de l'Italie n'est pas moins juste en soi, parce que son champion est un usurpateur. Le principe des nationalités libres et indépendantes est la base des revendications de la démocratie. Ce principe admet pourtant des restrictions. Certains peuples n'ont pas de mission historique, d'autres n'en ont plus. Enfin, un peuple de civilisation supérieure a parfois le droit d'en absorber un autre, quand il a su se l'assimiler entièrement à un moment favorable de son développement.

« Ainsi, par malheur, la France au temps de sa splen-
« deur et de l'abaissement de l'Allemagne s'est emparée
« de deux provinces allemandes, l'Alsace et la Lorraine.
« Elle a pu s'assimiler cette conquête par un élan plus
« puissant encore à la fin du siècle dernier, pendant la
« Révolution. De sorte que ces provinces conquises elles-
« mêmes ne demandent pas autre chose que de rester
« françaises. Et, dans ce haut degré de culture où nous
« nous sommes élevés heureusement par nous-mêmes,
« nous ne devons à aucun prix dans l'avenir livrer à la
« France un seul village allemand. Mais il serait impossi-
« ble et contraire à l'histoire de vouloir reprendre ces
« provinces à la France. »

Nous avons reproduit ce passage à titre de curiosité, et pour montrer combien les prévisions des théoriciens sont facilement démenties par les événements. Il est juste de dire que le point de vue de Lassalle est demeuré celui du parti socialiste allemand, qui a été opposé à l'annexion, bien qu'il accepte aujourd'hui le fait accompli. Vers 1887, Engels, dans une curieuse étude sur l'origine du nouvel empire allemand, faisait encore ressortir la folie de l'an-

nexion par des arguments identiques à ceux de Lassalle.

Revenons à la *Guerre d'Italie :*

« On voit donc, continue-t-il, que certains territoires peuvent être assimilés définitivement. Mais l'Italie est bien loin d'être dans ce cas. Elle a rendu à la civilisation de trop grands services, son art et sa littérature sont trop grands, sa protestation contre l'oppression trop persévérante pour qu'on puisse lui refuser le droit d'être libre. — L'Autriche, au contraire, le principe réactionnaire par excellence, ne mérite que la haine de la démocratie.

« Mais, dira-t-on, la démocratie ne doit-elle pas haïr également l'auteur du 2 décembre? Sans nul doute. Cependant l'Autriche est plus à craindre encore, car le principe du bonapartisme est démocratique en somme, bien que son représentant serve la réaction. Or les hommes passent, et les principes développent leurs conséquences. La guerre d'Italie en est la preuve. C'est pour apporter à son trône ébranlé quelque reflet de la popularité d'une cause sainte que Bonaparte a pris la défense des patriotes de la Péninsule. — Mais, en France, l'opposition lui fait déjà sentir qu'on ne peut impunément appuyer la liberté au dehors et l'opprimer au dedans.

« La démocratie a un intérêt plus direct encore à permettre l'abaissement de l'Autriche, ce principe réactionnaire, cette ennemie mortelle de toute liberté (1). Il s'agit de la grande œuvre de l'Unité de l'Allemagne. Ce qui l'entrave, c'est le dualisme, c'est la jalousie réciproque de la Prusse et de l'Autriche. — Les vingt-cinq millions d'Autrichiens non Allemands, Slaves, Hongrois, Italiens, compensent, par la force qu'ils apportent à l'empereur François-Joseph, la situation plus purement allemande,

(1) Lassalle dit énergiquement qu'il voudrait connaître le nègre qui, placé près de l'Autriche, ne tournerait pas au blanc.

qui est, au point de vue matériel comme au point de vue moral, l'avantage de la Prusse.

Ce dualisme, le mouvement de 1848 n'a pu l'écarter, et c'est là le secret de l'échec éprouvé à cette époque par l'idée nationale.

« Plus d'Autriche et plus de Prusse », disaient un roi et un archiduc, choquant leurs verres à Cologne. Ces protestations d'amitié ont abouti à l'humiliation constante de la Prusse. — Qu'on suppose au contraire les Autrichiens non Allemands, Hongrois, Slaves, Italiens redevenus libres, l'Autriche n'est plus qu'une province allemande. Le dualisme a vécu, l'œuvre de l'unité s'accomplit.

Que sera, du reste, l'Allemagne future, république, empire ou fédération? Ce sont là des questions réservées. L'essentiel, c'est que Bonaparte, ce « galérien traînant le boulet de la fatalité historique », accomplisse ce travail préliminaire.

Il faut admirer ici le coup d'œil pénétrant que Lassalle a jeté sur l'avenir, et il est intéressant de mettre en regard le raisonnement spécieux qu'il reproche à ses adversaires. — La *National Zeitung* poussait en effet la Prusse à déclarer la guerre à la France, comme nous l'avons dit. « L'Autriche, écrivait ce journal, lorsqu'elle sera séparée de la France par l'Italie reconstituée, n'aura plus besoin de la Prusse pour contenir l'ambition de Napoléon, et elle pourra en conséquence concentrer toute son influence sur les affaires intérieures de l'Allemagne, qu'elle va dès lors conduire à son gré. » Idée fausse, que Lassalle eut raison de tourner en dérision, car l'Autriche fut bientôt séparée de la France par le royaume d'Italie, et n'en obtint pas pour cela plus d'influence en Allemagne.

« Les partisans d'une intervention de la Prusse, continue-t-il, redoutent encore que la guerre d'Italie ne soit

trop profitable à Louis-Napoléon. Mais, si ses conquêtes sont abandonnées à la Sardaigne, comme il l'a promis solennellement, la France sera-t-elle grandement fortifiée par l'influence qu'elle obtiendra au delà des Alpes? » Sur ce point encore, Lassalle est bon prophète. « La reconnaissance a ses bornes légitimes, dit-il, et le naturel égoïsme national suffit bien pour que cet arbre ne croisse pas jusqu'au ciel. »

Napoléon, cependant, prétendrait-il conserver pour lui ses conquêtes, malgré ses promesses solennelles? « Cela est impossible, répond Lassalle. Deux cent mille patriotes italiens se lèveront en un instant contre lui, et, en ce cas, la Prusse trouverait une excellente occasion pour intervenir contre la France, d'accord avec le sentiment démocratique. »

« Afin, poursuit-il, de nous rendre mieux compte des impossibilités que rencontrerait une politique de conquête de la part de la France, examinons la situation de Napoléon. L'attentat d'Orsini, derrière lequel l'ancien carbonaro Bonaparte voit plusieurs centaines de justiciers également résolus, le résultat plus libéral des récentes élections parisiennes, la crainte d'une alliance entre les socialistes et les orléanistes, l'influence du prince Jérôme-Napoléon, démocrate d'instinct, enfin l'isolement diplomatique actuel de l'Empereur, tous ces sujets d'appréhension devaient pousser l'aventurier qu'est Louis-Napoléon à une entreprise imprévue, à un coup de théâtre, dont il espère une diversion aux menaces du présent. » En cet endroit, Lassalle développe ses conceptions diplomatiques, lesquelles, il faut l'avouer, sont assez naïves. Il est bien mieux inspiré, nous l'avons vu, lorsqu'il prévoit les mouvements et les directions futures de l'opinion publique.

A son avis, Napoléon devait, en 1855, sommer l'Au-

triche de marcher avec lui contre la Russie, et, sur son refus, lever alors le drapeau des nationalités à la fois en Italie et en Pologne. L'Angleterre et la Turquie étaient avec lui ; il marchait au nom de la civilisation contre la barbarie russe ; tout lui était favorable. Mais c'eût été susciter une grande guerre européenne, et Bonaparte n'en désire que de médiocres. Quelques corps d'armée doivent suffire à assurer le triomphe, car il ne veut pas faire appel aux forces populaires et déchaîner leurs énergies.

A ce point de vue, c'est déjà une imprudence de la part de Bonaparte que de combattre au nom des nationalités. Ce principe est encore conservateur jusqu'à un certain degré ; en effet, l'indépendance des peuples ne suppose pas nécessairement leur liberté intérieure. Mais, en même temps, il est déjà révolutionnaire, car, à notre époque de rapide développement intellectuel, après la conquête de l'indépendance naît aussitôt l'aspiration vers un développement sans entraves au dedans. Or, l'opinion en France voit principalement ce côté révolutionnaire dans le principe des nationalités, et Bonaparte a trop à faire chez lui pour s'exposer, par une politique de conquêtes, à une coalition de l'Europe entière réunie contre lui. Il pourra tout au plus obtenir la Savoie, déjà française de langue et d'esprit. Mais, et c'est ici le point important dans cette longue étude, il faut alors que la Prusse réclame une compensation que Lassalle va déterminer tout à l'heure.

Venons à un autre danger signalé par les partisans de la guerre à Napoléon. Celui-ci, affirment-ils, songe à s'assurer la reconnaissance de ses voisins transalpins pour conquérir bientôt la frontière du Rhin, ce rêve de la politique française depuis Henri IV. « C'est là, répond « Lassalle, une crainte chimérique. Les jours d'Iéna sont

« passés. L'Allemagne est assez forte pour défendre son « territoire. Ce qui donna la victoire à la France, il y a « soixante ans, ce fut principalement l'idée sociale que « les armées françaises apportaient avec elles. La lutte « était engagée entre la société moderne et l'Europe « encore féodale.

« Parce que ce pays combattait pour son existence « contre toute une partie du monde, la Révolution fran- « çaise s'organisa en dictature militaire. Elle abandonna « sa forme politique pour assurer la durée de son « résultat social... Le code civil, œuvre de Napoléon, « n'est que la rédaction du projet trouvé dans les papiers « de la Convention. »

Au contraire, l'Allemagne reprit le dessus, lorsque, ce résultat social étant définitivement acquis pour les deux nations, le combat entre elle et la France redevint purement national. Les choses se passeraient de même aujourd'hui.

Considérons quelles suites probables amènerait une guerre offensive contre la France. Cette guerre serait un grand malheur pour la civilisation.

« La bonne entente entre les deux grands peuples de « progrès (Kulturvœlker), les Allemands et les Français, « c'est la condition de laquelle dépend uniquement toute « liberté politique, toute civilisation en Europe, toute « augmentation, toute réalisation de l'ensemble des idées « morales de l'humanité, en un mot, tout développement « démocratique... Ce n'est pas seulement le sort d'une « nation déterminée qui dépend de cette condition, c'est « une question vitale pour l'ensemble de la démocratie « européenne. »

Le parti socialiste allemand professe encore aujourd'hui les idées de Lassalle sur ce sujet. Ses chefs ne peuvent

assez déplorer que l'antagonisme de la France et de l'Allemagne assure à la Russie le rôle d'arbitre de l'Europe, comme Marx le prédisait, dès 1871.

Lassalle, formé à l'école des révolutionnaires et des socialistes français, avait autant de sympathie pour la France que de haine pour Napoléon III. Dans le cours de ce long travail, il ne nomme pas une fois celui-ci l'empereur, sinon par ironie, en un ou deux passages. Il écrit toujours Bonaparte ou Louis-Napoléon. La révolution de 1848 avait fait naître trop d'espérances au cœur des partis avancés dans toute l'Europe, pour que la réaction, partout triomphante, ne leur laissât pas une grande amertume. Or, Napoléon III était comme l'expression vivante de la contre-révolution.

« Le peuple français, assure Lassalle, n'est pas hostile « à l'Allemagne. Pendant ses longs séjours en France, il « s'est convaincu que le soulèvement national de l'Alle- « magne en 1813 y semblait justifié pour les esprits réflé- « chis. — Mais en ce moment, la guerre d'Italie y est po- « pulaire. Tous les partis se rallieraient à Napoléon pour « repousser une attaque de la Prusse. Une république « française même continuerait la guerre au delà des « Alpes. »

« Faut-il donc donner à profusion, pour maintenir l'Autriche en Italie, l'or et le sang de l'Allemagne? Cette nation n'a-t-elle pas assez « du rôle qu'elle a joué pendant « tout le moyen âge, aider à l'oppression des autres peu- « ples, et, en punition, ne pouvoir atteindre elle-même à « la liberté »?

« Quelles sont les conclusions à tirer de cette étude « prolongée? Si nous avions pour roi un autre grand « Frédéric, dit Lassalle, il attaquerait l'Autriche à l'in- « stant, et ferait l'unité de l'Allemagne. Mais tout le

« monde n'est pas obligé d'être Frédéric le Grand. Voici « donc la ligne de conduite moins géniale que doit « suivre la Prusse... Laissons un corps d'observation de « cent mille hommes sur le Rhin. Et, si Napoléon revise « au Sud la carte de l'Europe, au nom du principe des « nationalités, faisons de même au Nord en mettant la « main sur les duchés du Schleswig-Holstein.

« Napoléon ne pourra protester, car il aurait à la fois « contre lui en Allemagne et en France le sentiment dé- « mocratique. — L'Angleterre ne peut faire qu'une oppo- « sition diplomatique. Quant à la Russie, si elle intervient, « on soulèvera contre elle la Pologne. » (C'est l'idée favorite de Lassalle.)

« De la sorte, continue-t-il, nous adopterons à notre « profit le principe des nationalités, au lieu de le com- « battre inutilement, et, outre l'avantage d'un agrandis- « ment territorial, nous fortifierons du même coup le sen- « timent sacré de l'Unité allemande. »

Le contenu de cet opuscule a surpris ceux qui l'ont relu plus tard, quand Lassalle se fut fait un nom comme chef du parti socialiste. (Au moment de son apparition, il passa presque inaperçu, bien que son auteur, avec sa modestie ordinaire, lui attribue, dans sa correspondance, une action immense sur l'opinion publique.) L'historien de sa carrière politique, Bernard Becker, qui lui est peu favorable, il est vrai, a écrit :

« Dans la *Guerre d'Italie,* Lassalle parle en adorateur « de la Prusse, en homme de Gotha, en monarchiste. La « période de réaction avait fait de lui ce qu'on appelle un « politique réaliste. Il ne montrait plus trace du répu- « blicain fougueux, du socialiste de 1848 ; il appuyait les « efforts nationaux modérés de la bourgeoisie et du corps

« enseignant... Quand il parlait de démocratie, il em-
« ployait ce mot dans un sens tout à fait abusif; car,
« d'après ses conceptions, cette démocratie devait porter
« l'étendard, ou plutôt la traîne de la monarchie prus-
« sienne (1). »

Ce jugement est exagéré, et nous avons vu au contraire que la *Guerre d'Italie* renferme un grand nombre d'opinions qui sont restées celles du parti socialiste. Il est certain pourtant que Lassalle, tout en combattant les propositions des feuilles libérales inspirées par le parti bientôt nommé « de Gotha », n'était cependant pas très éloigné de leur point de vue. Cette haine de l'Autriche, cet appui moral prêté à la cause italienne, malgré les craintes que pouvait inspirer son champion Bonaparte, cet hommage rendu au principe des nationalités étaient bien dans l'esprit de la bourgeoisie allemande.

Aussi Becker est-il conséquent avec ses opinions socialistes, lorsque, distinguant diverses périodes dans la vie politique de Lassalle, il inscrit la première : « La période de la mission conquérante de la Prusse, caractérisée par la brochure *La guerre d'Italie et le devoir de la Prusse*. Dans Cette période, ajoute-t-il, le césarisme prussien se montre sans fard (2). »

On verra que Lassalle, devenu président de l'Association générale des ouvriers allemands, fit de nombreuses avances à M. de Bismarck. Becker ne voit dans cette politique des derniers mois de la vie de Lassalle qu'un simple retour aux tendances césariennes qu'il a trahies dans la *Guerre d'Italie*.

« D'une part, dit-il, Lassalle pouvait avoir cette opinion que la démocratie allemande était bien trop endormie,

(1) *Geschichte der Arbeiteragitation*, p. 23.
(2) *Id.*, p. 204.

mesquine et timorée pour réaliser par elle-même quelque chose de grand. — D'autre part, et c'était là sans doute son mobile principal, il voulait probablement jouer un rôle. Car son moi, la conscience de son savoir et de sa puissance d'action, sa vanité poussée jusqu'à l'extrême l'emportaient sur toute autre considération dans son âme, et dominaient sans contrepoids son esprit. »

M. Bernstein est venu récemment, sinon justifier l'auteur de la *Guerre d'Italie* aux yeux de son parti, tout au moins inspirer des doutes sérieux au sujet de la sentence prononcée par Becker.

Il l'a fait, non point par de simples affirmations, qui ne suffiraient pas à entraîner la conviction, sous la plume d'un écrivain socialiste, mais à l'aide de la source précieuse d'informations inédites dans laquelle il a pu puiser : nous voulons dire les lettres de Lassalle à Marx.

Dans l'une d'elles, l'auteur de la *Guerre d'Italie* explique à son correspondant qu'il a publié le contraire de sa pensée. Il désire la guerre entre la Prusse et la France. Il croit savoir de source sûre que le gouvernement prussien y est absolument décidé.

Mais Lassalle ne veut à aucun prix d'une guerre populaire, qui viendrait combler le fossé creusé entre le peuple et son souverain depuis les événements de 1848. Il sait ce qu'on peut craindre des sentiments monarchiques qui sommeillent au fond du cœur de ses concitoyens, tout prêts à se réveiller. L'élan national qu'amènerait une guerre populaire accomplirait ce réveil, au grand dommage du parti démocratique.

Au contraire une guerre impopulaire, mal conduite, et finalement malheureuse pour la Prusse serait un triomphe pour la cause de Marx et de ses amis. — Soulevons d'avance l'opinion publique contre cette guerre qui va se

faire assurément, pense Lassalle, et nous en recueillerons les fruits.

Cette voie tortueuse était d'autant plus dangereuse à suivre, que la politique française inspirait alors (en les soldant peut-être) quelques écrivains allemands, chargés d'indisposer l'opinion contre une attaque possible de la Prusse sur le Rhin pendant la campagne d'Italie. — Lassalle, en déconseillant la guerre, semblait faire chorus avec ceux qui s'offraient à cette besogne.

M. Bernstein rapproche, en effet, ses raisonnements de ceux que tenait à ce moment un écrivain libéral connu, Vogt, que les socialistes, sous l'inspiration de Marx, prétendent avoir été gagné à la cause française.

Vogt avait écrit des *Études sur la situation actuelle de l'Europe,* qui lui attirèrent une réplique virulente de Marx, dans laquelle Lassalle semblait également visé. Les explications de celui-ci persuadèrent-elles son ami? On sait qu'une brouille complète se produisit bientôt entre eux. — Il y a pourtant quelque chose de frappant, on ne peut le nier, dans cette justification, contemporaine de la brochure. Les explications que Lassalle donne à son correspondant ont leur source, ou dans une profonde duplicité, s'il veut tromper Marx sur ses intentions, ou dans une grande naïveté, s'il est sincère. Nous ne l'accusons pas du premier de ces sentiments. Le second surprendrait moins de sa part, car il n'était pas à sa place sur le terrain de la diplomatie. Toute son existence l'a démontré.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas surprenant qu'un homme d'action tel que lui ait désiré placer son mot dans une discussion à laquelle tous ses amis prenaient part. La guerre d'Italie agitait profondément tout le petit groupe des écrivains révolutionnaires, stupéfaits de voir l'usurpateur Bonaparte prendre en main la cause de la démocratie, sur

leur terrain favori, cette Italie volcanique, l'espoir de la Révolution. Malgré l'intervention impériale, ils n'abandonnaient pas l'espoir d'un réveil des peuples au spectacle de l'Italie délivrée, d'une sorte de 1848, rappelant le souvenir de cette heure inoubliable où ils s'étaient crus si près du triomphe, et avaient été si vite détrompés. A côté de Marx et de Lassalle, Engels prit deux fois la plume pour exposer le devoir de l'Allemagne dans ces conjonctures.

Quand les événements eurent prouvé l'erreur de Lassalle, la guerre qu'il croyait inévitable entre la Prusse et la France n'ayant pas éclaté, il mit tous ses soins à se justifier mieux encore vis-à-vis de ses amis d'Angleterre.

« Il va de soi, écrit-il à Marx au milieu de juillet 1859, « que nous n'étions pas en désaccord sur le principe, mais « seulement sur la politique à suivre. » Et il dit à Engels, au début de 1860 : « Pour éviter tout malentendu, je dois « remarquer que, l'année dernière, quand j'écrivis ma « brochure, je désirais ardemment que la Prusse fît la « guerre à Napoléon... Pour la situation actuelle, nous « sommes probablement tout à fait d'accord, ainsi que « pour l'avenir. »

Heureusement pour Lassalle, sa brochure fut vite oubliée, et ne laissa guère de traces dans la suite de sa vie politique. — Sur Marx et sur Engels seulement, malgré toutes ses protestations, elle fit peut-être quelque impression. Ils commencèrent dès lors à se défier d'un allié si différent d'eux-mêmes. Car il n'avait ni leur coup d'œil pénétrant, ni leur attachement à des principes une fois posés. L'enthousiasme et l'ambition, dont il était capable, pouvaient le rendre plus dangereux qu'utile à la cause de la démocratie.

CHAPITRE VIII

LE LEGS POLITIQUE DE FICHTE ET LE TEMPS PRÉSENT.

Un écrivain démocrate, Louis Walesrode, demanda, en 1860, à Lassalle, une étude pour un recueil qu'il publia dans l'été de la même année, sous le titre d'*Études démocratiques*.

Il semble que Lassalle, éclairé par les événements, ait saisi l'occasion de revenir sur les opinions exposées dans sa *Guerre d'Italie*. Ses études philosophiques lui permettaient d'aborder avec compétence l'exposition des idées de Fichte. On sait que ce philosophe éleva l'un des premiers la voix contre le despotisme de Napoléon Ier, contre le joug de fer qui pesait sur l'Allemagne après Iéna. Ses *Discours à la nation allemande*, dont on peut discuter, d'ailleurs, la valeur morale et littéraire, préparèrent certainement l'explosion de patriotisme de 1813, la guerre libératrice de l'Allemagne.

Le fragment de l'œuvre de Fichte, que Lassalle veut commenter, date précisément du printemps de 1813, et la mort du philosophe, survenue en 1814, en empêcha la rédaction définitive. Fichte partageait, en somme, les sentiments de tous les Allemands éclairés, qui, au début du siècle, aspiraient à l'unité de l'Allemagne. On sentait confusément que le concours de la Prusse était indispensable

à cette grande œuvre, mais les traditions autocratiques et brutales de ce gouvernement choquaient dans l'âme allemande les sentiments de libéralisme et l'amour de l'idéal. « Il faut, disait Gœrres, que la Prusse travaille continuel- « lement à devenir une puissance allemande, au lieu « d'essayer, comme par le passé, de transformer l'Alle- « magne en une puissance prussienne (1). »

Par malheur, dans cette année 1813 où Fichte prenait la plume pour écrire les fragments dont va parler Lassalle, la Prusse montrait une fois de plus qu'elle était bien décidée à ne pas tenir compte de ces conseils amicaux. Elle prétendait imposer son concours à l'œuvre nationale par la force, et ne recherchait pas la popularité. Elle s'appuyait sur la puissance des baïonnettes plus que sur celle de l'opinion. Aussi Fichte, au déclin de la vie, n'espérait-il plus l'accomplissement de son rêve d'unité que d'une république allemande. « Autrement, dit-il, ce ne serait « pas l'Allemagne qui serait rétablie... mais les autres « races qui seraient prussifiées, rendues bavaroises, au- « trichiennes... et, de la sorte, le peuple allemand serait « privé de sa racine morale. » Question encore pendante en 1860, et que Lassalle posait de nouveau dans son étude avec une grande clarté de vue. Voici une brève analyse des idées principales que renferme cet opuscule.

Lassalle a l'intention de couvrir le bourdonnement répugnant qui vient de Gotha (2) par le coup de trompette retentissant d'une voix républicaine. Il faut avouer que le son de cette trompette est un peu étouffé. Il ne fut entendu de personne à cette époque. Voici, cependant, la

(1) Voir le beau travail de M. Lévy-Bruhl sur l'*Idée de l'unité en Allemagne depuis Leibniz.*

(2) C'est-à-dire du parti national-libéral, récemment fondé à Gotha, et conduit par M. de Benningsen.

pensée fondamentale qui inspire l'auteur. Dans la *Guerre d'Italie,* Lassalle semblait attribuer à la Prusse la mission de réaliser l'unité de l'Allemagne. Il revient maintenant sur ces déclarations : « Quel est, dit-il, le gouvernement qui accomplira cette grande œuvre? Ce n'est pas l'Autriche, à cause de ses intérêts si nombreux en dehors de l'Allemagne. Ce n'est pas la Prusse, à cause de ses intérêts dynastiques, qui sont en opposition avec les aspirations de ses peuples. Ce n'est pas, enfin, une république fédérative formée par les petits États de l'Allemagne, car leurs jalousies engendreraient bientôt une réaction et un retour en arrière. Il reste donc que ce soit une république unitaire et démocratique. »

Ce qui nuit à la clarté de la pensée dans le travail de Lassalle, c'est l'état fragmentaire dans lequel se présente l'œuvre de Fichte, qu'il veut suivre pas à pas. Ces essais inachevés du grand philosophe, relégués dans le septième volume de ses *Œuvres complètes,* sont pour ainsi dire inédits, écrit ironiquement Lassalle, si l'on songe au nombre infime de lecteurs que rencontre le septième volume des *Œuvres complètes* d'un philosophe. Nous ne voulons reproduire ici que quelques citations de Fichte, sur lesquelles Lassalle a insisté, et qu'on peut considérer comme l'expression de sa propre pensée.

« Comparée à l'opposition fondamentale entre fédération et unité, dit Fichte, l'opposition entre monarchie et république devient relativement sans importance. Donc plutôt une monarchie unitaire qu'une république fédérative en Allemagne. » Mais, d'autre part, l'hérédité est un principe déraisonnable pour assurer la représentation de la nation. « Il faut pourtant, ajoute Lassalle, excuser les princes et la noblesse, s'ils se prêtent au rôle néfaste que leur origine leur impose. Nés et élevés comme ils le sont,

ils ne peuvent agir autrement. Tout le monde suivrait leur exemple dans les mêmes conditions.

Après ces quelques aphorismes déjà très discutables, Fichte se perd tout à fait dans les nuages les plus obscurs de l'idéologie. Selon lui, le caractère national allemand s'est constitué sans gouvernement, sans histoire. Son caractère distinctif est sa formation purement intellectuelle. Lassalle semble approuver cette matière de voir. Or, il est impossible de prétendre qu'un peuple quelconque a pu vivre un instant sans histoire. Cette histoire peut bien être effacée, cette vie précaire, mais, malgré tout, les sentiments d'un peuple ne sont, en définitive, que l'expression de son histoire.

Cependant, si nous en croyons Fichte, grâce à cette situation sublime entre ciel et terre, « les Allemands sont « appelés, dans le plan éternel du monde, à un avenir « grandiose. Chez eux, l'État sortira de la liberté person- « nelle entièrement développée, et non pas inversement, « comme c'est le cas pour les autres peuples. Ce sera un « véritable empire du droit, comme on n'en a pas encore « vu dans le monde. Les Allemands mûrissent lentement « depuis des milliers d'années pour cette fin sublime. « Nul autre élément n'existe dans l'humanité pour une « telle évolution. »

Il est curieux de remarquer qu'à l'inverse de ce qui s'est passé en France après 1870, les revers de l'Allemagne, en 1806, avaient exalté l'orgueil national jusqu'à la folie dans certaines âmes. Presque toute l'œuvre de Fichte, qui est postérieure à cette date, porte la marque de cette exaltation, et nous en rencontrons ici un exemple caractéristique. Cette disposition d'esprit fut très favorable au relèvement de l'Allemagne et à son grand élan de 1813.

Cette conception abstraite de la mission et de l'avenir

de l'Allemagne que Lassalle allait chercher dans les œuvres les moins connues de Fichte, Marx s'y était arrêté de même quinze ans plus tôt, pendant la période de formation de son esprit. De toutes récentes publications ont remis sous nos yeux ses premiers essais dans le journalisme. Il disait : « La seule émancipation qui soit pratiquement possible pour l'Allemagne est l'émancipation « au point de vue théorique... L'Allemand, dont la qualité est d'aller au fond des choses, ne peut faire de « révolution sans l'accomplir jusqu'au bout... L'émancipation de l'Allemand est l'émancipation de l'homme... « La tête de cette émancipation est la philosophie, son « cœur est le prolétariat (1). »

Et, en résumé, ses disciples n'ont pas abandonné entièrement ce point de vue. L'Empire qui s'est fondé en 1871 ne leur paraît pas celui du droit, mais ils ont reporté leurs espérances dans l'avenir ; et l'on peut peut-être considérer à juste titre les théoriciens du collectivisme comme les continuateurs logiques de l'œuvre des philosophes allemands.

(2) *Deutsch-franzoesische Jahrbucher*, p. 85.

CHAPITRE IX

LA « LETTRE MANUSCRITE ».

En nous attachant à l'ordre chronologique des écrits de Lassalle, nous rencontrons maintenant cette *Lettre manuscrite,* cet examen de conscience si intéressant auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt.

« Lassalle, dit M. Bernstein, souffrait de nouveau, en 1860, de violents accès de cette maladie chronique (1) dont il parlait déjà dans son discours d'assises, à Dusseldorf, et qui reparaissait périodiquement depuis lors. »

Pour se guérir entièrement, Lassalle se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, et ce fut là qu'il fit la connaissance d'une jeune fille russe, Mlle Sophie de Solutzew, qu'il songea bientôt sérieusement à épouser.

Mlle de Solutzew a publié beaucoup plus tard (Leipzig, 1878) les lettres que lui adressa Lassalle, et elle eut l'occasion d'en établir l'authenticité devant les tribunaux. Elle s'exprime ainsi en français, dans son avant-propos :

« Mlle de S..., très jeune alors, nourrie dès son enfance des idées qui, vers cette époque, éveillaient la Russie à une vie nouvelle d'activité et d'abnégation, dont les idées enthousiastes cherchaient partout le grand et le beau, crut au bout de quelques semaines de connaissance

(1) M. Bernstein exprime une supposition que nous laisserons au lecteur le soin de deviner.

intime avec Lassalle trouver en lui l'incarnation vivante de son idéal, de l'apôtre social que sa jeune tête avait rêvé. »

Nous retrouvons, on le voit, chez cette jeune fille, l'état d'esprit que les *Souvenirs* de Mme Kovalewski nous ont révélé. La passion, chez la jeunesse slave, à cette époque, était souvent tout intellectuelle. On prenait par exemple un mari, dont le seul rôle était d'apporter à sa femme la liberté de quitter le toit paternel pour l'Université ; et le jeune homme acceptait de se renfermer strictement dans ce rôle. Mlle de Solutzew n'était pas portée à de pareilles excentricités, mais elle était capable de s'intéresser vivement à un homme, sans mettre en jeu autre chose que son intelligence.

Lassalle, avec sa nature volontaire et impulsive, était loin d'être à l'unisson. « Au commencement même de cette rencontre, écrit la jeune femme, il y eut un malentendu qui devint la cause des événements ulterieurs. »

Il semble bien, en effet, que Mlle de Solutzew n'encouragea jamais la passion à laquelle Lassalle s'abandonnait pour la première fois de sa vie. L'accent familier et enthousiaste du jeune homme contraste avec la réserve que ses lettres reprochent sans cesse à son amie.

Après une séparation de quelques semaines, le hasard les réunit de nouveau à Aix-la-Chapelle, d'où ils allèrent ensemble visiter Cologne, avec le père de la jeune Russe et la comtesse de Hatzfeldt. Dans cette ville, Lassalle hasarda sa demande.

« Jamais une pensée de mariage et d'amour entre elle et Lassalle ne lui avait traversé l'esprit, continue Mlle de Solutzew; elle demanda du temps pour réfléchir et lui donna rendez-vous à Berlin. »

Ici se place un incident qui mérite d'être rapporté. Ce

rendez-vous devait être précédé par un séjour de la famille russe à Dresde. Les circonstances la contraignirent à retourner directement de là en Russie. Toutefois, par une erreur de la poste, la lettre de Sophie de Solutzew qui devait annoncer à Lassalle ce changement d'itinéraire, si regrettable pour ses projets, éprouva du retard, et la malechance voulut qu'il reçût d'abord une seconde lettre de la jeune fille, écrite deux jours après la première, et dans laquelle, supposant ce contretemps suffisamment justifié par ses précédentes explications, elle en parlait à peine, comme d'une chose déjà connue et acceptée. Lassalle, qui attendait avec impatience la visite promise à Berlin, se crut joué en l'entendant supprimer sans plus de ménagements. La passion déçue fit éclater le vernis d'éducation et de convenance qui recouvrait son énergique personnalité, et il écrivit *ab irato* au père de son amie une lettre, que celle-ci prétend perdue, peut-être pour n'avoir pas à la publier. Les termes devaient en être bien violents, à en juger par le prompt repentir de l'auteur et par sa confusion. Car, bientôt, tout s'explique, et l'amoureux, désolé, ne sait comment se faire pardonner cette sortie déplacée.

« J'ai une douleur si navrante, si navrante », écrit-il. Et ailleurs : « J'ai eu le manque de galanterie de vous parler d'une promesse, d'exploiter dans un moment de rage un acte de votre bonté. »

Après cet incident, la fameuse *Lettre manuscrite* de quarante pages, à laquelle Lassalle travaillait depuis plusieurs jours, trouvait un terrain assez mal préparé. Il se plaint lui-même d'envoyer cet ardent plaidoyer sous l'impression d'un « pardon froid ». Il aspirait à un « pardon chaud » ; mais il faut avouer que Mlle de Solutzew était excusable de garder quelque réserve vis-à-vis d'un adorateur si exigeant, qu'elle appelle avec raison « un enfant gâté ». Il y

avait en effet beaucoup de l'enfant chez Lassalle, comme en toute nature spontanée et volontaire. La confession que nous allons résumer le prouverait, à défaut d'autres documents. Une vanité véritablement puérile, dont nous avons déjà donné quelques exemples, s'y allie à la sincérité émouvante et vraiment sympathique d'un cœur haut placé.

Il ne dissimule pas à son amie le sort réservé à celle qui partagera sa vie. « Il y a des circonstances, dit-il, dans « lesquelles un amour modéré suffit pour faire la femme « heureuse... Mais il y a aussi des situations, et c'est la « mienne, où il faut que l'amour d'une femme soit un feu « dévorant... un ouragan invincible... pour durer, et « pour donner à cette femme la compensation de toutes « les chances qu'elle pourrait courir. »

Il avoue même noblement qu'il entre un certain égoïsme dans ce besoin qu'il aura de la savoir heureuse, malgré tous les événements extérieurs.

« Je suis sans cœur pour moi... Tant que je suis seul, « il n'y a pas de malheur, de malheur possible pour « moi... Mais, Sophie, rocher insensible pour moi-même, « je sens cependant. Je sens pour ceux et par ceux que « j'aime. Le malheur de ceux que j'aime me rend d'au- « tant plus malheureux que je suis insensible pour moi, « que je ne concentre que dans ceux que j'aime le besoin « de bonheur, de repos, des impressions douces et « agréables. »

La langue elle-même trahit moins l'écrivain que d'ordinaire, dans ce passage où la pensée est si délicate. Involontairement, on revoit Lassalle, enfant, songeant à se tuer à la suite d'une correction reçue de son père et s'arrêtant à la pensée du chagrin qu'il va causer à ce père chéri. Il avait réellement un cœur capable de profondes affections.

« Donc, continue-t-il, si vous ne m'aimez de ce flot « d'amour irrésistible..... je n'unirai pas votre existence « à la mienne... parce que je briserais par cela ce fier « contentement de moi-même, cette unité intérieure qui « fait le bouclier de ma vie. »

Arrivé à ce point, Lassalle se pose cette question : Dans le cas où l'amour de Sophie ne répondrait pas au sien, n'éprouverait-il pas quelque embarras à laisser aux mains d'une étrangère une confession si complète? Non, répond-il : « S'il y a erreur dans cette supposition (que la jeune « fille l'aime), vous pouvez garder néanmoins cet écrit. « Il doit vous rester, jeune fille, comme trophée de la « puissance attractive de votre existence, car tôt ou tard « viendra le temps qui vous prouvera que ce n'est pas un « souvenir petit et méprisable d'avoir donné l'amour, « d'avoir donné l'idée d'une union à un homme de ma « trempe. »

Il ajoute encore : « Vous êtes la seule pour laquelle je « ferai ce sacrifice énorme de mariage, et, vous le savez, « c'est mon opinion sur les sacrifices d'amour, de ne les « sentir pas du tout comme sacrifices, mais comme bon- « heur. »

Lassalle savait vraiment trouver la note juste. Il parlait à cette jeune fille, comme il fallait le faire si leur état d'esprit eût été le même. Mais là, comme dans sa dernière et tragique aventure d'amour, il se heurta à la force des choses. Il s'adressa à des âmes trop différentes de la sienne, trop enchaînées par leur origine, leur éducation et leur entourage. Un instant séduites par l'attrait irrésistible qu'il exerçait sur ceux qui l'approchaient, ces femmes devaient nécessairement reculer, après quelque temps de réflexion, devant une alliance qui les eût déclassées.

Car, si Lassalle conservait une sorte de situation dans

ce monde élégant qui lui plaisait, c'était à sa qualité de célibataire, à sa fortune indépendante qu'il la devait. Il ne se le dissimulait pas d'ailleurs, et ne cacha pas cet avenir d'isolement et de médiocrité, pour le présent du moins, aux deux jeunes filles qu'il aima. Nous avons vu qu'il priait Mlle de Solutzew de lire la scène de l'aveu entre Marie de Sickingen et Ulrich de Hutten. Les compensations que son avenir politique pouvait lui réserver étaient alors bien incertaines. Un coup d'œil jeté autour de soi suffisait à renseigner chacun sur l'exagération d'affirmations telles que celles-ci : « Une partie de la bour-« geoisie et le peuple m'estiment, m'aiment, et souvent « m'adorent. Pour ceux-ci, je suis un homme du plus « grand génie, et d'un caractère presque surhumain, « dont il faut attendre les plus grandes choses. »

Nous en avons assez dit pour montrer tout ce que la *Lettre manuscrite* ajoute de traits précieux au portrait moral de Lassalle.

Notons encore son opinion sur les femmes de sa classe. « Dans notre bourgeoisie, les femmes ont pour la plupart « encore très peu de charmes, et d'agréments dans leurs « mœurs... Elles n'ont pas encore reçu par l'éducation « ce parfum d'amabilité, ce cachet de bonnes manières « qui est indispensable pour chaque femme qui a eu « l'habitude de vivre dans les cercles aristocratiques. »

Voici une franche profession de foi sur les mariages d'intérêt : « L'argent, comme tel, est un des moyens d'ac-« tion les plus grands sur la terre... Peut-être j'aurais été « été capable d'épouser une femme qui m'aurait apporté « trois ou quatre millions d'écus, seulement pour cette « fortune-là, sans viser à sa personne. »

Nous avons analysé longuement ailleurs l'important paragraphe consacré au procès Hatzfeldt ; il termine la

Lettre manuscrite. — Lassalle y exprime avec l'accent de la sincérité son affection pour la comtesse, et il conserva ces sentiments pour elle jusqu'à la fin de sa vie. « J'espère « bien, dit-il, pouvoir la déterminer de loger avec nous, « pour vivre ensemble et heureux tous les trois. »

L'éloquence de Lassalle ne put lui donner la victoire dans cette circonstance. Malgré les sincères élans de passion que nous avons mis en lumière, ce fut surtout le ton raisonneur et précis de cet exposé qui frappa la jeune Russe.

« Tout, dit-elle, dans le manuscrit de Lassalle captivait son esprit libre de préjugés,... mais rien ne touchait son cœur. » Son amour exalté pour sa patrie l'empêchait aussi de songer à devenir Allemande. Elle ne se détermina à revoir Lassalle à Berlin, qu'avec la condition expresse qu'il ne serait fait aucune allusion à la grave question qui les occupait. Elle demandait à ne répondre qu'après son retour en Russie.

Il semble que Lassalle ne se fit plus dès lors grande illusion sur l'issue de sa démarche, et, il faut le dire à son honneur, il ne songea pas à reprendre le ton qui avait produit si mauvais effet avant la *Lettre manuscrite.*

« Vous serez contente de moi, écrivait-il, et, n'est-ce « pas, Sophie, vous me garderez toujours un souvenir « bienveillant. » — Il ajoute à propos des lettres de la jeune fille : « Au moins, j'ai le droit de garder ces preuves « de votre amitié, ces témoins des beaux jours qui me « viennent de vous... Je bénis ma maladie, qui m'a forcé « d'aller à Aix-la-Chapelle, et qui m'a donné par là dans « cette chose si mélancolique et si triste qu'on appelle la « vie, un souvenir si doux,... si mélancoliquement doux. »

A Berlin, sa passion reprit un instant toute sa force,

mais sans parvenir à échauffer le cœur de Mlle de Solutzew. Dans sa réponse définitive, elle ne parle que d'admiration et d'estime, la plus sincère et la plus exaltée. « Je vous assure, Lassalle, que si je pouvais n'être guidée « que par ma raison, je n'aurais pas hésité un instant à « vous épouser. » Elle termina en lui offrant son amitié.

Leur correspondance ne recommença que deux ans plus tard, grâce à une nouvelle maladresse de Lassalle, qui piqua son amie en exigeant d'elle deux lettres pour une seule réponse de lui.

Leurs relations restèrent dès lors insignifiantes.

CHAPITRE X

LESSING. — LA PHILOSOPHIE DE FICHTE. — JULIAN SCHMIDT.

Au cours des années de 1860 et 1861, Lassalle s'occupa principalement de sa grande œuvre juridique, qui fera le sujet du chapitre suivant.

Les circonstances politiques n'étaient pas favorables au rôle rêvé par son ambition. Mais il ne cessait de s'intéresser à tous les symptômes de réveil que semblait présenter le parti démocratique. Il s'efforçait de préparer l'opinion à sa renaissance.

M. Bernstein, qui possède sa correspondance avec Marx, cite une lettre de lui, qui est datée d'Aix-la-Chapelle, pendant le séjour dont nous venons de retracer les épisodes romanesques. Lassalle y dénonce avec amertume la magistrature prussienne et la presse allemande. Marx venait de voir repousser trois fois une plainte en diffamation, déposée par lui contre le directeur de la *National Zeitung* de Berlin. Lassalle rappelle à ce sujet son long duel avec la justice.

« Quand je me souviens, dit-il, de ce déni de justice « quotidien prolongé pendant dix années, des vapeurs « sanglantes passent devant mes yeux. Je crois être sur « le point d'étouffer dans un torrent de rage... Des galé-

« riens m'apparaissent comme de fort honnêtes gens en « comparaison de nos juges. »

M. Mehring publiait aussi tout récemment une réclamation adressée par Lassalle à la Chambre des députés prussiens au nom de la comtesse Hatzfeldt, au sujet des frais de son procès. Cette pièce est datée du 2 janvier 1861, et Lassalle s'exprime ainsi : « Je laisse à la conscience « morale du pays le soin d'apprécier la conduite d'un mi- « nistère constitutionnel qui, dans l'opposition contre le « cabinet Manteuffel, proclamait que l'obligation pour le « gouvernement d'exécuter les décisions de la Chambre est « le palladium inviolable d'un État constitutionnel, et qui, « aussitôt arrivé au pouvoir, foule lui-même aux pieds de « la manière la plus ignominieuse ce principe sacré. »

Ces citations ont pour but de montrer que, au cours de ses studieux loisirs, Lassalle n'abandonnait le ton d'un démocrate, ni dans sa correspondance privée, ni dans son attitude vis-à-vis du pouvoir. Marx annonçait à son correspondant qu'il se proposait de tirer vengeance de la magistrature de son pays, en la stigmatisant dans les colonnes des journaux anglais. « Vengeance impuissante, « continue Lassalle, que nos ennemis ne ressentiront « pas, car la presse allemande tout entière fera le silence « sur ces attaques contre son palladium sacré, la magis- « trature prussienne, et nul ne lit ici les journaux anglais. » Le mot qui vient sous la plume de l'ami de Marx pour caractériser ce mutisme de la presse, a paru trop fort pour être imprimé dans l'édition de ses œuvres.

Cependant la publication qui avait inséré son premier travail sur Fichte, les *Études démocratiques,* lui ouvrit de nouveau ses colonnes, pour imprimer une étude sur Lessing, écrite dès 1858 d'ailleurs. Elle est d'une lecture assez difficile, et l'influence de Hegel y est toujours sou-

veraine. Mais elle renferme encore des idées originales et profondes, comme on en jugera par une courte analyse.

Nous vivons dans un temps d'épigones, de descendants dégénérés, dit Lassalle. Il est bon de contempler parfois les ancêtres, les grands modèles, qui, au temps de l' « Aufklærung », du réveil de l'Allemagne, l'ont arrachée à un sommeil de plus d'un siècle. Tels furent le grand Frédéric et Lessing.

On a dit d'eux qu'ils furent supérieurs à leur temps, mais c'est en ce sens seulement qu'ils en ont été la plus parfaite expression.

L'œuvre du dix-huitième siècle tout entier a été de faire passer dans la réalité les conceptions de l'esprit moderne, de briser des institutions fossiles, et des organismes dont la vie s'était retirée. En France, « cette irritation contre le passé fut même si puissante et si comprimée tout à la fois, qu'on en vint à rompre entièrement avec la conception de l'histoire et de son développement normal, et qu'on voulut revenir à l'état de nature. » (Lassalle fait allusion à Rousseau.)

En Allemagne, le grand Frédéric, ce marquis de Brandebourg, comme disait dédaigneusement Mme de Pompadour, fut un révolutionnaire vis-à-vis de l'Empereur. Il arracha ses enveloppes de momie au cadavre du Saint-Empire. Dès la paix d'Hubertsburg, l'Empereur eût pu déposer sa couronne, comme il le fit quarante ans plus tard.

Aussi le héros prussien souleva-t-il dans la nation un enthousiasme inconscient pour ainsi dire, comme il l'était lui-même de sa mission. « Un instinct secret m'arrache à mon repos », écrivait-il à son ami Jordan. Et l'Europe entière pensait comme le major Tellheim (1), qui prit du

(1) Personnage du drame de Lessing intitulé : *Minna de Barnhelm.*

service sous les ordres du roi de Prusse « par sympathie, dit-il, car je ne sais pas moi-même par quelle raison politique ».

Pourtant, il fallait encore porter cette révolution jusque dans les âmes, et l'histoire suscita Lessing pour accomplir cette tâche.

Le principe qu'il fit triompher, fut celui de la suprématie, de la présence réelle de la conscience personnelle, et du libre examen. Ce qui existera dorénavant, disait-il, doit être conforme à la pensée de chacun, c'est-à-dire répondre à la nature intérieure de l'individu. On le voit, Lessing est en ce sens un Luther laïque, plus grand que Luther, dit Lassalle.

Cette liberté d'examen qu'il veut laisser à chacun dans le domaine de l'esprit inspire également tout son théâtre. Émilia Galotti, par exemple, met en scène la lutte entre la liberté intérieure et une contrainte extérieure qui amène finalement le suicide de l'héroïne. Ses personnages ne vont pas encore jusqu'à réclamer la liberté en politique, comme le fera Schiller dans *Guillaume Tell,* mais dans leur for intérieur du moins, ils l'exigent tout entière. De là la prédilection de Lessing pour l'état militaire, si propre à développer la valeur individuelle et la personnalité, chez les chefs tout au moins. Tellheim a pris du service « pour se familiariser avec tout ce qu'on appelle danger, pour apprendre le sang-froid et la décision ».

Cette préoccupation de la liberté intérieure chez Lessing, explique aussi son désir de voir le drame allemand s'inspirer de sujets nationaux. Il sait gré aux Français d'avoir applaudi le *Siège de Calais* de du Belloy. « Le vrai historien, pense-t-il, doit écrire l'histoire de son temps et de son pays. »

Toujours par respect de la liberté intérieure, il a hor-

reur du « bon goût », de ses oracles de salon, de ses jugements sans appel.

C'est le bon goût qui engendre la superstition du « modèle à imiter ». Ainsi, l'admiration d'Homère s'impose, à son avis, trop exclusivement à la littérature.

C'est toujours la même pensée qui inspire son *Laocoon*. Il s'efforce d'y ramener le beau dans le sanctuaire de la pensée; il l'intériorise en quelque sorte.

Dans la religion, ce sont les mêmes vues élevées qui le dirigent. Le protestantisme est fondé sur l'authenticité et la vérité historique de l'Écriture. Or, jamais la dogmatique scolastique, à l'avis de Lessing, n'a fait à la religion de blessures aussi profondes que l'exégèse historique de nos jours. A quoi bon cette critique constante des détails dans les sources du christianisme, puisque tout historien doit nécessairement laisser passer des inexactitudes et des contradictions? Lessing rejette donc toute preuve historique et extérieure à l'âme humaine. « La religion n'est pas vraie, dit-il, parce que les apôtres l'ont enseignée. Ils l'ont enseignée parce qu'elle est vraie. »

D'ailleurs, l'évangile chrétien n'est pour lui que le précurseur d'un nouvel évangile, qui sera la règle morale d'un temps où l'homme fera le bien parce qu'il est le bien, non parce que des récompenses arbitraires y sont attachées. Le but de ces récompenses promises aura été de fixer et d'affermir d'abord notre regard incertain, afin qu'il apprenne à connaître les récompenses intérieures du bien, qui sont les plus nobles. S'il y avait un art divinatoire, continue Lessing, il vaudrait mieux ne pas le connaître. Si la religion enseignait sûrement la vie future, il faudrait n'y pas prêter attention. Car ce n'est pas la possession de la vérité, mais l'effort sincère pour y atteindre qui fait la grandeur de l'homme. « Si Dieu, dit-il, tenait

« dans sa main droite toute la vérité, et dans sa main « gauche, la soif toujours ardente de la vérité, avec la « condition pour moi de me tromper éternellement, si « Dieu me disait : « Choisis maintenant entre mes deux « mains. » Je tomberais humblement à genoux près de « sa gauche, en disant : « Donne, ô mon Père, car la « vérité pure est réservée à toi seul. »

Il n'y a pas à se dissimuler, ajoute Lassalle, que cet effort pour élever la religion si haut la détruit, au contraire. Lessing le savait bien, quoiqu'il ne pût en convenir à son époque. « Vous êtes, écrivait-il à Mendelssohn, « bien plus heureux que d'autres honnêtes gens, qui ne « peuvent entreprendre le renversement de ces affreux « bâtiments d'absurdité qu'avec le prétexte de les recon- « struire sur de nouvelles bases. » Aussi combat-il le rationalisme. Il préfère l'erreur grossière à la demi-vérité, parce que la première est plus facile à détruire.

Lassalle termine en vantant l'ouvrage de Stahr sur Lessing, qui lui a fourni l'occasion de cette étude. Stahr était admirablement préparé à traiter ce sujet, car il a approfondi, comme le grand homme dont il écrit la vie, la philologie, l'esthétique, l'archéologie et l'histoire. A la fois savant et écrivain, ce qui est bien rare, il a fait une œuvre claire, populaire, et cependant complète. C'est là comme une seconde apparition, une nouvelle promesse d'influence pour Lessing, qu'on ne lisait plus guère. Stahr a retracé d'une façon poignante la lutte du philosophe contre la misère. Trompé par le duc de Wolfenbuttel, qui prétendit orner sa cour par la présence du grand homme, tout en lui refusant la pension qu'il avait promise, Lessing mourut si pauvre qu'il dut être enterré aux frais de l'État. « Mais c'est un spectacle fortifiant, dit Lassalle en terminant, que la fierté et le courage dont fit preuve dans

l'adversité ce véritable héros de Plutarque. C'est un exemple pour la jeunesse contemporaine, car Lessing lui-même posait ce principe de l'art dramatique, qui est aussi vrai dans la vie : « Les situations analogues engen-« drent des caractères semblables. »

Nous quitterons ici pour un instant l'ordre chronologique des œuvres de Lassalle, comme l'a fait son dernier éditeur, afin de rapprocher de l'étude sur Lessing le discours sur la philosophie de Fichte, qui appartient à la même inspiration, plutôt scientifique que politique, en apparence du moins.

L' « enfant prodige » de Humboldt, le brillant étudiant de l'Université de Berlin, était resté l'un des membres importants de la Société de philosophie de cette ville. Le 19 mai 1862 était le centième anniversaire de la naissance de Fichte, et Lassalle fut chargé de prononcer un discours pendant la fête donnée à cette occasion.

Il s'y montre plus hégélien et plus difficile à suivre que jamais, mais, en revanche, intéressant et profond, comme toujours.

Bernard Becker raconte que les assistants, au grand chagrin de l'orateur, quittèrent peu à peu la salle de conférences pour se rendre dans celle où les attendait un succulent festin. Mais il est obligé d'avouer que l'assemblée se composait surtout de gens du monde, très profanes en philosophie.

Voici les idées principales de ce discours.

L'orateur annonce qu'il ne parlera pas de la vie de Fichte, de ce qui est chez lui accident et particularité. Mais il cherchera à déterminer la loi générale qui se dégage de son œuvre, et dont l'action cachée en a dirigé le développement.

Qu'est-ce, en effet, qui signale un grand homme à l'attention publique, quel est le trait distinctif qui marque une œuvre immortelle? C'est le fait d'avoir exprimé la pensée de la nation sous sa forme la plus essentielle, c'est en même temps le mérite de lui avoir indiqué la voie de son progrès futur, d'avoir préparé son évolution.

Aussi la fête d'un grand homme est-elle une fête nationale. C'est l'esprit national qui se fête lui-même ce jour-là dans une de ses incarnations. Cette solennité doit être à la fois repos et activité, repos du labeur quotidien, activité de l'intelligence qui portera des fruits abondants. Car chaque citoyen, cessant le travail de détail, la tâche infime, mais nécessaire, qui forme la trame de ses jours, doit jeter en cette heure un regard sur la vie nationale dans son ensemble et prendre conscience de son évolution.

Quel fut le spectacle qui frappa les yeux de Fichte lorsqu'il entra dans la vie de la pensée, vers la fin du siècle dernier? Des dogmes et des institutions d'emprunt, dont les racines plongent dans les nécessités évanouies d'un passé lointain, oppriment la conscience dans tous les domaines de l'activité intellectuelle.

La philosophie régnante exprime naturellement dans ses théories cet engourdissement universel des esprits. Avec Locke règne l'empirisme, la philosophie de l'expérience. Pour lui, la conscience n'est que la « table rase » sur laquelle le réel imprime son caractère, la cire molle qui reçoit l'empreinte du monde extérieur.

Cet état de choses existe en France comme en Allemagne, et l'on peut caractériser les deux lignes de conduite, à la fois identiques et opposées, qu'il impose aux deux peuples, en disant que les Français sont le peuple de l'idéalisme pratique, les Allemands le peuple de l'idéalisme théorique.

Comme l'enfant qui brise un jouet, et puise dans cet acte le sentiment de son moi, de sa personnalité, les Français renversent de fond en comble, à la fin du dix-huitième siècle, l'édifice vieilli qui les abrite. L'esprit allemand n'agit pas de même. Il étudie le principe de la vie sociale par la critique. Il cherche ensuite à s'élever à la hauteur morale de sa destinée nationale, à combler le vide qui existe entre la réalité attardée et sa conception actuelle de l'avenir. Pour accomplir cette tâche, son action se porte tout d'abord sur la métaphysique.

Le premier devoir qui s'imposait aux adeptes de cette science difficile, c'était de combler le vide béant qui la sépare de la logique, l'abîme qui s'ouvre entre le monde extérieur et sa représentation dans notre esprit.

Kant s'arrête simplement au bord de cet abîme, et il en nie l'existence. Les catégories de notre esprit (quantité, qualité, relation, cause, effet, réalité, nécessité, espace et temps même) sont pour lui des conceptions *à priori* de la conscience des formes propres de la pensée subjective. Mais cette solution ne saurait nous suffire. « La conscience a brisé, par sa supériorité, la réalité objective du monde, dit Lassalle, mais, des débris de ce miroir, son propre reflet seul est renvoyé mille fois vers elle, et semble la narguer. » Nos bras s'étendent encore en vain pour embrasser la réalité extérieure.

« Hélas! hélas! chantent les esprits de Faust, ton bras puissant a détruit ce monde si beau... O le plus puissant des fils de la terre, rebâtis le plus magnifique, rebâtis-le dans ton propre sein. »

Or Fichte paraît pour rebâtir le monde. Il accepte la ruine du monde objectif dans la conscience, mais pour l'en faire ressortir bientôt, réparé et rajeuni. Le moi ou la pensée pure sera le sein maternel qui accomplira cette

œuvre. Elle porte déjà en elle toute la réalité qu'elle va enfanter.

« A égale A » ne nous apprend rien sur A. Mais cette identité nous apprend l'existence de notre moi. Après cette remarque, nous ne possédons pas seulement cette relation « JE suis JE », mais, de plus, cette conclusion positive : « JE SUIS ».

Or, par cela même que je me pose moi, je pose le non-moi, et toutes les catégories sont engendrées ainsi successivement par l'activité constructive du moi. L'esprit allemand retrouve l'héritage d'Aristote (1).

On a dit, il est vrai (Hegel l'a dit tout le premier), ce moi, pour se poser lui-même, a toujours besoin du choc d'un non-moi. C'est encore le dualisme de Kant. — L'objection est spécieuse, mais ne va pas au fond de la question, car le non-moi, étant posé par le moi, sort en dernière instance de l'activité créatrice de ce dernier. De plus la chose en soi, dans ce système, s'est confondue avec le moi lui-même, qui déduit ensuite les catégories en tant qu'objectives. — Le moi ou la raison pure est toute la réalité, et rien n'a de réalité que le moi et ce qu'il pose. C'est donc bien la suppression du dualisme de Kant, et déjà le principe de l'identité de la pensée et de l'être.

A ses débuts, en effet, Fichte crut demeurer entièrement sur le terrain des découvertes de Kant. — Il n'eut d'autre prétention que d'exposer systématiquement et par une autre méthode les théories de ce philosophe. Plus tard, il reconnut sa propre originalité, et ses conquêtes inconscientes. Il considérait, le premier, les catégories non plus comme des formes de la pensée, mais comme des formes

(1) Il faut songer que cet exposé s'adresse à des esprits rompus aux subtilités philosophiques pour ne pas sourire à l'annonce de cette renaissance de l'esprit allemand, sortie de la découverte de Fichte.

de l'être. Pour lui, les objets, bien loin de pouvoir prétendre à une existence en soi, inaccessible aux catégories, ne sont engendrés tout d'abord qu'avec le secours et par le moyen des catégories. — Ainsi, le monde extérieur est reconstruit par la raison pure qui l'avait détruit.

La philosophie de Schelling et de Hegel ne sera que la conséquence de celle de Fichte.

« Si le sujet et l'objet sont identiques, continue Lassalle, « aucun des deux cependant n'est la chose en soi, mais « tous deux en sont des aspects particuliers, unilatéraux, « et la chose en soi n'est autre que cette identité qui les « unit, le processus même qui les pose comme existant « dans l'objet, et qui atteint dans le sujet à la connais- « sance de soi, à l'être en soi.

« Ce mouvement agissant de part et d'autre est l'absolu, « car la chose en soi ne consiste qu'en un éternel devenir, « et, inversement, l'être actuel se réalise en continuelle « objectivation de lui-même de sorte que, à présent, les « deux facteurs de la raison et du monde objectif sont unis « dans cette dernière et intime réconciliation de ne laisser « voir en tous deux que les aspects divers et la réalisation « par lui-même de l'esprit universel. »

Nous avons traduit ce passage pour donner une idée du style philosophique de Lassalle. Il prépare un hymne enthousiaste à la métaphysique, qui le suit immédiatement.

Kant, Fichte, Hegel et Schelling! En eux l'esprit allemand prend conscience de lui-même. A l'inverse de ce qui se passe en Angleterre et en France, chaque génération produit en Allemagne un métaphysicien, et le destin de la nation est lié, d'une manière indissoluble, à leurs découvertes. La loi de développement du peuple allemand, c'est la prise de possession du monde réel par la pensée intérieure, c'est leur réconciliation. Il n'ira pas, comme d'au-

tres peuples, briser l'objet réel et prendre conscience de lui-même dans cette destruction. Il partira de la plus profonde et de la plus théorique des solutions de cet antagonisme, d'une suppression consciente, métaphysique et pour ainsi dire inamissible, c'est-à-dire impossible à perdre, de l'indépendance et de l'objectivité du monde réel.

« Pour atteindre ce noble but, il faut, dit Fichte, conserver et propager les sciences, afin de façonner à l'heure propice la vie universelle et tout l'ordre humain des choses. Aussi, tout effort scientifique est utile à l'État ne serait-ce que médiatement et dans un lointain avenir. »

Jetons un rapide coup d'œil sur une autre partie de l'œuvre de Fichte, sur les leçons de philosophie populaire, continue Lassalle. C'est ici même, à Berlin, qu'il eut le courage surhumain de s'attaquer à Napoléon. Ce fut en 1808, au milieu du silence de l'Europe domptée, que s'éleva cette protestation admirable : « Un peuple se fatigue de la guerre sans but, quand il n'est plus à l'état sauvage. » On croit entendre la prédiction de la chute. On pressent la trahison des maréchaux, la Bourse montant à Paris à la nouvelle du désastre de Waterloo.

Fichte possède un autre mérite. Il a fondé la philosophie de l'histoire avant Hegel. Pour lui, le contenu de l'histoire, c'est «l'évolution de la race humaine vers la liberté ». Un peuple est une communauté qui, dans son ensemble, est soumis à une certaine loi particulière du développement de l'esprit, et quelques peuples par mission spéciale font progresser la liberté dans le monde.

Quelle est donc la mission du peuple allemand? continue Lassalle. C'est là ce qu'il faut éclaircir par ce discours et à l'occasion de cette fête. — Les Allemands feront plus que les autres peuples pour le perfectionnement complet, et pour l'évolution de l'humanité. D'abord parce qu'ils

possèdent une langue originale et sans mélange, avantage qu'ils partagent cependant avec d'autres nations. Mais surtout parce qu'ils ne marquent pas seulement un moment dans l'évolution de la liberté. Ils sont destinés à en réaliser le règne.

L'unité du peuple allemand engendrera le « citoyen de la liberté » et un empire « du droit » sans esclaves, fondé sur l'égalité. Les Allemands seuls sont créés depuis des milliers d'années pour cette fin sublime, et ils mûrissent lentement pour l'atteindre. « Il n'y a pas dans l'humanité un autre élément pour cette évolution. »

Achevons, continue Lassalle, en revenant aux matériaux qu'il employa pour le « legs politique de Fichte », achevons d'exposer la pensée de Fichte au moyen des fragments qui terminent son œuvre.

Les Allemands ont grandi sans histoire. Nous existons sans État, et au-dessus de l'État, puisque nous n'apercevons dans la réalité que des fragments d'Allemagne, Prusse, Saxe, etc. Mais il faut supprimer cette opposition de la conception et du fait, engendrer là aussi, comme dans la métaphysique, l'identité de la pensée et de l'être (en d'autres termes refaire l'unité allemande). De là naît l'importance capitale, à la fois nationale et politique, de la métaphysique allemande. Elle est la loi intérieure et directrice qui est donnée à l'ensemble de l'histoire de l'Allemagne.

Il serait peut-être imprudent de sourire à ces étranges propositions de Lassalle, car son œuvre et celle de Marx surtout sont bien l'aboutissement et le dernier chapitre de la philosophie allemande, et l'on ne peut nier que leur pensée n'exerce actuellement une grande influence sur le développement politique de l'Allemagne.

Mais, poursuit Lassalle, on m'objectera que la Révolu-

tion française a déjà accompli une œuvre analogue. Hegel n'a-t-il pas écrit : « Depuis que le soleil est au firmament, « et que les planètes tournent autour de lui, on n'avait « pas encore vu, comme à la fin du dix-huitième siècle, « l'homme s'appuyer sur la pensée, et bâtir d'après elle « la réalité. »

Cela est vrai, et cependant les Français avaient un sol et une tradition historiques dont ils n'ont pu se dégager entièrement. « Au peuple allemand, au peuple métaphy- « sicien, revient, de par toute son évolution et dans la « concordance de son histoire intérieure et extérieure, ce « suprême honneur métaphysique, cette suprême récom- « pense dans l'histoire du monde de se former un sol na- « tional par la seule conception intellectuelle du peuple, « d'engendrer son être par sa pensée. »

Se réaliser avec une pleine conscience de lui-même, tel est le devoir de l'esprit allemand. « Ce qui est philosophie à une époque est religion à la suivante », dit Fichte.

L'unité allemande est devenue aujourd'hui notre religion, conclut Lassalle. Progrès bien lent, sans doute; tel est cependant le progrès réel que nous avons fait depuis cinquante ans, depuis Fichte.

En exposant les idées de Fichte, Lassalle montre assez qu'il les partage. C'est à ce titre que nous avons cru pouvoir les reproduire en partie, au risque de fatiguer un lecteur peu familier avec les abstractions de la métaphysique allemande. L'Allemagne n'est plus à aucun point de vue « sans histoire », en admettant qu'elle l'ait jamais été. Mais il est inutile de faire remarquer que le nouvel empire germanique n'a réalisé aucune des prédictions de Fichte et de Lassalle. Il reste à leurs successeurs la consolation de travailler à la réalisation de leur rêve, et d'at-

tendre du triomphe de la démocratie socialiste l'Empire du droit qu'ils avaient entrevu.

Pour terminer l'étude des ouvrages de Lassalle qui précédèrent son entrée dans la vie politique active, et avant d'examiner, dans le chapitre suivant, son grand ouvrage, la *Théorie des droits acquis,* nous dirons un mot d'une récréation littéraire qu'il s'accorda en compagnie de son ami Lothar Bucher. Elle est intitulée : *M. Julian Schmidt, l'historien de la littérature.*

Le collaborateur de Lassalle était alors au même titre que lui l'espoir du parti démocratique. Depuis, une évolution inattendue l'a amené dans le camp de M. de Bismarck, et en a fait un conseiller intime (*Geheimrath*). Les socialistes ne lui ont jamais pardonné cette défection.

Le docteur Julian Schmidt était un journaliste en vue de cette presse libérale que Lassalle poursuivait dès lors de ses sarcasmes.

Il venait de publier une *Histoire populaire de la littérature allemande,* et ce fut sur lui que tomba l'orage de la colère de Lassalle. — Une anecdote mainte fois reproduite, et cependant peu vraisemblable, donne à entendre que ces deux adversaires ne se connaissaient même pas de vue, chose à peine croyable dans une aussi petite ville que le Berlin de 1860. Ils se seraient rencontrés par hasard dans un hôtel de la Suisse, longtemps après la publication du pamphet de Lassalle. Enchantés l'un de l'autre, ils projetaient déjà d'être inséparables pendant leur séjour. Mais, tout d'abord, chacun d'eux alla feuilleter le registre des voyageurs pour apprendre le nom de l'agréable compatriote qu'ils avaient rencontré. Aussitôt édifiés, ils quittèrent à l'instant l'hôtel, pour se fuir le plus rapidement possible.

Quelle que soit l'authenticité de ce récit, Lassalle avait jugé l'ouvrage de Julian Schmidt pédant, prétentieux, inexact et propre à gâter le goût public, en lui offrant des mots au lieu d'idées.

Il lui parut en un mot faire partie d'un système préconçu, pour abêtir la nation et, par là, la disposer à accepter les idées politiques du parti libéral. — Sa critique prit la forme d'annotations aux passages saillants de l'ouvrage de Schmidt, et il eut l'idée assez spirituelle de les prêter au typographe chargé de l'impression du livre, et à la femme du typographe : Lothar Bucher se chargea de ce dernier rôle.

Cet honnête couple est supposé s'intéresser à ce qu'il imprime. Il juge cette histoire de la littérature au nom du bon sens populaire et de la saine raison.

Il faut avouer qu'il y a un peu d'abus et de monotonie dans cette fiction trop prolongée, qui est même assez mal soutenue, Lassalle se dévoilant à demi dès le début, pour apparaître à visage découvert à la fin de l'œuvre, où il parle pour son propre compte.

Ce qui est plus choquant encore, c'est le ton insultant et grossier du critique, qui parle en pédagogue bourru, comme s'il corrigeait la composition d'un écolier ignorant.

Doit-on même, avec les admirateurs intransigeants de Lassalle, s'étonner de cette nouvelle preuve de son savoir universel? Certes, la trace de ses fortes études philologiques apparaît dans ses observations. Beaucoup d'entre elles cependant pourraient être signées par un bon élève de collège, ce qui prouve d'ailleurs que l'œuvre de Schmidt avait été en effet composée avec négligence. Une bonne part des critiques plus relevées de Lassalle porte sur les philosophes du dix-neuvième siècle, Fichte, Schelling, Hegel, qu'il avait eu plus d'une occasion d'approfondir.

En résumé, cet écrit n'ajoute pas beaucoup à sa gloire. Il apporte une nouvelle preuve de sa facilité à traiter tous les sujets, de la redoutable vivacité de sa plume, et de l'exagération de sa dialectique acharnée.

Car M. Bernstein reconnaît lui-même que les citations de Lassalle sont plus d'une fois tronquées, qu'il va trop loin dans sa critique, et que Schmidt n'était pas un ignorant.

« Les mauvais écrivains, dit le typographe, n'arrivent à la réputation que par la complaisance de leurs coteries. Il faut dissiper ce mirage, car le progrès, qu'ils combattent, deviendrait une œuvre impossible, comme la toile de Pénélope. Même quand ils rendent compte des ouvrages des bons auteurs, ils les défigurent et leur font dire le contraire de leur pensée. Leur style prétentieux et vide habitue le public à se contenter d'idées nuageuses. Si encore Julian était seul de son espèce, le typographe ne l'eût pas touché, même avec des pincettes; mais il est le roi de nombreux sujets.

« Au surplus, le public lui-même est coupable d'encourager par ses suffrages de pareilles médiocrités. C'est une honte de songer que l'œuvre de Julian a eu quatre éditions. »

Le ton de la femme du typographe est en général plus posé et plus fin. Lothar Bucher n'a même pas endossé tout à fait un déguisement ridicule, car, à la première apparition de sa femme, le typographe avertit le lecteur que c'est un de ses amis qui écrira sous ce nom.

« Quant à Lassalle, il avait, dit M. de Plener, une prédilection remarquable pour ce genre de critiques par annotations. (Il l'employa dans ses procès et dans son *Bastiat-Schulze*.) Elle est toujours un peu mesquine, esclave des mots, et ne gagne pas en importance par des

interjections et des points d'exclamation. Son intelligence si vive qui trouvait le point faible à la première lecture, son esprit de contradiction particulièrement développé, le poussaient à employer cette forme de polémique. »

Si *Julian Schmidt* est une vengeance littéraire sans grande portée, elle devait cependant trouver sa place dans une revue des œuvres de Lassalle, car elle est un de ses premiers actes d'hostilité ouverte contre le parti libéral qu'il allait si violemment combattre.

CHAPITRE XI

LA « THÉORIE DES DROITS ACQUIS ».

Les procès de la comtesse Hatzfeldt avaient donné à Lassalle la connaissance pratique du droit, et l'avaient amené à des études approfondies sur ces matières. Hegel faisait d'ailleurs une place importante à la philosophie du droit dans son enseignement.

Cette double impulsion amena sans doute l'habile avocat et le brillant universitaire qu'était Lassalle à concevoir et à écrire la *Théorie des droits acquis,* qui est son œuvre théorique capitale.

Les intentions politiques et sociales de l'auteur n'y apparaissent pas au premier coup d'œil, puisque M. Brandes a pu écrire : « Cette œuvre de philosophie du droit, purement scientifique, ne contient pas une ligne qui exprime l'idée de passer de la théorie à la pratique. » M. Bernstein lui répond avec raison : « Ce n'est pas une ligne, c'est l'œuvre tout entière qui appelle à grands cris ce passage. »

L'ouvrage est donc très important pour l'étude de la pensée de son auteur, mais il est fort difficile d'en donner une idée nette, car l'étude est à la fois très étendue et assez incomplète.

D'une part, Lassalle entre dans les détails les plus minutieux du droit romain, et, d'autre part, il laisse le

lecteur tirer lui-même les conclusions de son œuvre. Il faut ajouter qu'il ne la considérait que comme un premier fragment d'un grand ouvrage philosophique, dans lequel il projetait d'exposer plus complètement sa conception de la société humaine.

Nous ne tenterons donc pas de résumer la *Théorie des droits acquis,* mais nous nous contenterons d'en signaler quelques passages remarquables. Le dernier éditeur de Lassalle ne nous dissimule pas qu'il en est de fort importants pour l'avenir, car pendant la « dictature du prolétariat », cette période de transition qui précédera le règne du collectivisme, toutes ces théories sur l'expropriation trouveront leur application. Cependant il faut avouer que jusqu'ici le livre n'a pas eu d'écho en Allemagne, au point de vue juridique. Les arguments n'en ont jamais été cités dans aucun jugement. Par contre, des économistes éminents, mais favorables à certaines conceptions du socialisme, lui ont fait des emprunts. Adolphe Wagner, qui, comme recteur de l'Université de Berlin, nommait récemment dans un discours solennel Lassalle et Marx des « penseurs de premier ordre », a utilisé la *Théorie des droits acquis* pour une théorie de l'expropriation. Lange s'en est également servi, bien qu'il ait écrit spirituellement : « De cette théorie des droits acquis, on pourrait tirer une pratique des droits soustraits. »

Pour le principe même de sa théorie, il paraît difficile de nier que Lassalle n'ait fait quelque emprunt à Fichte. Ce dernier publia, en 1793, un opuscule intitulé : *Contribution à la justification des jugements du public sur la Révolution française.*

Il avance cette proposition : « Il n'y a de droits acquis que lorsque le contrat qui en est l'origine repose sur la volonté individuelle des deux parties. Tout autre droit

peut être retiré en tout temps, sans indemnité. Une volonté étrangère ne lie jamais. »

Lassalle connaissait trop à fond l'œuvre entière de Fichte pour avoir ignoré ce passage, bien qu'il ne le cite nulle part.

Ce fut là sans doute, avec son expérience personnelle acquise au cours du procès Hatzfeldt, l'origine première de son travail, dans lequel il présente la même idée fort développée et illustrée par des exemples sans nombre.

« La conception des droits acquis est de nouveau remise « en question », dit Lassalle dans son avant-propos. Le but de l'ouvrage sera de l'éclaircir et d'en déterminer les applications dans la pratique.

En général, on refuse à la loi tout effet rétroactif. Ainsi fait Benjamin Constant, par exemple. C'est là un excès. Et Lassalle donne, dès les premières pages de son livre, son argument capital, celui qui précise son point de vue, qui, admis ou rejeté, lui créera des disciples ou des adversaires. « Cet excès, dit-il, consiste à soumettre les vivants « aux morts. » On le voit, il se rallie par cette opinion à la conception sociale des philosophes du dix-huitième siècle, celle de l'individu rationnel, idéal, isolé de l'histoire, concluant de nouveau pour son compte le contrat social, dégagé, d'ailleurs, de toute hérédité et de toute obligation antérieure à sa naissance. Inutile de faire remarquer combien la science du dix-neuvième siècle, quand elle n'est pas influencée par un préjugé politique, conçoit différemment les rapports des hommes entre eux. Produits de l'hérédité, du sol, du passé de leur race, les individus sont les anneaux d'une chaîne que nul ne doit ni ne peut briser entièrement. C'est Auguste Comte qui a dit : « L'humanité se compose de plus de morts que de vi- « vants. » Peut-être chaque acte de ses morts a-t-il, au

point de vue physique, son contre-coup dans sa descendance. Comment, dans le domaine du droit, leur volonté ne lierait-elle pas la nôtre? Les peuples auxquels leur sagesse donne le triomphe dans la lutte pour l'empire du monde, les Anglais, par exemple, l'ont dès longtemps compris d'instinct. On sait de quelle main prudente ils touchent au legs précieux des coutumes et des décisions du passé.

Lassalle, en élève de la Révolution française et de Hegel, cet admirateur de l'esprit du dix-huitième siècle, pose donc comme un principe évident que les vivants ne sauraient se soumettre aux morts. Dans quels cas ont-ils le droit de se dérober à l'exécution de cette volonté étrangère ?

Voici le principe fondamental de la *Théorie des droits acquis :*

1° Aucune loi ne doit avoir d'effet rétroactif, lorsqu'elle atteint l'individu seulement par l'intermédiaire de ses actions *volontaires ;*

2° Toute loi doit avoir un effet rétroactif, lorsqu'elle atteint l'individu sans l'interposition d'un tel acte volontaire, mais l'atteint directement dans ses qualités involontaires, humaines, naturelles, données par la société, ou ne l'atteint que parce qu'elle modifie la société elle-même dans ses institutions organiques.

On le voit, l'individu est conçu comme isolé du passé, seul en présence de la société qui dispose de lui. « La loi « est l'expression du sentiment du droit de tout le peuple « à un moment donné, dit Lassalle. C'est le consente- « ment du peuple qui donne l'être à la loi. Il n'y a de « solide pour l'individu que ce qu'il tire de ce torrent « d'être par sa propre action et sa volonté. »

Quelques exemples feront comprendre ces phrases trop abstraites.

Une loi qui change les capacités personnelles, par exemple, les supprime à bon droit, mais non pas les actes exécutés en vertu des lois précédemment en vigueur. Supposons une loi qui porte de vingt et un à vingt-cinq ans l'âge de la majorité pour les citoyens. Un individu de vingt-trois ans redeviendra mineur, mais les actes volontaires qu'il a pu exécuter légalement en tant que majeur, un mariage, un contrat quelconque, resteront acquis, malgré la nouvelle loi. Celle-ci l'atteint dans sa qualité involontaire, conférée par la société, d'homme majeur. Elle ne l'atteint pas dans ses actes volontaires, conformes à la loi précédemment existante.

Il en serait de même pour une loi qui changerait l'âge de la capacité électorale. Les votes antérieurs des électeurs, écartés désormais, resteraient valables. De même encore une option reste acquise, le droit d'option pouvant avoir été supprimé depuis.

Cette distinction est tellement irréfutable, à l'avis de Lassalle, que les juristes l'ont toujours faite, sans en avoir conscience, et que son seul mérite, immense, il est vrai, est de la formuler le premier d'une manière précise. Il le démontrera surabondamment, assure-t-il, dans la deuxième partie de son œuvre, à propos de l'héritage à Rome et en Germanie.

Voici un premier argument capital, dans la pensée de Lassalle, et qu'il eut soin de signaler spécialement à Marx, dans leur correspondance. L'individu ne peut conclure un contrat que permis par les lois existantes. Donc, il ne peut assurer de durée à ce contrat qu'autant que ces lois restent en vigueur. Cette *clause* est toujours *sous-entendue* au bas de tout contrat. Si, en effet, on y introduisait une clause contraire, elle serait évidemment nulle de plein droit, pense Lassalle. C'est pourquoi les lois prohibitives

et coercitives, postérieures en date, détruisent ces contrats sans même avoir aucun effet rétroactif. Pourquoi Lassalle exempte-t-il de cette terrible clause sous-entendue les actes volontaires dont il a parlé précédemment, et qui constituent les droits acquis, c'est ce qu'il est difficile d'expliquer. Mais il est clair que M. Bernstein a raison d'appeler ce passage « une réconciliation du prin-« cipe du droit positif avec le principe de la Révolu-« tion ».

Revenant à l'idée fondamentale que nous avons signalée, Lassalle ajoute : « Si le passé est indépendant du « présent, celui-ci, à son tour, doit être autonome. » Raisonnement faux, car la logique réclame la proposition suivante : « Si le passé est indépendant du présent, le « présent, à son tour, est indépendant de l'avenir. » Mais, en réalité, ils sont tous trois enchaînés, qu'ils le veuillent ou non, et, dans le présent, il faut songer sans cesse à ce double lien. Un fils ne peut renier les dettes de son père, dans le cours normal des choses, si nous laissons de côté le cas extrême où il renoncerait à l'héritage paternel. Mais jamais un peuple ne renonce à l'héritage de ses pères, amélioration du sol, voies de communication, trésors artistiques ou traditions morales. Il n'en répudie jamais que les charges.

La théorie de l'indemnité permet à Lassalle de faire une nouvelle application de ses principes. En général, l'indemnité accordée en échange de la suppression légale d'un droit est en contradiction absolue avec la « clause sous-entendue ». Ce serait accorder à une classe d'individus le droit d'exiger un tribut de la volonté publique, pour lui permettre de poursuivre son évolution.

Toutefois, l'esprit public peut prohiber entièrement l'exercice d'un droit, ou seulement un mode déterminé

de cet exercice. Dans ce dernier cas, le mode prohibé *doit* se transformer en mode permis.

L'expropriation d'un terrain, par exemple, peut donner lieu à indemnité, parce qu'elle est alors la suppression de la jouissance du terrain, dont la loi permet, cependant, de conserver la valeur d'échange sous forme d'argent. La Révolution française a pu supprimer sans indemnité le servage. D'autres droits féodaux, au contraire, furent déclarés rachetables.

Pour les lois prussiennes, Lassalle n'a que des sévérités. Il accable le projet de loi de 1859-1860 pour la suppression de l'exemption d'impôt foncier, parce que, dit-il, si l'on retarde la solution, « on marche inévitablement à un règlement moins scrupuleux de la question ». Et, pour justifier cette menace, il ajoute au sujet de la loi : « C'est « un acte de l'esprit féodal, profitant de son dernier « souffle de vie pour plonger sa main dans la poche du « peuple et transformer, par une nouvelle violence, sa « propriété féodale en une propriété bourgeoise. » L'indemnité, dans ce cas, change un droit passager en un droit définitif et perpétuel. Et une pareille erreur provient encore de l'oubli de la « clause sous-entendue ».

Poursuivant l'exposition assez ardue de ces distinctions juridiques, Lassalle est amené à généraliser ses conceptions par un regard en arrière jeté sur le cours de l'histoire universelle. C'est ce que son dernier éditeur nomme son « programme de philosophie de l'histoire ». Page suggestive, moins par les idées qu'elle développe que par le jour qu'elle jette une fois de plus sur la tournure d'esprit de son auteur. Elle a fait l'objet de nombreuses discussions et mérite d'être résumée ici.

En général, la marche historique du droit consisterait à restreindre la sphère de la propriété de l'individu, à

placer un plus grand nombre d'objets hors du cercle de la propriété privée.

L'homme primitif, comme l'enfant, étend partout ses mains, pour s'approprier toutes choses. Il brise son fétiche, quand il n'en est pas exaucé, et le traite comme sa propriété de la sorte, pense Lassalle. La vie du vaincu est aux mains du vainqueur, d'abord sans restrictions, puis sous la forme adoucie de l'esclavage.

La femme et les enfants appartiennent au chef de famille, et le débiteur à son créancier. Plus tard, l'esclavage s'adoucit et devient le servage. Le droit de propriété sur la vie de l'homme n'est plus alors que le droit sur son travail pendant toute sa vie ; puis les droits féodaux assurent au seigneur une partie déterminée seulement du travail et du temps du vassal.

Dans une de ses classifications qui lui sont chères, Lassalle présente le moyen âge comme l'époque où la volonté humaine est propriété privée sous ses trois aspects, dans l'individu, dans l'État, dans la corporation. Dans l'individu, par le servage et le vasselage. Dans l'État, grâce aux droits de souveraineté absolue, qui vont jusqu'à permettre au prince de léguer ses peuples par testament. Dans la corporation enfin, par les maîtrises, les jurandes et les restrictions innombrables de la liberté du travail.

Enivré par sa propre dialectique, Lassalle poursuit son raisonnement triomphant. Des mesures légales, que l'on considère généralement comme des extensions de la sphère de la propriété privée, la restreignent en réalité. Ainsi, la période actuelle, où la concurrence est libre, passe pour avoir apporté un développement et des libertés nouvelles à la propriété. En réalité, elle a simplement supprimé le droit de corporation et de monopole. Le droit d'empêcher d'autres personnes d'exercer un métier a été

retiré à quelques individus. Telle a été l'œuvre de la Révolution dans les trois domaines que nous venons d'énumérer : partout, restriction de la propriété.

Ainsi, dans le domaine du droit, de plus nombreux objets sont sans cesse soustraits à la sphère de la propriété privée; de même que, dans le domaine économique, si voisin du domaine juridique, la tendance est à la gratuité des choses, tout au moins à l'égalité entre la valeur etles frais de production et à la réduction continuelle de ceux-ci.

Aujourd'hui encore se posent en Europe deux questions de propriété très brûlantes. En politique, la volonté publique d'une nation restera-t-elle la propriété d'une famille régnante? Dans le domaine social, si l'on ne peut plus posséder immédiatement le travail d'un homme par le servage, peut-on le posséder encore médiatement, d'une manière détournée, par l'intermédiaire du salaire?

Il faut ici reprendre haleine, car le raisonnement philosophique, poussé à ces excès, devient une sorte d'exercice scolastique, à la fois subtil et superficiel. L'écrivain perd de vue les choses pour ne plus voir que les mots. Il s'exalte aux impossibilités mêmes de ses métaphores et de ses rapprochements et nous offre le spectacle très particulier, très proprement allemand et très éloigné de nos habitudes françaises, d'une sorte d'ivresse dialectique et logique. Le docteur Brasch exprime en ces termes la même idée que nous : « La dialectique de Lassalle, déjà si artificielle en elle-même, prend ici, à proprement parler, des allures à se rompre le cou. »

Le professeur Michelet, un hégélien modéré (qui n'a rien de commun avec notre historien), a répondu en ces termes aux déductions de notre auteur : « C'est le cercle de l'injustice, de l'arbitraire, et non celui de la propriété qui se restreint sans cesse. Si nous examinons chacun des

exemples de Lassalle, la preuve qu'il croit donner de la diminution de la propriété peut se transformer en preuve de son extension. Il suffit de détourner son attention des favorisés du droit, que Lassalle considère seuls, et qui possèdent jusqu'à une certaine époque des droits de propriété injustes, pour la reporter sur les opprimés, à qui de justes droits étaient par conséquent soustraits. Lorsque l'esclave ou le serf devint libre, il acquit la propriété exclusive de sa personne, de son travail, comme cela est conforme à la raison. La sphère de la propriété privée fut donc élargie... Si les fidéicommis (majorats) sont pour leur fondateur une extension de son droit, car ils lui permettent, contre toute justice, de disposer d'avance de la propriété de ses héritiers, la suppression des majorats sera par contre le rétablissement de la libre propriété pour les possesseurs futurs de la fortune ainsi constituée...

« Le droit de libre concurrence, c'est la libre propriété de mon travail qui m'est rendue.

« Enfin la possession par une famille de la volonté publique d'une nation n'est-elle pas une restriction du droit de propriété de cette nation, qui n'obtient la propriété privée exclusive de sa volonté que par la cessation du droit de cette famille privilégiée ? »

Lassalle pourrait bien riposter qu'on peut en effet présenter ainsi les choses, mais que, pour restreindre encore la sphère de l'injustice et de l'arbitraire, il considère qu'il faut supprimer la propriété capitaliste. On pourra dire alors, si l'on veut, que c'est, d'autre part, rendre à l'ouvrier la propriété entière de son travail. Ce sont là, au fond, des discussions de mots, et il avouait à Rodbertus qu'il ne considérait pas cette page de son œuvre comme très profonde.

M. Bernstein critique Lassalle en se plaçant à un tout

autre point de vue... Pénétré des doctrines de Lewis-Morgan et de son école, sur la société primitive, qui ont été adoptées par les théoriciens collectivistes, il ne peut souscrire entièrement à cette philosophie de l'histoire. « Lassalle, dit-il, ne pouvait pressentir, au moment où il écrivait, le résultat des études préhistoriques qui ont fait de si grands progrès depuis lors. L'homme est bien loin, à l'origine, de nous apparaître propriétaire sans limites. »

« C'est la communauté des biens que l'on rencontre au berceau des sociétés, et la propriété privée a dû gagner pied à pied tout le terrain qu'elle a conquis. »

Lassalle nous présente d'ailleurs, quelques pages plus loin, une proposition plus hardie encore. Nous voulons parler du paragraphe dont le titre à lui seul est significatif : *Le droit comme produit uniquement par les actes révolutionnaires du peuple.*

Voici son argumentation : Ce qui est implicitement dans la loi, ce qui s'y trouve exprimé en silence, pour ainsi dire, doit être respecté. Or les actes de *tout le peuple* peuvent créer à eux seuls des lois implicites. C'est même là le fondement du droit coutumier. Mais Lassalle, sans remarquer que le nombre ne confère pas nécessairement les mêmes pouvoirs que le temps, admet que la règle est encore vraie en temps de révolution, et l'exemple qu'il choisit va nous montrer toute l'extension qu'il entend donner à ce principe menaçant. Le 6 janvier 1794, la Convention vota une loi qui supprimait la faculté de tester en ligne directe. Or elle décida en même temps que cette loi s'appliquerait à tous les héritages ouverts après le 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, et même annulerait les testaments antérieurs à cette date, faits par des gens morts postérieurement. Ce fut à très bon droit, dit Lassalle, car, dans sa nouvelle conscience du droit, le

peuple français entendait supprimer les privilèges analogues au droit d'aînesse, etc.

Quand la nation a-t-elle établie ces vues nouvelles dans la sphère du droit, c'est-à-dire quand les a-t-elle rendues applicables en fait? — C'est précisément le jour où elle a mis en évidence ces desseins nouveaux. Or ce jour fut le 14 juillet 1789, car tous les historiens font dater la Révolution de cette journée, et, de plus, cette loi a subsisté depuis lors, à l'abri de toute attaque (du moins, Lassalle le croit, car elle a été fort attaquée en réalité).

Règle bien périlleuse, on le comprend, car avant d'accorder à Lassalle le bien fondé de sa conclusion, il faudrait au moins le voir rester fidèle à ses prémisses. Il faudrait que tout le peuple eût manifesté sa volonté par un acte, par une sorte de plébiscite.

La troupe d'insurgés, conduite par quelques déserteurs à l'assaut de la vieille prison d'État, méritait-elle la qualification de « peuple français » ? Car, pour que le citoyen puisse conformer sa conduite aux lois de son pays, encore doit-on lui donner un moyen à peu près sûr de les connaître. — Les Français se sentirent-ils, le 15 juillet 1789, sous le régime de lois nouvelles?

Prenons un exemple contemporain, pour mieux faire comprendre notre pensée. On sait le bruit que fit le regrettable incident des coups de fusil tirés par la troupe à Fourmies, il y a quelques années. — Si le parti socialiste arrivait au pouvoir, ses chefs seraient-ils en droit de déclarer que, de ce jour, le peuple a condamné la hiérarchie militaire, et à casser toutes les nominations d'officiers faites depuis lors. — Ou encore, si Lassalle fût devenu, comme il l'espérait, président d'une république allemande, se fût-il senti le droit d'appliquer des lois nouvelles à partir de la date de son discours à Ronsdorf, par exemple, ou de

sa nomination à la présidence de l'Association générale des ouvriers allemands (événements dont nous parlerons plus tard), sous prétexte que le peuple allemand avait fait connaître clairement sa volonté à chacune de ces deux dates? Nous laissons au lecteur le soin de répondre à ces questions.

Nous ne dirons qu'un mot de la deuxième partie de la *Théorie des droits acquis*, car elle nous apprendrait peu de chose sur son auteur, qu'un très court résumé ne nous puisse montrer. Nous voulons dire son aptitude à soutenir une thèse fausse, avec infiniment de science, de logique et de talent. Tous les critiques de Lassalle, M. Bernstein au premier rang, sont d'accord pour reconnaître que sa démonstration est manquée. Il est donc superflu de la reproduire longuement. C'est une étude très étendue sur l'héritage à Rome, et chez les Germains, pour démontrer enfin que notre conception actuelle sur cette matière est un « malentendu colossal », une « impossibilité théorique absolue ».

Selon Lassalle, on s'est entièrement trompé jusqu'ici, en supposant que le but du testament romain était une transmission de biens. Ce n'est là que l'accessoire. Il est en réalité une transmission de la volonté du mort, volonté qui doit revivre dans son héritier, choisi par lui. Cette thèse hardie est soutenue avec une érudition inépuisable par Lassalle.

Les Germains primitifs, au contraire, ne connaissent que l'héritage *ab intestat*. Chez eux, c'est la famille qui hérite par droit de naissance. Aussi est-elle copropriétaire, pendant la vie même de son chef.

En empruntant plus tard le testament aux Romains, les Germains n'en n'ont pas compris le sens. Ils se le sont

incorporé, mais comme une « épine dans leur chair ». — Voici les conclusions singulières, mais significatives au point de vue révolutionnaire, de ces longues études historiques. — Le seul testament conséquent avec lui-même est le testament romain. La Convention, en préparant le code civil français, en vigueur dans les provinces rhénanes au temps de Lassalle, est revenue à la conception germanique, mais l'a faussée, en ne laissant aux héritiers aucun droit, pas même celui de surveillance, pendant la vie du propriétaire, qui possède ainsi seul et sans conditions. — Donc la succession *ab intestat* ne repose aujourd'hui que sur la volonté de l'État, réglant les successions, et sur la famille en tant qu'institution d'État. — C'est un règlement des successions par la *Société*.

Concluez maintenant, d'après les principes de Lassalle, dit nettement M. Bernstein, si l'héritage devra un jour être respecté par la législation socialiste, en tant que « droit acquis ».

Mais voici cependant l'appréciation du même critique sur l'étude historique qui forme la base de l'argumentation de Lassalle.

« Bien loin d'être en opposition dans leurs principes mêmes, le droit successoral des Romains, et celui des Germains, montrent simplement deux étapes du développement juridique par lequel ont passé tous les peuples. — Les recherches de Lewis-Morgan l'ont établi. Les Germains, à l'époque où Tacite les a décrits, achevaient de passer du degré intermédiaire de la barbarie à son degré supérieur. La transition du matriarchat au patriarchat, de l'accouplement à la monogamie, n'étaient pas chez eux entièrement accomplis. Ils vivaient en communautés, formées par les liens du sang. Le communisme primitif les régissait encore. — Dans ces conditions, un droit succes-

soral reposant sur la volonté subjective était une impossibilité.

« Chez les Romains, au contraire, même avant la suppression de la royauté légendaire, l'ordre de choses que nous venons de tracer avait été détruit, pour faire place à une constitution reposant sur le partage des terres et la distinction des richesses personnelles. La propriété privée du sol, et la suppression des communautés fondées sur les liens du sang, voilà le terrain véritable où se développa le testament romain.

« Aussi, ajoute plus loin M. Bernstein, l'édifice savamment construit par Lassalle repose-t-il sur une base absolument imaginaire. Quelque rigide et serrée que soit la logique, quelque fine et spirituelle que paraisse l'analyse, il n'a pas prouvé par cette longue étude sur le droit romain ce qu'il voulait établir. »

En socialiste convaincu, l'éditeur de Lassalle s'associe cependant aux conclusions de la *Théorie des droits acquis*. Comme nous l'avons dit, l'opinion d'un lecteur impartial sera déterminée, à notre avis, par la conception qu'il se sera faite des rapports raisonnables, en vue du bien commun, entre l'individu et la société, entre le présent et le passé.

Citons en terminant une curieuse lettre de Lassalle à l'éditeur des *Droits acquis*, Duncker. Nous la devons à M. Brandes.

Elle donne un nouvel aperçu de son extraordinaire confiance en lui-même, et de son défaut complet de modestie.

« Mon œuvre, écrit-il, amènera une révolution totale
« dans le domaine de la philosophie du droit. Je ne con-
« nais personne, parmi les auteurs vivants, qui fût ca-
« pable de l'écrire... car, aux plus savants manquerait le

« coup d'œil qu'apporte l'étude des sources, unie aux « autres qualités naturelles... Il y faut, en effet, cette force « philosophique, cette intelligence didactique... qui ne se « trouvent ni chez les philosophes, ni chez les juristes ac- « tuels... Enfin, il y faut une certaine lecture historique « universelle, qui ne s'acquiert pas à dessein... Je vous « garantis que l'œuvre fera époque. »

Il faut ajouter à la décharge de Lassalle que cette réclame personnelle avait pour objet d'obtenir de son éditeur le prix le plus élevé possible de son œuvre, point qui est très longuement traité dans le reste de la lettre.

Dans cette première étude, nous avons suivi Lassalle jusqu'au seuil de cette carrière politique si courte, qui devait le faire vivre dans la mémoire des hommes. — Il faut bien l'avouer, en effet, si sa vie eût été raccourcie de deux années seulement, nul ne prononcerait aujourd'hui son nom. Ses amis lui auraient gardé un souvenir fidèle, car il savait se faire aimer. Tous ceux qui l'avaient bien connu auraient regretté que les dons si exceptionnels de son intelligence et de sa volonté n'eussent pas porté les fruits durables qu'ils semblaient promettre dans la fleur de leur printemps.

Aucun de ces ouvrages, intéressants cependant, que nous avons analysés, n'avait de chances de lui survivre, sinon dans la mémoire de quelques spécialistes, philosophes ou jurisconsultes.

Et pourtant, l'occasion seule lui manquait encore pour donner sa mesure. S'il n'était pas armé, comme il l'a dit avec quelque exagération, de toute la science de son temps, il avait accumulé dès lors les trésors d'érudition qu'il allait mettre au jour, à la stupéfaction de ses adversaires.

Par bonheur pour lui, le moment était proche où il devait rencontrer enfin cette occasion, qu'il attendait depuis quinze années, pour tenter de réaliser le rêve de sa jeunesse, pour « se vouer aux affaires publiques », pour « combattre au nom des fins les plus sacrées de l'humanité ».

COUP D'ŒIL

SUR LA

RRIÈRE POLITIQUE DE LASSALLE

(1862-1864)

COUP D'ŒIL

SUR LA

CARRIÈRE POLITIQUE DE LASSALLE

La carrière politique de Lassalle, qui fut le créateur du parti socialiste, est un chapitre de la plus haute importance dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine. Mais cette période de sa vie ne saurait être retracée sans de grands développements, sans une étude complète des circonstances et des partis au milieu desquels elle se déroula. Nous nous contenterons d'en donner ici un simple aperçu, que des publications récentes ont permis de rendre assez exact, nous l'espérons du moins. Fidèle à notre intention de tracer avant tout le portrait moral de Lassalle, nous soulignerons principalement les traits qui lui sont personnels et les particularités de son caractère.

En 1862, Lassalle sentait, depuis quelque temps déjà, son inaction lui peser. Les séductions de la science ne suffisaient plus à endormir le désir d'activité qui tourmentait cette ardente nature. La haute opinion qu'il avait de lui-même lui faisait regretter chaque jour davantage de sentir sans influence réelle un esprit qu'il jugeait fait pour gouverner les hommes. L'âge venait pourtant. Sa santé était fatiguée par un travail de cabinet opiniâtre, parfois même fébrile, et peut-être aussi par l'abus des plaisirs. Sa correspondance avec ses amis trahit ses préoc-

cupations à ce sujet. Il sentait que sa jeunesse allait s'envoler bientôt. « Voici l'après-midi qui vient », écrivait-il à Freiligrath. Alors, où jamais, lui semblait-il, ses qualités natives et la vaste culture de son esprit devaient porter leurs fruits. Il rêvait de se jeter dans la mêlée politique, d'entrer enfin en action dans le monde des faits positifs. Il aspirait à descendre des régions sereines, mais quelque peu désertes et silencieuses, de la science juridique et philosophique. Encore quelques années, et il serait trop tard. Une génération nouvelle viendrait peut-être arracher au lutteur aigri et fatigué les suffrages de ce peuple qu'il aimait, mais dont il attendait, en retour de sa sollicitude, la satisfaction de ses ambitions.

Les circonstances politiques semblaient plus favorables à une action des partis avancés. Le roi Guillaume, après avoir fait naître l'espoir au cœur de la bourgeoisie libérale, oubliait décidément ses promesses d'une ère nouvelle. Il reprenait les préparatifs de conquête, fidèle en cela à la véritable tradition prussienne, comme les dix années suivantes l'ont démontré, mais en contradiction complète avec le sentiment des classes éclairées en Allemagne. Le conflit était imminent, entre les représentants de la bourgeoisie dans le parlement et le parti féodal qui entourait le trône.

Peut-être Lassalle rêva-t-il d'abord de se faire une place, à l'aile gauche sans doute, mais pourtant dans les rangs de ces bourgeois progressistes qu'il allait bientôt combattre avec acharnement.

Ses avances furent repoussées. L'ancien insurgé de 1848, l'ami aux allures excentriques de la comtesse de Hatzfeldt, parut un allié compromettant aux mandataires de la classe moyenne.

Lui-même était d'esprit trop absolu, trop entreprenant,

pour être capable de faire longtemps cause commune avec ces parlementaires irrésolus et prudents à l'excès.

Son instinct lui indiqua sa voie véritable. Il résolut d'en appeler au peuple lui-même, et de démasquer ceux qui prétendaient parler en son nom, tout en trahissant sa confiance.

Un voyage en Italie, en 1862, le mit en relation avec Garibaldi et les révolutionnaires transalpins. Ce fut l'impulsion décisive. Il revint à Berlin résolu à l'action à tout prix.

Au printemps de 1862, il fut invité à prononcer une conférence dans un cercle ouvrier des faubourgs de Berlin. C'était l'occasion souhaitée.

Il parla sur l' « Essence d'une Constitution ». Le sujet était à l'ordre du jour, car le ministère prussien prétendait gouverner sans majorité parlementaire, au mépris de la Constitution du royaume.

Lassalle exposa qu'une Constitution n'est pas une simple « feuille de papier » conservée dans quelque dépôt d'archives. Dans son essence, c'est l'ensemble des pouvoirs qui maintiennent, dans l'État, les choses et les gens à la place qu'ils y occupent.

Si le peuple veut une Constitution à son gré, il doit disposer de l'armée, de l'administration, de la magistrature, de tous les pouvoirs de l'État. Ce n'est qu'avec ces armes qu'il pourra faire prévaloir sa volonté.

Ce fut, dit-il, l'erreur des révolutionnaires de 1848 que d'avoir voté paisiblement des lois théoriques, au lieu de s'emparer d'abord des pouvoirs effectifs de la nation. Avant toute autre chose, ils auraient dû, par exemple, transformer l'armée royale en une armée populaire.

Moyens excellents, en effet, pour le triomphe de la cause démocratique, moyens praticables peut-être en

1848, mais que les progressistes parlementaires n'avaient pas tort de juger impraticables en 1862. Les recommander, c'était prêcher la Révolution. Éclairée par l'expérience de 1848, la bourgeoisie libérale la craignait alors pour elle-même, tout autant que pouvait le faire le parti de la Cour. Et le langage trop sincère de Lassalle, tout en excitant les colères des parlementaires, devait par surcroît lui attirer les sympathies perfides des réactionnaires féodaux. Car c'était trop bien servir leurs projets que de montrer au grand jour les conséquences logiques, mais effrayantes, des théories de l'opposition progressiste, c'est-à-dire la Révolution menaçante. Cette sympathie dangereuse accompagnera dès lors l'agitateur et ne sera pas sans influence sur la suite de sa carrière.

A propos de ses débuts à la tribune, l'organe des partis féodaux, la *Gazette de la Croix,* écrivait ce qui suit sur la conférence de Lassalle : « Il y a beaucoup de vues justes dans ce discours, surtout au moment où l'orateur conseille de désarmer les vaincus. Actuellement, c'est la couronne seule qui pourrait se découronner elle-même... » Et la conclusion de l'article recommandait à la Cour l'emploi des moyens énergiques.

Le 12 avril 1862, Lassalle prononçait de nouveau dans un faubourg de Berlin, devant une assemblée ouvrière, une conférence plus importante que la précédente. Il la publia ensuite sous le titre de *Programme ouvrier.* Les théoriciens actuels du socialisme, qui tiennent d'ordinaire peu de compte des vues vieillies de Lassalle, considèrent pourtant cet écrit comme une excellente introduction dans la sphère des idées socialistes. On peut y admirer en effet les qualités maîtresses de son auteur, la logique de la déduction et la clarté du style. Cette œuvre hardie passa presque inaperçue tout d'abord, mais elle devait

bientôt apporter à Lassalle la présidence de l' « Association générale des ouvriers allemands », et en même temps lui attirer le premier de ses nombreux procès politiques.

Signalons quelques idées intéressantes, par exemple une curieuse définition de l'essence d'une révolution. « Un parti n'est véritablement révolutionnaire, dit Las-
« salle, que lorsqu'il tend à subtituer un principe histo-
« rique ou social entièrement nouveau, à des conceptions
« vieillies du gouvernement des peuples. »

Une révolution peut donc s'accomplir par les voies les plus pacifiques, car la transformation économique qui, depuis quelques siècles, a transporté insensiblement la puissance sociale et politique de la propriété foncière au capital mobilier, n'est pas autre chose qu'une révolution. On peut en dire autant du développement de la monarchie absolue depuis la Renaissance.

Au contraire, une émeute sanglante, un soulèvement populaire, peuvent être éminemment réactionnaires. C'est, à l'avis de Lassalle, le cas de la guerre des paysans allemands, au seizième siècle. Car il pense que l'aspiratiou des paysans révoltés était de changer les intermédiaires qui réglaient leurs rapports avec l'Empereur et le gouvernement de l'Empire. Ils voulaient remplacer, dans cet office, les grands seigneurs féodaux, les princes souverains, par les représentants, nobles ou bourgeois, de la propriété foncière.

Or, comme ce principe social avait achevé sa mission à la fin du moyen âge, l'effort des paysans n'avait d'autre signification que celle d'un véritable retour en arrière, d'une tentative purement réactionnaire.

Le *Programme ouvrier* nous éclaire aussi sur la conception que Lassalle se faisait du rôle de l'État. Il raille

les partisans des doctrines de Manchester, qui réduisent sa mission à la protection des propriétés et des personnes et lui demandent seulement le maintien de l'ordre établi. C'est là, dit-il, une « idée de garde de nuit », dont l'idéal est la tranquillité des rues dans le quartier confié à sa surveillance. Lassalle recommande à la classe ouvrière une tout autre conception de l'État. Il est, suivant l'expression du philologue Bœckh, ami de Lassalle, l' « institution dans laquelle doit se réaliser toute la vertu de l'humanité ».

Lassalle indique aussi, dès lors, une idée qui lui est chère. Il proclame l'injustice des impôts indirects, parce que les classes pauvres, à son avis, y contribuent dans une proportion écrasante, et il énonce ce curieux principe : « Toute classe dirigeante et privilégiée tend à se soustraire « aux impôts, pour en rejeter le poids sur les autres « classes de la société. » En effet, l'ancien régime offrait un exemple saisissant de cette tendance, la noblesse s'étant soustraite à la plupart des charges publiques, et la démocratie triomphante n'échapperait pas à la même tentation.

Le 17 novembre 1862, Lassalle abordait de nouveau la question constitutionnelle dans une réunion publique à Berlin. Dans ce discours, publié sous le titre de *Que faire?* il conseillait à la Chambre des députés, alors en lutte ouverte avec M. de Bismarck, de cesser un combat stérile. Plus de récriminations, de protestations inutiles. Le moyen de vaincre l'absolutisme du gouvernement est bien simple. Il suffit d'exprimer ce qui est, c'est-à-dire de montrer aux plus aveugles que la Constitution est morte en Prusse. Voici ce que Lassalle propose pour arriver à ce but : Que la Chambre s'ajourne à une date indéterminée et laisse gouverner sans Parlement le ministère dont les prétentions

à l'absolutisme, dévoilées par la retraite des représentants de la nation, éclateront au grand jour. L'opinion publique, enfin éclairée en Prusse et surtout eu Europe, ne laissera pas longue vie au ministère traître à la Constitution.

Il est curieux de constater que Lassalle recommande, en 1862, cette même « résistance passive » qu'il accablait de ses mépris en 1848.

En terminant, il offrait de nouveau, au parti libéral, une réconciliation complète et l'appui de ses conseils. L'un et l'autre furent repoussés, et, cette fois encore, les réactionnaires seuls applaudirent.

Il faut bien avouer que Lassalle montrait, comme à son ordinaire, une confiance exagérée en lui-même, un optimisme toujours prêt à prendre ses désirs pour des réalités et surtout une fâcheuse tendance à jouer le tout pour le tout, en s'étonnant de n'être pas suivi sans discussion. Ce sont là, d'ailleurs, les véritables dons de l'homme d'action, du chef d'armée qu'il rêvait de devenir. Mais encore, pour réussir de la sorte, faut-il posséder une armée et, de plus, ne pas la hasarder sans cesse d'une façon trop téméraire.

La courte réponse qu'il fit aux attaques soulevées contre lui par ce dernier discours porte dans son œuvre le titre de *Force et droit*. Il s'y défend d'avoir laissé entendre que la violence devait primer le droit. Il avait fait seulement remarquer, dit-il, qu'il en est toujours ainsi dans l'histoire, et il conclut en proclamant que « seule la démo-
« cratie en Prusse peut parler du droit, car seule elle ne
« lui a jamais fait violence dans le passé. La démocratie
« a le droit et elle aura la force. »

Cependant le gouvernement s'était ému des théories révolutionnaires émises dans le *Programme ouvrier* ». Saisi dès son apparition, cet opuscule attira à son auteur un

procès qui fut plaidé le 16 janvier 1863. Lassalle, condamné d'abord à dix mois de prison, vit pourtant sa peine réduite en appel à une simple amende.

Son plaidoyer fut publié avant les débats, sous le titre de *La science et les ouvriers*. Il s'efforce de défendre les droits de la science en avocat brillant et érudit : « L'al-
« liance de la science et des travailleurs, dit-il, ces deux
« pôles opposés de la société qui, lorsqu'ils s'embrasse-
« ront, étoufferont tout obstacle à la civilisation entre
« leurs bras d'airain, voilà le but auquel j'ai juré de
« vouer ma vie, aussi longtemps qu'elle durera. »

Tout ce discours est semé de railleries mordantes à l'adresse du procureur royal, M. de Schelling (1), qui soutenait l'accusation. Lassalle se servit habilement, pour l'accabler, de citations tirées des œuvres de son père, le grand philosophe Schelling, qui avait défendu constamment la liberté de penser et dont l'accusé rappela, en terminant, cette belle pensée : « Le milieu par lequel les
« âmes peuvent s'entendre entre elles n'est pas l'air am-
« biant, mais la liberté commune, dont les ondulations
« se propagent jusqu'au fond des cœurs. Lorsque l'esprit
« d'un homme n'est pas pénétré du sentiment de la
« liberté, toute communication est interrompue pour lui,
« non seulement avec autrui, mais avec lui-même. Rien
« de surprenant à ce qu'il demeure alors incompréhen-
« sible à soi-même et aux autres, se fatiguant, dans sa ter-
« rible solitude, à de vaines paroles auxquelles nul écho
« amical ne répond dans son cœur et dans celui de ses
« semblables. Demeurer incompréhensible à un tel
« homme, c'est une gloire et un honneur devant Dieu et
« devant les hommes. »

(1) Il y a quelques mois encore, M. de Schelling était ministre de la justice en Prusse. Les traits de Lassalle n'ont donc pas nui à sa carrière.

Le compte rendu sténographique des débats de ce procès, publié par M. Bernstein dans son édition des œuvres de Lassalle, donne un aperçu piquant de l'arrogance et de l'opiniâtreté de l'accusé, qui arracha toutes sortes de concessions matérielles à des juges en somme assez débonnaires pendant l'audience, bien que leur sentence ait été sévère.

M. de Schelling, blessé au vif, fit condamner Lassalle, en avril 1863, à un mois de prison, pour offenses au ministère public. Mais cette poursuite, traînée d'appel en appel, finit par être abandonnée.

Avant le jugement en appel, dans le procès du *Programme ouvrier,* dont nous venons de parler, Lassalle fit imprimer des *Notes critiques sur le jugement en première instance.* Dans cet écrit, il défend par des subtilités d'avocat une cause qui aurait pu fournir des arguments plus élevés et plus convaincants. Le passage le plus intéressant est celui où il se justifie habilement d'avoir attaqué l'immoralité innée des hautes classes de la société. Il est certain qu'en les jugeant avec les impressions du procès Hatzfeldt, Lassalle ne pouvait en avoir une haute opinion. Il s'appuie de l'autorité de Fichte : « L'homme, a écrit ce « philosophe, devient plus mauvais à mesure qu'il se fait « plus vieux et plus important. Il en vient à tenir pour « des niaiseries les bonnes tendances de sa jeunesse, et il « vaudrait mieux pour la société que l'on mourût à trente « ans. Les enfants des hautes classes deviennent plus « mauvais que les autres, parce qu'ils ne supposent pas « qu'on puisse être meilleur au-dessous d'eux et qu'ils « connaissent bien plus vite la vie. »

Pour en finir avec les œuvres qui se rapportent au procès du *Programme ouvrier,* nous dirons un mot du discours que Lassalle comptait prononcer en appel, et qui

fut publié dès l'été 1863, bien que les débats se fussent ouverts le 12 octobre seulement.

Ce plaidoyer est intitulé : *Les impôts indirects et la situation des classes ouvrières*. Le ton en est assez modéré, car Lassalle, qui s'était définitivement jeté dans la mêlée, croyait à son étoile en ce moment et sentait le pouvoir mieux disposé pour lui.

Il s'efforça de démontrer que les impôts indirects, n'atteignant pas les individus en proportion de leur fortune, font peser sur les classes pauvres presque tout le poids des charges publiques. C'est une progression à rebours, car le citoyen qui a trois cent mille francs de rente ne consomme pas trois cents fois plus de sucre, par exemple, que celui qui a mille francs de rente. Par conséquent, il ne paye pas trois cents fois plus l'impôt sur le sucre, comme il devrait le faire.

Lassalle apporte à l'appui de sa thèse les témoignages d'Adam Smith, de Sismondi et d'autres auteurs. Il invoque l'autorité d'économistes français du dix-septième siècle, Boisguilbert et Forbonnais, entre autres, que les socialistes allemands considèrent comme des précurseurs de leur doctrine. Ces citations sont remarquables, mais elles démontrent que la bourgeoisie n'a pas créé les impôts indirects, depuis que la Révolution l'a faite triomphante, comme le prétend Lassalle, puisqu'on en stigmatisait déjà les abus, sous le régime de la monarchie absolue, héritière directe des procédés fiscaux de la féodalité. Il s'étend longuement aussi sur la répartition des fortunes en Prusse, où les grands capitalistes étaient rares à cette époque.

Une érudition un peu confuse, mais fort étendue, se révèle dans cette longue discussion. Depuis plusieurs années, Lassalle s'était voué aux études économiques. Il était doué d'une puissance de travail remarquable, on le

sait, et il avait noté avec soin, dans les économistes classiques, les passages qui venaient à l'appui de ses opinions socialistes. Ces passages sont fort nombreux dans certains d'entre eux; ils n'avaient pas échappé au coup d'œil perçant de Lassalle.

Il prononça dans sa péroraison cette phrase caractéristique, qui montre bien en lui le disciple de la pensée française : « Connaissez-vous, messieurs, dit-il à ses juges, « toute la continuité cachée dans l'histoire de la Révo- « lution française? Pour moi, je la connais dans ses fibres « les plus intimes. » C'est la digne conclusion de la période de sa vie où la théorie révolutionnaire le préoccupa surtout. La conduite d'un parti politique allait donner à ses idées une direction plus positive et plus immédiatement pratique.

La lutte entre M. de Bismarck et le parti libéral, alors en majorité dans la Chambre prussienne, était à l'état aigu, vers la fin de cette année 1862. M. Bernstein trace ce curieux portrait du futur chancelier, à l'époque de ses débuts au pouvoir : « Il avait appris de la diplomatie russe comment on peut gouverner despotiquement et intriguer sous main avec les révolutionnaires, et de la diplomatie française, comment on doit toujours accuser son adversaire de préparer une mauvaise action, au moment où l'on est sur le point de la commettre soi-même. Comme spécialité, il cultivait de plus cette rubrique de tous les diplomates et escrocs chevronnés, qui consiste à afficher de temps à autre une sincérité « ébouriffante », afin de pouvoir, à l'occasion prochaine, et avec un succès certain, employer le même langage à dissimuler la vérité. »

Pour résister aux empiétements du gouvernement, la bourgeoisie libérale avait fondé à Gotha, en 1861, le

National Verein, et la partie la plus intelligente de la classe ouvrière s'était tout d'abord associée à ce mouvement.

Ce ne fut que pour un moment, toutefois. L'Exposition de Londres, en 1862, donna lieu à des souscriptions publiques, dont le but était de payer à des ouvriers choisis un voyage en Angleterre. Ces visiteurs de l'Exposition, mis au contact de la vie politique et sociale, si active au delà de la Manche, ayant noué de nouvelles relations avec les démocrates allemands de 1848, exilés en Angleterre, se demandèrent, en rentrant dans leur patrie, s'ils étaient bien dans la bonne voie. A Berlin et à Leipzig à la fois, se fit jour l'idée d'un congrès ouvrier, qui aurait à élaborer le programme spécial des revendications particulières au monde du travail.

A Berlin, ce mouvement s'apaisa bientôt, grâce à l'influence des chefs du parti progressiste dans cette ville, de Schulze-Delitzsch en particulier, qui avait alors une grande action sur les classes populaires. Mais les éléments dissidents de Leipzig ne se laissèrent pas endormir par les bonnes paroles de ces hommes politiques, qui déclaraient les ouvriers « membres d'honneur » de leur parti, laissant assez entendre qu'ils prétendaient les tenir en tutelle. Deux fois les mandataires de la réunion de Leipzig vinrent négocier sans succès à Berlin, et, à cette occasion, ils furent mis en relation avec Lassalle.

Celui-ci venait d'appeler de nouveau l'attention sur lui en prononçant son plaidoyer : *La science et les ouvriers.* Il fit le meilleur accueil aux délégués, et, sur leur prière, il fut convenu qu'il adresserait au Comité ouvrier de Leipzig ses conseils et son programme sous la forme d'une *Lettre ouverte,* qui parut, en effet, en mars 1863.

La *Lettre ouverte* débute par une violente attaque contre la politique du parti progressiste. Puis elle expose cette

théorie célèbre que Lassalle a nommée la « loi d'airain », car ce métal lui fournissait une de ses métaphores de prédilection.

Voici en quelques mots l'énoncé de cette loi. L'ouvrier, sous le régime économique actuel, ne peut voir son salaire s'élever d'une façon durable au delà, ni d'ailleurs s'abaisser au-dessous de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille.

Par ce mot de subsistance nécessaire, Lassalle entend le niveau inférieur des besoins de l'homme, à une époque et dans un pays donnés, les choses dont il ne peut se passer sans une véritable souffrance.

Voici comment il établit cette loi. Supposons que les salaires s'élèvent dans une certaine industrie, pendant une période de prospérité. Aussitôt, des ouvriers d'industries voisines se présentent, ou tout au moins les familles des travailleurs s'augmentent par le bien-être qui règne dans les ménages. Lassalle croit du moins cette dernière conséquence inévitable. L'offre du travail augmente en tout cas par rapport à la demande, et le salaire est amené à baisser de nouveau.

Au contraire, si par une raison quelconque les salaires descendent au-dessous de la somme qui procure cette subsistance indispensable à laquelle le peuple est accoutumé, le célibat forcé, la misère, la maladie, la faim même font leur œuvre destructive. L'offre du travail diminue et le salaire remonte.

La conclusion de Lassalle est la suivante : « Le salaire oscillera par des variations très faibles aux environs de la somme qui procure tout juste à l'ouvrier sa subsistance et celle d'une famille moyenne. Telle est la « loi d'airain » qui régit sa condition économique.

Démonstration incomplète et naïve, car, même en ad-

mettant ces raisonnements mathématiques sur des matières aussi délicates, la difficulté consiste dans la détermination de ce niveau moyen d'existence, dont l'ouvrier est supposé ne pouvoir se passer. Ce qui semble un objet de luxe à une époque, devient objet de consommation courante par la suite. Ainsi des chaussures, des mouchoirs, des fourchettes, dans les temps modernes. Comment déterminer les choses et les jouissances dont l'ouvrier ne peut se passer en bonne justice, avant de songer à épargner?

Lassalle se rend bien compte lui-même que la loi d'airain ne semblera intolérable aux ouvriers que s'ils aspirent à relever leur condition. Aussi leur conseille-t-il de comparer leur situation actuelle, non pas à celle de leurs semblables dans le passé, mais à celle de leurs concitoyens dans le présent. « Car, dit-il, toute satisfaction humaine « n'existe que par l'excès des moyens de satisfaction sur « la limite inférieure qui est d'usage à une époque. Le « sauvage ne souffre pas de manquer de savon et d'habit. « Toute souffrance ou privation de l'homme ne dépend « que du rapport des moyens de satisfaction avec les « satisfactions et habitudes de vie existantes actuelle- « ment. »

Il serait inutile de s'attarder à une réfutation superflue de la loi d'airain, puique le parti socialiste lui-même a renoncé à en parler. M. Bernstein, qui s'est occupé plus d'une fois de cette question, a écrit : « La loi d'airain répond à un certain état social. A notre époque de grande industrie, elle est tout au moins dépassée. Elle suppose offre et demande absolument libres, absence d'organisation de la classe ouvrière et de réglementation par l'État. C'est ce qui n'a pas lieu. »

La loi d'airain est donc absolument rejetée par les Marxistes. Elle fut cependant admise, à titre de compromis,

dans le programme socialiste, au moment de la fusion des partisans de Marx et de ceux de Lassalle, en 1875. On la raya définitivement en 1891, à Erfurt. Mais Liebknecht lui consacra alors une courte oraison funèbre, et déclara qu'elle avait merveilleusement rempli son rôle, dans l'agitation démocratique.

Aussitôt après avoir exposé le mal qui résulte, pour la classe ouvrière, de l'existence de la loi d'airain, Lassalle indique le remède qu'il propose. La classe ouvrière doit devenir son propre entrepreneur, en formant de grandes sociétés coopératives de production, dont l'avantage sera de supprimer à la fois le gain du capital et la loi d'airain. Mais d'où viendra le capital nécessaire à la fondation de ces entreprises? — De l'État, dont c'est le rôle et le devoir. — Et l'inventeur de cette panacée développe tout un plan financier qui facilitera la réalisation de son rêve : émission de billets par une banque spéciale, assurances réciproques entre les différentes coopératives, etc.

Ce plan serait véritablement puéril, si Lassalle avait cru tout à fait à l'efficacité de son remède. — Sa correspondance avec Rodbertus démontre, au contraire, qu'il n'était pas persuadé du succès de ses propositions : « Mais, dit-il, « pour s'excuser, il faut bien offrir à l'esprit des ouvriers « quelque chose de tangible et de pratique. » — Il ne put d'ailleurs réfuter l'objection qui lui fut aussitôt présentée : il ressuscitait les ateliers nationaux, qui échouèrent si complètement à Paris, en 1848, quelles qu'aient été, du reste, les raisons de cet échec.

« Les idées de Lassalle sur les coopératives ne pouvaient être suivies et conséquentes, a écrit M. Bernstein dans un récent article, car il les conçut à mesure que des objections nouvelles lui étaient proposées. Il se rapprochait d'ailleurs de plus en plus des conceptions de Louis Blanc. »

Après avoir, pendant vingt ans, abandonné cet article du programme de Lassalle, certains Marxistes ne semblent pas loin aujourd'hui d'y revenir par une autre voie. Ils ont été récemment convertis par les succès qu'ont obtenus en Angleterre quelques coopératives de production, greffées sur des coopératives de consommation qui avaient prospéré. — Mais la conclusion vraiment pratique de la *Lettre ouverte* est la revendication du suffrage universel.

Le programme tracé dans la *Lettre ouverte* fut adopté par six voix contre quatre, dans le sein du comité ouvrier de Leipzig. — Ce ne fut guère qu'à Hambourg et sur le Rhin que ses idées trouvèrent accueil là où existaient déjà des cercles démocratiques florissants. Sur le Rhin, dans la région de Dusseldorf et de Mayence, Lassalle était de plus personnellement connu, et l'on sait le charme tout particulier qu'exerçait sa personne. Partout ailleurs les progressistes étouffèrent sa voix sans peine.

Le 16 avril 1863, le comité de Leipzig convoqua dans cette ville une nombreuse réunion publique pour la fondation d'une « Association ouvrière allemande ». Lassalle accepta d'y prendre la parole, et son discours a été publié sous ce titre : *Sur la question ouvrière*. Il est obligé, dès le début, de se défendre contre le reproche de servir la réaction, reproche que les progressistes ne lui épargnaient guère. Puis il aborde la défense de sa théorie de la loi d'airain; ses arguments sont heureusement choisis, car il n'a pas de peine à établir qu'elle a été formulée tout d'abord par les économistes classiques, Smith et Ricardo les premiers. Inutile d'ajouter que ceux-ci ne lui attribuaient pas la même portée, ni le même caractère mathématique. — Enfin, une réponse à des attaques personnelles forme la conclusion de cet écrit moins important que le précédent. — Nous en résumerons seulement un passage qui montre

que Lassalle cherchait alors des alliés dans tous les milieux. Le langage en est assez conciliant. — « Avant tout, dit-il, « les ouvriers ne doivent pas haïr les entrepreneurs et les « industriels; la bourgeoisie est le résultat de l'histoire; « elle ne peut être autre qu'elle est. — Les chaînes qui « chargent les travailleurs ne peuvent leur être enlevées « que dans la paix, par l'initiative de l'intelligence, avec « l'assistance sympathique des classes capitalistes. Une « amertume injuste et funeste serait aussi peu justifiée « dans l'esprit des travailleurs, que l'aveuglement et « l'inertie, conseillés par les doctrines de Manchester. »

Dans les cercles ouvriers de Francfort-sur-le-Mein, Lassalle trouva également des défenseurs convaincus. On y résolut de le convoquer dans cette ville pour le 17 mai, ainsi que Schulze-Delitzsch. Ce dernier était l'une des autorités du parti progressiste, et Lassalle avait particulièrement attaqué ses idées économiques dans de récents ouvrages. Tous deux étaient priés d'exposer contradictoirement leurs sentiments. — Schulze, au comble de sa popularité, jugea au-dessous de sa dignité de venir se mesurer corps à corps avec un si mince adversaire. Lassalle se rendit à l'invitation et prononça une longue conférence qu'il ne put terminer entièrement le premier jour, bien qu'il eût parlé pendant quatre heures, avec un succès douteux d'ailleurs. Mais il aborda, le second jour, la question politique, devant un auditoire jeune et enthousiaste, qui décida enfin de son triomphe.

La première partie de ce discours, qui s'intitule *Alphabet* ou *Livre de lecture* (*Lesebuch*) *des travailleurs,* est, en effet, malgré les violences et les personnalités qui l'émaillent, une assez ennuyeuse confirmation des opinions précédemment émises par Lassalle sur les impôts indirects, sur la « loi d'airain », sur les coopératives de production. « Je

« parlerai, avait-il dit lui-même, longuement, fastidieuse-
« ment, et sincèrement, parce que c'est dans votre inté-
« rêt. »

Aigri par les attaques que lui avaient attirées ses premiers écrits, le conférencier s'efforce cette fois beaucoup plus ouvertement de soulever les passions dans son auditoire, et chez ses lecteurs ouvriers. « Aujourd'hui, dit-il, le « travailleur n'est qu'une marchandise.... On compren- « drait qu'il brisât son ennemie, la machine... car il y a « des excès, si punissables qu'ils soient, qui sont cepen- « dant des erreurs naturelles de la force. »

« Des travailleurs anglais ou français, s'écrie-t-il, sui- « vraient sans hésiter mes conseils, mais les Allemands sont « des « valets ». Votre inertie vient de votre damnée ab- « sence de besoins. C'est une vertu chrétienne, direz-vous, « mais c'est un défaut économique. Quel est le plus grand « malheur pour un peuple? C'est de n'avoir pas de besoins « ainsi que les *lazaroni* ou les cosaques. Avoir le plus pos- « sible de besoins et les satisfaire de manière honnête et « convenable, c'est la vertu du temps présent, du temps « de l'économie politique. » — Ces excitations ne suffisent pas à masquer la puérilité des idées financières que Lassalle expose, et que lui-même ne prenait peut-être pas très au sérieux. Son éditeur, M. Bernstein, les condamne d'ailleurs sans réserve.

La seconde journée de la conférence se termina par une attaque ouverte contre la bourgeoisie, que Lassalle déclare incapable d'aucune action politique, parce qu'elle craint à la fois le gouvernement et le peuple. — Après qu'une quarantaine d'assistants furent sortis en acclamant Schulze-Delitzsch, malgré son absence, quatre cents voix contre une approuvèrent les conclusions de l'orateur.

Ce succès inespéré eut la plus grande influence sur la

destinée de Lassalle, car elle le décida à accepter la présidence de l'Association générale des ouvriers allemands. Cette association fut fondée le 23 mai 1863, à Leipzig, en présence des délégués des dix villes d'Allemagne, qui restèrent, durant la vie de Lassalle, les foyers les plus actifs de l'agitation ouvrière. C'étaient: Hambourg, Harbourg, Cologne, Dusseldorf, Mayence, Elberfeld, Solingen, Barmen, Leipzig et Francfort-sur-le-Mein. Lassalle prit une part prépondérante dans la rédaction des statuts de l'Association, qui lui assurèrent pour cinq ans, avec le titre de président, une véritable dictature. Il fut certainement poussé dans cette voie hasardeuse par la comtesse de Hatzfeldt, femme ambitieuse, intelligente et sans préjugés. Elle voyait avec peine demeurer sans emploi les dons remarquables qui marquaient son ami pour l'action sur le terrain politique. Alors âgé de trente-huit ans, il n'avait pas trouvé, dans les travaux scientifiques qu'il avait poursuivis en amateur, la célébrité et l'influence dont elle le croyait digne; aussi fut-elle charmée de le voir descendre dans l'arène. Lui-même à cette époque se voyait bientôt, sinon président de la république allemande, comme il le dira l'année suivante, du moins chef d'un grand parti politique dans le Parlement.

Il s'imaginait avoir derrière lui, comme entrée en jeu, cinq cent mille ouvriers s'inscrivant d'enthousiasme sur la liste de son association. La réalité répondit bien peu à ce rêve. Il faut lire dans l'ouvrage de Becker l'histoire des pénibles débuts de cette Association. Quand Lassalle, déjà désabusé et surmené après trois mois d'activité de tous les instants, partit pour les eaux, dans l'été 1863, son « Verein » comptait à peine neuf cents membres. Bien peu, sans doute, versaient la cotisation légère qui, additionnée par centaines de mille, devait, dans la pensée

du président, donner au parti une si grande puissance financière et des moyens d'action si étendus. Lassalle s'imposa plus d'un sacrifice d'argent pour entretenir l'existence précaire de son Association, et l'on peut lui rendre cette justice qu'il ne se découragea pas devant l'insuccès des premiers jours. Jusqu'à sa mort, survenue l'année suivante, les progrès furent bien lents, sans doute, en comparaison de ses rêves, mais cependant continus et réguliers. Au mois de juillet 1864, plus de quatre mille membres avaient donné au moins leur signature, sinon leur coopération effective.

Lassalle, jusque-là théoricien, se trouvait mis en présence des réalités de la lutte politique. Les désillusions qu'il éprouva eurent une action décisive sur la direction qu'il donna par la suite à son agitation : il va dès lors, en apparence tout au moins, se rapprocher des conservateurs et des féodaux, et cette politique d'action parallèle, si naturelle aux partis extrêmes, ressemblera de plus en plus à une alliance avouée. Bismarck allait bientôt mander secrètement auprès de lui l'agitateur que ses tribunaux condamnaient pourtant sans relâche. Lequel de ces deux hommes, qui, tous deux, savaient vouloir et charmer, eût été la dupe de l'autre, si Lassalle avait vécu plus longtemps ? Nous laisserons aux héritiers politiques de Lassalle le soin de défendre sa mémoire sur ce point. Nous ne croyons pas plus qu'eux, d'ailleurs, qu'il eût jamais changé de camp pour devenir, comme son ami Lothar Bucher, conseiller intime et bureaucrate important.

Il est certain que, pour paraître le chef d'un parti considérable, il fut bientôt contraint de dissimuler l'insuffisance de ses forces véritables, de refuser de s'expliquer sur le nombre restreint de ses adeptes, de faire croire à tout prix à l'existence d'une armée encore absente. Et il

parut que c'était au gouvernement surtout qu'il cherchait à faire illusion.

Ses voyages aux eaux en 1863, ses fréquentations aristocratiques pendant cet été, eurent-elles quelque influence sur ce changement d'orientation politique ? Il est certain qu'on en remarque déjà nettement la trace dans le discours qu'il rapporta à son retour et qui fut prononcé, en septembre, à Barmen, Solingen et Dusseldorf. Il porte ce titre : *Les fêtes, la presse, et la Réunion de députés à Francfort.*

« ... J'ai écrit tout cela pour quelques personnes à Berlin, disait Lassalle à un de ses correspondants. » Il n'est pas difficile de deviner que Bismarck est parmi ces quelques personnes. Il écrivait encore le 29 août à Valhteich, son secrétaire général : « Je ne veux pas remettre l'épée au fourreau. Il est vrai qu'elle est de bois, mais, grâce à la poignée, elle paraît encore une épée. » Cette épée insuffisante n'est autre que l'Association, et, par la poignée, il faut entendre son président. A partir de ce moment, en effet, Lassalle ne compte plus guère que sur lui-même pour triompher ; les troupes lui manquent, le génie du général y suppléera. Sa personnalité, de tout temps débordante, occupera dès lors de plus en plus le devant de la scène ; aussi son discours est-il purement politique cette fois. Il raille les députés libéraux du Rhin qui, malgré leur impuissance contre le ministère Bismarck, se réunissent à Francfort pour festoyer et pour se réjouir. « Pour s'épargner un véritable combat, les vaincus entonnent parmi le vin et les victuailles un hymne de victoire. » Ainsi, pendant les Saturnales, les esclaves romains s'affubaient des attributs du commandement pour tendre de nouveau la tête au joug dès le lendemain. Il attaque violemment la presse libérale, mercantile, avilie et prête à

toutes les bassesses. Il cite à ce sujet l'opinion de M. de Bismarck et se flatte de la partager. « Car celui-ci, dit-il, est un homme, tandis que les libéraux sont de vieilles femmes. »

Par une singulière illusion d'optique, qui naît souvent d'un spectacle contemplé de trop près et à un point de vue trop personnel, Lassalle attribue à une circonstance bien insignifiante la profonde démoralisation qu'il signale dans la presse. Elle vient uniquement, selon lui, de ce que les journaux insèrent des annonces payées. Supprimez ces dernières et la vertu règnera parmi les journalistes. Voici son raisonnement à ce sujet : « Pour que les annonces soient nombreuses et bien payées, il faut présenter un chiffre respectable d'abonnés. A cet effet il faut leur plaire, il faut flatter les sentiments d'opposition chers à la bourgeoisie allemande. Cependant, il faut encore continuer à paraître et, pour cela, se faire tolérer par le gouvernement, céder à sa pression, passer sous silence certaines questions réservées, d'accord avec lui. D'autre part, il serait imprudent vis-à-vis des abonnés d'avouer cette attitude à double face. Que fait la presse ? Elle présente ces compromis louches comme de nouveaux points de vue de l'esprit public. Elle décourage le peuple, parce qu'elle le trompe, et c'est ainsi que s'explique l'apathie qui s'est emparée des classes ouvrières depuis 1848. De là aussi l'abaissement du caractère des journalistes. Si le ministère leur ordonnait d'imprimer en grosses lettres : « Le peuple « n'est que de la canaille », ils le feraient et prouveraient sans peine que c'est pour son bien. » Ces considérations un peu puériles se terminent par un beau mouvement d'éloquence, comme les orateurs populaires doivent savoir en trouver pour masquer l'insuffisance d'un raisonnement. Ce passage a vraiment du souffle. « Répandez dans tous

les esprits ces moyens infaillibles pour améliorer la presse. Aussi vrai que vous êtes suspendus à mes lèvres, avides et transportés, aussi vrai que mon âme frissonne du plus pur enthousiasme en se répandant tout entière dans les vôtres, aussi évidente me pénètre cette certitude : Un jour viendra où nous lancerons la foudre qui ensevelira cette presse dans l'éternelle nuit. »

A Barmen, ce discours fut écouté sans trop d'incidents, malgré l'expulsion de quelques partisans de Schulze-Delitzsch. Mais, à Solingen, ces mêmes expulsions amenèrent des luttes violentes et même des coups de couteau entre les assistants. Aussi, trois quarts d'heure après, le bourgmestre, appuyé par les gendarmes, vint-il dissoudre la réunion et emmener Lassalle par la force. Celui-ci, au milieu des acclamations de ses partisans, se fit conduire au télégraphe et adressa à M. de Bismarck la dépêche célèbre qui sembla marquer définitivement le nouveau caractère de l'agitation et qui ébranla bien des confiances dans le camp démocratique. « Un bourgmestre progressiste, à la tête de dix gendarmes armés de baïonnettes, et de nombreux policiers le sabre au clair, vient de dissoudre illégalement une réunion ouvrière convoquée par moi. J'ai en vain protesté en m'appuyant sur la loi des associations. J'ai avec peine empêché des actes de violence de la part de la foule, composée de cinq mille hommes environ, réunis dans la grande salle du tir, et de plusieurs milliers en dehors. J'ai été porté jusqu'au télégraphe par les gendarmes et six mille personnes, qui me croyaient arrêté. La bannière des travailleurs d'Elberfeld a été confisquée. Je demande une satisfaction légale, la plus rapide et la plus sévère. — F. Lassalle. »

Ce télégramme resta d'ailleurs sans réponse et n'arrêta pas les nombreuses poursuites exercées contre son auteur.

A Dusseldorf, au contraire, la réunion se passa dans le plus grand calme.

Une violente polémique de presse fut le résultat de ces événements. Lassalle cherchait par tous les moyens à faire parvenir ses succès jusqu'aux oreilles du pouvoir. Ses adversaires, exaspérés, soutenaient, au contraire, que les gendarmes n'avaient eu d'autre office que de protéger l'agitateur contre les fureurs de la foule indignée contre lui.

Une lettre écrite en octobre par le plénipotentiaire ou représentant principal de l'Association, à Solingen, dépeint cependant la popularité de Lassalle, dans la région du Rhin, sous les traits les plus flatteurs ; mais le résultat effectif de cette campagne ne fut pas considérable, car cinq cents membres nouveaux tout au plus s'inscrivirent sur les listes de l'Association.

La publication de ce dernier discours attira à Lassalle un nouveau procès, fondé sur le même article du code pénal que la poursuite de l'année précédente : celui qui punissait l'excitation publique à la *haine* et au *mépris* soit des institutions de l'État, soit de certaines classes de citoyens. Sa brochure fut saisie, et le tribunal de Dusseldorf condamna l'auteur, par contumace, à un an de prison. Le ministère public avait demandé le maximum de la peine, c'est-à-dire deux ans ; il interjeta donc appel en même temps que l'accusé. Le procès revint seulement le 27 juin 1864, et cette fois Lassalle alla se défendre lui-même. Pour suivre l'exemple de son dernier éditeur, nous parlerons dès maintenant de ce plaidoyer : ce fut le dernier discours qu'il travailla d'avance et qu'il publia, car il improvisa une fois encore, le 3 juillet, une conférence sur la question du Schleswig. M. Paul Lindau, l'écrivain connu qui, l'année précédente, avait prêté les colonnes de son jour-

nal, *la Gazette de Dusseldorf,* aux comptes rendus des partisans de Lassalle sur les réunions du Rhin, a publié ses impressions sur ce procès, dans une brochure intéressante et agréable à lire : *Le dernier discours de F. Lassalle.* On ne saurait trouver un meilleur guide pour se rendre compte de la manière d'être et de penser de Lassalle pendant cette dernière année de sa vie, qui voyait son effort suprême.

« Notre conversation fut si animée, dès notre première rencontre, dit Lindau, que nous ne pouvions la terminer et que nous fîmes quatre ou cinq fois le tour de la Karlsplatz avant que Lassalle rentrât dans son hôtel. L'entretien fut du reste presque un monologue; je me contentai du rôle d'auditeur attentif. Un mot, jeté discrètement de temps à autre, suffisait pour entraîner aussitôt Lassalle à des reparties prolongées, toujours intéressantes et substantielles d'ailleurs. Il accompagnait ses paroles de gestes très expressifs, mais un peu trop agités. Il s'arrêtait souvent et changeait fréquemment la hauteur du ton dans ses paroles. D'ordinaire, il commençait ses phrases en ténor aigu et les terminait en baryton bien timbré. Il articulait nettement et parlait avec soin, mais ne pouvait cacher son accent silésien. »

Le lendemain Lindau le trouva dans sa chambre, installé à l'américaine, ses pieds croisés reposant sur la table, sa tête sur son sofa. Il portait un négligé du matin extraordinairement élégant, coquet et à la mode. Ils devaient dîner ensemble à une heure. A trois heures et demie, Lassalle parlait encore dans sa chambre, et son hôte dut lui confesser qu'il avait terriblement faim. « Il parcourait constamment la chambre, assez vaste, et alla bien quelques centaines de fois de la fenêtre à la porte et de la porte à la fenêtre, gesticulant sans interruption et

agitant sa tête par saccades singulières, la portant tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt inclinée, tantôt redressée. » On reconnaît là les premiers indices de cette tension nerveuse dont il allait subir les désastreux effets au cours de sa dernière et tragique aventure.

Passons aux impressions d'audience de Lindau, qui assista aux débats du procès de Lassalle. Le 27 juin, la salle du tribunal, trop remplie par cette chaude journée d'été, offrait un séjour intolérable. La comtesse Hatzfeldt, voisine de M. Lindau, lui laissa faire usage, à discrétion, de son flacon d'eau de Cologne. « ...Je n'oublierai jamais, dit-il, l'expression d'effroi qui se peignit sur la physionomie du procureur et de l'avocat Blœn, lorsqu'ils virent entrer le prévenu. Lassalle qui, par respect pour la cour, avait revêtu une toilette de bal, bottines vernies, frac et cravate blanche, portait en effet, sous son bras, une aussi grande quantité de livres de tout format qu'il en pouvait porter à cette place ; derrière lui s'avançait péniblement le négociant L..., qui lui tenait lieu de « famulus » pendant son séjour à Dusseldorf et qui traînait, sous chaque bras, un nombre de volumes plus considérable encore. C'était toute une bibliothèque que Lassalle apportait dans la salle d'audience. J'entendis distinctement l'exclamation du procureur, M. Nebe-Pflugstedt : « Dieu du ciel ! (*Um « Gotteswillen !*) » Une hilarité contenue se répandit par toute l'assemblée. »

Lassalle parla quatre heures, et l'impression produite par son éloquence sur un auditeur bien disposé et d'un goût sûr, tel que M. Lindau, est un précieux renseignement. « La déclamation de Lassalle donnait tout à fait l'impression d'une improvisation, mûrement réfléchie par avance toutefois et soutenue par un plan écrit, très condensé. Il tenait dans la main droite une petite feuille de

format in-octavo, sur laquelle il jetait de temps à autre un rapide regard. Il parlait avec une netteté parfaite et un grand élan oratoire. Une particularité que j'avais déjà remarquée dans sa conversation se montrait encore, et même plus marquée : sa voix, par des modulations faciles, résonnait successivement dans tous les tons. Sa déclamation était au plus haut point persuasive, bien qu'elle ne fût pas entièrement exempte d'un certain caractère théâtral. Pour chaque impression qu'il voulait faire naître, il savait trouver des accents appropriés, et l'ensemble donnait, comme chez Gambetta, le sentiment d'une chose très voulue, étudiée ou tout au moins répétée d'avance.

« ...L'expression de son visage changeait constamment. Tantôt un sourire dédaigneux jouait sur sa bouche, et il fermait à demi les yeux d'un air de pitié et de mépris. Tantôt il les ouvrait tout grands, et des regards menaçants atteignaient les sièges élevés des juges. Tantôt il balançait négligemment la tête... Tantôt il la rejetait en arrière avec audace et majesté comme un empereur romain... Ses bras et ses mains étaient en perpétuelle activité... Il les tendait en avant comme s'il voulait boxer, ou bien il hachait l'air de ses petites feuilles froissées dans son poing, comme s'il battait une mesure à deux temps dans un *prestissimo;* ou encore, il levait la main comme pour menacer et l'agitait alors si passionnément qu'à plusieurs reprises les pages lui échappèrent et retombèrent sur le sol, en décrivant lentement des courbes. Comme cet incident se renouvela plusieurs fois et toujours à la fin d'un argument de sa démonstration, de sorte que le temps d'arrêt nécessaire afin de ramasser et de réunir les feuilles venait très à propos pour l'orateur, je ne pus échapper entièrement à l'impression que cet effet aussi était préparé à dessein. — Lassalle faisait parfois quelques pas vers

les juges. A la fin de son discours surtout, ce mouvement fut remarquable : durant les phrases très pathétiques par lesquelles il termina, il s'avança peu à peu sans qu'on le remarquât le moins du monde, de sorte qu'au dernier mot il se tenait tout près des degrés qui conduisaient aux sièges du tribunal. Il prononça la péroraison d'une voix si haute et avec des mouvements si énergiques à l'adresse des juges, que le président se recula involontairement quelque peu. Le discours fit la plus profonde impression. »

Le lendemain, M. Lindau ayant demandé à Lassalle de faire quelques retouches aux notes, presque exactes pourtant, qu'il avait pu prendre pendant son plaidoyer, il fut frappé de la manière dont il répéta exactement devant lui le moindre mot et jusqu'au moindre geste. Cependant il se convainquit que le discours n'avait pas été écrit tout entier d'avance; une esquisse merveilleusement tracée, dont il admira profondément la disposition, avait guidé sûrement et commodément l'improvisation de l'orateur. Lassalle lui en fit cadeau.

« On y reconnaît, dit-il, l'œuvre magistrale d'un penseur systématique, d'un cerveau merveilleusement clair. » La clarté nous semble, en effet, une des qualités éminentes de Lassalle et la cause principale de ses succès.

Nous avons laissé parler longuement M. Lindau, car son croquis nous paraît ajouter des traits précieux au portrait moral que nous avons entrepris. Il y a peu de choses à dire d'ailleurs du fond du discours. C'est un plaidoyer extrêmement habile, glissant sur les passages dangereux de la publication poursuivie. C'est aussi, cette fois, une véritable justification, et non une étude sociale ou politique sous prétexte de défense. Lassalle ne sort pas ici de son sujet. Il démontre uniquement que les arti-

cles 100 et 101 du code pénal ne lui sont pas applicables. On sent que, ce jour-là, il veut à tout prix conserver sa liberté : « A mon âge, dit-il, la prison devient dure, et il « n'en est plus pour moi comme dans ma jeunesse, où je « m'y rendais comme d'autres vont au bal. »

Un acquittement était attendu de tous. Une condamnation à six mois de prison fut pourtant prononcée. Lassalle pouvait en retarder l'effet, mais non plus y échapper entièrement, et cette perspective pesa sans doute lourdement sur sa pensée pendant le dernier été de sa vie. Est-ce à ce désir passionné de disposer favorablement ses juges, est-ce à la direction inattendue qu'il imprimait de plus en plus à son action politique, qu'il faut attribuer les deux passages qui nous frappent dans ce plaidoyer? Le premier est l'hommage éclatant qu'il rend à l'archevêque de Mayence, Mgr de Ketteler, « qui, dit-il, est considéré presque comme un saint par les catholiques des provinces du Rhin ». Il est vrai que le savant prélat, préoccupé des questions sociales, avait entièrement approuvé la théorie de la loi d'airain : « C'est un mérite incontestable de Lassalle de l'avoir établi, écrit-il; il faut vouloir tromper le peuple pour la nier. Les associations de Schulze sont insuffisantes et les mesures proposées par Lassalle parfaitement justifiées (1). »

Lassalle ne citait, d'ailleurs, que ce qui lui était favorable, car l'archevêque mettait bien quelques réserves à son approbation; néanmoins, le parti socialiste reprochera toujours à son fondateur d'avoir accepté ce patronage. Il se réclame aussitôt après de celui du roi de Prusse. Le Roi, en effet, avait reçu une députation de tisserands silésiens en difficulté avec leurs patrons pro-

(1) Voir les études de M. l'abbé Kannengieser sur Mgr de Ketteler. Paris, Lethielleux, 1894.

gressistes. Le souverain avait fait espérer un règlement de la question « par la loi ». Lassalle voudrait faire considérer cette vague promesse comme un résultat inouï et définitif obtenu par son agitation : « La promesse du Roi est mon œuvre. La promesse royale résonnera comme un encouragement dans les vallées des monts des Géants. »

Et ce succès éclatant, obtenu en un an, Lassalle l'attribue au fondement scientifique du mouvement ouvrier, à la démonstration rigoureuse qu'il a donnée de ses théories : « Il fallait que chacune de mes pensées fût enveloppée d'une cotte d'acier aux mailles impénétrables; malheur à moi si une seule de ces mailles avait cédé. »

Les patronages nouveaux qu'il invoquait ouvertement montrent bien tout le chemin qu'avait parcouru, depuis une année, la pensée de Lassalle.

Revenons maintenant sur nos pas, jusqu'à l'automne de l'année 1863. Lassalle employa cette saison tout entière à des essais infructueux pour conquérir les ouvriers de Berlin. Il y avait, en effet, quelque chose d'irritant pour son amour-propre, dans l'indifférence de ses concitoyens. La ville qu'il habitait restait insensible aux dons de séduction personnelle dont il était si fier et acclamait, sous ses yeux, son adversaire Schulze-Delitzsch, dans une série de conférences sur le Capital et le Travail. Lassalle se sentait bravé. Il crut que cette fois encore les événements obéiraient à sa forte volonté, et il dépensa pendant quelques semaines toute son énergie pour l'emporter. « Dans six mois Berlin doit être à moi, je le cerne », écrit-il le 5 octobre à Rodbertus Jagetzow, celui de ses correspondants dont l'intérêt lui fait le plus d'honneur.

Il publia donc une brochure : *Aux ouvriers de Berlin*. Il y cherche tout d'abord à rectifier les idées fausses répandues dans le public par la presse progressiste au sujet de

son voyage au Rhin. « Ceux qui reçurent des coups de couteau à Solingen étaient, dit-il, des propriétaires d'usines d'opinion progressiste. » Et sa rancune l'entraîne même à employer cet argument haineux : « Ces interrupteurs croyaient pouvoir tout se permettre pendant la réunion, parce qu'ils savaient les ouvriers dans leur dépendance et obligés pour vivre de subir leur despotisme. » Lassalle glorifie, d'ailleurs, l'intervention de la passion et de la violence dans les luttes politiques. « L'Association générale des ouvriers allemands n'existe que depuis quatre mois, et déjà, assure-t-il, elle met la passion au cœur du peuple. » Puis, il se défend du reproche de servir la réaction : « Croyez-vous qu'on puisse tromper sur ce sujet les ouvriers du Rhin, les plus démocrates, les plus éclairés de l'Allemagne, grâce au voisinage de la France et de l'Angleterre? » Enfin, il se proclame une fois de plus « révolutionnaire » et termine en identifiant le « self help », mot d'ordre de ses adversaires, avec « l'intervention de l'État », qui est le sien, « car, dit-il, le « self help » d'une classe de la société, c'est la législation ».

Malgré ses efforts, Lassalle échoua complètement à Berlin. Les réunions qu'il organisa furent toujours orageuses et hostiles à sa parole. L'Association n'y compta jamais cent membres. Mais, en revanche, la brochure : *Aux ouvriers de Berlin,* attira à son auteur une nouvelle poursuite, la plus grave de celles qu'il eût encourues : une accusation de haute trahison. Il fut même emprisonné préventivement et durement traité pendant trois jours (1).

Il comparut le 12 mars 1864 devant le Conseil d'État. L'accusation lui reprochait d'avoir attaqué la loi électo-

(1) B. Becker, p. 118.

rôle, partie intégrante de la Constitution, et d'avoir excité le peuple à la modifier par la « violence ». Les débats recueillis sténographiquement furent publiés sous ce titre : *Le procès de haute trahison contre F. Lassalle.* Cette fois encore, comme il savait le faire lorsqu'il désirait passionnément un acquittement, Lassalle se défendit en habile avocat ; il tortura le sens de ses propres phrases et des articles du code ; il accumula les subtilités et les équivoques : « S'il a glorifié la passion en politique, dit-il, il l'a fait à la suite de Hegel, qui a écrit dans sa *Philosophie de l'histoire :* « Rien de grand dans le monde n'a été « fait sans passion. » S'il a avoué ses tendances révolutionnaires, il faut l'entendre dans le sens qu'il a déjà exposé. On sait que, pour lui, la révolution n'est pas un soulèvement du peuple « armé de fourches », c'est une évolution qui peut être pacifique, puisqu'il va jusqu'à appeler une révolution le développement de la royauté absolue. »

Le procureur répondit avec raison que, dans une réunion publique, les ouvriers ne faisaient pas de pareilles distinctions (1).

Lassalle fut mieux inspiré, au point de vue de sa défense, lorsqu'il rendit un hommage détourné à Bismarck et au parti conservateur : « Il ne se passera peut-être pas un an, dit-il, avant que le suffrage universel soit « octroyé ». Les beaux jeux peuvent être joués cartes sur table, messieurs, et M. de Bismarck aura rempli le rôle de Robert Peel. »

C'est à ce moment, en effet, que Lassalle avait avec Bismarck des conférences secrètes. On sait que le ministre

(1) Chez le demi-lettré, a dit Taine dans l'*Ancien Régime* « toujours les principes sont des hôtes disproportionnés. Ils dépassent sa compréhension. En vain il récite ses dogmes, il n'en peut mesurer la portée; il n'en saisit pas les limites; il en oublie les restrictions, il en fausse les applications. »

réalisa plus tard l'espoir de son interlocuteur au sujet du suffrage universel.

Quinze ans après, le 16 septembre 1878, le chancelier de l'Empire, mis en cause par le député Bebel, fit l'aveu au Reichstag de ses entrevues avec le fondateur du parti socialiste. Il leur refusa cependant toute importance, mais il rendit un hommage éclatant aux qualités séduisantes de Lassalle, qu'il opposa à ces « chétifs Épigones ». Il s'exprima ainsi :

« Le caractère de Lassalle m'attirait extraordinairement en tant qu'homme privé. C'était un des hommes les plus spirituels et les plus aimables que j'aie connus, un ambitieux de grand style, tout l'opposé d'un républicain. Il avait des sentiments nationaux et monarchiques très prononcés. Le but vers lequel il tendait était l'empire allemand, et nous avions là un point de contact... Il hésitait peut-être à prononcer si l'empire allemand serait fait avec la dynastie Hohenzollern ou la dynastie Lassalle, mais son esprit était profondément monarchique... C'était un homme énergique et très intelligent, dont la conversation était fort instructive. Nos entretiens ont duré des heures, et j'ai toujours regretté qu'ils prissent un terme. » Bismarck ajouta qu'il l'eût beaucoup apprécié comme « voisin de campagne », mais il paraît bien difficile de croire qu'il n'ait pas eu des vues plus intéressées sur l'ennemi de ses ennemis, les progressistes.

M. de Wurzbach cite aussi dans ses *Contemporains* un article du *Wanderer* (1869, n° 166), qui donne des détails précis sur ces entrevues et reproduit même les paroles de Bismarck à Lassalle. Il résulterait de ces pages que le ministre se donna quelque peine pour faire la conquête de son interlocuteur. Il alla jusqu'à se promener à son bras dans les rues de Berlin. L'annexion du Schleswig-

Holstein fut aussi discutée entre eux, ce qui explique l'importance que Lassalle donna dans son programme à cette question si étrangère à toute revendication sociale. Il n'avait, sans doute, d'autre but que de se rendre utile en s'engageant dans la voie qu'on lui avait indiquée (1); il espérait obtenir en retour quelques concessions pour l'Association.

Revenons maintenant au procès de haute trahison. Cette fois, les habiletés de son plaidoyer servirent, du moins, Lassalle ; il fut acquitté, mais il resta sous le coup de nouvelles poursuites pour d'autres passages de la même brochure et bientôt pour la publication des débats du procès.

M. Bernstein a dit à propos de ce plaidoyer et du discours de Ronsdorf dont nous allons parler : « Tout ce que Lassalle écrit alors porte les traces toujours plus évidentes de la fatigue intérieure, de l'épuisement intellectuel... Comparez le *Programme ouvrier* avec le discours de Ronsdorf, et la *Science et les travailleurs* avec le procès de haute trahison. La force intérieure a disparu et des expressions violentes la remplacent ; des tours de force de logique succèdent à l'enchaînement qui subjugue, et, au lieu de convaincre (*uberzeugen*) son adversaire, Lassalle s'efforce de plus en plus de couvrir sa voix (*uberschreien*). »

Passons donc à ce discours de Ronsdorf qui, malgré ses faiblesses, sembla porter à son apogée la popularité de Lassalle.

Avant d'entreprendre ses voyages d'été et ses saisons d'eaux comme à l'ordinaire, il résolut, en avril 1864, de

(1) « Lassalle est mort à temps pour sa gloire, a écrit M. Lafargue, dans la préface de la traduction française de la « Femme » de Bebel ; engagé dans la politique de Bismarck, on ne sait où les compromissions l'auraient entraîné. »

se rendre de nouveau sur le Rhin ; c'était le seul point de l'Allemagne où son Association eût poussé de solides racines. Comme nous l'avons dit, elle avait crû lentement depuis l'année précédente. Elle comptait alors plus de quatre mille membres. Dans les villes industrielles du Rhin, voisines les unes des autres, ces membres à eux seuls pouvaient former maintenant un auditoire imposant. En ne laissant pénétrer que des fidèles, on évitait la contradiction et les scènes de violence de l'année précédente. Pour entendre l'orateur, il fallut donc, cette fois, être membre de son Association ou, tout au moins, s'inscrire sur les listes à l'entrée de la salle et verser la première cotisation. C'était un moyen de propagande tout trouvé.

Dans ces conditions, on conçoit que le voyage fut, cette année-là, un triomphe sans nuage et sans précédent. Lassalle y trouva quelques consolations à ses nombreuses préoccupations. Il en rend compte avec joie à la comtesse Hatzfeldt. Quoique fort souffrant de la gorge (1), il parvint, grâce à des efforts et à des remèdes incessants, à mener jusqu'au bout cette campagne oratoire.

L'enthousiasme qu'il excita l'étonna lui-même. « J'avais constamment, écrit-il à la comtesse, l'impression que les choses devaient se passer ainsi, lors de la fondation d'une nouvelle religion. » Il n'eut pas de peine à faire partager cette impression à sa vieille amie, et, quelques mois plus tard, elle contribua beaucoup à entourer sa mémoire d'une sorte de culte et d'idolâtrie ; ses partisans, d'ailleurs, firent de lui, après sa mort, un véritable Messie sacrifié pour le peuple.

Il y a peu de choses à dire du discours prononcé à

(1) On reconnut après sa mort qu'il avait une tuberculose du larynx.

Ronsdorf le jour anniversaire de la fondation de l'Association générale. On y rencontre pourtant des avances de plus en plus marquées à l'adresse de Bismarck. Cette préoccupation conduit l'orateur à des exagérations répétées : l'insuccès de Berlin est transformé en victoire ; il insiste sans cesse sur son importance personnelle et sur la discipline absolue de l'Association. La promesse vague du roi Guillaume aux tisserands de Silésie est de nouveau présentée comme un triomphe pour les revendications ouvrières. Enfin, l'envoi de deux exemplaires du discours, sous bande, au premier ministre, avec la mention « personnelle », achève de dévoiler le but poursuivi par son auteur.

Fidèle à cette ligne de conduite, Lassalle méditait aussi pour l'automne une intervention dans la question brûlante des duchés de Schleswig-Holstein. Il voulait, sur ce point, frapper un « coup » à Hambourg. Il employait ce mot français pour exprimer l'importance qu'il prêtait à cette intervention.

En amenant une réunion ouvrière à se prononcer en faveur de l'annexion des duchés, il voulait poursuivre un double but : hâter la rupture avec l'Autriche d'abord, et, en convaincant Bismarck de l'appui qu'il trouverait dans l'Association générale, le pousser à octroyer le suffrage universel. Il ne fallait pas moins que cette diplomatie compliquée pour que Lassalle pût prétendre à jouer avec une poignée d'hommes le rôle qu'il avait rêvé de tenir à la tête d'une armée.

Que de déboires lui avait apportés, depuis une année, cette présidence ! Il semblait en avoir éprouvé le pressentiment, puisqu'il avait hésité longuement avant de l'accepter. Correspondance écrasante, dépenses occasionnées par l'absence presque constante des cotisations, refus de la plu-

part de ses principaux amis (Rodbertus, Herwegh et autres) d'entrer dans l'Association ou, tout au moins, de s'en occuper activement, difficultés incessantes avec les autorités et la police des différents États de l'Allemagne, déboires personnels dans ses rapports avec ses partisans ouvriers! Car il faut lire dans Becker l'histoire de ce jeune Fudikar, l'Éliacin du parti, qui exploita indignement son président.

De plus, malgré la discipline de l'Association, tant célébrée dans le discours de Ronsdorf, les ouvriers de Solingen venaient de se refuser à suivre Lassalle dans la voie des flatteries à l'adresse du pouvoir. En effet, les assistants du discours de 1863, qui avaient été condamnés pour les coups de couteau distribués dans la salle, refusèrent avec dignité, malgré la prière de leur président, de signer un recours en grâce auprès du Roi.

Enfin, le secrétaire général de l'Association, auxiliaire zélé et convaincu, l'ouvrier Vahlteich, se permit de résister au despotisme de son chef. Et Lassalle, revenant aux douteuses pratiques de sa jeunesse, le fit destituer par le comité, sans lui permettre de se faire entendre et sans même le prévenir de l'acte d'accusation qu'il avait dressé contre lui et envoyé à tous ses collègues.

Nous en avons assez dit pour montrer que, malgré l'erreur de l'opinion publique abusée, malgré la satisfaction qu'il affectait, le triomphateur de Ronsdorf quittait l'Allemagne, en juillet 1864, sous de sombres auspices. Il semblait pressentir son sort lorsqu'il s'écriait, en terminant son discours : « *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor* (Puisse un vengeur naître un jour de notre poussière). »

Pour achever notre revue des œuvres politiques de Lassalle, nous dirons un mot de son œuvre théorique la plus importante : *M. Bastiat-Schulze-Delitzsch, ou Capital et*

Travail, dont la préface est datée du 16 janvier 1864. C'est un pamphlet écrit sur le ton le plus violent. Lassalle citait lui-même, à Ronsdorf, l'article d'un journal de Stettin qui s'exprimait ainsi au sujet de ce livre : « Nous voudrions voir l'homme bien élevé qui ne se détournerait pas avec répugnance de la nouvelle œuvre de Lassalle. »

Malgré les personnalités et les injures grossières dont il est rempli, cet ouvrage, qui porte la marque d'une composition hâtive, témoigne cependant de la facilité avec laquelle son auteur savait s'assimiler ses lectures et vulgariser les théories les plus ardues. La pensée n'est jamais d'une très grande originalité chez Lassalle. Becker a cherché à démontrer qu'il a beaucoup emprunté à Saint-Simon. Nous croyons, avec les critiques qui l'ont le mieux approfondi, qu'il doit plus encore à Louis Blanc et à un ouvrage qui eut une grande action sur lui, comme sur tous les socialistes allemands : *Le socialisme et le communisme dans la France contemporaine,* par Lorenz de Stein.

Enfin sa terminologie et ses idées fondamentales sur les relations du capital et du travail sont empruntées à Marx, dont il cite textuellement, avec les expressions les plus flatteuses, la *Critique de l'Économie politique,* parue en 1857. Marx se plaint pourtant, d'un ton aigre et méprisant, dans la préface du *Capital,* que Lassalle n'ait pas assez souligné ses emprunts ; car il sait que ses premiers ouvrages ont été largement mis à contribution par l'auteur de *Bastiat-Schulze.*

Résumons en quelques mots les idées de Lassalle sur les relations du capital et du travail : « Après que la Révolution française, dit Lassalle, eut supprimé entièrement le servage, ce reste de l'esclavage, l'ouvrier se trouva libre *en droit.* L'était-il devenu de même au point de vue

économique ? Non, continue-t-il, vous l'avouez textuellement vous-même, monsieur Schulze, avant qu'on puisse entreprendre un travail quelconque, il faut posséder du travail antérieur accumulé, du *capital,* afin de se procurer les matières premières, les machines, les premiers salaires. Les serfs, les apprentis devenus libres en droit, après 1789, avaient exécuté, eux et leurs ancêtres, pendant des milliers d'années, ce travail antérieur pour les privilégiés de tout ordre ; ils se trouvaient donc, en droit, *libres,* et, en fait, sans ressource, en face de ces capitaux entassés entre les mains de ceux qui possédaient (1). Il ne leur restait qu'à vendre leur existence pour sustenter cette existence, à accepter l'esclavage du salaire, à se soumettre à la loi d'airain. »

Sans doute, si le travail était encore accompli sous sa forme originelle, naturelle, comme chez les Indiens des forêts d'Amérique, où le travail de la journée, la chasse, procure la subsistance de la journée ; sans doute alors, la liberté juridique, proclamée en 1789, eût changé les ouvriers en citoyens effectivement libres, et chacun, chassant pour son propre compte, eût obtenu le produit de son propre travail, le résultat de sa propre chasse, ni plus ni moins (2).

Mais les progrès de la division du travail ont donné une tout autre tournure à la production. On ne produit plus de valeurs d'usage, mais des valeurs d'échange, souvent des objets inachevés, entièrement inutiles à leurs auteurs; ainsi, certains ouvriers font uniquement des têtes d'épingles toute leur vie.

Pour entreprendre le travail sous cette forme, il faut, comme nous l'avons vu, du capital. Et le « travail anté-

(1) Bastiat-Schulze, p. 108.
(2) *Id.*, p. 109.

rieur », le travail « mort », le capital, en un mot, écrase le travail « vivant », dans une société qui produit sous le régime de la division du travail, de la libre concurrence et du « self help ». « Les propres produits de son travail égorgent l'ouvrier; son travail d'hier se dresse contre lui, le terrasse et lui arrache le résultat de son travail d'aujourd'hui (1). »

Nous n'entrerons pas dans une analyse plus détaillée de *M. Bastiat-Schulze-Delitzsch*. Composée à la hâte, au cours de la lutte politique qui absorbait son auteur, cette œuvre décousue ne présente plus aujourd'hui d'intérêt que pour l'histoire des doctrines socialistes.

Schulze ne répondit aux attaques passionnées de son adversaire que deux ans après la mort de ce dernier, en 1866, en publiant : *Un nouveau chapitre du catéchisme des ouvriers allemands*. Il démontra sans peine à quel point le plan de Lassalle, au sujet des sociétés coopératives de production, était chimérique.

En terminant, nous donnerons une courte appréciation de Marx sur l'œuvre de Lassalle. Elle est renfermée dans une lettre publiée tout récemment. L'auteur du *Capital* l'adressa, en 1868, à J.-B. de Schweitzer, le successeur de Lassalle à la présidence de l'Association générale des ouvriers allemands.

« D'abord, en ce qui concerne l'Association de Lassalle, elle fut fondée pendant une période de réaction. Après un sommeil de quinze ans, Lassalle réveilla le mouvement ouvrier en Allemagne, et cela demeurera éternellement sa gloire. Mais il commit de grandes fautes. Il se laissa trop guider par l'intérêt du moment présent. De son point de départ, — son différend avec un nain tel que

(1) Bastiat-Schulze, p. 110.

Schulze-Delitzsch, — il fit le point central de son agitation. « Assistance de l'État contre Assistance par soi-même » : il ne fit donc que reprendre le mot d'ordre que le créateur du socialisme catholique en France, avait prononcé contre le véritable mouvement ouvrier depuis 1843. Beaucoup trop intelligent pour considérer ce mot d'ordre comme autre chose qu'un pis aller transitoire, il ne put le justifier qu'en le prétendant immédiatement applicable dans la pratique. Pour cela, il fallait en montrer la réalisation possible dans l'avenir le plus prochain. Son « État » se transforma donc en « État prussien ». Il fut contraint à des concessions vis-à-vis de la monarchie prussienne, de la réaction prussienne (parti féodal), et même vis-à-vis des cléricaux.

« A l'assistance de l'État pour les associations, empruntée à Buchez, il joignit le cri de guerre des chartistes, le suffrage universel. Il oubliait que les conditions en étaient différentes en Allemagne et en Angleterre. Il oubliait les leçons du « Bas-Empire » (1) sur le suffrage universel. De plus, il donna dès le début à son agitation le caractère d'une secte religieuse, comme tout homme qui prétend avoir en poche une panacée pour les souffrances de la masse. Précisément en qualité de fondateur de secte, il nia par la suite toute liaison naturelle avec le mouvement antérieur. Il tomba dans la même faute que Proudhon; il ne chercha pas une base solide pour son agitation dans les véritables éléments d'un mouvement de classe, mais voulut prescrire son cours à ce dernier d'après une certaine théorie doctrinaire.

« Ce que je dis ici après les événements, je l'ai dit auparavant à Lassalle pour la plus grande part, lorsqu'il vint à

(1) L'empire de Napoléon III.

Londres, en 1862, et me demanda de me placer avec lui à la tête du nouveau mouvement. »

On voit que le théoricien principal du parti socialiste n'est pas indulgent pour son ancien ami. Cependant Lassalle conserve aux yeux des collectivistes allemands le mérite d'avoir créé leur puissance politique. En effet, le mouvement provoqué par son agitation n'a jamais cessé de s'étendre, et l'on sait que plusieurs millions d'électeurs obéissent aujourd'hui à la voix de ses successeurs. Nous avons assez montré cependant que le président de l'Association générale des ouvriers allemands la dirigeait dans des voies dangereuses. Son ambition pouvait le perdre, mais il mourut à temps pour ne rien gâter de son œuvre.

Presque rien n'est resté debout de ses théories. La loi d'airain, les coopératives de production, fondées sur le crédit de l'État, ne sont plus défendues par personne, du moins dans la forme qu'il donnait à ces propositions. Mais, nous l'avons dit, certains de ses ouvrages, les plus courts et les plus généraux, sont encore appréciés par les Marxistes les plus intransigeants. C'est que ses œuvres sont restées plus accessibles à l'intelligence de l'ouvrier que celle de Marx. Le fait a été démontré par une enquête récente sur les lectures favorites des abonnés des bibliothèques populaires socialistes.

Enfin, l'une au moins de ses revendications a été satisfaite. Les ouvriers allemands, plus favorisés que d'autres en Europe, possèdent depuis de longues années cette arme du suffrage universel, dont ils attendent le triomphe de leur parti sur le terrain politique. Car leurs chefs cherchent aujourd'hui à s'emparer du pouvoir, avant de s'engager dans la voie des réformes économiques, que Lassalle eut le tort de leur montrer trop faciles.

LA MORT DE LASSALLE

I

LA RENCONTRE.

Les circonstances tragiques qui accompagnèrent la mort de Ferdinand Lassalle ne sont pas entièrement inconnues en France. Il y a vingt ans, lors de la publication des *Mémoires d'Hélène de Rakowitza,* M. Valbert, toujours si bien informé des choses d'Allemagne, rendit compte de cette œuvre dans un spirituel article de la *Revue des Deux Mondes*. Mais ces Mémoires sont écrits par l'un des acteurs du drame, et plusieurs documents, publiés auparavant et depuis lors, nous apportent le témoignage plus digne de foi de spectateurs désintéressés.

La source principale où nous avons puisé, c'est l'ouvrage intitulé : *Révélations sur la mort tragique de F. Lassalle,* par Bernard Becker, dont une édition nouvelle a paru en 1892. Becker présida l'Association générale des ouvriers allemands, après Lassalle, fut assez lié avec lui dans les derniers temps de sa vie, et eut un instant tous ses papiers entre les mains, après sa mort. Il put en prendre copie, avant que la comtesse de Hatzfeldt, à qui ils appartenaient, les lui eût réclamés, croyant préserver la mémoire de Lassalle contre toute indiscrétion. Becker se tua en 1881, dans un petit village près de Lutzen ; il était miné par le délire des persécutions, et ses amis n'apprirent sa mort que dix ans plus tard. Son

ouvrage, terminé un mois seulement avant sa fin, trahit l'état d'esprit troublé d'un maniaque; les visions et les commérages y alternent avec les faits intéressants.

Becker, en racontant ce drame, juge fort mal la plupart des acteurs dont il était devenu l'ennemi personnel, et son esprit affaibli lui montre partout des intentions perverses. Mais l'authenticité des lettres et des dépêches qu'il publia n'a pas été sérieusement contestée. Pour ne pas se rendre coupable de la même injustice, il suffit donc d'apprécier les faits à la lumière des documents eux-mêmes, sans tenir compte des rancunes maladives de leur commentateur.

Le livre intitulé : *Souffrances de Lassalle,* sans nom d'auteur, nous a fourni d'autres lettres importantes, adressées par Hélène de Dœnniges et par Lassalle à l'avocat Holthoff, leur ami commun.

La brochure de Kutschbach, *Appendice aux Mémoires d'Hélène de Rakowitza,* suit pas à pas Becker, et n'y ajoute que quelques menus détails qui ont cependant leur prix.

A la fin de la *Correspondance de Lassalle* avec le poète Herwegh, récemment publiée, on trouve de curieuses lettres de la comtesse de Hatzfeldt.

Quelques opuscules enfin, tels que *Les vraies causes de la mort de F. Lassalle,* ont moins d'intérêt.

Après le procès de Dusseldorf, dont Lindau nous a retracé la physionomie, après la condamnation qui en fut la suite, le découragement et la fatigue nerveuse étaient à leur comble chez Lassalle. Sans doute, pendant les huit jours enivrants qu'il va passer en Suisse près de sa fiancée, la confiance en son étoile reprendra chez lui le dessus. Il s'efforcera d'espérer contre toute vraisemblance. Il pourra croire à un miracle, car il ne fallait guère moins à ce

moment pour lui assurer le succès rêvé. Mais, en quittant l'Allemagne, ses prévisions étaient tout autres, et, le 4 juillet, il confiait à Becker que son dernier espoir était dans l'éventualité d'une guerre européenne.

Le 6 juillet 1864, il quitta Francfort pour faire un petit voyage dans le Palatinat. Il était accompagné de la comtesse de Hatzfeldt, du baron de Hofstetten (1), de sa femme et de sa fille et du baron de Schweitzer.

L'amitié de Lassalle pour ce dernier personnage montre combien il apportait peu de scrupule dans le choix de ses collaborateurs.

D'une bonne famille de Francfort, Schweitzer joua d'abord dans cette ville un certain rôle politique, mais il fut poursuivi et condamné pour une regrettable affaire de mœurs. Lassalle l'appréciait pourtant, puisqu'il l'imposa à ses partisans de Francfort qui voulaient l'exclure de l'Association générale des ouvriers allemands. Il accepta de lui la dédicace d'un roman socialiste, *Lucinde, ou Capital et Travail*. C'était d'ailleurs un homme politique d'une certaine valeur. Dans une lettre qu'il écrivit à l'un de ses collaborateurs au sujet de Schweitzer, Lassalle traite même de préjugés les scrupules de l'opinion publique, et, sans approuver les écarts de son protégé, il fait appel à ses souvenirs classiques pour les excuser.

Entourage singulier pour le chef du parti démocratique, que tous ces membres déclassés de l'aristocratie!

L'éditeur des *Révélations de Becker* s'exprime ainsi à ce sujet : « La société dans laquelle le placèrent ses rapports avec la comtesse de Hatzfeldt, société particulière, très mêlée, renfermant une notable proportion de demi-monde

(1) Jean-Baptiste de Hofstetten, de Munich, était, dit Becker, un homme d'un commerce agréable et doué d'une grande énergie. Mais sa vie avait été assez agitée. C'était un ami du baron de Schweitzer.

en femmes comme en hommes, lui formait une véritable cour, qui professait pour Lassalle, ce héros, un culte byzantin. Atmosphère malsaine, surchauffée de flatteries et d'adorations, préparée par la comtesse pour maintenir son influence; on y respirait le parfum délicat d'un cercle aristocratique mêlé au relent d'un club jacobin. »

Ces considérations sont précieuses pour bien comprendre le récit que nous commençons. Remarquons aussi les pressants conseils de mariage que Lassalle prodigua à Becker avant ce départ. Il l'engagea vivement à « s'individualiser dans une femme », et aussi à ne pas la choisir sans fortune.

Le 16 juillet, Lassalle quittait ses compagnons de voyage à Karlsruhe pour se rendre aux eaux de Righi-Kaltbad. La comtesse Hatzfeldt partait, de son côté, pour faire une cure de lait à Wildbad.

L'agitateur était épuisé. Chacune de ses lettres, à ce moment, est un cri d'angoisse. — « Je suis mort de lassitude, écrit-il, d'Ems, le 9 juin, au secrétaire général de l'Association. Pendant cette cure fatigante, il me faut écrire jour et nuit. Je suis comme brisé. Je ne le supporterai pas longtemps. »

« Je suis mort de fatigue, écrit-il encore, et si forte que soit mon organisation, elle chancelle jusqu'à la moelle. Mon excitation est si grande que je ne puis fermer l'œil de la nuit. Je me retourne jusqu'à cinq heures sur ma couche; je me lève la tête brisée, et profondément épuisé. Je suis surmené de travail, de préoccupations, de fatigue, à un degré effrayant. La tension d'esprit délirante qu'il m'a fallu soutenir pour terminer *Bastiat-Schulze* en quatre mois, indépendamment de tous mes autres travaux, le douloureux et profond désappointement, le dépit intérieur dévorant que m'inspire l'indifférence et l'apathie des ouvriers pris en

masse, c'en était trop à la fois, même pour moi. Je fais un « métier de dupe » (en français), et je me ronge intérieurement jusqu'à la mort, d'autant plus que je ne puis donner cours à ce dépit, qu'il me faut le ravaler, et soutenir le contraire de mes sentiments. — Pourtant, je ne laisserai pas tomber le drapeau, tant qu'une petite lueur d'espoir demeurera à l'horizon politique. »

Le 20 juillet, Lassalle arriva à Righi-Kaltbad et commença sa cure. Il ne devait pas la continuer longtemps, comme on le verra, et le 25 juillet marqua une date décisive dans son existence, celle de sa rencontre avec Melle Hélène de Dœnniges, qu'il avait connue à Berlin.

Ses relations avec cette jeune personne forment à elles seules toute son histoire pendant le mois qui lui reste à vivre. Nous allons donc faire connaître de notre mieux Melle de Dœnniges. Mais ses propres confidences peuvent seules nous guider dans cette tâche, jusqu'à cette journée du 25 juillet, où elle entre en quelque sorte dans l'histoire.

Son autobiographie, intitulée *Mes relations avec Ferdinand Lassalle,* est écrite avec un réel talent, beaucoup d'imagination, un style clair et animé. On n'y sent pas une émotion bien sincère, quoiqu'elle s'efforce d'en prendre le ton. Cette nature, douée pour le théâtre, qui devint sa carrière, aime à occuper le devant de la scène. Quelques semaines de son existence ont droit à l'attention publique; elle en a profité pour consacrer près de la moitié de ses *Mémoires* à retracer complaisamment l'histoire de sa jeunesse. — Ne nous en plaignons pas trop, car elle se peint dans son œuvre. On peut suspecter les détails de son récit, mais quand on ferme le livre, on en connaît bien l'auteur.

Hélène était la fille d'un diplomate bavarois, le baron de Dœnniges, qui n'était pas une figure banale et avait su

faire lui-même sa situation. Il avait débuté comme « privat-docent » à l'université de Berlin. Grâce à la protection de Humboldt, il fut remarqué là par le prince royal de Bavière, qui le ramena à Munich, à titre d'ami et de précepteur, pour compléter avec lui ses études. Devenu roi, Maximilien II continua de se guider par les conseils de Dœnniges, surtout dans les questions d'art et de science. L'université et les académies artistiques de Munich furent remplies par des hommes de son choix. Ce choix fut souvent heureux, et la reconnaissance amena dans le salon de M. de Dœnniges les esprits les plus cultivés de l'Allemagne.

Il avait beaucoup d'enfants, et s'en occupait peu, car Hélène croit n'avoir pas échangé mille mots avec son père jusqu'à l'âge de seize ans. Pour Mme de Dœnniges, il en est très peu parlé dans la première partie des *Mémoires* de sa fille, et son influence sur sa famille dut être faible.

Si l'éducation morale de la jeune Hélène fut presque nulle, son éducation intellectuelle fut brillante, mais superficielle, car elle se fit tout entière dans le salon de son père, où elle débuta à douze ans. Les voyages incessants, les relations cosmopolites qui furent la conséquence de la carrière diplomatique du baron de Dœnniges, achevèrent d'émanciper de bonne heure Mlle de Dœnniges, qui n'était pas une jeune fille insignifiante et banale.

En 1864, elle avait environ vingt et un ans. Fiancée dès l'âge de douze ans à un officier sarde plus âgé qu'elle de trente ans, son imagination s'éveilla de bonne heure aux lettres enflammées de l'ardent Italien qu'elle lisait ensuite à ses jeunes amies. — Elle devint coquette et fière de sa beauté. — Ce projet de mariage fut bientôt abandonné d'ailleurs. Il était l'œuvre de sa mère, encore jeune et belle, « qui trouvait amusant de jouer à la belle-mère avec un homme qui lui plaisait ».

« Il me faut renoncer pour le moment à mille anecdotes intéressantes et amusantes de cette époque », dit avec importance l'héroïne de ce roman prématuré.

Ce fut peu de temps après, à Berlin, chez sa grand'mère, qu'elle fit la connaissance de son futur mari, alors étudiant en droit, le jeune Valaque Janko de Rakowitza. Hélène lui donne le titre de prince. Il était plus jeune qu'elle, et elle le considéra en conséquence comme un petit garçon, surtout après sa récente aventure amoureuse, qui lui donnait de l'importance. Elle l'appelait son jeune Othello, ou son page maure, à cause de son teint très brun. Ils furent dès lors fiancés. Elle assure l'avoir toujours aimé d'une affection sincère, même au moment de la passion presque involontaire que lui inspira Lassalle, par une sorte de magnétisme.

Janko montra de son côté une constance à toute épreuve et un dévouement sans bornes, puisqu'il supporta sans murmure les caprices de sa volage fiancée. « Le cœur surpassait chez lui l'intelligence », dit Hélène.

Après cette rencontre, elle raconte des années de plaisir passées à Nice, au milieu d'un cercle qui réunissait des illustrations de tout ordre, Meyerbeer, la grande-duchesse Hélène de Russie, le roi Max de Bavière, lord Bulwer Lytton. Hélène mérita d'être surnommée la « reine de toutes les folies ». — « Ces années, écrit-elle avec sincérité, ont agi de la façon la plus déplorable sur toute ma vie. Je n'ai plus jamais retrouvé la juste mesure pour apprécier, à la mode allemande, le bien et le mal, ce qui est moral et ce qui ne l'est pas. »

Elle retourna à Berlin pendant l'hiver de 1861. Elle fréquenta les cours de l'Université, mais surtout les théâtres. « C'était alors, écrit Wurzbach, une personna-
« lité très intéressante, avantageusement connue des

« amateurs de théâtre à Berlin par le jeu coquet de sa « lorgnette et par une profusion éblouissante de cheveux « roux. Plus piquante que belle, maîtresse dans l'art de « la toilette, spirituelle et un peu excentrique, portée aux « aventures, elle possédait ce degré de coquetterie natu- « relle qui attire sans choquer. » Son portrait, par Lenbach, qu'une bonne photogravure reproduit en tête de l'ouvrage intitulé : *Souffrances de Lassalle,* donne réellement l'impression d'une beauté fière et spirituelle.

Au mois de janvier 1862, Hélène se rendit à un bal donné par la présidente Bonséri. On lui présenta le baron Korff, gendre de Meyerbeer, capitaine de cavalerie, et célèbre par ses folies ; d'ailleurs très distingué et d'une conversation originale, dit Hélène. Soudain, comme elle se sentait en confiance avec cet homme d'esprit, il lui échappa quelque parole qu'une jeune fille ne pouvait se permettre dans un salon de Berlin. Son interlocuteur, étonné, se pencha vers elle et lui dit comme mystérieusement : « Vous connaissez Lassalle ? — Non, répondit-elle. Qui est-ce ? » Après un quart d'heure de conversation, Korff reprit encore : « Vous le connaissez sûrement. « Une femme ne peut parler ainsi que si elle connaît « Lassalle et partage ses opinions. » Hélène ayant renouvelé ses dénégations, il ajouta : « Alors, je regrette pour « vous et pour lui chaque heure que vous passerez « encore sans vous connaître, car vous avez été créés « l'un pour l'autre. »

Quelques semaines plus tard, Hélène fut placée dans un dîner près d'un spirituel voisin, le docteur Karl Oldenberg, l'un des meilleurs amis de Lassalle. Il s'écria soudain : « Vous êtes vraiment une étonnante et admirable personne, la première femme que je pourrais me figurer mariée à Lassalle. » Puis, continue Hélène, il

parla de l'esprit de son ami, de son profond savoir, de ses dons éminents pour amuser, intéresser et retenir un cercle d'invités, de sorte qu'on préférait ses soirées à toutes autres quand on avait une fois goûté ce plaisir, et cela malgré la comtesse.

Le docteur traça alors de cette dame un portrait que Mlle de Dœnniges, devenue son ennemie personnelle, a sans doute exagéré encore : « Oh ! une vieille amie de Lassalle. Elle a soixante ans. Fardée au delà du possible, de faux sourcils, un cou de parchemin jaune et ridé ; elle fume tout le jour des cigares de la Havane de deux pieds de long entre ses fausses dents ; mais, au point de vue intellectuel, une femme étonnamment remarquable, possédant l'économie politique et le droit romain comme un savant. »

Là-dessus, la jeune fille se figura Lassalle sur le modèle de son amie. Sa grand'mère lui apprit de plus que c'était un affreux démagogue, impliqué autrefois dans une affaire de vol. Sa curiosité n'en fut que plus piquée. Elle sut bientôt qu'il venait souvent chez un ami commun, l'avocat Hirsemenzel, et elle s'y rendit un mardi soir pour le rencontrer.

Dès son entrée, son hôtesse lui murmura : « Il est là ! » Il faut citer le récit probablement idéalisé de cette première entrevue.

Grâce à la fausse image qu'elle s'est faite de Lassalle, Hélène ne croit pas, tout d'abord, pouvoir le reconnaître dans la personne d'un grand, mince et bel homme, à la tête de César romain et aux yeux étincelants qu'elle voit sortir d'un salon voisin. Cependant, ce beau César s'assoit sur un sopha et commence à parler.

« En peu de secondes, j'avais oublié tout le reste. Je ne savais plus que l'écouter. Je ne me demandais plus si

celui-là ou un autre était Lassalle. J'écoutais, j'écoutais par toutes les fibres de mon être. Mais, j'étais cependant trop vive pour rester longtemps muette dans mon coin. L'orateur avait émis une opinion contraire à mes idées, — je ne me souviens plus de laquelle, — aussitôt, roulant en avant mon tabouret dissimulé jusque-là, je fus soudain près de lui et m'écriai, en l'interrompant, d'une voix énergique : « Non, ce n'est pas mon sentiment. » Alors, nous nous levâmes et nous nous regardâmes pour la première fois, les yeux dans les yeux, et ce moment fut décisif. Si jamais quelqu'un a éprouvé ce que les Français nomment le coup de foudre de l'amour, nous en fûmes atteints. Un instant, nous nous regardâmes tous deux sans paroles, puis il se rassit en souriant, m'obligea à faire de même d'un regard, et dit : « Non ! c'est donc un « démenti, la première parole que j'entends de vous. « Ainsi, voilà donc votre aspect. C'est bien vous. Oui, « oui, c'est bien l'image que je m'étais faite. D'ailleurs, « c'est fort bien ainsi. »

« Je voulais, à demi étonnée, chercher aide près de notre hôtesse, et la prier de nous présenter l'un à l'autre. Mais il plaça doucement sa main sur mon bras, et dit tranquillement : « Pourquoi faire? Nous nous connais- « sons. Vous savez qui je suis, et vous, vous êtes Brune- « hilde, Adrienne Cardoville, les cheveux alezan doré (1), « dont Korff m'a parlé, en un mot, Hélène. »

« Je me mis à rire, et un torrent de lumière dorée pénétra dans mon cœur : C'est lui, pensai-je. Comme c'est

(1) Il faut expliquer ces expressions énigmatiques. Hélène était souvent comparée, pour sa tournure physique, à l'héroïne des légendes germaniques, Brunehilde, la Walkyrie; pour sa tournure d'esprit, à un personnage du *Juif errant* d'Eugène Süe, Adrienne Cardoville : enfin, le capitaine Korff comparait un peu cavalièrement sa chevelure d'or rouge à la robe d'un alezan doré, et Lassalle adopte sans hésitation ce surnom très familier.

bon, comme c'est exquis qu'il ait cet aspect, qu'il ne ressemble en rien à l'image que mon esprit s'était créée! Et, dès lors, j'étais heureuse, je me sentais libre et légère...

« Jusqu'à ces derniers temps, il m'est arrivé de faire la connaissance de gens que je croyais n'avoir jamais vus, et qui me disaient : « J'étais présent à cette étonnante « soirée chez les Hirsemenzel, où vous vous vîtes pour la « première fois, Lassalle et vous. Je n'ai jamais oublié « l'impression que vous faisiez, tous deux réunis. » Et, Lassalle me l'a dit plus tard, il lui sembla que tout allait bien pour la première fois dans sa vie, qu'il lui avait manqué jusque-là quelque chose, un petit rien indéterminé, pour achever son plein développement, et qu'il avait trouvé, ce soir-là, cet atome indispensable... Nous avions oublié tous deux le monde extérieur qui nous entourait; nous nous occupions uniquement l'un de l'autre, avec le même enthousiasme...

« Au souper, il se réjouit encore comme un enfant, et montra un véritable transport, au goût sûr avec lequel j'appréciai certain bon vin : « Ah ! bravo ! parfait ! s'écria-« t-il, j'ai toujours désiré rencontrer une femme qui « aimât, d'un goût exercé, les vins délicats. Nous profite-« rons largement de ma cave. »

« Il est probable qu'on nous regardait avec assez d'étonnement. Je n'en sais rien. Cela m'était indifférent, d'ailleurs. »

A quatre heures du matin, les jeunes gens se décidèrent au départ : « Viens, viens vite », dit Lassalle en lui mettant son manteau.

« Je ne m'étonnai pas de ce que cet étranger me tutoyât soudain ; je ne m'étonnai pas lorsque, arrivé sur le palier, il me prit dans ses bras comme un enfant et me

fit descendre sans embarras aucun les trois étages de la maison. Je ne m'étonnai même pas d'un fait bien plus remarquable, c'est que ceux qui m'accompagnaient, ces cousins sévères, aux idées quelque peu arriérées, ne s'étonnèrent pas eux-mêmes. »

Il y a certes quelque chose d'extraordinaire dans toutes ces circonstances. Même en supposant dans ce récit quelque exagération due à l'enthousiasme ou aux défaillances de la mémoire d'Hélène, il reste une scène assez frappante pour avoir laissé à Lassalle une impression durable. Pour Hélène, qu'il ramena jusque chez elle, elle décrit en ces termes la sensation qu'elle eut près de lui ce soir-là et qu'elle retrouva depuis lors à chacune de leurs rencontres : « Une angoisse pleine d'aspirations, un resserrement du cœur, une paralysie de la volonté et la crainte vague d'être obligée d'obéir à ses ordres sans le vouloir, un sentiment tel que la somnambule doit l'éprouver sous l'influence de celui qui l'endort, en un mot, un tourment délicieux. »

Janko fut mis, dès le lendemain, au courant de ces événements, par sa très sincère amie. Il répondit, les yeux pleins de larmes : « Si c'est pour ton bonheur, soit. »

La famille d'Hélène finit cependant par être troublée dans sa quiétude, et des mois se passèrent sans qu'une nouvelle entrevue fût possible. Une dame dit un jour devant la jeune fille : « Lassalle est le plus bel homme que j'aie jamais vu. » Le professeur Bœckh ajouta : « Le plus beau, je ne puis en juger, mais c'est le plus spirituel et le plus instruit que j'aie rencontré. » Bœckh était un philologue célèbre, mais il préférait aux relations universitaires l'amitié des artistes et des personnalités excentriques. Lassalle eut recours, pendant la crise qui termina sa vie, au témoignage de cet illustre ami pour attester son

honorabilité et sa situation dans le monde de la science.

Janko continua d'être le confident des infidélités de sa fiancée : « Je n'étais pas habituée, dit-elle, à tenir en bride mes passions et mes sentiments pour faire plaisir aux autres. C'était précisément ce côté sauvage et effréné de mon caractère qui plaisait à tous. Ils l'appelaient le charme irrésistible de ma personne. Il était juste qu'ils en supportassent aussi les côtés désagréables. »

La seconde fois qu'Hélène et Lassalle se retrouvèrent en présence l'un de l'autre, ce fut pendant un concert; ils ne se virent que de loin. Mais ils purent se parler de nouveau pendant une soirée qui les réunit chez l'avocat Holthoff, cet ami qui devait devenir leur confident dans leur aventure d'amour.

Ce fut ce soir-là que Janko se trouva pour la première fois en face de ce rival qu'il était destiné à tuer un jour. « Ainsi, dit Lassalle à la jeune fille, il faut que j'écarte de mon chemin ce jeune prince maure. Il est un des dragons qui gardent mon trésor. » Il s'informa aussi en riant de la façon dont on pouvait séduire Mme de Dœnniges, et Hélène lui conseilla de faire la cour à sa mère : « Pour le père, continua Lassalle, nous en viendrons à bout. On s'entend toujours avec les hommes, surtout quand ils sont intelligents et savants. » Il se trompait étrangement, comme on le verra.

Il raconta aussi ce soir-là un apologue connu, qu'il faut citer, malgré le peu d'intérêt qu'il présente en lui-même. Lassalle le donne, en effet, comme la source où il puisa toute son énergie. Hélène voulut le quitter un moment, en lui disant : « Que va-t-on penser, si je ne danse pas du tout et que je cause tout le temps avec vous? — Cela ne peut aller ainsi, répondit-il; qui veut marcher avec Ferdinand Lassalle ne doit pas porter l'âne. —

Qu'est-ce que cela signifie? reprit Hélène étonnée. — C'est une histoire tirée de ma vie, l'histoire ou plutôt l'origine de mon énergie de géant, de ma volonté irrésistible. Au temps où mon père voulait faire de moi un marchand, contre mon gré, l'un de nos amis lui donnait raison, un autre m'approuvait; et tous ces gens firent naître la discorde et l'aigreur entre mon père, ma mère et moi. A cette époque, précisément, tomba entre mes mains un vieux livre de fables, et j'y lus l'histoire d'un vieux grand-père et de son petit-fils qui conduisaient un âne au marché. Ils rencontrent un homme qui s'écrie : « Êtes-vous « bêtes? Vous avez là un âne et vous êtes tous deux à « pied. » Aussitôt, le vieux prend l'enfant et le place sur l'animal, qu'il fait trotter. Un autre passant crie au petit garçon : « Fi! n'as-tu pas honte avec tes jambes agiles de « faire courir ce vieillard à côté de toi? » Le petit descend, le grand-père monte. Un paysan dit en passant : « Père dénaturé, qui laisse courir son enfant par cette « chaleur! » Le grand-père prend le petit-fils en croupe. Près de la ville, un monsieur à lunettes d'or et à l'air important leur crie : « Fi! quelle barbarie! Deux per- « sonnes sur le malheureux grison par cette tempéra- « ture! » C'en était trop pour ces braves gens. Ils descendirent tristement, se consultèrent un moment, et enfin, pour satisfaire tout le monde, ils portèrent l'âne sur leurs épaules jusqu'au marché... Je me jurai solennellement que je ne porterais jamais l'âne. »

Peu après, M. de Dœnniges fut mis au courant, par sa belle-mère, de la conduite de sa fille, et il déclara nettement qu'il ne permettrait jamais ce mariage.

Lassalle n'oublia pourtant pas entièrement cette aventure, car il fit demander peu de temps après la photogragraphie d'Hélène. Il avait alors le projet de bâtir une

maison ornée de fresques, et il voulait s'inspirer de cette image pour y faire peindre une Brunehilde.

Plus tard, au mois de mars 1863, Hélène reçut, pour l'anniversaire de sa naissance, une immense corbeille de violettes et de boutons de roses blanches, accompagnée d'un poème anonyme. Mais la feuille de papier à lettres sur laquelle étaient tracés les vers portait le chiffre F. L.

Le lendemain, la sœur de Lassalle, Mme de Friedland, que nous avons vue figurer dans son *Journal d'enfance,* et qui était alors de passage à Berlin, désira faire la connaissance d'Hélène. Elle se montra extrêmement favorable à leur projet de mariage. « Je me suis toujours représenté ainsi la femme de Ferdinand, disait-elle. Vous vous convenez merveilleusement. J'aime cette jeune fille presque autant que mon frère l'aime », ajoutait-elle.

Les deux jeunes gens se virent une dernière fois ce jour-là et passèrent l'après-midi ensemble dans le cabinet de Holthoff.

Lassalle semblait considérer leurs fiançailles comme une chose accomplie. Mais la vie publique allait commencer pour lui, et l'on sait quelle activité dévorante remplit la dernière année de son existence. D'autre part, Hélène perdit vers cette époque la grand'mère qui l'hébergeait à Berlin et retourna près de son père.

Celui-ci, alors chargé d'affaires de Bavière à Berne, habitait surtout Genève, dont le climat était plus favorable à sa femme.

La jeune fille n'entendit plus parler de Lassalle que par les journaux qui combattaient ses idées. De plus, le jeune Janko de Rakowitza vint passer l'hiver de 1864 près d'Hélène. Ses talents de danseur et de musicien, son origine princière lui valurent les plus grands succès mondains, et M. de Dœnniges ressentit bientôt pour lui une affection

toute paternelle. Dans l'esprit du diplomate, Janko était déjà son gendre. C'est assez dire combien les prétentions de Lassalle devaient être mal accueillies. Aux objections que soulevait sa personne allait se joindre, pour les parents d'Hélène, le regret des heureuses combinaisons qu'il dérangeait.

Au commencement de mai 1864, Hélène fut assez souffrante. La convalescence lui laissa une faiblesse nerveuse et une dépression générale presque inquiétantes. Les médecins lui ordonnèrent l'air des hauteurs. Elle trouva bientôt l'occasion de suivre ce conseil. Une jeune dame américaine, Mme Arson, amie des Dœnniges, se rendait avec ses enfants dans l'Oberland bernois. Elle accepta d'emmener Hélène. On était au milieu de juillet, et Lassalle venait d'arriver à Righi-Kaltbad.

A partir de ce moment. les mémoires écrits de longues années plus tard par Hélène de Rakowitza ne sont plus notre seul guide. Les correspondances publiées par Becker et par l'auteur des *Souffrances de Lassalle* nous apportent les impressions toutes fraîches des acteurs du drame.

Ce fut Hélène qui provoqua leur rencontre en Suisse; elle s'efforce de prouver que ce fut involontairement. Holthoff lui avait appris, dans une de ses lettres, que Lassalle devait faire une cure au Righi. Mme Arson eut précisément l'idée de faire une excursion dans cette direction, et il est vraisemblable que sa jeune amie fut loin de l'en détourner.

Voici le récit d'Hélène dans ses *Mémoires*. On pourra le comparer avec la relation écrite par elle à Holthoff, le 28 juillet 1864, et que nous traduirons plus loin. Le mauvais temps força les voyageurs à s'arrêter à Righi-Kaltbad. Ils se mirent à l'abri sous un hangar pour laisser passer l'averse.

« Soudain, dit Hélène, une sorte d'inspiration me passa par la tête, et, sans réfléchir, je demandai à notre guide : « Y a-t-il sur le Righi un établissement pour les « cures de lait? — Sans doute, répondit-il, il y en a même « deux, un à Klosterli, et un ici, à Kaltbad. »

« Il y avait près de moi un petit gamin d'environ huit ans. Je me penchai vers lui et lui demandai : « Dis-moi, « petit, sais-tu s'il y a dans l'établissement des baigneurs « un docteur Lassalle. » Le gamin conserva son expression stupide et répondit : « Oh ! oui. » J'éclatai de rire. J'étais si sûre que ce Suisse aux yeux de ruminant ne m'avait pas comprise, que je poursuivis cette sotte plaisanterie en disant : « Bon ! Eh bien, va me le chercher. » L'enfant s'éloigna, et, curieuse de la fin de cette aventure, je me tournai vers mes compagnons, qui ne comprenaient pas l'allemand, pour leur expliquer cette « sotte plaisanterie ». Tous furent curieux de savoir ce que le garçon pourrait bien rapporter, — peut-être un verre d'eau, — peut-être...

« Par tous les dieux de la Grèce, c'est elle », dit à ce moment une voix de tonnerre, et, d'une façon si inattendue que j'en perdis le souffle, Lassalle se dressa devant moi. »

La reconnaissance fut des plus chaudes. Les amis d'Hélène furent conquis par Lassalle dès le premier moment, et tous ensemble se disposèrent à monter sur le sommet pour assister au lever du soleil.

Hélène rapporte ici une coïncidence extraordinaire. « Sais-tu, lui dit Lassalle, ce que je faisais, lorsque ce garçon m'a crié qu'une magnifique dame voulait me voir? J'écrivais au vieux Bœckh et à Holthoff pour leur demander des lettres d'introduction près de ton père. Ce jeu a assez duré. Il faut une bonne et prompte conclusion. »

Ce fait paraît bien improbable, puisque rien n'avait encore reporté sur ce sujet la pensée de Lassalle, alors si préoccupé de toutes façons.

« Avant-hier, écrit-il le 27 à la comtesse de Hatzfeldt, j'écrivais dans ma chambre, — ici, il me faut malheureusement écrire de nouveau, sans interruption tout le jour, du matin au soir, — lorsqu'un jeune garçon, etc. »

Il semble bien qu'il parle ici de la fastidieuse correspondance de l'Association générale, et non pas de lettres dont la rédaction l'eût vivement intéressé. Mais la sincérité d'Hélène ne fait pas de doute en cet endroit, car elle fait le même récit à Holthoff, dans sa lettre du 28 juillet. C'est Lassalle qui se permit vis-à-vis de la jeune fille ce léger mensonge, qui devait lui plaire.

Becker a peut-être trop suspecté la véracité des *Mémoires* d'Hélène, du moins pendant cette première période de ses rapports avec Lassalle. Elle n'a pas encore à excuser par tous les moyens une conduite qui fut bien légère par la suite. Les lettres à Holthoff, publiées après l'ouvrage de Mlle de Dœnniges et dont elle n'a pu tenir compte pour ne pas se mettre en contradiction avec elle-même (comme elle l'a fait évidemment pour celles imprimées par Becker), nous montrent le récit des *Mémoires* assez fidèle.

Hélène signale encore entre elle et Lassalle un rapprochement inattendu. C'est la ressemblance frappante des traits de leurs visages. L'examen de leurs portraits ne confirme pas cette circonstance extraordinaire, nous devons l'avouer. Cependant, les compagnons d'Hélène, restés seuls un instant avec elle, tandis que Lassalle préparait sa valise, s'accordèrent à le trouver charmant, et ajoutèrent : « Êtes-vous donc parents? Il vous ressemble étonnam-« ment. »

Lassalle, qui revenait à ce moment, lui dit aussi : « Sais-tu qu'on me l'a déjà dit souvent? Le peintre à qui j'ai donné ta photographie pour s'en inspirer, s'aperçut en dessinant que nos deux visages ont exactement la même structure anatomique. »

« Plus tard, continue Hélène, en 1874, j'étais de passage à Breslau pour y donner des représentations. (Breslau est la patrie de Lassalle, et il faut ajouter ici qu'Hélène se voua plus tard au théâtre et se distingua dans les rôles de travesti, comme on va le voir.) Je jouais dans une petite comédie burlesque de Moser, où une scène de déguisement m'amenait à paraître en habits d'homme, et sous la perruque blonde et frisée d'un jeune garçon. Lorsque j'entrai en scène, j'entendis un murmure dans la salle, et on me raconta, après la pièce, que plusieurs amis et quelques parents de Lassalle étaient dans l'auditoire. Ils avaient été presque effrayés de la ressemblance qu'ils avaient trouvée entre moi et Ferdinand, à quatorze ou quinze ans, tel qu'il vivait dans leur souvenir. Si cette ressemblance de traits était réelle, je l'ignore, et n'ai jamais trouvé moi-même qu'elle existât. Mais Lassalle y croyait, et s'en réjouissait. »

Dans cette soirée, Lassalle insista pour emmener Hélène en France et l'y épouser sans retard. Elle refusa d'employer dès lors ce moyen extrême, décidée, tant qu'il resterait une lueur d'espoir, à faire accepter son choix par sa famille. Pour les fiançailles avec Janko, Lassalle s'écria qu'il s'en souciait comme d'une « chiquenaude ». « Je te le déclare ici décidément et solennellement, continua-t-il, n'essaye pas d'appartenir à un autre. Je ne le souffrirai pas. Je te réclame comme ma propriété. Je te l'ai déjà dit une fois et je te le répète, nous sommes l'un à l'autre notre destinée. Nous pouvons lutter contre elle ;

« elle nous ramène l'un vers l'autre. Cette journée en « est une nouvelle preuve. »

Pendant cette première soirée de leur réunion, Hélène montrait encore quelque hésitation. « Sans doute, dit-elle, j'aimais et estimais cet homme. Mais il était le premier et le seul à qui je ne me sentisse pas supérieure. Il me semblait que ma volonté s'évanouissait dans la sienne... Il prenait possession de moi tout entière, sans réserve, et j'étais habituée jusque-là à ne livrer de moi que ce qui me plaisait. »

Le lendemain, le lever du soleil fut entièrement caché par le brouillard, au grand désespoir de Lassalle. Il remarqua à ce moment la pâleur et la toux fréquente d'Hélène, car son court séjour à Berne ne l'avait pas rétablie, et les émotions de la veille l'avaient fatiguée. Il s'en montra très ému. « Je suspendrai à un clou, dit-il, la « politique et toute cette friperie. Nous irons vivre en « Égypte ou dans l'Inde. Je serai tout à mes livres et à la « science, et je soignerai cette pauvre enfant jusqu'à ce « qu'elle soit tout à fait Brunehilde. »

Dans une longue conversation qu'ils eurent entre eux après le déjeuner du matin, il la pressa davantage encore de lui donner une réponse décisive. Hélène assure qu'elle refusa de le faire en sa présence. Elle sentait sa volonté trop dominée par celle de cet amant impérieux ; elle n'était pas libre. « Car, ajoutait-elle, demandez-moi toute « chose, mais non pas la force de volonté, l'énergie. « Songez que je suis la *femme la plus femme de l'univers* (1), « c'est-à-dire irresponsable, et *capricieuse et fille !* »

Ils abordèrent aussi le sujet brûlant des sentiments de la comtesse Hatzfeldt au sujet de leur mariage. C'est un

(1) Nous imprimerons en italique les mots qui sont écrits en français, dans le texte des lettres et des passages dont nous donnerons la traduction.

des points les plus difficiles à éclaircir dans cette triste histoire. Les deux écrivains qui nous fournissent les témoignages les plus importants, Hélène de Rakowitza et Bernard Becker, sont devenus tous deux, pour des raisons diverses, les ennemis personnels de la comtesse. La première, parce qu'elle sentit bientôt combien la vieille amie de Lassalle jugeait d'un œil clairvoyant leur projet déraisonnable. (Elle se trompa pourtant, à notre avis, sur les motifs qui déterminèrent la condamnation prononcée par la comtesse.) Le second, parce qu'il se heurta à la volonté de la comtesse, qui protégeait la mémoire de son ami contre des révélations trop sincères. Nous avons vu qu'elle ne réussit pas à empêcher la publication des papiers qu'elle avait confiés un instant à Becker, et dont il avait pris copie pendant ce temps. Cet abus de confiance fit naître des démêlés qui valurent à la comtesse la haine de son confident indélicat. Aussi Hélène et Becker s'efforcent-ils à l'envi de mettre en évidence la jalousie sénile de cette femme égoïste, les obstacles qu'elle apporta au bonheur de son ami.

Nous croyons, et tous ceux qui, de sang-froid, examineront les pièces de ce procès, penseront comme nous, qu'en effet la comtesse fut opposée, au fond de l'âme, au projet inattendu de son ami et à sa soudaine détermination. Lassalle semble en avoir éprouvé le pressentiment. En lui écrivant, le 27 juillet, il lui parle de la visite d'Hélène comme d'un incident sans importance. S'il va se rendre près de la jeune fille à Genève, « c'est, dit-il, qu'une politesse en vaut une autre ».

A Hélène il disait, le 26 : « La comtesse se sentira, « tout d'abord, opposée à mon mariage avec une jeune « fille distinguée et placée sur le même niveau intellec- « tuel que nous. Cela est humain, féminin, naturel même.

« Mais, quand elle te connaîtra, elle t'adorera et tu la « payeras de la même affection, parce qu'elle est ma « seconde mère... Tu ne la connais pas. La bonne com- « tesse ne désire pas d'autre bonheur que de me voir « heureux. »

Nous pensons qu'Hélène, probablement sincère en cet endroit, nous donne la véritable expression de la pensée de Lassalle, et aussi des sentiments réels de la comtesse. La jalousie, si elle avait jamais existé, était remplacée par une affection quasi maternelle, dans le cœur de cette femme de soixante ans. Seulement, malgré la situation fausse où l'avaient placée les aventures de sa jeunesse, malgré le contact de la société assez mêlée dans laquelle elle vivait depuis lors, son expérience du monde, sa grande intelligence, les différents milieux qu'elle avait traversés et étudiés, enfin et surtout le sang-froid qu'elle seule pouvait apporter dans son appréciation, lui donnaient une grande supériorité de jugement sur Lassalle, dans cette circonstance. Elle ne croyait pas que cette union pût apporter le bonheur à son ami. Elle avait jugé l'entourage cosmopolite et malsain dans lequel avait grandi Mlle de Dœnniges, le décousu, la licence même de son éducation négligée, la légèreté et la coquetterie de son caractère d'enfant gâtée. Elle connaissait assez Lassalle pour savoir qu'il était peu fait pour le mariage, qu'à ce moment sa situation politique presque désespérée réclamait tout son temps et toutes ses forces. Il faut admirer, à notre avis, la modération que cette femme de tête mit dans ses avertissements et le soin qu'elle prit de ne pas heurter de front son impétueux ami. Elle espérait que le temps et les événements lui montreraient assez à quel point il faisait fausse route. Les événements répondirent à son attente, mais le temps manqua pour la gué-

rison de Lassalle. Son état d'excitation nerveuse, et surtout le hasard fatal du coup de pistolet de Janko, mirent à néant la diplomatie de cette femme, qui d'ailleurs ne se montra pas habile jusqu'au bout.

Lassalle aborda encore, dans cette conversation matinale, la question de religion, qui le séparait d'Hélène. Exigerait-elle une conversion? Elle le rassura bien vite. « Pour rien au monde, répondit-elle; je crois trop peu moi-même pour me préoccuper d'une question de religion... Mes amis me nomment la Grecque, parce que je crois volontiers à beaucoup de dieux, très difficilement à un seul. »

« En est-il de même en amour? » demanda Lassalle en riant. La question m'amusa, dit-elle, bien qu'elle touchât un point sensible, et je répondis sincèrement : « Oui! Jusqu'ici, du moins, un seul homme ne m'a jamais suffi. A un seul, j'avais toujours trop à redire; et, depuis mon premier amour, qui alla à un officier de l'armée russe, toujours j'aurais volontiers façonné un seul homme avec deux ou trois autres. Comme c'était impossible, j'ai le plus souvent partagé ma provision d'amour. — Cela ne fait rien, dit Lassalle riant aux éclats, moi-même je n'ai pas vécu comme un saint, et je ne demande pas plus à ma femme que je n'apporte de mon côté. Seulement, je dois réclamer qu'il en soit autrement à partir d'aujourd'hui. »

Il empêcha même Hélène de confesser ce qu'elle nomme « ses crimes contre la très sainte morale allemande ».

Sans tenir compte des instances de Lassalle, Mme Arson insista pour repartir avec Hélène, malgré le temps pluvieux et froid. Arrivés à Kaltbad, les jeunes gens se séparèrent. Lassalle prit les mains d'Hélène et les embrassa avec passion, en disant : « Maintenant, adieu pour un « temps bien court, mon bonheur adoré. Sois prudente

« et forte. Tu es bonne comme un enfant, mais aussi
« sans volonté comme un enfant. Oh! si je pouvais
« verser dans ces veines bleues une goutte seulement de
« ma volonté de géant, de mon énergie de titan! Serre
« mes mains. Peut-être cela réussira-t-il par magnétisme.
« Je veux. Il faut que tu veuilles. Comme je te l'ai dit, ta
« tâche sera facile. Dis-moi seulement un « oui » raison-
« nable et indépendant, et *je me charge du reste.* »

II

LES FIANÇAILLES.

Tandis qu'elle descendait seule la pente de Righi, Hélène raconte que le souvenir de Janko lui revint et lui causa une douleur poignante. « Je savais que ma décision serait un coup mortel pour lui... Je connaissais toute la profondeur de son amour. J'avais tant fait pour l'attacher à moi, que je ne pouvais le rejeter d'un cœur léger. »

Quelles raisons firent taire la voix de sa conscience? Elle ne les donne pas au lecteur. Ce qui est certain, c'est qu'au bas de la côte, sa résolution était prise. « Ferdinand *for ever* », s'écria-t-elle. Ce *for ever* allait durer une quinzaine de jours.

Pendant cette journée du 26, Lassalle dut se livrer entièrement à l'ivresse de son espoir d'amour. Il accabla son amie de lettres et de télégrammes, qu'elle trouva à chaque étape de sa route. Elle vit encore deux dépêches sur sa table en rentrant chez elle.

Elle assure qu'elle s'imposa courageusement, dès ce premier moment, la tâche la plus pénible ; elle se décida à mettre son fiancé Janko au courant des événements qui venaient de se passer. Elle lui cita ces vers de Geibel.

Lorsque la foudre l'allume en le frappant,
Maudiras-tu le bûcher parce qu'il s'enflamme?
J'éprouvai le même choc tout-puissant,
Lorsque Siegfried s'approcha.

Plus elle écrivait, plus elle sentait qu'elle avait dans ce jeune cœur son seul ami véritable. Elle termina en lui déclarant qu'elle prévoyait l'opposition de ses parents, et que, en ce cas, malgré la terrible douleur qu'elle allait lui causer, elle comptait sur son aide, s'il le fallait, pour accomplir son projet.

« Après avoir achevé, dit-elle, cet écrit, mélange d'un égoïsme merveilleux et d'une sincère pitié, j'écrivis la lettre décisive à Ferdinand, mon aigle royal, comme je le nommais, à cause de ses yeux si particuliers, tout semblables à ceux de l'aigle. »

Voici une partie de cette lettre, qui a été publiée en entier par Becker.

« Wabern, mardi soir, 26 juillet.

« Dois-je commencer par vous remercier pour les chères lignes que j'ai reçues au moment où je mettais le pied sur le pont du bateau? Dois-je vous dire combien le chemin m'a paru long et pénible de Kaltbad à Wæggis? Non, vous le savez, vous savez que je me suis réjouie de votre court message, que mon cœur a battu plus fort en lisant l'expression de vos tendres soucis pour ma santé. Vous savez encore que j'avais été gâtée sur ce chemin parcouru d'une façon si charmante, hier soir et ce matin, si gâtée que ma solitude me pesait.

« Je n'ai pu céder à votre vœu, parce que je suis comme vous le dites, mon ami, sans volonté comme un enfant. Mais cette fois, ami Satan (1), l'enfant vous montrera qu'elle se ressent de sa liaison diabolique, que votre puis-

(1) Hélène donnait ce nom à Lassalle, et se glorifiait d'être surnommée elle-même « l'enfant du diable ». Si ces gentillesses nous paraissent aujourd'hui d'un goût douteux, il faut se souvenir que le satanisme a été une mode en littérature, au temps de Baudelaire et de Barbey d'Aurevilly.

sance démoniaque a enfin agi sur elle, que sa nature se réveille de son sommeil, qu'une goutte de votre sang satanique a passé dans ses veines, y portant la force et le désir de vivre.

« Lorsque je vous quittai, et que vos lèvres touchèrent ma main pour la dernière fois, je me dis que, avant d'avoir quitté Wæggis, ma résolution devait être prise pour la vie. *Eh bien, c'est fait.*

« Vous savez donc maintenant avec votre belle et magnifique intelligence, avec votre vanité grandiose, mais qui me plaît, les termes de ma résolution. Je veux être votre femme, et je le serai.

« Vous m'avez dit, hier soir : « Prononcez seulement « un oui raisonnable et indépendant, *et je me charge du « reste.* » Eh, voici mon oui. *Chargez-vous donc du reste.*

« Pourtant, j'y mets quelques conditions, et les voilà. Je veux, — songez-y, l'enfant dit : Je veux, — je veux donc que nous essayions tout, tout ce que peuvent nos forces, — et vos forces sont si immenses, mon bel et satanique ami, — pour atteindre notre but d'une manière convenable et raisonnable. Vous viendrez nous voir; nous essayerons de vous gagner mes parents et d'obtenir ainsi leur consentement. S'ils sont et demeurent inexorables, après que nous aurons fait tout ce qui est en notre pouvoir, *eh bien, alors, tant pis !* l'Égypte nous reste. Voilà ma première condition. Voici la seconde. Je veux et désire que toute l'affaire aille le plus vite possible. Car je puis bien supporter, sans être très malade, le brouillard et la pluie de ce matin; mais beaucoup de journées aussi émouvantes, beaucoup de situations d'esprit aussi indécises et aussi pénibles que celles que j'ai déjà traversées à cause de nos projets, cela, mon ami, mes nerfs ne le supporteront pas.

« J'ai encore une autre raison pour désirer quelque hâte. Je ne veux pas que chacun parle de nous et donne son opinion sur une situation qui ne regarde que nous. Ce serait m'exposer à une série de scènes qu'il vaut beaucoup mieux éviter. Une fois la chose terminée, à notre satisfaction, on peut ouvrir la bouche et les yeux aussi grands qu'on voudra, car je vous aurai, Ferdinand, pour appui et soutien, *et je ne me moque pas mal du reste du monde.*

« Les obstacles que nous aurons à surmonter sont très grands, gigantesques, je le sais. Mais notre but aussi est grand ; et vous avez un esprit de géant qui, avec l'aide de Dieu, réduira les rochers en sable et en poussière, de sorte que mon souffle, si faible, suffira à les écarter du chemin.

« Il me reste à traiter le point le plus difficile. Il me faut tuer froidement un cœur fidèle, qui s'est donné à moi d'un amour véritable. Il me faut anéantir, avec un égoïsme impitoyable, un beau rêve de jeunesse qui, réalisé, devait faire le bonheur, le bonheur pour la vie, d'un noble caractère. Croyez-moi, cela m'est effroyablement difficile. Mais, je le veux maintenant, et, pour vous, je veux, je veux aller jusqu'à devenir cruelle.

« Écrivez-moi tout de suite, aussitôt que possible. Car, lorsque je saurai exactement vos plans et votre ferme résolution, lorsque j'aurai reçu les ordres et les vœux de mon seigneur et maître, alors, seulement, je pourrai commencer à exécuter mes propres plans. »

Après quelques détails insignifiants, Hélène ajoute :

« Car, vous le savez, l'ami Holthoff, il faut l'avoir pour nous, avec nous, et, si c'est possible, près de nous. »

Nous allons traduire les deux lettres très intéressantes

qu'Hélène adressa de Wabern, le 28 et le 29 juillet, à cet ami dont elle souhaite si ardemment l'assistance :

« Wabern, le 28 juillet 1864.

« Où commencer, où finir avec tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui? Mon cher petit papa (1) aimé, lorsque, il y a une heure, vous étiez assis pour écrire dans votre chambre ou ailleurs, tranquille et de bonne humeur, vous ne pensiez pas que vous tiendriez bientôt entre vos belles mains une lettre qui vous donnera du souci et du tourment. Oui, le moment est venu où votre enfant a besoin de vous. Oh! mon ami, aidez-moi, conseillez-moi, ingéniez-vous, aidez votre pauvre enfant. Mais, par où commencer pour vous dire tout ce que j'ai sur le cœur, tout ce que je dois vous dire? Car, il n'y a que vous qui puissiez prendre notre parti et nous être de quelque secours. Oh! Dieu, je devrais écrire et raconter tranquillement, raisonnablement, et je suis si agitée et si anxieuse! Oh! si vous étiez ici, si je pouvais saisir vos deux mains et vous regarder de mes yeux suppliants, vous prier de ma voix la plus douce : « Papa, à l'aide, s'il vous « plaît! à l'aide, s'il vous plaît! La pauvre petite fille a si « besoin de l'aide, du conseil et de l'appui de son père « chéri! » Alors, vous consentiriez à m'assister, car vous verriez qu'il n'y a plus autre chose de possible que d'aller en avant. Nous ne pouvons plus reculer.

« Je viens donc aujourd'hui vers vous, comme vers mon papa qui aime sa petite fille avec indulgence, comme vers mon ami qui m'a promis jadis de tout faire pour sa petite amie, comme aussi vers M. l'avocat, qui secondera sa cliente de ses conseils et de ses actes.

(1) Hélène donnait ce nom d'amitié à Holthoff.

« Pressentez-vous maintenant, papa, de qui, de quoi il est question? Ah! oui, vous avez raison. Il nous a déjà donné bien du tracas dans notre vie, à vous et à moi; mais, croyez-le, à moi, à moi tellement davantage!

« Cette fois, c'est sérieux, et c'est pourquoi je veux vous raconter tout, raisonnablement et avec ordre, pour que vous ne croyiez pas que votre petite fille est devenue cette fois tout à fait folle.

« Donc, premièrement : le grand roman de ma vie est arrivé à sa conclusion, et votre enfant veut être et sera le plus tôt possible Mme Lassalle. C'est une terrible résolution. Car je ne sais que trop bien ce qu'elle renferme et ce qu'elle entraîne. Mais, à présent, cela doit être, je le veux, je sens que Dieu le veut. Cela est écrit d'avance, et l'homme n'échappe pas à son destin.

« Il me reste à surmonter des obstacles nombreux, gigantesques. J'y parviendrai. Mais une seule chose est effroyable, une seule chose me brise le cœur. Pour l'accomplir, le courage me manque presque. C'est de briser le cœur de mon pauvre ami Janko, c'est de détruire un rêve de jeunesse qui forme son unique et souverain bonheur. Mais, maintenant, maintenant que je sens l'aiguillon de la nécessité, que je vois mon avenir et mon destin dans le seul Lassalle, et dans nul autre, maintenant Dieu (1) me donnera la force de vaincre mon propre cœur et d'être coupable envers Janko. Ah! combien immensément coupable et cruelle!

« Je ne sais si je puis vous prier de m'aider à soutenir Janko dans ce moment difficile. Il n'a personne que moi

(1) On remarquera, ici et plus loin, combien Hélène invoque fréquemment ce Dieu qu'elle prétend, dans ses *Mémoires*, avoir renié l'avant-veille, pendant sa conversation avec Lassalle.

pour l'aimer et le protéger, et je suis contrainte de l'abandonner.

« Oh ! comme il me méprisera ; et, à son point de vue, je dois, en effet, lui sembler méprisable. Car il ne sait pas et ne saurait comprendre quel pouvoir étrange, quelle puissance démoniaque Ferdinand Lassalle exerce sur ma volonté. Vous le savez, vous. Vous me comprendrez et vous me donnerez raison si je vous dis : J'estime et j'aime trop Janko pour l'épouser avec le sentiment que j'ai dans le cœur pour Lassalle. Car, tôt ou tard, j'abandonnerais le premier pour le second. Mieux vaut trop tôt que trop tard. Ainsi, du moins, Janko ne sera pas rendu ridicule aux yeux du monde. Ainsi, il sera malheureux, mais non pas déshonoré. Lassalle m'a juré ceci (et vous savez qu'il est homme à accomplir ses volontés) : « Vous « devez m'appartenir, ou aujourd'hui comme un ange, « ou, un jour, comme un démon. » Je sens qu'il a raison. Je sais que Dieu nous a destinés l'un à l'autre, et j'ai pris cette pénible résolution.

« Il a appris ce matin ma volonté. Depuis hier soir, j'ai reçu de mon satanique ami et seigneur quatre dépêches télégraphiques, et je l'attends demain soir, ici, dans ce petit village où je suis avec une amie fidèle et chère. Comme lui, et comme moi, elle a constaté que je ne puis faire autre chose que de m'incliner devant mon destin et d'accepter de la main de Dieu, comme par une prédestination, cet avenir contre lequel j'ai tant lutté depuis un an et demi. Vous êtes témoin que, pendant tout ce temps, j'ai combattu contre mon propre cœur, et plus encore contre mon esprit. Vous savez que j'aurais agi volontiers d'après le désir de mes parents. Mais vous savez aussi que toujours et toujours mon intérêt pour lui a tout emporté.

« Apprenez donc maintenant comment les choses se sont passées. Vous savez que je suis ici pour ma santé. Le hasard, ou plutôt la Providence a voulu que mon amie dût aller dans ce petit village près de Berne, pour un de ses enfants malades. Nous sommes ici avec quelques autres familles américaines agréables. Mais, au bout de quelques jours, nous commençâmes pourtant à nous ennuyer un peu. Comme je revenais d'une promenade, on m'annonça que nous partirions le lendemain matin — c'était le lundi 25 — pour Lucerne, et, de là, pour le Righi. Si vous vous en souvenez, cher papa, vous m'avez écrit, il y a quelques semaines, que Lassalle ferait sans doute une cure de lait quelque part sur le Righi. Notre *Murray* — car je n'ai autour de moi que des Anglais — m'a appris que l'on ne fait de cure de lait que sur le Righi-Scheideck. Je racontai alors à ces dames que j'avais là un ami que j'aimerais à voir. Je fus loyale, comme toujours, et je confiai à mon amie toute l'histoire.

« A Wæggis, on nous dit que nous ne pouvions arriver à Scheideck. C'est trop loin : la route est trop mauvaise. Si j'étais triste? Je n'ai pas besoin de vous le dire. J'arrivai donc assez mélancolique à Kaltbad. Vous savez qu'il y est, donc que je l'y trouvai.

« Faut-il vous décrire sa joie ou plutôt notre joie et notre étonnement? Non. Moi-même, je n'en puis parler; mais mes compagnons prétendent qu'ils n'ont jamais rien vu de plus remarquable.

« Nous montâmes à Righi-Kulm, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'il vint avec nous. Mme Arson assure que ses pieds touchaient à peine la terre, et que c'est étonnant qu'il reste une goutte de moi, car il me buvait des yeux. Je n'ai pas besoin de vous apprendre ce que nous avons dit. Il m'annonça que sa résolution était toujours la

même. Il me conjura de lui répondre un petit oui. Mais je fus forte tant que je fus près de lui. Enfin, il ne put se contenir, et ajouta, parmi beaucoup d'autres choses, en me pressant la main : « Oh ! si je pouvais verser dans ces « veines une goutte de mon sang pour vous donner vie et « volonté ! Car vous êtes bonne comme un enfant, mais « aussi sans volonté, comme un enfant. »

« Alors, il m'a semblé que son vœu était réalisé, que, de sa volonté de géant, quelque chose passait dans mon âme, et je me suis dit : « Avant de quitter Wæggis, ma « résolution sera prise. »

« A Kaltbad, nous nous quittâmes avec un : « Au « revoir, bientôt. »

« Je n'oublierai jamais ma descente jusqu'à Wæggis. J'ai péniblement lutté, beaucoup souffert, mais Dieu m'a aidée. Lorsque je descendis de cheval à Wæggis et que, un instant après, je reçus une lettre de lui, dans laquelle il me conjurait de ne pas traverser le lac, parce qu'il craignait pour ma santé par cet affreux temps, je sus alors dans quelle voie je devais chercher ma destinée. Si vous l'aviez vu, si vous aviez vu avec quelle sollicitude et quelle douceur touchante il s'est préoccupé de moi et de ma santé durant ces deux jours, vous eussiez à peine reconnu votre égoïste ami. »

« Vendredi 29 juillet.

« Hier, je fus interrompue par une lettre de mon impétueux ami. Elle me donna trop à penser pour que je pusse retrouver ensuite le calme nécessaire pour parler raisonnablement. Dieu sait comment tout cela finira. Je ne vous enverrai cette lettre que quand il sera ici. Car je l'attends ce soir, au plus tard demain, et alors j'aurai

peut-être beaucoup à ajouter. Maintenant, je reprends où j'en étais restée hier.

« Lorsque je rentrai, mardi soir, à Wabern, je lui écrivis ma résolution et mes conditions. Écoutez si vous trouvez celles-ci raisonnables. Je demande d'abord que tous deux, mais surtout Lassalle, nous tentions l'impossible pour fléchir mes parents, pour obtenir leur consentement, afin que toute cette histoire se termine raisonnablement et convenablement (ce sont mes propres expressions). Après que nous aurons d'abord essayé tout ce qui est en notre pouvoir pour les fléchir, et que nous aurons échoué, *eh bien, alors, tant pis pour eux !*

« Il nous restera toujours l'Égypte. Son rêve est, en effet, de m'emmener en Égypte, et il prétend que vous êtes d'accord avec lui là-dessus.

« Voici maintenant ma seconde condition. C'est que, une fois commencée, toute l'affaire marche aussi vite que possible, et cela pour deux raisons. D'abord, à cause de Janko, mais Lassalle ignore ce motif. Ensuite, pour le motif que je lui ai donné ; parce que je ne veux pas que tout le monde parle de notre affaire, qui ne regarde que nous, et qu'on ne peut voir que du mauvais côté. Cela nous attirerait une foule de scènes désagréables que nous pouvons aussi bien éviter, et que ma santé, déjà très ébranlée sans cela, que mes nerfs très affaiblis par ces dernières journées ne pourraient pas supporter.

« Acceptera-t-il cette condition ? Dieu le sait.

« J'avais reçu trois dépêches de lui avant qu'il eût ma lettre ; la quatrième contient sa réponse. Elle est courte :

« Lettre reçue. *Bravissimo !* Je serai près de vous le 29 « au soir, le 30 au plus tard. »

« Il me dit encore qu'il compte m'accompagner à

Genève, mais, cela, je ne le veux à aucun prix. Il sera difficile de contenir le démon (1) de sa volonté. Mais il le faut, et peut-être aurai-je assez de pouvoir sur lui pour briser jusqu'à cette volonté de fer.

« La comtesse est à Wildbad, mais il veut que je fasse sa connaissance, et je crois qu'il la fera venir *d'un jour à l'autre*.

« O mon cher papa, si vous étiez ici! Je suis si immensément seule! J'ai tout contre moi, et je dois pourtant marcher à mon but. Les miens, cependant, ne savent rien de tout cela. Ils ignorent même que j'aie vu Lassalle au Righi. Le mieux, je crois, c'est que nous les prenions par surprise, pour ainsi dire. Le tout doit être une sorte de coup d'État.

« Oh! si vous saviez combien il m'est pénible de m'élever contre toute ma famille, contre tout ce que j'aime et respecte! Mais, vous le voyez, c'est impossible autrement. Tout m'indique qu'il doit en être ainsi. Repassez le cours des événements. Je ne parle pas de ce qui s'est passé, il y a un an, mais seulement d'à présent. Pourquoi ai-je été assez souffrante pour que le médecin m'ordonne un changement d'air? Pourquoi fut-ce précisément avec une amie, parce que mes parents ne pouvaient m'accompagner? Pourquoi cette amie eut-elle la pensée d'une excursion au Righi, et non pas dans l'Oberland bernois? Pourquoi Lassalle était-il à Kaltbad plutôt qu'à Scheideck? Pourquoi avons-nous pris pour monter le chemin le plus rude, au lieu de passer par Kussnacht et Gersau? Pourquoi était-il là, lui qui n'est jamais chez lui, à ce qu'il dit? Pourquoi voulait-il précisément, à cet instant, vous écrire au sujet de la fameuse lettre d'intro-

(1) Le mot allemand « *Dæmon* » a plutôt le sens grec de divinité ou de génie familier.

duction (1)? Enfin, vous le voyez comme moi, petit papa. Cela devait être, et cela sera.

« Pour ce qui résultera en fait de sa visite chez nous, Dieu le sait, comme aussi ce que nous ferons, lui et moi, pour arriver au but. Oh! si vous étiez là! Si vous étiez à mes côtés pour me conseiller avec votre belle amitié, qui ne connaît ni veille ni lendemain! Mais je suis seule, tout entière en sa puissance démoniaque! Cela me fait tant de peine d'affliger mes parents! Mais il n'est plus question de regarder en arrière. Il faut marcher en avant, quand même la route passerait sur des cœurs déchirés et sanglants.

« Si vous étiez ici ou au moins dans le voisinage, vous pourriez me dire si vous ne comptez rien faire pour votre pauvre enfant, et aussi ce qu'on peut faire contre nous, jusqu'où je puis m'avancer, et enfin ce que nous pouvons pour nous-mêmes.

« J'ai vingt et un ans. Je me crois donc majeure d'après la loi bavaroise ; mais je ne sais rien de plus.

« Si les choses vont au point qu'il ne nous reste d'autre ressource qu'un enlèvement, que peut-on contre nous? et qui sera de notre parti, excepté la comtesse? Je voudrais savoir tout cela et tant d'autres choses. Mais il me faut vous dire adieu, pour aujourd'hui. Je dois écrire, avant son arrivée, la terrible lettre à mon pauvre cher Janko (2). Dieu sait, Dieu m'est témoin que j'aimerais bien mieux recevoir une semblable lettre que d'être contrainte de faire naître la souffrance qu'elle apporte avec elle. Adieu pour aujourd'hui, mon ami. Donnez-moi vite

(1) Lassalle voulait obtenir par l'entremise d'Holthoff une lettre d'introduction du célèbre philologue Bœckh auprès de M. de Dœnniges.

(2) On voit que la lettre à Janko n'était pas encore écrite le 29 à midi. — Hélène dit dans ses *Mémoires* qu'elle l'écrivit le 26, aussitôt après sa rentrée à Wabern, avant sa lettre décisive à Lassalle.

une réponse. Dites-moi que vous aimez aussi votre enfant qui vous aime tant. J'ai si besoin de votre amitié ! Dites-moi si vous pourrez venir, et croyez, en tout cas, à l'affection et à la gratitude constante et sans bornes de votre

« PETITE FILLE.

« A une heure et demie, encore une dépêche du *tourbillon*. Il sera ici, ce soir, à six heures. »

Cette seconde partie de la lettre encore touchante par sa sincérité est plus confuse que la première. Hélène se répète davantage. Cette organisation nerveuse, surexcitée, passait sans transition de l'hésitation à la fermeté, et de l'anxiété à la confiance. Disposition dangereuse dont son fiancé ne tint pas assez de compte, malgré les avertissements de la jeune fille. Chez Lassalle, la fatigue des nerfs n'affaiblissait pas la volonté, mais plutôt la clairvoyance et la vision nette des obstacles. Le résultat inverse se produisait chez Hélène ; c'était la volonté qui faiblissait. « Vous jugez trop les autres d'après vous-même », disait avec raison la comtesse à son ami.

Nous avons porté un jugement sevère sur le caractère de Mlle de Dœnniges. Mais il est certain que ces trois lettres, écrites au moment le plus décisif de sa vie, lui font honneur. On sent qu'à ce moment une passion véritable l'anime ; et son amour influe aussi heureusement sur ses sentiments que sur leur expression, dont l'émotion est communicative. Elle apparaît autre et meilleure au fond qu'elle ne se peint dans ses confessions, écrites beaucoup plus tard, après une vie accidentée. Ces lignes permettent de s'expliquer une phrase de Lassalle, qui surprendrait après la seule lecture des *Mémoires :* « Tu es bonne comme un enfant. »

C'est aussi l'occasion de dire quelques mots du rôle de Holthoff, ce confident des deux jeunes gens. Il est certain qu'il se montra fort réservé, à ce moment, en présence d'un projet qu'il avait paru encourager auparavant. On est allé jusqu'à l'accuser de trahison envers Lassalle. — Mais il faut songer que la situation morale de celui-ci avait singulièrement changé depuis une année, depuis le moment où Holthoff semblait appuyer ses intentions de mariage.

Devenu le chef d'un parti aux idées presque subversives, sous le coup de plusieurs condamnations, il apportait dès lors à une femme la perspective d'un avenir peu engageant. Holthoff, comme la comtesse, se rappela sans doute que ce mariage avait été repoussé par les parents de la jeune fille pendant cette période paisible où Lassalle brillait dans les salons de Berlin. Comment un homme en place, une créature des faveurs royales tel que M. de Dœnniges eût-il accepté pour gendre cet ennemi de la bourgeoisie, ce révolutionnaire militant qu'il avait repoussé alors qu'on voyait surtout en lui un savant et un homme d'esprit? Ceux-là mêmes qui aidèrent Lassalle jusqu'au bout ont pu être accusés de tiédeur. C'est qu'il fallait être aveugle comme deux amoureux pour fermer les yeux aux raisons évidentes qui rendaient impossible entre eux une union régulière et acceptée de tous. Hélène fut détrompée la première. Au contraire, la «vanité grandiose» de Lassalle l'empêcha jusqu'à la fin de l'être, ou du moins de convenir qu'il l'était.

Pourtant, comme s'il avait dès lors le sentiment de la légèreté de sa conduite, ce fut en termes assez vagues qu'il rendit compte à la comtesse, le 27 juillet, des événements accomplis pendant les deux journées précédentes. Dans cette lettre, il expose qu'il a des moyens pour retar-

der, en tout cas, son emprisonnement jusqu'au mois de décembre, et peut-être plus longtemps. Il donne rendez-vous à la comtesse sur le lac de Genève, sans lui en dire la raison. — On sait qu'il avait le projet de faire la conquête des parents Dœnniges. — Après avoir raconté brièvement la visite d'Hélène, il annonce l'intention de faire un petit voyage avec elle et ses amis pour se désennuyer, ou, en tout cas, d'aller la rejoindre quelques jours à Berne.

Dès le lendemain 28 juillet, ayant reçu la lettre décisive d'Hélène, Lassalle croit pouvoir aller plus loin dans ses confidences, vis-à-vis de sa vieille amie. Après de longs détails juridiques au sujet de son procès de Dusseldorf, il continue en ces termes, qui se ressentent de la nouvelle et joyeuse disposition de son humeur :

« Donc, hier soir, à sept heures moins le quart, je vous « écrivais avec ardeur, lorsque je tournai par hasard mes « regards vers la fenêtre, et voyez ! J'aperçois le brouil- « lard et les nuages qui tombent. Les montagnes s'en dé- « gagent, puissantes et éclatantes. — Il n'était plus pos- « sible d'atteindre le sommet, mais je fermai ma lettre en « toute hâte, et courus au Kænzli, à quinze minutes d'ici. « De là, l'on a, sinon la même vue qu'au sommet, du « moins un extraordinaire et magnifique horizon, toute la « chaîne depuis Toedi jusqu'au Gespaltenhorn, par con- « séquent, Uri-Rothstock, Weisstock, toutes les monta- « gnes de Berne.

« Rarement j'ai vu les montagnes si belles, rarement « j'ai contemplé un si beau coucher de soleil. L'Eiger « semblait brûler d'un feu léger. Longtemps encore après « la disparition du soleil, je ne pouvais m'arracher à ce « spectacle. Et, ce matin, le même beau temps. Toutes « mes souffrances sont presque effacées. Combien l'homme

« oublie vite ce qui l'accablait! Je suis joyeux, plein « de vie et de force, comme si je n'avais pas passé dix « jours dans la pluie la plus épaisse et dans un froid brouil- « lard impénétrable. J'en ai fini également avec ma terri- « rible correspondance, pour l'Association, — j'ai envoyé « hier et aujourd'hui à Berlin, en lettres et en instruc- « tions, soixante-seize pages finement écrites, et je res- « pire plus librement.

« Comme vous me comprenez mal, lorsque vous écri- « vez : « Ne pouvez-vous vous contenter quelque temps « de la science, de l'amitié, et de la belle nature. »

« Ah! combien vous êtes peu *au fait* avec moi! Je ne « désire rien plus ardemment qu'être débarrassé de toute « cette politique, et me retirer au sein de la science, de « l'amitié et de la nature. Je suis fatigué et rassasié de la « politique. Certes, je m'enflammerais pour elle aussi « passionnément que tout autre, si des événements sérieux « se présentaient, ou bien si j'avais le pouvoir, ou si j'aper- « cevais, du moins, quelque moyen de le conquérir, — « un moyen qui fût digne de moi, — car, sans le souve- « rain pouvoir, on ne peut rien faire. — Pour des jeux « d'enfants, je suis trop vieux et trop grand.

« C'est pourquoi j'ai accepté très à contre-cœur cette « présidence. Je n'ai cédé qu'à vos instances. Si j'en étais « délivré, ce serait le moment de me résoudre à aller à « Naples avec vous. Mais comment en être délivré? Car « les événements, je le crains, se dérouleront lentement, « très lentement, et mon âme brûlante ne se plaît pas à « ces maladies d'enfants, à ces lents progrès. — La poli- « tique, c'est l'action actuelle, instantanée. — Pour le « reste, on peut y travailler tout autant par la science.

« J'essayerai d'exercer à Hambourg une pression sur « les événements. Mais, jusqu'à quel point cela réussira-

« t-il? Je ne puis le prédire, et je ne m'en promets pas « beaucoup moi-même. Ah! si je pouvais me retirer... « J'en étais là de ma lettre, quand j'en reçus une d'Hé- « lène, une lettre extrêmement grave. La chose devient « sérieuse, très sérieuse, et l'importance de cet événement « vient replacer un poids sur ma poitrine. Pourtant.... « d'une part, je ne puis reculer, et de l'autre, je ne sais « vraiment pas pourquoi je reculerais.

« C'est une belle personne. Son individualité en fait la « seule femme qui me plaise et me convienne, la seule « que vous-même trouveriez convenable. Donc, en avant, « passons le Rubicon. C'est le chemin du bonheur; pour « vous aussi, bonne comtesse, au moins autant que pour « moi.

« Voilà donc, en outre, dans une situation déjà si com- « pliquée, une immense complication. Je suis vraiment « curieux de savoir comment je me tirerai de tout cela. « De même, lorsque je dirigeais vos procès, j'avais souvent « cette curiosité objective, impersonnelle (comme à la « lecture d'un roman), de voir comment je pourrais bien « nous tirer de ce pas, vous et moi.

« Allons! La force d'autrefois est encore là, et aussi le « bonheur d'autrefois. Je conduirai tout brillament au « succès. — Mais, ne pas vous avoir près de moi pour « causer et délibérer avec vous dans cette complication « grave, cela, je dois l'avouer, me trouble fort.

« Cependant, terminez bien tranquillement votre cure. « Mon projet le plus prochain est de partir, probablement « demain matin, pour Berne, ou pour Wabern, où Hélène « est avec son amie. Je vous télégraphirai dans ce cas. — « Adressez vos lettres poste restante à Berne. Si j'ai abso- « lument besoin de vous, alors je compte sur votre amitié « et je vous télégraphierai de venir à Genève. Mais j'es-

« père pouvoir remettre, en tout cas, cet appel au 15 août.

« Allons, adieu, cœur fidèle. L'incendie s'empare de « moi. Est-ce pour mon salut? Serai-je entraîné vers les « hauteurs, comme le plongeur de Schiller? *Faut voir.*

« Votre fidèle,

« F. LASSALLE. »

Suit un *post-scriptum* insignifiant, mais qui recommande pourtant une discrétion absolue.

Lassalle partit, en effet, le 29 juillet pour Berne. Avant d'aborder le récit de ce séjour qu'Hélène a peint de brillantes couleurs, et qui forme comme le second acte de ce drame, nous donnerons encore deux lettres échangées entre Lassalle et la comtesse, qui se rapportent au premier acte, malgré leur date.

« Berne, Bernerhof, 30 juillet.

« BONNE COMTESSE,

« J'ai encore attrapé heureusement votre lettre hier matin à Wæggis. Si vous m'écrivez d'aussi bonnes lettres que celle-là, je ne peux pas dire que je vous serai attaché plus que personne au monde, car cela, je le suis du fond du cœur, même sans vos bonnes lettres; mais je serai si touché que, contre son habitude, ce cœur profond s'imposera une entière expansion.

« Me voilà donc à Berne. Je suis resté hier soir jusqu'à minuit à la villa de l'amie d'Hélène, et je suis revenu en voiture. Cette distance entre nous est très gênante. Je ne sais pas encore le moins du monde ce que je vais faire, du moins pendant quinze jours. Mais, à partir du 15 août, je me tiens prêt à aller vous chercher à l'endroit que vous me fixerez, Berne ou Lucerne, ou plus loin encore, si vous voulez.

« Il faut que je vous fasse remarquer combien Hélène a de sympathie pour vous. Ce fut là une des plus essentielles conditions pour qu'elle me plût. Elle est sur ce point toute différente des autres femmes. Pas un atome d'envie ou de jalousie envers vous. Par exemple, elle a trouvé affreux et inexplicable, — jusqu'à ce que je lui eusse dit que vous êtes vous-même souffrante et obligée à une cure, — inexplicable donc, que vous ne m'ayez pas accompagné à Righi-Kaltbad, pour y rester près de moi.

« Elle se réjouit beaucoup de vous connaître. Elle ne dompte pas en elle-même une résistance intérieure quand j'amène la conversation sur votre compte, comme je l'ai remarqué chez beaucoup de femmes, car je suis très bon observateur sans le faire voir. Au contraire, elle m'amène volontiers à parler de vous avec beaucoup d'intérêt à votre égard. En un mot, cette *enfant du diable,* comme on l'appelle universellement à Genève, a une véritable et profonde sympathie pour vous. C'est la conséquence de ce qu'elle est véritablement une « nature » au sens de Gœthe, malgré l'éducation sociale raffinée qu'elle s'est assimilée, mais qui n'a jamais pu prendre le dessus sur le caractère intérieur.

« Son unique mais gigantesque défaut est celui-ci : elle n'a pas de volonté. En soi cela est certainement un grand défaut. Si nous devenions mari et femme, ce n'en serait peut-être pas un ; car j'ai certes assez de volonté pour deux, et elle serait comme la flûte entre les mains de l'artiste.

« Mais notre union sera rendue très difficile par cela même. Aujourd'hui, il est vrai, elle est fermement résolue. Mais combien de temps cette disposition résistera-t-elle à des *secousses* chez un être sans volonté ? Je lui exposerai la chose très sérieusement avant de m'engager ostensiblement dans cette entreprise.

« Vous aurez été très étonnée d'avoir à m'adresser vos dépêches à Berne. Mes dernières lettres de Kaltbad vous auront éclairée. J'espère que vous les avez maintenant.

« Votre

« F. LASSALLE. »

Comme on le voit par cette lettre, Lassalle craignait bien un peu la jalousie de la comtesse ; peut-être aussi redoutait-il son appréciation sur Hélène, qu'elle connaissait sans doute, au moins de réputation. Il cherche donc à la disposer favorablement pour la jeune fille.

La réponse suivante, de la comtesse, nous paraît témoigner d'une véritable affection pour Lassalle, mais aussi d'un scepticisme mal dissimulé sur la réussite, l'opportunité et l'avenir heureux de son mariage.

« Wildbad, 1er août.

« CHER ENFANT,

« J'ai reçu hier votre lettre de Berne et je ne puis que vous le répéter, non seulement vous précipitez beaucoup trop cette affaire malheureuse, mais encore vous nuisez à son succès par votre hâte.

« Les parents se méfient de vous. Une telle pression, exercée sur leur volonté, est-elle de nature a vous concilier des Philistins (1), ce que ces parents sont certainement? Certes non. En tout cas, ils considèrent le mariage comme une affaire de raison, qu'il faut peser mûrement. Vous devriez, au contraire, procéder avec beaucoup de tranquillité et de prudence, et vous efforcer, avant tout, que l'on s'accoutume peu à peu à cette idée.

(1) On sait que le mot « philistin », en allemand, est appliqué par les artistes, les étudiants et les esprits indépendants, aux bourgeois, qu'ils considèrent comme suspects de préjugés, de sottise et d'hypocrisie.

« Comme vous le dites, décider Hélène au mariage, contre la volonté expresse de ses parents, est d'abord très problématique et même, si vous y réussissez, peu désirable. Avec son caractère faible, elle pourrait se sentir plus tard malheureuse de voir toutes ses affections de famille déracinées. En tout cas, cela vaudrait la peine d'essayer d'agir autrement. Vous jugez trop les autres d'après vous-même.

« Hélène est-elle majeure ? Est-ce bien le moment favorable pour pousser si vite la chose vers une solution, lorsque tant de menaces de prison pèsent sur vous ? Ne serait-il pas dix fois plus prudent de ne vous accorder actuellement qu'avec elle, de vous contenter d'essayer peu à peu un rapprochement avec les parents, et, pour la tentative directe, d'attendre une solution de vos procès, quelle qu'elle soit. S'il fallait vous décider à abandonner pour un temps l'Allemagne, ce serait justement une conjoncture favorable à la réussite de vos plans.

« Je vous souhaite le succès, d'après ce que vous me dites, bien que, dans cette circonstance, je ne veuille m'en fier entièrement qu'à mes propres yeux. Mais je crains que vous ne gâtiez tout par votre marche à l'assaut. Vous n'avez vraiment, dans les questions féminines, ni raison ni jugement. »

Après avoir exposé quelques projets de déplacement, la comtesse termine ainsi :

« Je regrette beaucoup que vous ayez si complètement abandonné votre cure de lait. Vous en aviez pourtant besoin. Ne pouvez-vous vous décider, maintenant qu'il fait si beau, à y retourner pour dix ou douze jours ? Ce serait bon. Maintenant, adieu, cher enfant. Les souhaits les plus cordiaux. — S. H. »

On voit qu'au début de cette aventure, la comtesse

montrait à Lassalle, avec une grande clairvoyance, la voie de la raison. Tout à l'heure, Hélène lui traçait, avec tout autant de netteté, la voie du succès. Sa lettre décisive de Wabern indiquait bien le programme qu'elle remplit pour sa part et dont le terme était un enlèvement, en cas de refus des parents.

Pour son malheur, Lassalle ne suivit jusqu'au bout ni la voie de la raison, ni la voie du succès. Hélène le conjurait de se hâter; la comtesse le retenait. Il obéit à sa fiancée jusqu'à être tout près de réussir; puis, au moment décisif, il changea brusquement de route et sembla suivre un instant l'impulsion de sa vieille amie. Il était trop tard. Il dut revenir sur ses pas, trouva désormais les deux voies également fermées et se brisa contre des obstacles insurmontables dès lors. Dans cette triste affaire, tout le monde vit plus juste que lui.

Il lui restait pourtant à vivre quelques jours heureux. Hélène de Rakowitza a décrit avec beaucoup de vivacité et de bonheur ce séjour aux environs de Berne, qui ne dura guère plus de quatre journées pleines, bien qu'elle parle de huit jours. C'est une des parties les mieux venues dans son romanesque récit. On ne peut contrôler, il est vrai, l'exactitude parfaite de sa relation, mais elle est vraisemblable et ne contredit ni les faits établis ni le caractère des acteurs.

Hélène résume ainsi l'impression qu'elle a conservée de ces courts instants de félicité. Après avoir rappelé les peines qui les suivirent : « Cette unique semaine, ajoute-t-elle, valut vraiment d'être achetée si cher. Qu'on se figure Lassalle, non pas sous l'aspect de l'homme célèbre, du politique, du savant, mais simplement de l'homme si favorisé de Dieu et si hautement doué qu'il était véritablement. Il rejetait loin de lui ses soucis politiques et

sociaux, et, dans ce beau paysage grandiose, sans nulle entrave, car nul autour de nous ne parlait allemand, il redevenait enfant près de la femme de son choix, avec d'aimables taquineries d'amoureux. Qu'on songe que, alors âgée de moins de vingt ans (1), j'étais vraiment une enfant près de cet homme de trente-neuf ans. Aussi faisais-je un large usage de ce privilège. Je jouais et folâtrais avec lui comme avec un gros chien. Il le disait lui-même et il se réjouit royalement lorsqu'un jour, lui lisant un poème qu'il interrompait fréquemment, je lui criai : « Couche-là... » Il revenait sans cesse là-dessus et disait : « C'est la première fois que quelqu'un a trouvé le moyen « de m'imposer la tranquillité sans me blesser ou me « fâcher. Avec ce « Couche-là », tu pourras me défendre « désormais tout ce qui viendrait à te déplaire. »

Leur conversation revenait souvent sur la comtesse Hatzfeldt. La jeune fille ne pouvait peut-être se défendre en secret d'une jalousie rétrospective, qui se changea plus tard en haine déclarée. Lassalle sentait pourtant le besoin de rapprocher ces deux femmes entre lesquelles il désirait sincèrement partager sa vie. Sur son désir, Hélène écrivit à la comtesse cette lettre très affectueuse :

« Wabern, 1er août.

« Ayant demandé à mon maître et seigneur, chère et

(1) Avec une puérile coquetterie, Hélène, devenue une femme déjà mûre, cherche sans cesse, dans ses *Mémoires*, à dissimuler l'âge qu'elle avait en 1864. Elle raconte qu'elle disait à Lassalle : « Au moment de votre histoire de la Cassette (1847), je n'étais pas même au monde. » — Mais Becker prétend à tort qu'elle en agissait de même à l'époque de ses fiançailles. — Il va jusqu'à insinuer que ce fut la crainte des conséquences de l'enlèvement d'une mineure qui fit reculer Lassalle à l'instant décisif, et causa sa mort. Or, Hélène avoue vingt et un ans à Holthoff, le 29 juillet, comme nous l'avons vu ; et elle ne dissimula pas davantage cette circonstance à Lassalle, car celui-ci écrit le 3 août à la comtesse : « Hélène est majeure. »

honorée comtesse, la permission de me présenter à vous dès aujourd'hui (mais malheureusement par écrit seulement), je viens à vous la main et le cœur ouverts, et je vous prie de vouloir bien reporter sur moi, sa femme qui l'adore, un peu de cette amitié si riche et si large que vous avez pour lui.

« Oh! combien je maudis ce Wildbad, ou plutôt votre maladie, madame la comtesse, qui vous a forcée à vous y rendre, et m'a ravi le bonheur d'aller à vous dès à présent, ou du moins bientôt, avec mon corps et mon âme, mon cœur et mon esprit! J'aurais voulu vous prier de m'accorder votre aide et vos conseils pour le rendre heureux, lui, mon bel aigle magnifique.

« Sans doute, je me sentirai d'abord bien timide vis-à-vis de vous, car je ne suis rien qu'une petite créature insignifiante, qui ne peut que l'aimer, l'adorer, chercher à le rendre heureux. Comme un enfant, par mes agaceries et mes folies, je voudrais chasser les nuages de son front et le faire sourire. J'ai la meilleure volonté de connaître et de comprendre sa grande âme magnifique, son esprit de géant. Dans le bonheur et dans le malheur, je resterai fidèle et ferme à son côté.

« Et, voyez, chère comtesse, pour cela et pour bien d'autres choses encore, j'ai besoin de votre aide, de votre conseil, et j'y compte, car vous êtes bonne comme un ange et ferme comme un rocher. Vous l'aimez avec votre belle et constante amitié, pour laquelle je vous remercie de toute mon âme en vous baisant les mains.

« Pourtant, il me faut encore attendre quinze jours avant de vous voir et de vous aimer, et cela jette une ombre, légère comme un souffle, sur mon grand, sur mon immense bonheur. Cela me fait souhaiter que ces jours, si merveilleux pourtant, que je vis avec lui et par

lui, puissent emprunter des ailes, poursuivre plus vite et plus loin leur course antique, éternelle, et m'apporter en retour les heures où je pourrai jouir de mon bonheur en votre présence et le partager avec vous.

« Ne m'en veuillez pas, madame la comtesse, d'avoir été la cause qui a éloigné Ferdinand du Righi et de sa cure. Moi-même je n'y puis rien. Il devait en être ainsi; c'était notre destinée inévitable, et Dieu fera que cette interruption de sa cure ne nuira pas à mon seigneur.

« Quand vous serez près de nous, nous le soignerons et choierons *en deux* (1), pour qu'il ne nous joue pas le mauvais tour de tomber malade.

« Je rentre, ou plutôt nous rentrons demain à Genève; et là, je l'espère, tout se décidera vite et bien, de sorte que je pourrai vous attendre, vous désirer avec bonheur et tranquillité, ainsi que je le fais avec affection et respect.

« Je vous demande encore une fois une petite place dans votre beau et noble cœur, et je vous baise les mains.

« Tout à vous.

« HÉLÈNE. »

Lassalle, en envoyant le lendemain cette lettre à la comtesse, lui écrivait :

« Berne, 2 août.

« BONNE COMTESSE,

« J'ai reçu votre lettre (2) à Berne. Tout conseil viendrait maintenant trop tard. Tout est irrévocablement accompli. Même s'il était encore temps de conseiller, vous ne me donneriez pas d'autre conseil que d'agir comme je le fais. J'en suis sûr.

(1) C'est une faute de français; Hélène veut dire « à deux ».
(2) C'est la lettre du 1er août, traduite plus haut.

« Vous me dites dans votre lettre de me souvenir que j'ai déjà été mortellement amoureux d'une autre (1). Je réponds premièrement que mortellement amoureux n'est pas une expression qui s'applique à moi; deuxièmement, que, aujourd'hui encore, au point de vue des sens, M... a pour moi un plus grand attrait qu'Hélène, ce qui vous fournit la meilleure preuve que je n'obéis pas uniquement à un attrait sensuel. Au contraire, la personnalité d'Hélène me convient si absolument, que je n'aurais jamais cru en trouver une semblable. Entre nous, parmi les présages de bonheur qui me reviennent, çà et là, c'est le plus net qui se présente dans cette occasion. Ce n'est vraiment pas un mince bonheur que de trouver à trente-neuf ans et demi une femme si belle, d'une personnalité si indépendante et si séduisante à mon gré, qui m'aime autant par surcroît, et, enfin (ce qui était pour moi une condition absolue), qui s'abandonne entièrement à ma volonté.

« Vous trouverez ci-joint, d'abord la lettre qu'Hélène m'a écrite au Righi, après laquelle je vous disais : « Cela « devient sérieux. » Vous y verrez la recommandation de ne pas vous envoyer la lettre, mais elle m'a expliqué plus tard ce passage. Elle avait écrit la lettre dans la nuit même qui suivit son retour du Righi; elle était donc très fatiguée, et craignait par conséquent que cet écrit ne fût pas tourné d'une façon présentable, et pût vous inspirer une très médiocre opinion sur son compte. Je l'ai tranquillisée là-dessus, assurant que vous n'aviez pas l'habitude de tirer de pareilles conclusions, et elle a désiré elle-même cet envoi, « pour que vous voyiez comment tout s'est « passé ».

(1) Lassalle avait aimé à Berlin une jeune fille de son intimité et de sa religion.

« De plus, elle m'a demandé, avant-hier, la permission de vous écrire. Naturellement, je ne m'y suis pas opposé, et je me suis beaucoup réjoui en moi-même que la pensée lui en soit venue spontanément. En conséquence, elle m'a donné hier seulement pour vous la lettre ci-jointe, qui vous peindra bien son noble caractère. Il faut naturellement que vous lui répondiez, et que vous m'envoyiez la lettre poste restante à Genève, où nous nous rendons tous deux demain.

« Je vous en prie, chère comtesse, — c'est la seule chose que je veux confier à votre cœur, — entretenez-moi Hélène toute sa vie dans ces sentiments de soumission qu'elle a maintenant, et dont dépendent tout mon bonheur et peut-être une partie du vôtre. Vous seule pourriez la gâter dans ce sens, et cela, grâce au piédestal sur lequel je vous ai placée à ses yeux. Ce serait donc sept fois injuste et fort imprudent. Vous ne le ferez pas, et vous chercherez plutôt à la maintenir dans cette disposition que j'appelle normale, bien loin que vous l'en écartiez, même d'une façon indirecte.

« Quant à ce que diront les parents à Genève, Dieu le sait. Mais il est certain que je suis, comme elle, décidé à marcher de l'avant, coûte que coûte.

« J'espère vous avoir, à coup sûr, le 15 août à Genève, où nous parlerons de tout cela en détail et à tête reposée. J'ai terriblement de choses à examiner avec vous.

« Tout à vous,

« F. Lassalle. »

« *P. S.* — Il faut que vous me rendiez la lettre d'Hélène qui m'est adressée. »

Les questions, si délicates pour Lassalle, de ses rapports avec la comtesse, de son procès de la Cassette et de

l'origine de sa fortune jetèrent, sans doute, une ombre légère sur ces journées radieuses. On en retrouve l'impression dans les *Mémoires* d'Hélène. La jeune fille s'y arrête assez longuement, comme pour se justifier d'avoir passé outre. Mais Lassalle était assez maître de ce cœur et de cet esprit pour lui faire oublier facilement quelques scrupules.

Il employait, d'ailleurs, d'autres mobiles que celui de la passion pour assurer sa domination. Il faisait entendre que l'ambition et la vanité de sa femme future, si elle nourrissait de tels sentiments, seraient pleinement satisfaites. Il est étrange de voir combien le bonheur lui avait rendu d'illusions sur sa situation politique, presque désespérée à ce moment. « Par Dieu, s'écriait-il, tu n'as pas mal choisi ton sort... La femme de Ferdinand Lassalle sera un jour la première de toutes. Parlons raisonnablement là-dessus. T'es-tu fait une idée de mes plans et de mon but? Non? Eh bien, regarde-moi! » Il se redressait, dit Hélène, et ouvrait tout grands ses yeux si particuliers, semblables à ceux du roi des oiseaux, de l'aigle. « Ai-je l'air de vouloir me contenter du second rôle dans l'État? Crois-tu que je donne le sommeil de mes nuits, la moelle de mes os, la force de mes poumons pour tirer, enfin, les marrons du feu à quelque autre? Ai-je l'air d'un martyr politique? Non. Je veux agir et combattre, mais aussi jouir du prix de la lutte, et te placer sur le front... disons d'abord le diadème de la victoire. Crois-moi, être le président élu par le peuple d'une république, s'appuyer sûrement et solidement sur la faveur de son peuple, c'est une impression aussi fière que de s'asseoir, comme roi par la grâce de Dieu, sur un trône vermoulu et rongé par les vers. Viens ici à mon côté, devant la glace. N'est-ce pas là un fier, un royal couple? La nature n'a-t-elle pas

formé ces deux créatures dans un jour de fête et d'ivresse? Ne crois-tu pas que la puissance, le pouvoir souverain nous siéra bien?... Vive la république, et sa présidente aux boucles d'or! »

Il dit encore : « Tu crois comme moi à notre étoile, n'est-il pas vrai? Depuis que je t'ai rencontrée, mon chemin vers les hauteurs m'est apparu plus clairement encore. Uni à toi, j'atteindrai le but, et, alors, gloire à nous et à nos amis! Nous avons tous deux des ennemis sans nombre, comme les grains de sable de la mer; pour moi, c'est naturel, pour toi, cela se comprend aussi. Mais laissons-les s'épuiser à nous nuire, laissons-les souiller de leur bave impure le bord de nos vêtements. Ils ploieront tous le genou quand nous ferons notre entrée solennelle. N'est-ce pas que tu comprends aussi une telle ambition, et que « Ferdinand, l'Élu du peuple » est un nom imposant? Ils m'appelleront ainsi, si je réussis. »

Ce dernier rêve lui était cher, car il avait dit ailleurs : « Es-tu ambitieuse? Que dirait ma blonde enfant, si je « l'amenais un jour à Berlin, traînée par six chevaux « blancs, devenue la première femme de l'Allemagne? »

En lisant ces lignes, on se rappelle involontairement l'ironie de Bismarck : « Lassalle, dit-il un jour au Reich- « stag, désirait un empire allemand, et il hésitait seule- « ment pour décider si cet empire serait gouverné par « une dynastie Hohenzollern ou par une dynastie Las- « salle. »

Le futur chancelier de l'Empire fournit, d'ailleurs, le sujet de la plus intéressante des conversations rapportées par Hélène.

C'était après un charmant dîner, arrangé par le consul d'Amérique en l'honneur des fiancés. La jeune fille se retira le soir dans sa chambre, située au rez-de-chaussée.

« La fenêtre ouverte laissait voir les glaciers éternels qui, à ce moment, sous les rayons de la pleine lune, étincelaient comme de l'argent... Je voulus encore aspirer par tous mes sens cette nuit merveilleuse. Tout à coup, je me sentis entourée par deux bras, et Lassalle se dressa devant la fenêtre basse, où il avait attendu mon apparition. « Sois tranquille, dit-il, je resterai ici, tout à fait « sage et tranquille, jusqu'à ce que tu sois fatiguée, et « que tu me dises : « Couche-là ». Alors je m'en irai. »

La conversation ayant amené le nom d'un ami de Bismarck, Hélène interrogea : « Est-il vrai? As-tu toutes sortes de secrets avec Bismarck? » Il me considéra un instant en silence, continue-t-elle, puis il rit doucement, regardant devant lui d'une façon étrange. Alors, saisissant ma main, il dit à demi-voix : « Cette enfant! C'est inouï! Avec ses petits doigts, — car tu sais qu'il est ridicule d'avoir les doigts si petits, — avec ces pattes de fée, elle plonge hardiment dans mes plus précieux secrets, ceux que je conserve comme des joyaux dans la cassette de mon cœur. Elle joue avec eux, traite ces bijoux précieux comme sa propriété indiscutable, les disperse comme la paille et réclame pour elle les plus coûteux... Oui, j'ai visité Bismarck. Le grand homme de fer a voulu me captiver, et le fer est un précieux métal... — T'a-t-il plu? demandai-je; l'as-tu trouvé spirituel? — Spirituel, reprit Lassalle, qu'est-ce que cela veut dire au juste? Si toi et moi nous sommes spirituels, Bismarck ne l'est pas. Il est tranchant, il est de fer. Quand on affine le fer, il devient de l'acier, et l'on peut en faire de jolies armes, bien piquantes, mais on ne peut en faire que des armes. J'aime mieux l'or. L'or, comme ma blonde en porte sur sa tête, et comme il m'a été donné, avec le pouvoir secret de conquérir les hommes et de me les attacher. Tu

verras bien, mon cœur, que notre or peut tout conquérir. »

Après une petite pause, je demandai : « Mais, toi-« même, tu parles toujours d'armes, de sang, de com-« bats ; et les révolutions ne se forgent pas, en somme, « sans armes et sans fer. — Enfant, enfant, répondit-il, « pourquoi veux-tu tout apprendre dans cette belle nuit « claire? Les conquêtes de milliers d'années, les résul-« tats d'études profondes, tu me les demandes en jouant, « et ton pauvre ami doit jeter tout cela dans ton sein « comme des jouets d'enfant. Parler de combats, appeler « aux armes, ce n'est pas du tout la même chose que de « sabrer son prochain, son frère, le cœur glacé et la main « tachée de sang. Et sais-tu bien, petite rusée, de quelles « armes je parle? Sais-tu que, par ces armes, j'entends « les armes d'or de l'esprit, l'art de la parole, l'amour de « l'humanité, l'effort pour relever à la dignité d'homme « les pauvres, les malheureux, les travailleurs? Avant « tout, j'entends la volonté.

« Ces nobles armes, ces armes réellement en or, je les « place plus haut et je les tiens plus utiles que les épées « rouillées du moyen âge. »

Ces paroles sont intéressantes, et le fond en vient, sans doute, de Lassalle, si la rhétorique d'Hélène y a ajouté quelques traits. Car on s'étonne un peu d'entendre nommer Bismarck « le grand homme de fer » en 1864.

Nous accorderons une confiance plus entière à son récit d'une excursion sur le Niessen, qui faillit se terminer d'une façon tragique. La petite société des amis d'Hélène revenait à travers champs et s'égayait aux anecdotes de Lassalle.

« Soudain, pendant ce bavardage innocent, fond sur nous une armée de gnômes diaboliques, une bande de

dix ou douze apparitions terrribles, effrayantes, spectrales, avec des hurlements sauvages et incompréhensibles, et un tumulte infernal. Ils nous attaquent avant que nous puissions nous reconnaître, et frappent au hasard avec de courts et solides bâtons. Notre effroi fut sans bornes. Parmi les hommes de notre société, Lassalle était le seul sur les forces duquel on pût compter. Le consul américain, tout petit et chétif, un Français âgé, un Italien qu'on pouvait à peine appeler un homme, et, contre nous, dix ou douze furieux de la plus terrible espèce, dix ou douze crétins.

« Il faut les avoir vues, ces affreuses créatures bestiales, avec leurs énormes têtes gonflées d'eau, leur goitre horrible pendant comme un sac et leur tout petit corps. Il faut avoir entendu le grognement repoussant qui est leur langage et qui retentissait, menaçant contre nous, à cette heure nocturne, loin de toute assistance. Il faut se représenter tout cela pour avoir une idée de notre situation.

« Lassalle frappait autour de lui en désespéré. Il avait pris la canne de Robespierre, — qui porte au pommeau la Bastille en or repoussé, et que l'historien Fœrster lui avait donnée, — et il s'escrimait si bien contre ces affreuses créatures que, le lendemain, on constata qu'une des tours de la Bastille était toute faussée.

« Il n'y avait rien à faire par le raisonnement avec ces hommes incomplets, et ils ne cessèrent leur absurde agression que lorsqu'ils virent ou sentirent qu'ils auraient le dessous, malgré leur nombre. Ils commencèrent alors à hurler et à pleurer sur le ton le plus lamentable, et nous apprîmes enfin ce qu'ils voulaient.

« Nous avions abîmé leur foin en marchant dans leurs champs, et nous devions payer le dommage. Il fut difficile

de les comprendre. Quand nous eûmes appris ce qui les émouvait tant et que nous leur eûmes donné de l'argent, ils se retirèrent en grondant et en agitant encore leurs gourdins.

« Alors nous nous regardâmes les uns les autres. Nous faisions pitié, tous, car, malgré la recommandation formelle de Lassalle qui m'avait priée de me tenir à l'écart et en repos, je ne l'avais pas quitté un instant, et les autres dames aussi avaient bravement frappé, s'armant de leurs parapluies et des courroies de leurs plaids. Lassalle était le plus maltraité. Il avait reçu deux terribles coups dans la figure, l'un sur le nez, l'autre sur le front, qui, tous deux, étaient rouges, bleus et enflés. Ses habits pendaient en lambeaux ; mais, en cela, il ne faisait pas exception. Nous étions tous absolument en loques. »

Cet incident retarda de deux jours le départ des jeunes gens pour Genève. Lassalle, très vain de sa beauté, ne voulait pas paraître défiguré devant les parents de sa fiancée.

Les amoureux lurent ensemble *Franz de Sickingen, Bastiat-Schulze,* et aussi la *Physiologie du mariage,* de Balzac, qu'ils discutèrent vivement. Ils se promirent de traiter de nouveau ce sujet plus tard, avec une expérience plus mûre.

Le 3 août, Lassalle écrivait à la comtesse, en réponse à ses sages conseils du 1er août :

« BONNE COMTESSE,

« Votre lettre, que je reçois et à laquelle j'ai encore le temps de répondre (je pars dans une heure pour Genève), me montre une fois de plus combien les explications par écrit sont insuffisantes. Vous n'avez pas bien compris mes lettres. Étaient-elles vraiment si insignifiantes ? Vous vous

êtes fait une fausse image de la situation, et votre plume est, cette fois, tout à fait mal inspirée.

« Voici vos paroles : « Déterminer Hélène au mariage « contre la volonté de ses parents, cela est d'abord très « problématique, comme vous le dites vous-même. » Mon Dieu ! où ai-je parlé de cela?

« Tout au contraire ! Hélène y est entièrement résolue, s'y est résolue d'elle-même, y était fermement résolue avant moi.

« Ce fut précisément à la suite de cette lettre, m'annonçant sa résolution, — à Righi-Kaltbad, le soir même du jour où nous nous étions séparés le matin, — que je me décidai, et vous écrivis : « La chose devient sérieuse, « très sérieuse. » Vous connaissez assez mon caractère pour penser que je veux au moins autant être épousé qu'épouser moi-même, c'est-à-dire être assuré de la pleine et libre initiative de la jeune fille. Voir Marie et Ulrich de Hutten.

« 1° Donc, Hélène est décidée à s'enfuir demain de chez ses parents, si je le veux, et même, si je le désire, à errer sur les routes avec moi comme une bohémienne.

« 2° Hélène est majeure. Au pis aller, avec trois actes respectueux, nous aurons accompli notre devoir envers les parents.

« 3° Vous savez tout cela déjà, en gros, par ma lettre d'hier, dans laquelle je vous ai envoyé celle qu'Hélène m'a adressée à Righi-Kaltbad et celle qu'elle vous a écrite d'ici.

« 4° Quelle influence déterminante mes condamnations et mes procès pourraient-ils avoir sur mon mariage ? Mon mariage peut déterminer ma résolution au sujet de ces condamnations, mais non pas inversement.

« 5° Tout le plan d'opérations philistin et extraordinai-

rement ennuyeux que vous me conseillez n'est pas même à examiner. Cela n'a pas de sens.

« Ce soir, à six heures, je serai à Genève, où Hélène sera arrivée à deux heures. Demain, à deux heures, je fais une visite aux parents. Au plus tard après trois visites, c'est-à-dire dans trois jours, peut-être même plus tôt, je fais ma demande au père et à la mère. Si tout réussit, c'est bien. Si nous rencontrons un refus, deux jours après, ils recevront le premier acte respectueux d'Hélène.

« J'espère beaucoup, et je crois fermement que les parents céderont tout de suite, ou après quelques assauts d'éloquence entraînante que je me charge de leur livrer (1). Sinon, par Dieu, je suis prêt à tout plutôt qu'à me laisser détourner de ma voie le moins du monde. Hélène est encore plus disposée que moi à hâter les choses. Elle est plus impatiente encore.

« 6° Il est tout à fait faux que vous soyez obligée d'aller à Zurich pour vos amis. En tout cas, mon aventure vous fournit le meilleur prétexte pour vous excuser vis-à-vis d'eux. Je ne connais personne qui puisse vous en vouloir de ne pas vous rendre à Zurich, si vous écrivez : « Lassalle est dans l'embarras et il a besoin de moi. »

« 7° Je dis seulement que vous n'êtes pas obligée d'aller à Zurich, mais je ne dis pas que vous ne pouvez absolument pas y aller, si cela vous fait un grand plaisir.

« 8° Je ne puis faire encore de projets déterminés dans les circonstances actuelles. Ma place est d'abord à Genève,

(1) Par malheur pour les projets de Lassalle, M. de Dœnniges avait toujours été l'ennemi des idées révolutionnaires. « Hier, écrit Varhagen von Ense dans son journal, le 23 février 1845, M. le professeur Dœnniges, un élève de Schelling, parla à l'Académie de chant sur le communisme, plaisamment, spirituellement, avec un haussement d'épaules à l'adresse de ces pauvres gens et de leurs imaginations... Le monde a, selon lui, tout ce qu'il faut depuis longtemps, tout est bien réglé, etc. »

où il faut que vous veniez, en tout cas, pour quelques jours, même si vous vouliez vous loger sur le lac (à Vevey).

« Si les parents refusent, Hélène commencera par l'acte respectueux. Si on la tourmente beaucoup à ce sujet, je lui ai dit *tout bonnement* de quitter sa maison et de se placer jusqu'au mariage sous votre protection. Je le lui ai proposé hier soir seulement, et elle a accepté aussitôt.

« 9° Si les parents consentent tout de suite, je ferai encore avec Hélène et Mme Arson un petit voyage en Suisse, pour lequel vous pourrez très bien vous joindre à nous. Vous y trouveriez grand plaisir, et aucun inconvénient ne serait à craindre pour votre santé, car il vous serait facile de nous accompagner dans les vallées sans aller sur les montagnes.

« 10° Tout cela est accessoire. Le principal, c'est que je vous aie à Genève quatre ou cinq jours, aussitôt qu'il vous sera possible de terminer votre cure (la cure avant tout), afin de discuter avec vous beaucoup, beaucoup de choses. Car les moyens seuls, et non plus le but, restent maintenant à décider. C'est cela que je voudrais passionnément discuter avec vous. Il n'y a que vous qui puissiez me conseiller là-dessus, et, cette fois, véritablement, il me faut un conseil. Mais je ne puis le recevoir que de vive voix.

« Hélène désire, avant tout, rentrer avec moi à Berlin dès le mois d'octobre, après être devenue ma femme auparavant. Et je le désire aussi. Peut-être, cependant, d'autres résolutions seraient-elles maintenant préférables.

« En un mot, venez aussitôt après votre dernier bain, sans aller à Zurich, afin que nous puissions nous consulter ensemble. Votre cure avant tout. Mais, si vous faisiez passer tout autre projet ou toute autre considération que

celle de votre santé avant la nécessité pressante, brûlante même, que j'éprouve aujourd'hui de causer le plus tôt possible avec vous, je le prendrais, cette fois, extrêmement mal, *sérieusement parlé,* et *avec rancune*. A vous.

« F. LASSALLE. »

Il faut vraiment l'aveuglement de la passion à laquelle Becker s'abandonnait, pour voir percer dans cette lettre le désir de tenir la comtesse éloignée, tout en paraissant l'appeler. Nous croyons qu'il ne faut pas chercher à lire entre les lignes. D'une sincérité presque exagérée à l'ordinaire dans l'expression de ses sentiments, Lassalle était par surcroît trop épris, à ce moment, pour s'attarder à des précautions diplomatiques. Le ton de ses exigences est plutôt rude et sans ménagements.

On voit, par cette lettre, que, le 3 août, les deux jeunes gens partirent successivement pour Genève, à quelques heures de distance l'un de l'autre. Le second acte de la tragédie est terminé.

Nous entrons dans le cœur du drame. Car le troisième acte, qui se joua ce jour-là même, forme véritablement le nœud de l'action et l'événement décisif.

III

LA CRISE.

Suivons d'abord Hélène à Genève à l'aide de son propre récit.

Arrivée à deux heures, elle fut reçue à la gare par toute sa famille avec les plus grandes démonstrations de joie. Une de ses sœurs venait de se fiancer, le matin même, au comte Kayserling.

Circonstance fatale, et qui contribua, sans nul doute, à l'écroulement si rapide de toutes les espérances de Lassalle.

Combien la tâche d'Hélène en devenait plus difficile! C'était à cette famille de parvenus, heureuse et fière d'une alliance aristocratique, qu'il lui fallait offrir un autre gendre dont la réputation, la religion, la situation politique formaient un si entier contraste avec celles de son futur beau-frère.

Pour Hélène elle-même, c'était une épreuve inattendue que d'avoir sous les yeux, à ce moment décisif de son existence, le spectacle d'une union de convenance analogue à celle que son éducation, sa situation sociale et son entourage semblaient préparer pour elle-même. Sa personnalité indisciplinée, qui venait de faire un puissant effort pour échapper à l'influence de son milieu, allait se

trouver soumise de nouveau à cette influence dans les circonstances les plus dangereuses pour sa faible volonté. Aussi, après un nouvel effort très méritoire pour demeurer fidèle à Lassalle, elle fut définitivement vaincue, et son fiancé d'un jour se trouva en présence d'une femme toute différente de celle qu'il avait connue libre et indépendante à Berlin et à Berne.

Il avait été convenu entre Hélène et Lassalle qu'elle ne parlerait pas de leurs projets avant que l'apparition personnelle de ce dernier eût exercé sur les Dœnniges cette séduction qu'il croyait irrésistible. Mais l'heureux événement de famille qui signalait son arrivée modifia les intentions de la jeune fille. Elle trouva sa mère si affectueuse, d'une si rayonnante humeur, qu'elle crut l'occasion favorable pour risquer un aveu, et ne voulut pas la laisser échapper.

Moins surexcitée par le bonheur des jours précédents, elle eût compris combien les dispositions d'esprit de sa mère étaient différentes des siennes à ce moment. Avec « sa sincérité presque exagérée », elle lui raconta pourtant toute son aventure.

« L'effet, dit-elle naïvement, fut stupéfiant et, au-
« jourd'hui encore, absolument incompréhensible pour
« moi. Si j'avais confié à cette mère, qui venait de se
« proclamer « prête à tous les sacrifices pour ses en-
« fants », que j'étais en possession d'un poison terrible
« et mortel, et qu'elle, avec tous les siens, venaient d'ab-
« sorber cette substance meurtrière, elle n'eût pu se
« montrer plus horriblement effrayée, plus désespérée,
« plus remplie de dégoût. Pourquoi? Cela, encore une
« fois, m'est absolument incompréhensible, même au-
« jourd'hui. »

Craignant une impression plus vive encore sur son

père, Hélène s'efforça du moins d'obtenir le secret, pour prix de sa confiance. Mais, pour toute réponse, Mme de Dœnniges se précipita hors de l'appartement pour aller chercher son mari.

Celui-ci parut un quart d'heure après. Il marcha vers sa fille d'un air menaçant, et cria d'une voix tremblante de fureur : « Qu'est-ce que m'apprend ta mère? Qu'est-ce « que c'est que cette maudite histoire avec ce gredin, « avec ce Lassalle? »

« C'était, écrit Hélène, la catastrophe, sans transition, soudaine. Elle me trouvait sans appui, sans préparation, seule, et, qu'on ne l'oublie pas, sans volonté, comme un enfant. »

Cette première scène avec son père fut terrible et la laissa dans le plus « farouche désespoir ». Nous retracerons tout à l'heure la seconde, qui se déroula peu après.

Néanmoins, Hélène se prépara à la résistance, et, comme on la laissa seule une demi-heure, elle écrivit à Lassalle la lettre suivante, qu'elle fit aussitôt porter par sa femme de chambre à l'hôtel où il devait descendre à la fin de la journée :

« MON CHER CŒUR, MON BEL AIGLE MAGNIFIQUE,

« Entrée depuis une heure à peine dans la maison paternelle, je puis déjà t'apprendre des nouvelles, mais de tristes nouvelles.

« J'arrivai ici, et je trouvai ma petite sœur Marguerite fiancée au comte Kayserling. Le bonheur et la joie extrême de tous les miens à ce sujet est indescriptible. Ah! Ferdinand, cela me fait mal de penser combien mon bonheur les impressionnera différemment. Pourtant, cela m'est égal. Dans la joie et dans la peine, je suis ta femme fidèle et dévouée.

« Je profitai de ce moment de joie et j'annonçai ta visite à maman. Mais la pauvre petite femme se représente mon beau Ferdinand comme un épouvantail. Je me heurtai donc à une opposition absolue, et pour des motifs absurdes, qui sont trop mesquins pour t'émouvoir. Je crus devoir employer les grands moyens. Je lui dis : « Écoute, maman, j'ai à te parler très sérieusement. « Aujourd'hui, pour la première fois, je dis : Je veux. « Et, aussi vrai que je suis là devant toi, j'accomplirai « ma volonté. » Alors, je lui racontai brièvement notre nouvelle rencontre, et je continuai : « Cela me fait infi- « niment de peine d'être obligée de vous chagriner, — « car je vois bien que tu es hors de toi, — mais je ne « puis faire autrement. Si vous êtes raisonnables et que « vous consentiez, vous apprendrez à le connaître et à « l'aimer, et tout ira facilement et tranquillement. Sinon, « — cela me fait certes aussi de la peine, et Dieu sait « combien j'en souffre, — mais je me défendrai à l'aide « des lois, pour obtenir mon droit et mon bonheur. »

« Je terminai ce discours, pendant lequel elle m'avait écouté avec une bonté maternelle, sans m'interrompre, quoique ses yeux fussent noyés de larmes, je terminai, dis-je, avec quelques baisers et des assurances d'affection, et j'ajoutai encore une fois : « Mon bonheur est en lui « seul, et c'est là ma destinée. »

« Elle pleura silencieusement et abandonna la chambre, tandis que moi, si enfant jusqu'ici, je devins véritablement ta Brunehilde. Je ne pleurai pas, je ne tremblai pas. Je voyais ton image, et je te priais tout bas : « Viens, « mon sublime, mon fier aigle impérial, donne-moi force « et courage par ton splendide regard d'aigle. » Je te priais ainsi, et ma foi en toi m'a soutenue. Merci, mon vaillant Siegfried.

« Après un petit moment, ma pauvre mère reparut. Elle me dit qu'elle devait tout raconter à papa, sinon il y aurait un terrible scandale. Je l'en détournai, en déclarant que c'était là mon seul désir, en retour de ma confidence. Je lui dis que tu ne désirais pas que papa fît ta connaissance avec des impressions pour ou contre ; en un mot, que tu voulais être reçu et apprécié sans préjugés.

« Mais elle resta inexorable, et ajouta : « Papa ne « l'acceptera jamais, jamais. Il faut que j'aille lui dire ce « qui se passe. »

« Alors, je lui demandai : « Qu'a-t-il donc contre Las- « salle ? Que peut-il dire contre lui ? Car, enfin, sa situa- « tion politique n'est pas un motif suffisant pour lui « fermer notre porte, s'il se présente chez nous. » Maman dit : « Ce n'est pas sa situation politique qui nous arrête, « mais sa situation sociale, l'histoire de la cassette, la « liaison avec la comtesse Hatzfeldt et bien d'autres « choses. »

« Je répliquai que je ne leur demandais rien de plus que de te recevoir et de faire ta connaissance. Elle répondit : « Tu ne peux pas demander à ton père, « surtout au moment même où une de ses filles est fian- « cée au comte Kayserling, d'accepter dans sa famille un « homme dont tout le monde parle. — Vous ne l'acceptez « pas dans votre famille, dis-je, mais vous consentez « seulement que je sorte de cette famille. Si vous l'exi- « gez, quelque mal que cela me fasse, et Dieu m'est « témoin que mon cœur se fend quand j'y songe, si vous « l'exigez, je vous ferai la promesse de ne plus jamais « franchir le seuil de votre porte. »

« Elle ne répondit rien, pleura davantage, et, quand elle se fut un peu calmée, elle me fit un petit discours sévère, me reprochant de me laisser trop aller à l'impres-

sion du moment, etc. Mais, quand elle vit que je restais ferme, elle sortit plus décidée encore à tout dire à papa.

« Il est maintenant sur le lac avec le docteur Arndt, mon cousin, et Dieu sait quand il reviendra. En tout cas, je reste ferme comme un roc. Viens demain à deux heures, peut-être même plus tôt, et avançons vite et promptement, car je sens que nos étoiles nous seront favorables et nous conduiront au bonheur.

« Maman a bien vu d'ailleurs que la chose est irrévocable, et cela finira peut-être vite et bien, sinon sans orages et sans violences. Quand mes parents verront qu'ils ne peuvent rien sur nous, je sais qu'ils préféreront dire « oui » aussitôt, pour éviter un éclat.

« Si j'ai, dès ce soir, un entretien décisif, je t'écrirai encore demain matin. Voici les seules choses (1) de papa que je puis trouver. Tu aimeras mieux cela que les poésies. — Ah! mon cœur, combien j'ai soif de te voir.

« Le premier avocat de la ville est Ambéruy. Tu désirais le savoir.

« Il est maintenant six heures et demie, et toi, mon seigneur et mon dieu, tu es déjà arrivé. Oh! cette pensée me rend force et courage, car il me faut sentir le voisinage et la toute-puissance de mon seigneur et maître pour ne pas reculer, pour ne pas être avec les autres, comme je suis avec toi, l'enfant. Mais je te sens là avec ton amour, et je ne crains plus rien. Je suis maintenant et pour toujours ta femme, ton enfant, ta chose qui t'adore.

« Oh! si la comtesse était ici!

« Dis-moi dans un petit billet que tu m'aimes, car, moi, Ferdinand, je t'aime tant...

« La chose est faite. Ils ont parlé. Mon père a déclaré

(1) Le mot « choses » a sans doute le sens d'écrits. Lassalle voulait pouvoir flatter la vanité d'auteur de M. de Dœnniges.

que je n'étais plus sa fille. Qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. — Il ne veut pas que je quitte la maison avant d'être ta femme. Je peux.... »

La lettre se termine ainsi. — On voit que la fin trahit le désarroi le plus complet. Hélène avait perdu la tête. Revenons au début, qui a été écrit avec plus de calme.

Les deux récits de la scène avec sa mère, qu'Hélène a tracés à quelques années de distance et que nous avons rapprochés à dessein, sont assez différents, comme on peut le constater.

Les accents émus et sincères de sa lettre à Lassalle, ceux qui concernent Mme de Dœnniges, par exemple, nous montrent, une fois de plus, une Hélène très différente de celle qui a écrit les *Mémoires*. L'affection de Lassalle pour la première est plus aisée à comprendre, car il paraît difficile de s'attacher à la femme spirituelle et originale sans doute, mais sceptique, aigrie et prétentieuse qui, de bonne foi peut-être, s'est peinte plus tard sous des traits qu'elle n'offrait pas encore dans sa jeunesse.

On remarquera que, contrairement au récit des *Mémoires,* presque toute cette lettre était écrite avant la première apparition de M. Dœnniges, qui dut se faire attendre beaucoup plus qu'un quart d'heure après le départ de sa femme.

Quoi qu'il en soit, la femme de chambre d'Hélène partit pour porter à son adresse cette lettre inachevée, non pas à quatre heures, comme le disent les *Mémoires,* mais au plus tôt vers sept heures. Ainsi s'explique (et non pas par un retard de Lassalle) cette circonstance très importante qu'il n'eut pas le temps de lire la lettre d'Hélène avant de la voir apparaître elle-même, comme nous allons le raconter.

Mlle de Dœnniges raconte dans ses *Mémoires* qu'après

l'envoi de sa lettre à Lassalle, une seconde explication plus décisive encore se déroula entre elle et son père. Celui-ci, ayant causé de Lassalle avec le docteur Arndt, revint avec de nouveaux griefs et une plus grande colère. Il avait la voix tremblante, le visage et les lèvres décolorées. L'entretien prit la même tournure qu'avec Mme de Dœnniges. « Tu seras chassée de la société dans laquelle tu as l'habitude et le droit de vivre, dit le père. Aucune personne comme il faut ne voudra te fréquenter. Ton entourage se composera de femmes comme la comtesse Hatzfeldt. — Plutôt être des siens que des vôtres, riposta Hélène avec dignité; vous repoussez et condamnez sans cause et sans raison un homme qui n'est pas, sans doute, un caractère banal, mais que j'aime pourtant. C'est agir par vanité ou par d'autres motifs mesquins. Mais nous nous marierons, malgré vous, à tout prix. »

Alors la fureur de M. de Dœnniges ne connut plus de bornes. Il maudit Hélène, déclara qu'elle n'était plus sa fille, et sortit de la chambre.

Il était sept heures environ. Hélène, comme nous l'avons vu, ajouta à sa lettre quelques phrases incohérentes, et l'envoya par sa femme de chambre. Puis, elle se sentit si abandonnée, si désespérée qu'elle prit une résolution suprême. — La cloche du dîner sonnait. Elle parvint, comme par miracle, à se glisser sans être vue hors de la maison et, la tête perdue, courut s'abandonner tout entière au pouvoir et à la protection de Lassalle.

Pour retracer cette scène capitale du drame, nous n'avons, par malheur, que le témoignage d'Hélène. Elle n'a pu dissimuler dans ses *Mémoires* les faits principaux, mais elle n'est pas entièrement sincère, et elle a modifié quelques détails, comme dans son récit des scènes qui se passèrent pendant l'après-midi.

Aussi a-t-on pu former les suppositions les plus audacieuses sur la conduite qu'elle tint en revoyant son ami. — Donnons-lui toutefois la parole, et nous chercherons ensuite les points qu'il est possible de rectifier dans ses confidences.

En arrivant à la pension Bovet, où devait descendre Lassalle, elle l'aperçut lui-même. Il sortait, assure-t-elle, d'un fiacre couvert de paquets, car il avait manqué un train et arrivait seulement à cette heure tardive. — Près de lui se tenait la femme de chambre qui attendait son arrivée pour lui remettre la lettre, qu'elle tenait encore à la main.

« J'en fus mortellement effrayée, dit Hélène. Ainsi, il ne savait rien encore, j'avais tout à lui apprendre. La perte de temps, l'émotion, l'hésitation, je voyais tout cela à la fois et je le redoutais. »

Ce fut sans doute un grand malheur que Lassalle n'eût pas le temps de lire alors la lettre de sa fiancée, ou du moins d'y réfléchir suffisamment. — Il pâlit à la vue de la jeune fille et s'écria : « Au nom de Dieu! qu'est-il arrivé? » — Alors elle lui montra simplement la lettre, et renvoya la femme de chambre à la maison.

Il s'effraya à cet instant de la pâleur et des traits décomposés d'Hélène. La prenant par le bras, il lui dit : « Enfant, qu'as-tu? Tu te soutiens à peine. Viens, ce n'est « pas ici le lieu d'une telle conversation. Entrons là. » Et il ouvrit une chambre du rez-de-chaussée. « Nous étions entrés dans la maison tout en parlant, continue Hélène. Nous n'avons jamais su à qui était cette chambre, ajoute-t-elle à dessein. — Il me conduisit à un siège, mais je m'affaissai devant lui, presque à ses pieds, et lui dis seulement : « Lis, et fais ensuite de moi ce que tu voudras. Je suis maintenant ta femme et ta chose. » Mes forces

m'abandonnèrent. J'étais près de me trouver mal et je tremblais de tous mes membres. Ferdinand me releva, me porta sur le lit et dit avec bonté : « Calme-toi, mon petit « cœur, remets-toi, je vais lire cette maudite lettre. » Je fermai les yeux. — Après avoir lu, il s'approcha de moi. L'expression de son visage était dure, sévère, telle que je ne l'avais jamais vue. Il me dit d'un ton irrité, que je n'avais jamais entendu :

« Pourquoi n'as-tu pas agi comme je l'avais décidé? « Ainsi, la désobéissance à ma volonté est la première « chose que tu me présentes à mon arrivée. Tu as tout « gâté. »

« Ces mots me percèrent le cœur. J'arrivais à lui, l'âme brûlante, pleine d'espoir et d'abandon, prête à toutes les extrémités, à tous les sacrifices. J'espérais appui, conseil et avant tout un égal enthousiasme, une égale résolution. Et son premier salut, sa réponse à ma brûlante passion, c'étaient de durs mots de reproche, une froide délibération. »

En effet, Hélène voulut le décider à partir avec elle pour la France. Ce fut en vain. Elle lui représenta que ses parents n'avaient pas d'affection pour leur enfant, qu'ils ne songeaient qu'à leurs projets égoïstes. « Ne porte pas aujourd'hui l'âne », ajouta-t-elle, faisant allusion à l'anecdote que nous avons rapportée.

Voici quelle fut la réponse de Lassalle : « Non, maintenant je ne veux pas d'enlèvement. Qui suis-je donc « pour me laisser éconduire comme un jeune niais? Ils « me donneront leur enfant volontairement, je les y forcerai. Je veux te recevoir des mains de tes parents, « avant de te conduire dans ma demeure. »

« Réponse, dit Hélène, éternellement inexplicable pour ceux qui croyaient connaître Lassalle, cet homme d'un caractère volontaire et sans scrupules. »

L'explication nous paraît facile, au contraire, pour ceux qui connaissent bien Lassalle. Ils savent qu'il y avait en lui deux hommes : le révolutionnaire violent, ambitieux et sans préjugés, mais aussi le dandy fier de ses succès de salon, de ses relations aristocratiques, de sa réputation d'homme du monde. Souvent il ne montrait qu'un des aspects de son caractère. Le personnage qui prenait le dessus dans son âme étouffait pour un moment les instincts de l'autre.

A ce moment, ce fut l'homme du monde qui fit taire l'homme d'action. Quelques phrases avaient dû le frapper dans la lettre d'Hélène, et blesser sa vanité à l'endroit sensible. C'étaient les objections de Mme de Dœnniges, le souvenir du procès de la Cassette, le mépris exprimé au sujet de la comtesse, et enfin la violence de l'opposition de M. de Dœnniges. Son désir dominant fut dès lors de faire reconnaître en lui le parfait gentleman méconnu. Il dut se demander comment agirait, dans une semblable circonstance, tel de ses amis de Berlin, le baron Korff, par exemple. Et il se décida pour la grandeur d'âme intempestive, qu'il allait accentuer encore quelques heures plus tard en remettant Hélène à sa mère.

Tout d'abord, il songea seulement à la mettre à l'abri des mauvais traitements de sa famille. Il télégraphia aussitôt à sa propre mère, à sa sœur, Mme de Friedland, et à la comtesse d'accourir. Jusqu'à leur arrivée, Hélène crut pouvoir se réfugier près d'une amie, une Mme Rognon, afin d'éviter la fâcheuse interprétation qu'un plus long séjour chez un jeune homme ne pouvait manquer de faire naître au sujet de sa conduite.

« Je ne veux pas que le monde puisse dire la moindre « chose sur nos relations », avait dit Lassalle.

Ils partirent ensemble pour se rendre chez Mme Ro-

gnon. Lassalle avait refusé une dernière fois de prendre le premier train pour la France.

Le rôle de l'amie d'Hélène fut fort effacé. Il suffira de dire qu'elle reçut les deux jeunes gens avec stupéfaction, mais avec obligeance. Elle mit à leur disposition une aile de sa maison, et promit de ne laisser entrer que la femme de chambre. Mais, au moment même où ces dispositions étaient prises, arrivèrent subitement Mme de Dœnniges et sa fille Marguerite. Hélène ne nous apprend pas comment sa mère pénétrait presque en même temps qu'elle dans la retraite qu'elle avait choisie. Ce silence laisse encore soupçonner que quelques détails de l'aventure sont restés dans l'ombre.

Les *Mémoires* décrivent alors la scène qui se passa entre Lassalle et Mme de Dœnniges. Celle-ci était sous l'empire d'une fureur sans bornes, si nous en croyons le récit de sa fille, et elle montra une insolence sans égale. « Je ne puis souffrir cet homme en ma présence! Qu'on « le chasse! Mon mari vous fera expulser de Genève! Il « vous fera jeter à la porte par ses valets! » Telles sont les exclamations qui émaillent les phrases entrecoupées que lui prête Hélène.

Lassalle, au contraire, resta parfaitement maître de lui, courtois et correct sous ce torrent d'injures. « Vous « ne pouvez me blesser, dit-il. En toutes circonstances, « je verrai en vous la mère d'Hélène. Je ne l'oublierai « pas un instant. »

Enfin, par un trait de génie, Mme de Dœnniges ajouta : « Vous avez entraîné ma fille à un acte inouï. Elle a quitté la maison paternelle et refuse d'y rentrer. Vous êtes abominable! Vous m'avez volé mon enfant! »

Lassalle atteignit alors au comble de ses sentiments chevaleresques qu'il croyait devoir affecter, et qu'il re-

gretta si désespérément plus tard. « Vous croyez, dit-il « en souriant, que je vous ai volé votre enfant, chère « madame? Vous allez voir combien vous avez tort. « Hélène, tu es prête à tout pour moi? Aucun sacrifice « ne dépasse tes forces? Sur un signe de moi, tu me sui- « vrais et tu ferais ma volonté? — Sans doute, répondit « Hélène, toute ta volonté. Seulement, ne me demande « pas de retourner auprès des miens. J'en frémis. — Tu « le feras cependant pour moi, ajouta-t-il. Et maintenant, « madame, je vous rends votre enfant. »

« Enfin, il me serra sur son cœur, écrit Hélène, en disant : « Adieu pour peu de jours. Je n'oublierai jamais « ce que tu fais pour moi aujourd'hui, en rentrant dans « la maison abhorrée de tes parents. Je ne pourrai jamais « t'en remercier assez. Je ne demande que cela à ta vo- « lonté, à ta constance. Je sais que c'est immense. Tout « le reste me regarde maintenant... Subis patiemment « leur volonté pour un temps. La mienne est la plus « forte. Nous vaincrons. Adieu pour peu de temps. »

« Un baiser, une poignée de main. Il sortit, et je ne l'ai jamais revu. »

Ce récit est exact dans ses grandes lignes, mais on peut s'efforcer d'en retoucher quelques traits. Par malheur, nous ne possédons pas la version de Lassalle, malgré les nombreuses lettres qu'il écrivit les jours suivants. En effet, il se crut tenu tout d'abord à la plus grande discrétion, afin de ménager la réputation d'Hélène, qui s'était peut-être plus exposée à la médisance qu'elle ne veut bien le raconter. De plus, il vit personnellement ses principaux correspondants dans les jours qui suivirent, et leur retraça les événements de vive voix.

A Holthoff seulement, qu'il ne revit jamais, il donne

quelques aperçus que nous allons traduire. Voici ces passages :

« Le 4 août. — Hélène, arrivée quelques heures avant moi, avait tout avoué, et la fureur du père était sans bornes. Il ramena aussi à son sentiment la mère, qui cédait déjà.

« Le 5 août. — Hélène a été emmenée hier matin à la hâte et secrètement. (On pense qu'elle est à Kulm, chez un beau-frère. Quel est son nom?) Du moins, elle m'a raconté avant-hier, pendant l'instant où je l'ai vue à mon arrivée, que c'était là le plan de son père.

« Le 9 août. — La mère est au plus haut point contre moi. Lorsque Hélène entra dans ma chambre, à la pension Bovet, et me raconta que sa mère, acceptant l'inévitable, avait déjà circonvenu son père en ma faveur, je comptai que cela durerait et amènerait une solution amiable. Si elle ne m'avait assuré ce fait, je n'aurais jamais reconduit Hélène à sa mère. Je l'aurais gardée dans ma chambre et défendue contre son père. Comme elle a plus de vingt et un ans, il ne pouvait la contraindre, car elle est majeure ici et peut habiter où elle veut.

« La crainte de toute précipitation, la confiance dans le cœur de la mère, le désir d'éviter à Hélène un grand scandale m'ont conduit à ma perte. Le scandale s'est produit malgré tout. Tout Genève sait qu'elle est venue dans ma chambre, à la pension Bovet. Non par moi, naturellement, mais toute la pension l'a vue entrer, puis ressortir à mon bras. »

Voici les quelques conclusions que nous pouvons tirer de ces passages, certainement sincères :

Hélène, influencée par la conduite ultérieure de sa mère à son égard, lui attribue, dans ses *Mémoires,* une dureté de cœur qu'elle ne montra certainement pas au premier moment. Il est même probable qu'en toutes cir-

constances Mme de Dœnniges recourut plutôt aux pleurs et aux supplications qu'à la violence et aux menaces. Hélène, qui se brouilla plus tard avec sa famille et dont le système de défense, dans ses *Mémoires,* consiste à invoquer la contrainte morale et les mauvais traitements qu'elle subit, a grand intérêt à peindre ses parents la menace à la bouche, prêts à toutes les brutalités. On voit que, dans la réalité, elle assura tout au contraire à Lassalle que sa mère était disposée à plaider leur cause près de son mari. Croyant donc Mme de Dœnniges presque convertie au fond à leurs désirs, Lassalle pensa faire un coup de maître en lui rendant sa fille. Il croyait achever de la gagner à sa cause, par l'admiration et la reconnaissance, et obtenir ainsi ce consentement officiel dont il ne pouvait plus se résoudre à se passer. Peut-être même envoya-t-il chercher la mère d'Hélène, ce qui expliquerait son arrivée si prompte chez Mme Rognon. Il écrit en effet : « Je n'aurais pas reconduit Hélène à sa mère. » Si le récit de la jeune fille eût été sincère, il y aurait : « Je n'aurais pas remis ou rendu Hélène à sa mère. »

Nous apprenons encore que la scène du fiacre à la porte de l'hôtel, l'entrée dans la chambre d'un inconnu, ont été imaginées après coup par Hélène pour excuser un peu sa conduite, qui dut être beaucoup plus compromettante qu'elle ne le raconte. Car Lassalle devait être installé depuis deux heures dans sa chambre, quand Hélène y entra, probablement presque en même temps que la femme de chambre envoyée par elle un instant auparavant. Cette démarche inconsidérée expliquerait le mécontentement de Lassalle à l'apparition de sa fiancée, sa résolution de réparer aussitôt le scandale, sa discrétion entière pendant les premiers jours et la façon brutale dont il parlera d'Hélène à plusieurs reprises, quand il aura perdu tout

espoir de la reconquérir. Pour se voir traitée de la sorte, il fallait que Mlle de Dœnniges se fût laissée aller à quelque démarche que l'amour le plus violent ne suffit pas à justifier chez une jeune fille qui a le respect d'elle-même.

Si ces considérations peuvent servir à nous expliquer jusqu'à un certain point la conduite de Lassalle, on conçoit qu'elles furent loin de la justifier aux yeux d'Hélène. Son unique allié s'était tourné contre elle et lui avait donné tort, comme ses parents. « Je croyais encore à lui, « comme à Dieu, écrit-elle..., mais l'enthousiasme sacré « était arraché de mon âme. Le joyeux espoir d'un avenir « heureux était obscurci, s'il n'était pas détruit. »

Elle montra encore des regrets pendant quelques jours, surtout vis-à-vis de Mme Arson, qui avait été témoin de ses serments. Mais elle allait dès lors retomber très rapidement sous l'influence de son milieu et de sa famille. Cela est sinon excusable, du moins facile à se représenter. La fin des *Mémoires,* qui a la prétention d'expliquer cette rapide volte-face, présente peu d'intérêt. Nous aurons bien moins à y recourir désormais. Dénuée de volonté, soumise à des traitements rigoureux qu'elle exagère peut-être, mais, en tout cas, à des obsessions, à des supplications continuelles, Hélène céda. Bien plus, elle sembla bientôt avoir oublié entièrement l'épisode de sa vie que nous venons de raconter. Elle redevint la fille obéissante et soumise d'un ambassadeur bien vu à la cour de Bavière, et la fiancée d'un jeune seigneur valaque apprécié dans les salons de Genève (1). Cette nouvelle crise morale a moins d'intérêt que la première et n'a pas besoin d'être longuement commentée.

(1) Ceux qu'intéresse la destinée d'Hélène trouveront quelques renseignements à ce sujet dans *Ein Munchener Kind in der Fremde,* par Willy Westen, Munich, 1882. — A ce moment, épouse d'un gentilhomme russe, elle faisait du journalisme à New-York.

IV

LA LUTTE.

D'autant plus émouvant et pathétique par contraste va retentir à nos oreilles, dans la correspondance de Lassalle, le cri de la passion ardente et de l'orgueil blessé.

« Ses lettres à Holthoff, écrit l'auteur des *Souffrances de Lassalle,* sont des chants sublimes, bien que nés d'une sombre inspiration. Elles sont l'œuvre véritablement classique d'une âme noble et grande et d'un cœur fidèle. »

On ne peut, en effet, lire sans émotion cette correspondance fiévreuse qui remplit les derniers jours de Lassalle.

Il passa sans fermer l'œil la nuit du 3 au 4 août. Il regrettait déjà amèrement l'effort surhumain qu'il avait imposé à la faible volonté d'Hélène. Ce sentiment dominait dès ce moment, dans son âme, la voix de la vanité blessée, qu'il avait écoutée la veille.

Il reçut, dans la matinée du 4 août, la visite du comte Kayserling, futur gendre de M. de Dœnniges, accompagné du docteur Arndt, cousin de l'ambassadeur. Celui-ci prit la parole. Il somma Lassalle de renoncer à Hélène et de quitter Genève, où M. de Dœnniges, en sa qualité de chargé d'affaires, pourrait lui causer beaucoup de désagrément. C'était une menace d'expulsion déguisée. Cette entrevue porta à son comble la fureur et le désespoir de Lassalle. Il ne voulait pas renoncer, pourtant, à séduire

le père d'Hélène. Mais deux lettres à M. de Dœnniges restèrent sans réponse.

Alors il songea à appeler à l'aide autour de lui. Le premier ami auquel il s'adressa, sans doute parce qu'il le savait très près de lui, fut le colonel-brigadier Rustow, alors à Zurich. Celui-ci avait combattu sous les ordres de Garibaldi, que Lassalle connaissait personnellement, et leurs sentiments démocratiques avaient été l'origine de leur amitié.

Voici la lettre de Lassalle :

« RUSTOW,

« Si tu as jamais eu une étincelle d'amitié pour moi, prépare-toi à l'instant, sans même laisser partir le prochain train, et accours vers moi à Genève. Il s'agit d'un service purement personnel, mais c'est une question de vie ou de mort. Pour la première fois de ma vie, j'ai besoin des autres, moi qui ai aidé tant de gens. Dieu veuille que le premier à qui je m'adresse ne me tourne pas le dos.

« Et, dans le cas présent, le plus petit retard, c'est me tourner le dos. Préviens aussi Mme Emma (1) qu'elle se tienne prête à venir ici à l'instant où elle recevra une dépêche. Il est très possible que nous ayons besoin d'elle.

« Dans la plus grande hâte. A toi.

« F. LASSALLE. »

Rustow répondit en français :

« Reçu dix heures, pars huit heures. Demain midi à Genève. »

Il se mit au service de Lassalle avec un entier dévouement pendant tout ce mois.

Lassalle écrivit le même jour à la comtesse :

(1) Mme Emma Herwegh, femme du poète révolutionnaire, ami de Lassalle.

« Je ne puis faire autrement, bien que je lutte? depuis vingt-quatre heures contre cette tentation, je viens sangloter sur le sein de ma meilleure, de ma seule amie. Je suis si malheureux, que je pleure pour la première fois depuis quinze ans. Ce qui me met plus encore au supplice, c'est ma stupidité criminelle.

« Comment ai-je pu être assez borné pour ne pas céder au désir d'Hélène, pour la rendre à ses parents, afin de rechercher loyalement sa main? J'aurais dû profiter du moment où je la possédais, et m'enfuir aussitôt avec elle. Maintenant, le malheur est arrivé. Elle est complètement séquestrée et effroyablement maltraitée. Je ne sais encore comment je pourrai m'emparer d'elle, par ruse ou par violence. Tout me sera bon. Vous ne savez pas ce qu'elle souffre, la noble créature. Je me trouve si profondément malheureux, que je me sens autorisé à vous demander de venir à l'instant même, uniquement pour me consoler. N'êtes-vous pas la seule qui puissiez comprendre où j'en suis, puisque moi, l'homme de fer, je me tords en pleurant comme un ver?

« Pourrez-vous m'aider? Je ne le sais. Mais, du moins, vous saurez me consoler, me tranquilliser un peu. A la vérité, je ne sais seulement pas si vous me trouverez encore ici, quand même vous partiriez au moment même où vous recevrez cette lettre. Car, chaque jour, la scène peut changer, c'est-à-dire que le père peut envoyer Hélène où il voudra. Mais ce n'est pourtant là qu'une possibilité très lointaine. Si elle se réalisait, je suivrais aussitôt Hélène, naturellement, mais alors je vous télégraphierais à l'instant, non seulement à Wildbad, mais encore à Bâle et à Berne, et je déposerais de plus une lettre pour vous à Genève, poste restante, pour vous apprendre ce que je serai devenu.

« Ne passez pas par Zurich. Vous n'y trouveriez pas Rustow, d'ailleurs. Car je lui ai écrit aujourd'hui une lettre qui l'amènera sûrement ici après-demain.

« Où en suis-je arrivé? Moi, le conseiller universel, l'appui de tous, je suis sans conseils et sans secours. J'ai besoin des autres. Ma stupidité me tue, le remords me dévore. Mais, si je ne répare pas mon crime, coûte que coûte, à tout prix, je raserai ma tête et je me ferai moine. Ah! comtesse, pourquoi n'êtes-vous pas ici?

« F. LASSALLE.

« Genève, 4 août.

« *P. S.* — Ne venez pas encore. A chaque minute, le théâtre de l'action peut changer. Tenez-vous seulement prête à vous rendre, dès la première dépêche, à l'endroit que je vous indiquerai.

« Si je n'arrange pas cette affaire, et j'en doute fort, je suis pour toujours brisé et dégoûté de tout. Plus encore peut-être que la perte de la jeune fille, le sentiment de ma niaiserie me brise l'âme. Si je ne puis la racheter par la victoire, je me méprise pour toujours moi-même, au plus haut degré. »

La comtesse ne reçut cette lettre que le 7 août, et télégraphia en français :

« Tranquillité. Nous réussirons, j'en suis sûre. Dix ou « onze, je suis à Genève. — SOPHIE. »

De plus, elle écrivit une lettre dont Becker ne donne qu'un fragment :

« Je suis plus experte en ces choses-là que vous. Il m'est plus facile d'agir, de nouer des négociations. Hélène serait vraiment trop simple si elle ne donnait pas bientôt de ses nouvelles, quoique enfermée, surtout si je lui en fournis l'occasion du dehors.

« Ainsi donc, je vous en prie instamment, pas d'éclat jusqu'à mon arrivée. »

Le 8 août, Lassalle lui télégraphia :

« Restez. Le treize, vous serez à Carlsruhe, où je suis « (serai) ou arriverai le quatorze. Absolument nécessaire. »

C'est à Carlsruhe, en effet, qu'ils se retrouvèrent.

Lassalle écrivit encore, le 4 août, à Holthoff :

« CHER AMI,

« Pourquoi n'ai-je pas suivi votre conseil et enlevé Hélène avant qu'aucun soupçon de ma présence fût encore parvenu jusqu'aux parents! A Berne, cela aurait été un jeu d'enfant. Mais Hélène me pria d'essayer d'abord toutes les voies de l'affection et de la loyauté avant d'en venir aux moyens extrêmes. Cela flattait mon côté faible, la loyauté, et je cédai. J'en ai maintenant la récompense.

« Arrivé hier soir, je trouvai déjà tout en émoi. Hélène, qui était ici quelques heures avant moi, avait tout raconté, et la fureur du père était sans bornes. Il ramena aussi à son sentiment la mère, qui cédait déjà. Je ne veux rien dire de leur indigne conduite vis-à-vis de moi. Je n'ai pas encore vu le père. Il m'envoya seulement deux parents avec de ridicules menaces. J'ai parlé un instant à la mère chez une tierce personne. Mais leur conduite vis-à-vis d'Hélène est révoltante. Elle est enfermée. Personne, aucune amie ne peut pénétrer dans sa chambre. Elle est entièrement séquestrée et souffre infiniment. Sa résolution est égale à la mienne. Je suis décidé à ne reculer devant rien. Advienne que pourra! Les plus grands malheurs arriveront peut-être, car ma résolution ne connaît pas d'obstacles.

« Vous êtes le seul qui puissiez détourner des consé-

quences sans nom, et peut-être tout terminer à l'amiable. Voulez-vous venir, pour moi, pour Hélène? — Réponse télégraphique, dans le cas où vous céderiez à notre vœu.

« A moitié hors de moi. Votre

« F. LASSALLE. »

Cette lettre ne montre encore aucun doute sur la fermeté d'Hélène. Elle précéda certainement la seconde visite du comte Kayserling et du docteur Arndt, que Becker raconte, en la plaçant également dans la journée du 4 août. Cette fois, le docteur Arndt apportait un plein pouvoir d'Hélène, ainsi conçu :

« Les instructions qu'a reçues mon cousin sont entiè-
« rement conformes à la vérité. — Signé : L'ENFANT. »

Le visiteur fit les déclarations suivantes. La jeune fille reprenait sa parole à Lassalle. Elle avait exprimé à son père son repentir pour le passé, et avait déjà quitté Genève. Cette dernière affirmation était certainement fausse, et Lassalle déclara que la signature du billet lui prouvait péremptoirement qu'Hélène agissait sous l'empire d'une contrainte extérieure. On conçoit, cependant, que cette visite dut ajouter grandement à son trouble.

En réalité, Hélène n'avait pas quitté Genève. Elle regrettait encore Lassalle, mais elle avait renoncé à la lutte. C'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite en français :

Mademoiselle de Dœnniges à madame Arson.

« Samedi, 6 août 1864.

« Ma bonne, ma bien-aimée, je pars, — ou plutôt on me part (fait partir) dans quelques heures. — Hélas ! je n'ai plus la force de faire quoi que ce soit. Nous irons à Évian et puis à Baix ou Bex, je ne sais pas comment cela s'écrit.

Oh! je souffre tellement! Je ne sais rien de mon aigle aimé! Je ne sais où il est... Oh! ma chère, c'est à en devenir folle.

« Voilà votre note, — je garde donc les trente francs de plus, — et vous les retirerez de ces cinquante francs qui sont pour moi à la poste de Berne.

« Envoyez-moi seulement les bottines; on me les donnera bien. Mais si vous m'écrivez, ne prononcez pas son nom, ne faites pas même une allusion à Lui! Ne me consolez non plus; pour moi il n'y a plus de consolation, et je sais que vous m'aimez plus que mes parents. Oh! et je prie que Dieu vous en récompense!

« Je ne sais pas ce qu'on fera de moi; je suis enfermée depuis jeudi matin, et je suis si malheureuse! Dites toutes mes amitiés à tous les bons amis là-bas, dites-leur de garder dans leurs nobles cœurs une bonne petite place à votre malheureuse et brisée, mais toute résignée

« HÉLÈNE.

« Marguerite est fiancée au comte Kayserling. »

Nous n'avons pas laissé de côté les détails familiers que renferme cette lettre, car ils contribuent, à notre avis, à peindre l'état d'esprit de celle qui s'y arrêtait. Nous constatons aussi qu'Hélène n'ignorait pas le nom de l'endroit où on allait l'emmener le jour même. Elle raconte, dans ses *Mémoires*, qu'elle fut embarquée mystérieusement pendant une nuit obscure pour une destination inconnue. Cette fuite romantique sur les eaux du lac paraît avoir été imaginée par la jeune fille.

Elle écrivait à la même amie, dans une autre lettre du 5 août que Becker ne donne pas en entier :

« Il y avait des scènes affreuses. Mon père, mon pauvre père, ma mère, tous mes frères et sœurs en larmes

à genoux. Oh! Gemma, que Dieu vous préserve, vous tous qui avez été bons pour nous, de comprendre seulement ces souffrances par lesquelles j'ai dû passer! »

La famille d'Hélène, tout en la tenant enfermée, semble donc avoir employé la prière bien plus que ces violences dont l'auteur des *Mémoires* se plaint si amèrement. Elle y fait un tableau affreux de son supplice, des violences physiques de son père, qu'elle appelle mon « pauvre père » dans sa lettre. Sans fixer aucune date, elle laisse entendre qu'il s'écoula un temps très long de souffrances et de luttes avant que l'abattement de l'âme et du corps l'amenât à céder aux vœux de sa famille. Dans la réalité, vingt-quatre heures y suffirent vraisemblablement, comme en témoigne le billet apporté à Lassalle par le docteur Arndt. « Brisée, mais toute résignée », ce sont les paroles d'Hélène. On ne saurait mieux peindre ses sentiments.

Cependant, revenant aux pratiques les plus équivoques de sa jeunesse, aux procédés du procès Hatzfeldt, Lassalle faisait espionner la maison des Dœnniges et cherchait à corrompre leurs domestiques. L'ambassadeur, furieux, réclama la protection des autorités de Genève, la surveillance des agents de la police et même l'expulsion de Lassalle, comme fauteur de troubles, « agent provocateur » et « instrument de Bismarck ». On refusa l'expulsion, mais Lassalle dut cesser son système de surveillance.

Voici une de ses lettres à Holthoff qui peint son état d'esprit à la date du 5 août :

« CHER ET BON AMI,

« Je reprends avec peine le sang-froid nécessaire pour vous donner un récit un peu plus clair que celui que ma

lettre d'hier a dû vous porter. — Il est impossible de vous décrire mon état. — Pendant deux jours, j'ai passé dans les larmes chaque moment qui n'était pas occupé par quelques devoirs. Je n'ai pas honte de le dire, et pourtant c'est affreux! Ce qui porte ma douleur presque jusqu'au délire, c'est l'aiguillon du remords que je m'enfonce à chaque instant dans les flancs avec une cruauté satanique. — Je ne puis m'en lasser.

« C'est moi qui suis coupable de tout, car j'ai tenu pendant huit jours l'oiseau entre mes mains. J'aurais pu l'emmener en Italie, et elle serait ma femme dès aujourd'hui. Mais je vous montrerai les lettres qu'elle m'a écrites à Righi-Kaltbad; elle m'avait prié d'une manière si touchante et si émouvante de commencer par les voies régulières, et de ne passer à d'autres moyens qu'après l'échec des premiers! Elle m'en avait même fait une condition.

« Lorsque j'arrivai à Berne, je lui fis bien quelques représentations; je lui rappelai votre conseil. Mais elle avait si bon espoir, elle se représentait la chose comme si facile, elle était si sûre d'obtenir un consentement suivant l'usage ordinaire, au prix de quelques discussions seulement! Je ne pus prendre sur moi de la convaincre en lui faisant violence. — Tudieu! si je l'avais absolument exigé, — ici, de nouveau, tous les serpents de Laocoon me mordent aux entrailles, — elle m'aurait suivi à l'instant en Italie; cela ne fait pas le plus léger doute.

« Mais, d'une part, elle était si fermement persuadée du succès des moyens de conciliation que je voulus du moins, si elle devenait ma femme par un enlèvement, lui épargner le remords de se dire plus tard : « Cela aurait « réussi aussi bien autrement. »

« D'autre part, je ne savais trop comment lui répondre quand elle disait : « Commençons seulement de cette fa-

« çon. Nous ne nous arrêterons pas là. Si la tentative « échoue, eh bien, nous emploierons d'autres moyens. »

« Enfin, pour tout avouer, je ne savais pas encore le moins du monde, avant notre séparation actuelle, à quel point j'aimais Hélène. Je ne le sais que depuis avant-hier soir. Jusque-là, je me réjouissais bien plutôt de ce bonheur facilement conquis, je me laissais surtout marier avec complaisance et satisfaction ; je ne me doutais pas de la profondeur que cet amour avait atteint en moi-même. La séparation seule me l'a fait apparaître comme par une révélation, — et jamais lion ne s'est fouetté les flancs de sa propre queue aussi cruellement que je me flagelle moi-même, dans mon remords déchirant.

« Oh! pourquoi n'ai-je pas prêté plus d'attention à vos paroles ! Hélène ne voulut pas attacher d'importance à ces conseils que je lui répétai, et jusqu'au bout elle persista à dire : « Après tout, l'autre voie nous restera toujours, et « j'y persisterai, s'il le faut, ferme comme un roc. »

« En un mot, voici la situation : je n'ai pas même pu parler au père, qu'Hélène avait instruit par sa confidence prématurée à sa mère, — je vous dirai le reste de vive voix. — Hélène est complètement séquestrée, si bien que j'étais sur le point de recourir au président du tribunal, quand j'ai été paralysé par la nouvelle qu'on l'avait emmenée d'ici dès hier matin, à la hâte et en secret. (On dit que c'est à Kulm, près d'un beau-frère. — Quel est son nom? — Du moins elle m'a raconté avant-hier, quand je l'ai vue au moment de mon arrivée, que c'était là le projet de son père.)

« Hier soir, le père m'envoya deux parents pour me dire qu'Hélène était partie. Cela peut bien être pour me tromper. Mais divers indices que j'ai recueillis confirment cette nouvelle. — Quoique j'aie entouré toute la maison

d'espions, je n'ai pas encore de certitude et ne sais que croire. Aucune lettre de moi n'a pu pénétrer, aucune venant d'elle n'a pu sortir, depuis la dernière que j'ai reçue au moment même de mon arrivée.

« Le père paraît gouverner ses gens avec une verge de fer. Il tourne contre moi la puissance que donne l'absence complète de tout ménagement, tandis que moi, imbécile, je jouais avec lui une comédie de grandeur d'âme et de convenance bourgeoise! De là sa victoire complète et mon malheur mérité.

« Voilà ma situation. Il peut se passer bien des jours avant que je sache sûrement si elle est ici ou si elle est partie. Où sera-t-elle emmenée dans ce cas?... Je ne puis l'apprendre que par elle.

« Ainsi vont actuellement les choses. Ce que je crains, en plus de tout le reste, c'est qu'on arrive avec le temps à faire plier sa volonté. Elle est faible, énergique un instant, mais sans constance. — Sa dernière lettre après le grand éclat avec son père est encore ferme comme le roc et la plus touchante qu'on puisse voir. Vous la lirez à Berlin. Mais je crains que cela ne dure pas longtemps, si elle n'entend pas parler de moi.

« Que faire? Je l'ignore. Je ne sais qu'une chose. Il me faut Hélène. — Association des ouvriers, politique, science, prison, tout cela a disparu pour moi devant la pensée de reconquérir Hélène.

« Connaissez-vous un moyen? Pouvez-vous réparer ce qu'un imbécile a gâté? Si vous pouviez quoi que ce soit pour moi, Holthoff, je vous remercierais à genoux. Songez-y, Dieu et la justice vous font une loi d'être de mon côté, entièrement et sans restriction. Je combats pour une femme qui m'aime passionnément et que j'aime plus passionnément encore que je n'en suis aimé. Il me la faut à

tout prix et n'importe comment, quelques sacrifices, quelque temps que j'y doive consacrer. Je l'achèterais même par un crime. Tout disparaît pour moi devant elle.

« Mon malheur est sans nom, cher Holthoff. Quand un cœur aussi fort que le mien n'est plus maître de lui, son malheur est trois fois sans nom. Je pleure tout le temps que j'écris ceci. — Sous le poids des affreux remords que me cause ma stupide loyauté, j'ai perdu toute croyance en moi, tout orgueil, et je m'affaisse comme une planche pourrie.

« Je vous en prie, écrivez-moi à l'instant :

« 1° Ce que vous voulez bien faire pour moi afin d'essayer encore d'obtenir le consentement du père ;

« 2° L'appui que vous pouvez me prêter dans une autre voie ;

« 3° Où elle est.

« Si pourtant je l'avais encore une fois pour deux heures entre mes bras, en un clin d'œil je serais avec elle à Caprera, où le chapelain de Garibaldi m'unirait à elle sur l'heure, même sans aucun papier, et tout serait terminé. — Imbécile que je suis !

« Écrivez-moi donc, — mais où ? Je ne sais dans quelle direction un prochain renseignement m'enverra. Allons, écrivez-moi : Bâle, poste restante. Car j'irai, sans doute, pour le 15 août à Carlsruhe. — C'est un plan qui se rapporte à Hélène, car je ne songe pas à autre chose. — Je prendrai votre lettre en passant ou je me la ferai envoyer de là. — Adieu, Holthoff, je suis très, très malheureux, ce que personne ne m'a jamais entendu dire. — Ayez pitié.

« Votre

« F. L.

« *P.-S.* — Peut-être, si vous apprenez où elle est et

que vous lui écriviez, pourrez-vous y joindre cette lettre afin qu'elle connaisse l'état de mon âme. »

Le même jour, à dix heures du soir, Lassalle reprit la plume pour écrire à son ami :

« CHER AMI,

« Ma seule consolation est de vous écrire. Vous êtes le seul de qui j'attende encore assistance.

« Je ne puis vous représenter le ravage qui s'est produit en moi. Si quelqu'un m'eût dit, il y a trois jours, que j'aimais Hélène autant que je le fais, autant que je le sens maintenant, je lui aurais ri au nez. Elle est mon unique, unique pensée. La pleurer est mon seul répit, mon seul allègement.

« Quoique étranger ici, j'ai entouré sa maison, jour et nuit, d'une quintuple garde. Les rapports d'aujourd'hui disent unanimement qu'elle est encore là, qu'elle n'est pas encore partie. C'est une lueur d'espoir ; mais seulement une lueur.

« Pendant que M. de D... me menaçait d'expulsion, — menace risible, — j'ai, au contraire, réussi à mettre la police en mouvement pour apprendre, à coup sûr, si Hélène est encore là. Un employé de l'État — le gouvernement ici est radical — m'a promis le renseignement pour demain.

« Qui sait s'il sera satisfaisant? S'il l'est, je m'adresserai à un avocat et par lui au président du tribunal pour mettre fin à la séquestration.

« Quiconque entreprendrait de décrire mes souffrances ou seulement de se les représenter serait un sot. — Je ne me reconnais plus moi-même. Jamais la passion n'a si complètement vaincu ma raison. Parfois il me vient l'envie de tuer M. de D..., ou d'attaquer sa maison de campagne à

main armée. Ma raison domine jusqu'ici mon imagination surexcitée, mais un tel état est affreux.

« Si seulement Hélène est encore là, tout est bien. Je pars aussitôt. Sa réclusion prendra fin quand on me saura parti. Je la ferai alors enlever par d'autres, et ils me l'amèneront. Mais est-elle encore là?

« Ne pouvez-vous pas m'aider, ami, cher ami? Ne pouvez-vous accourir? Dites à M. de D... qu'il est dangereux de me pousser à bout. Si je suis quelque chose, je suis, certes, un ennemi terrible. Je jouerais ma vie en riant pour reconquérir cette femme, que j'ai perdue par ma fabuleuse légèreté.

« Si vous savez une seule voie assurée de salut, toute ma vie ne sera qu'un faible, faible retour pour ce service. Vous pourrez me la demander, à votre gré, le temps de dire : un, deux, trois. Votre

« F. L.

« *P.-S.* — Par lettre, vous ne pourrez probablement rien sur le père; de vive voix peut-être! Vous est-il possible de venir? Il faudrait, en tout cas, m'avertir télégraphiquement et en double : d'abord ici, Genève, pension Bovet. Puis à Bâle, bureau restant. »

« Vendredi soir, dix heures.

« *Samedi matin.* — Ce qui me rend si furieux, c'est la complication des choses. Si j'étais libre comme autrefois, avec la résolution absolue que je sens en moi, je serais certain de m'emparer d'elle, quand bien même son père la cacherait dans la lune. Mais il y a ces misérables six mois (1) qui me désarment pour longtemps. Et le caractère

(1) De prison.

d'Hélène ne résistera pas très longtemps à la pression qu'on exerce sur elle, je le crains, je le crains.

« Et même, en ce cas, songez à sa longue souffrance! Docteur, je suis dans un désespoir dont vous ne pouvez avoir une idée ! J'entends tout le jour l'intonation douce et tremblante avec laquelle Hélène a prononcé son dernier mot. Si vous savez n'importe quel moyen possible de salut, si incertain qu'il soit, saisissez-le. S'il est croyable que vous puissiez quitter Berlin, même au prix des plus grands sacrifices, faites-le à l'instant. Je n'ai pas besoin de vous recommander un silence absolu vis-à-vis de tout le monde. »

L'après-midi de ce samedi 6 août, Lassalle vit de loin Hélène en voiture et acquit ainsi la certitude tant désirée qu'elle n'avait pas quitté Genève. Il la salua et fut saluée par elle ; mais cette voiture l'emmenait sans doute à la gare, comme nous l'avons vu par la lettre à Mme Arson, et ce fut bien, ce jour-là, la dernière fois qu'ils s'aperçurent.

Lassalle avait télégraphié à Mme Arson de venir à Genève. Il reçut, le 7 sans doute, le billet suivant de leur ami commun : M. James Lesley.

« Wabern, près Berne, 6 août.

« TRÈS CHER MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous informer que Mme Arson a reçu votre dépêche juste au moment de son départ pour Interlaken, où elle a dû se rendre, à la suite de nouvelles assez inquiétantes au sujet de la maladie d'une amie. En partant, elle m'a chargé de vous écrire pour vous exprimer son regret de ce contretemps, qui l'empêchera pendant quelques jours d'abandonner son amie.

« Permettez-moi, Monsieur, de vous assurer de nouveau, au nom de tous, que vous possédez toute notre sympathie, et dans l'espérance que vos vœux seront bientôt accomplis, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments amicaux.

« James LESLEY. »

Le prétexte vague qui est mis en avant, la brièveté de ce billet semblent bien indiquer que la petite colonie de Wabern regrettait de s'être mêlée d'une affaire qui tournait si mal. Mme Arson était l'amie des Dœnniges et craignait probablement quelques reproches au sujet de sa complaisance. En somme, tous les spectateurs de sang-froid, Holthoff le premier, ne pouvaient se faire grande illusion sur le succès des vœux de Lassalle.

Le même jour, Lassalle écrivit à Hélène. Il espérait lui faire parvenir sa lettre.

« HÉLÈNE,

« Ce que je souffre dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Mais j'en parlerai plus tard. Le plus important, d'abord.

« 1° On t'a dit qu'à cause de la situation politique de ton père, tu vivais sous la loi bavaroise et que, par suite, tu étais encore mineure. C'est faux. Aussi longtemps que tu seras ici, tu es majeure avec tes vingt et un ans, malgré toute subtilité. Chaque jour, à chaque instant, tu peux abandonner de plein droit légal la maison de ton père, dans laquelle tu es séquestrée. Le seul fait que tu ne peux recevoir aucune lettre de moi, — je t'en ai écrit cinq inutilement, — implique une séquestration.

« Je t'ai reconduite moi-même à ta mère, parce que je t'avais accordé d'épuiser d'abord tous les égards et toutes

les voies de conciliation. Elles sont épuisées sans résultat; je te somme maintenant de faire usage de ton droit et de te placer sous ma protection et sous celle de la loi.

« 2° Il est impossible qu'il soit vrai, comme on me l'a dit, que tu m'aies abandonné. Seule la fausse affirmation que tu es encore mineure a pu t'arracher une telle concession. Il est impossible que tu aies été parjure à tes serments, que tu aies poussé jusqu'à ce point la faiblesse. Tu n'as pas le droit de briser toutes les promesses si fermes que nous avons échangées. Tu n'as pas le droit de me compromettre, puisque tu m'as engagée de ta propre initiative dans une entreprise à laquelle je ne me prêtai qu'avec l'assurance que ta décision était ferme comme le roc.

« 3° Voudrais-tu cependant me sacrifier à ton père? C'est bien; mais j'exige, au moins, un dernier entretien avec toi pour apprendre mon sort de ta bouche. Je ne puis t'abandonner avant cela, et je ne le ferai pas. Cet entretien, le dernier de notre existence, tu ne peux ni ne dois me le refuser.

« Tu m'as plongé dans un malheur sans nom. Je t'aime maintenant avec une ardeur auprès de laquelle tout le reste et tout le passé n'était qu'un prologue. Depuis mercredi soir, je t'aime jusqu'au délire. »

Ces lignes montrent combien Lassalle doutait déjà plus amèrement de la fermeté de sa fiancée. Elles trahissent aussi la blessure de sa vanité, qui ajoutait un nouvel aiguillon à ses souffrances. Enfin, en implorant un dernier entretien, il laisse assez voir qu'il espérait exercer une fois encore par sa présence cette influence magnétique et dominatrice à laquelle Hélène ne pouvait se soustraire. Il ne lui fut pas permis de livrer ce dernier combat.

Le même jour, la comtesse Hatzfeldt écrivait à Hélène

la lettre suivante qu'elle envoya d'abord à Lassalle. Celui-ci ne put la faire parvenir à son adresse, et elle fut retrouvée dans ses papiers. Becker prétend qu'elle fut corrigée plus tard par son auteur, mais sans autre raison valable que sa haine contre la comtesse.

« Wildbad, 7 août.

« Laissez-moi vous dire avant tout, chère mademoiselle, combien votre bonne lettre m'a réjouie, combien le beau sentiment qui vous a poussée à m'écrire sitôt m'a profondément touchée.

« C'est un signe certain que vous comprenez tout à fait l'homme que votre cœur a choisi, et la meilleure assurance pour votre bonheur mutuel. Mes vœux les plus ardents vous accompagneront tous deux sur la route de la vie; personne ne se réjouira plus profondément de votre bonheur que moi, je n'ai pas besoin de le dire. Depuis de longues années, j'ai été peut-être l'unique amie, en tout cas la meilleure amie de Lassalle. Il s'est tenu fidèle et courageux à mon côté pendant des années de souffrances, de luttes, de dangers. Nous fûmes presque poussés l'un vers l'autre par les circonstances, et souvent cette pensée m'a tourmentée, qu'après moi il demeurerait sur la terre dans l'isolement complet du cœur.

« Je dépose à présent ce souci entre vos mains. A vous revient maintenant le devoir encore plus beau de lui faire oublier le passé, d'adoucir par votre amour et votre gaieté juvénile et robuste les côtés sévères de son existence, lui embellissant encore les plus doux. Bien des gens, même parmi ses ennemis, ont reconnu la puissance de son esprit, son énergie et son activité extraordinaires.

« Plus ils les ont reconnus et plus ils l'ont haï, poursuivi, calomnié, car le monde ne souffre pas et ne par-

donne pas une véritable supériorité ; au contraire, il lui réserve ses anathèmes les plus violents. Mais cet homme a conservé, malgré les orages et les expériences amères, un cœur d'enfant, bon, affectueux, et fort pourtant. Seule jusqu'ici j'ai pu le savoir et en juger pleinement.

« Vous pouvez vous appuyer avec une confiance sans bornes sur ce cœur, sur ce bras qui vous soutiendront à travers la vie. Cet appui ne vous manquera pas. Combien peu de femmes ont un pareil bonheur en partage !

« Je crains beaucoup, chère mademoiselle, de vous paraître un peu sévère à notre première rencontre, qui aura lieu bientôt, je l'espère. Les événements et les expériences de ma vie m'ont donné malheureusement cette apparence, qui autrefois n'était pas du tout la mienne. Ne vous en effrayez pas ; c'est seulement l'extérieur. Mon cœur n'est devenu ni dur, ni amer, et j'ai peut-être conservé, plus que d'autres, la faculté de comprendre la jeunesse et de sympathiser avec elle.

« Soyez assuré que je songe à vous, dès maintenant, avec les sentiments d'une mère pour une fille chérie, et permettez-moi de vous embrasser de tout cœur en pensée, en attendant que je puisse le faire en réalité.

« Tout à vous de cœur.

« S. DE HATZFELDT.

« *P.-S.* — Vous vous accusez vous-même d'avoir privé Lassalle de sa cure de lait. Je trouve cela très naturel, mais je profite pourtant de l'avantage que vous me donnez sur vous par cet aveu, et je vous impose la pénitence suivante : faites tout pour amener Lassalle à se faire vacciner de nouveau et avec soin avant de rentrer à Berlin, où l'on dit qu'il règne actuellement une terrible épidémie de petite vérole. »

Le télégramme de la comtesse (que nous avons donné après la lettre de Lassalle lui annonçant la catastrophe du 4 août) est daté du 7 à trois heures Cette lettre à Hélène était certainement écrite avant l'arrivée de la fatale nouvelle, sous l'impression des confidences heureuses datées de Berne. La comtesse l'envoya cependant à Lassalle, peut-être uniquement pour témoigner de sa bonne volonté. Il ne dut pas tenter de grands efforts pour la faire parvenir à son adresse, car le ton badin du *post-scriptum* ne convenait vraiment plus aux tristesses de la situation.

Le 9 août, Lassalle écrivit à Holthoff deux longues lettres pleines de confidences précieuses.

« CHER HOLTHOFF,

« Je reçois votre lettre du 7. Si je ne savais que votre cœur est meilleur que votre lettre, vous ne recevriez plus jamais de lettres de moi. Le seul mot raisonnable que vous écrivez, c'est qu'il est impossible de reculer.

« Le conseil d'éviter toute démarche précipitée que vous me dites avoir donné à Hélène, pendant son dernier séjour à Berne, est bien plus mauvais que l'avis contraire. Malheureusement nous avons agi dans le sens que vous indiquiez : « rien de précipité ». Le seul parti raisonnable était de me rendre avec Hélène de Berne en Italie. Elle serait déjà ma femme devant l'Église. Le seul parti raisonnable était donc d'agir cette fois avec précipitation. Parce que je n'ai rien précipité, parce que j'ai voulu agir en bourgeois, avec calme et convenance, je briserai sur cet écueil cette vie que j'ai sauvée de tant de combats.

« Vos prévisions sont fausses, ami. Hélène n'a, par malheur, aucune influence sur ses parents. Et la mère est au plus haut point contre moi. Lorsque Hélène entra dans ma chambre à la pension Bovet et me raconta que sa mère,

acceptant l'inévitable, avait déjà circonvenu son père en ma faveur, je comptai que cela durerait et amènerait une solution amiable. Si elle ne m'avait assuré ce fait, je n'aurais jamais reconduit Hélène à sa mère; je l'aurais gardée dans ma chambre et défendue contre son père. Comme elle a plus de vingt et un ans, il ne pouvait la contraindre, car elle est majeure ici, et peut habiter où elle veut. La crainte de toute précipitation, la confiance dans le cœur de la mère, le désir d'éviter à Hélène un grand scandale m'ont conduit à ma perte. Le scandale s'est produit malgré tout. Tout Genève sait qu'elle est venue dans ma chambre à la pension Bovet. Non par moi, mais toute la pension l'a vue entrer, puis ressortir ensuite à mon bras. Le général Klapka me l'a raconté l'autre jour.

« Hélène est compromise, même si elle prend un autre mari. Je suis le seul homme qui puisse la relever de cette faute. Ainsi ces parents égoïstes compromettent leur propre enfant plutôt que de me la donner. La mère, bien loin de fléchir le père, est tout aussi prévenue contre moi. Avant-hier, un de ses amis, le général Bethlen, lui fit visite et lui parla de l'affaire en ma faveur; elle lui coupa aussitôt la parole.

« Le malheur me poursuit jusque dans les plus petits détails. La comtesse Coradscha, une grande amie de la famille, qui, à la prière de Klapka, aurait pu arranger les choses, est absente. D'autres le sont aussi. Mme Arson, de Berne, qui est tout à fait de mon parti et qui possède une grande influence, est retenue à Interlaken près d'une amie malade. Les astres me sont contraires. L'affaire serait très simple si j'avais seulement le moyen de faire parvenir une seule lettre à Hélène. Mais elle est tellement séquestrée que cela a été impossible jusqu'ici. Moi qui dans toutes les prisons, dans tous les cachots, savais

bientôt correspondre de tous les côtés, je n'ai pas encore trouvé moyen, en huit jours, de lui faire parvenir une seule ligne. On la cache même aux amis de la maison. On répand le bruit qu'elle est partie. Jeudi, M. N... me donna sa parole d'honneur qu'elle était partie dans la matinée, et samedi soir, j'ai eu le bonheur de la voir de mes propres yeux, de la saluer et d'en être salué.

« Il est vrai qu'on maintient opiniâtrément vis-à-vis de tous qu'elle est partie aux bains de la mer du Nord; auparavant, l'on disait chez un parent, à Kulm. Il est possible en effet, qu'elle soit partie depuis samedi soir. Mais tous les indices font pourtant supposer qu'elle est encore ici.

« Vous le voyez, chez ami, il ne me reste plus d'autre issue que de me lancer tête en avant contre la muraille; alors sûrement la tête ou la muraille se briseront.

« Un calme, une impassibilité de fer règnent dans mon âme depuis hier soir. Hier, j'eus encore un effrayant accès de larmes. Je m'affaissais comme un enfant dans la violence de mes sanglots. Aujourd'hui, Je suis devenu de fer, insensible vis-à-vis de moi-même; il ne reste en moi qu'une volonté glacée, solidifiée. Je terminerai cette partie avec le calme d'un joueur d'échec. Je me suis donné ma parole d'honneur de me tirer une balle dans la tête le jour où je devrai considérer Hélène comme perdue pour moi. J'ai annoncé bien haut ce serment à mes amis, et ils sauront, comme mes amis plus lointains, que c'est là, dès maintenant, une chose irrévocablement décidée.

« C'est précisément dans cette pensée que j'ai puisé la grande et terrible impassibilité qui me possède maintenant tout entier. J'ai fait l'inventaire de ma vie. Elle fut assez brave, grande, vaillante, courageuse et éclatante. L'avenir me rendra justice. Ainsi, je posséderai Hélène ou bien je

n'existerai plus et ne souffrirai plus, par conséquent. Dans les deux cas, je n'ai rien à perdre. Voilà la consolation profonde qui me rend fort et tranquille.

« Je ne pourrai employer beaucoup de temps à mes tentatives pour obtenir Hélène. Je n'ai plus le désir, le loisir ni la possibilité de me défendre à Berlin contre des poursuites criminelles. Je n'ai pas le temps de passer six mois en prison, car je pourrais perdre Hélène dans l'intervalle. Il est vrai que j'obtiendrais à Berlin des délais pour l'accomplissement de cette peine. Mais cela ne me servirait à rien. Car jusqu'à ce que je possède Hélène, je ne puis répondre à aucun point de vue aux exigences dont on m'accable de tous côtés. Je ne suis pas fait pour le rôle d'un imbécile incapable de satisfaire aux nécessités de la situation. Ainsi, il ne m'est permis de rien attendre du simple cours du temps.

« Quoique je ne sois plus jeune, je pourrais combattre des mois et des années pour Hélène. Mais seulement à condition que je puisse travailler chaque jour à la conquérir suivant un plan déterminé. Le jour où je ne pourrai plus rien faire directement dans ce but, l'affaire est terminée pour moi.

« Laisser passer le temps et faire autre chose en attendant m'est absolument impossible. Il est donc probable qu'en octobre le dernier mot sera dit pour moi. Cela me donne une tranquillité merveilleuse. La partie sera courte et serrée.

« Voici tout simplement mon plan. Je sais que vous êtes en tout cas incapable de me trahir. Après-demain je vais à Carlsruhe, voir des amis et mettre en mouvement le ciel et l'enfer pour... obtenir l'entremise et l'intervention du roi de Bavière auprès du père!... Vous rirez de ce plan romanesque et j'en ris moi-même. Mais, à défaut des

voies raisonnables, il ne reste que les voies romanesques.

« Pendant mon absence, toutes mes dispositions sont prises pour que tout se passe comme si j'étais présent, et pour établir une communication entre elle et moi. (Vous ne me trahirez pas et ne montrerez cette lettre à personne.) Avec une seule lettre d'elle, tout serait sauvé.

« Peut-être cette correspondance pourrait-elle s'établir d'autant mieux en mon absence. Si ces deux moyens échouent, je reviendrai de Munich ici pour achever la dernière et la plus tragique des phases du combat. Peut-être, — mais ce n'est pas très probable, — peut-être passerai-je auparavant à Berlin, pour appeler à mon aide et mettre en œuvre tout ce dont je pourrai disposer avant d'en venir aux moyens suprêmes et décisifs. Peut-être donc ne nous reverrons-nous jamais.

« Dans cette situation, je puis me permettre de présenter quelques requêtes à votre amitié :

« 1° Écrivez à l'instant une lettre à la mère d'Hélène ; soulignez-y principalement la considération que j'ai marquée plus haut par deux traits dans la marge (1) ;

« 2° Cherchez immédiatement à savoir par la famille où Hélène se trouve en réalité. Cela ne peut vous être difficile, puisque vous êtes si lié avec toute la famille. Mais, pour Dieu ! ne vous laissez pas tromper par un faux renseignement qu'on pourrait vous fournir à dessein. Dès que vous saurez exactement le lieu de son séjour et le nom des parents chez qui elle se trouve, télégraphiez-moi ces deux noms en double, à Carlsruhe, hôtel Erbprinz, et en même temps à Genève, bureau restant. Signez la dépêche d'un prénom quelconque ou du mot : Willnes (le nom de mon secrétaire).

(1) A savoir : Hélène est compromise et tout Genève le sait.

« Si elle est ailleurs qu'ici et que je le sache, une espérance nouvelle ramènera la vie dans mon cœur ; j'aimerais mieux pourtant qu'elle fût ici. En quelque lieu qu'elle soit, mes relations s'étendent sur l'Allemagne, la Belgique et la France, et ce sont des amis enthousiastes dont je dispose. Autre avantage : il est vrai que j'ai entassé ici des moyens d'action si nombreux et si excellents qu'il me faudra des semaines pour en réunir de semblables dans une autre ville ; mais, en revanche, il est impossible qu'elle soit ailleurs aussi impitoyablement séquestrée que par ses despotiques parents. D'autres ne l'oseraient pas. Pour ces parents eux-mêmes, cela constitue un délit, puisqu'elle est majeure.

« Je me suis déjà assuré l'appui des membres les plus éminents du gouvernement de cette ville ; le procureur général serait tout prêt à pénétrer de vive force dans la maison, et à mettre Hélène en liberté. Mais nous ne nous sommes pas encore mis d'accord sur le moyen de justifier ma présence pendant cette visite domiciliaire. Et, sans ma présence, je n'ose pas laisser accomplir cet acte. Car, loin de ma présence, le procureur lui demandant si elle veut abandonner la maison paternelle, si elle y demeure librement ou par contrainte, elle n'oserait pas, sous la pression de ses parents, donner la réponse désirable. En ma présence seulement, elle en aura le courage. Et ce coup ne doit manquer à aucun prix. S'il manquait, il augmenterait seulement notre amertume. J'y ai donc renoncé, à moins que l'on ne trouve un moyen de m'introduire près d'elle.

« 3° A l'instant, j'imagine encore un moyen qui pourrait avoir beaucoup d'action. En conséquence, je vous adresse une troisième prière.

« Lorsqu'elle me fit appeler au Righi, Hélène me

raconta que Bœckh était un ancien ami de son père. Et Bœckh est toujours Bœckh (1). Rendez-vous donc chez lui de ma part. Racontez-lui toute cette extraordinaire et tragique histoire. Vous pouvez même lui montrer cette lettre... Ou plutôt, mieux encore, je vous impose absolument (si vous voulez me rendre ce service) d'aller le trouver chez lui, de lui donner cette lettre et de la lui laisser. Pour accomplir mon vœu et l'accomplir de la seule manière qui puisse être utile et efficace, il doit voir de ses propres yeux dans quel état je suis, ce qui est en question pour moi, et quel service il peut me rendre.

« Priez-le donc en mon nom d'intervenir pour moi auprès de M. de D..., ou tout au moins de lui écrire qui je suis et ce que je suis. En effet, le malheur est que cet homme me tient vraiment pour un « bohémien ». Il a même déclaré à Hélène que c'était ma situation personnelle et non pas ma situation politique qui l'éloignait de moi (elle me l'a écrit mercredi, au moment de venir se réfugier près de moi). Ses cousins et cousines de Berlin lui ont mis dans la tête des histoires épouvantables sur mon compte. Il a raconté ici au chef de la police que j'étais un « agent provocateur », et, à un de ses amis qui est maintenant lié avec moi, il a dit : « Il y a eu des con-« damnations criminelles contre lui. » Il paraît croire que j'ai été condamné dans le procès de la Cassette, où je fus acquitté ; je n'ai jamais eu d'autres condamnations que pour délit de presse et de parole.

« Il continua : « *Il est riche, il est vrai, mais il ne veut* « *épouser Hélène que pour se fonder, par cette alliance, par* « *l'entrée dans ma famille honorable, une existence honnête.* » Pensez donc ! Quelle idée ! Moi qui ne voudrais pas un

(1) C'est-à-dire : l'influence de ce savant illustre doit être grande.

iota de cette famille, si elle ne détenait Hélène, ce trésor ! Moi qui, après mon mariage avec Hélène, n'aurai pas le moindre rapport avec toute la famille, moi qui ne veux ni la voir ni en être vu, je penserais à me créer par cette famille une existence honnête !

« Hélène lui avait aussitôt répondu avec la plus grande indignation : « Il ne veut que moi ! Il ne veut pas de « votre famille ; il n'y entrera jamais ! » Tout fut vain. Il me tient donc réellement pour un « bohémien », et cela seul explique sa conduite incroyablement blessante vis-à-vis de moi. Je lui ai écrit dans l'intervalle de trois jours deux lettres, les plus pressantes, mettant en œuvre le ciel et la terre pour obtenir, non pas Hélène, mais seulement un entretien avec lui. Il ne m'a même pas répondu.

« Il ne sait donc vraiment pas le moins du monde à qui il a affaire. Ses cousins ne lui ont appris que des horreurs sur mon compte. Ce que j'attends de Bœckh, c'est qu'il lui écrive, qu'il lui ouvre les yeux sur mon caractère, et qu'il intervienne en ma faveur près de lui. La chaleur de son cœur lui dira le reste, lui indiquera ce qu'il faut écrire et comment il doit l'écrire, pour que sa lettre soit efficace. Nul homme ne me connaît mieux que Bœckh. De plus il m'aime, et il sait que je puis encore servir les miens, et que je le ferai. Il ne voudra pas me laisser sombrer dans cette ridicule histoire, comme Pyrrhus qui, sorti sain et sauf de tous les combats, fut tué par une vieille femme armée d'une tuile.

« Si Bœckh promet de s'occuper de moi, télégraphiez-moi à Carlsruhe, Erbprinz : « Promis. » Envoyez-moi plus de détails sur ce sujet et aussi votre réponse à la présente lettre : Carlsruhe, poste restante.

« L'intervention de Bœckh serait très efficace et me sauverait peut-être d'un seul coup. Peut-être n'est-il pas

à Berlin. Je suis cette fois si convaincu de ma mauvaise étoile, moi qui, d'ordinaire, ai tant de confiance dans la victoire, que je croirais volontiers qu'il est absent. S'il est parti, demandez chez lui son adresse et envoyez-lui : 1° cette lettre ; 2° l'éclaircissement nécessaire ; 3° la lettre qu'Hélène vous écrivit de Wabern. Adieu, je dois sortir.

« Votre

« F. LASSALLE. »

« *P.-S.* — Bœckh me pardonnera de ne pas avoir écrit à lui-même. Il comprendra qu'il m'est impossible, dans cette situation, de composer une lettre suivie, comme il faudrait le faire pour lui écrire. Dites-lui aussi par quel stupide excès de délicatesse, de loyauté et de déférence pour ses parents, j'ai perdu Hélène, que j'ai eue huit jours entre les mains à Wabern et que j'aurais pu enlever avec la plus grande aisance et de son propre consentement. »

Nous allons donner à cette place la lettre que le philologue berlinois Bœckh adressa, non pas à M. de Dœnniges, mais à Holthoff. Elle est tout à l'honneur de Lassalle, mais, écrite le 23 août, elle serait parvenue trop tard au diplomate bavarois, et ne lui fut même pas envoyée. On y sent aussi que Bœckh jugeait de sang-froid la situation difficile où s'était placé son protégé.

« HONORÉ MONSIEUR,

« En vous renvoyant ci-joint les papiers que m'a remis Gneist (1), je me sens dans un pénible embarras. On souhaite que dans cette affaire de famille je donne mon

(1) Gendre de Bœckh.

opinion sur M. Lassalle, et cela dans une lettre à M. de Dœnniges. L'intervention d'un étranger dans ces questions a certes quelque chose de très délicat, même quand cet étranger tiendrait de près à la famille.

« Cela n'est pas, dans le cas présent, et, si je hasardais une démarche qui eût seulement l'apparence d'une telle intervention, M. de Dœnniges m'éconduirait avec raison.

« Rien n'empêche, au contraire, que je me prononce vis-à-vis de vous sur M. Lassalle, et je n'hésite pas à déclarer que vous pouvez faire de cette lettre l'usage qu'il vous plaira. Je suis en relation avec M. Lassalle depuis de longues années ; ces relations ont été encore resserrées par Alexandre de Humboldt, qui faisait grand cas de lui et s'efforçait de le défendre contre toute attaque. Je tiens M. Lassalle pour un esprit éminent, possédant des vues profondes dans les domaines les plus divers ; l'acuité et la pénétration de son jugement sont extraordinaires, et il y joint des dons d'écrivain aussi exceptionnels. Quant à son œuvre politique, je suis convaincu qu'il agit de son mieux, suivant sa conviction et selon sa conscience, qu'il n'est l'instrument de personne, mais poursuit son but avec une indépendance entière, sans épargner les sacrifices et en bravant tous les dangers. Ceux-là seuls qui s'attachent aux considérations de la prudence peuvent lui faire un reproche de marcher droit devant lui, sans regarder à droite ni à gauche. Il possède beaucoup de qualités aimables, et je reconnais que j'ai toujours été attiré vers lui par sa conversation vive et spirituelle. Puissent ces constatations vous suffire, et puissent-elles suffire aussi à M. Lassalle, qui, à la vérité, est instruit depuis longtemps de mon opinion sur lui et de mes dispositions à son égard. Ce que je dis ici sur son

compte, je le lui ai déjà dit à lui-même, de vive voix et par écrit.

« Agréez, etc.

« A. Boeckh.

« Berlin, le 23 août 1864. »

Le même jour 9 août, vers le soir, Lassalle adressait encore à son ami Holthoff cette lettre presque aussi longue et plus agitée que la première :

« Cher ami,

« Si vous avez encore dans le cœur une ombre d'affection et de sympathie pour moi, s'il reste seulement en vous une étincelle de pitié, vous ne serez pas assez inhumain, assez insensible pour repousser mes prières. A peine ai-je terminé la longue lettre que je vous ai adressée à midi, et ce soir me voici de nouveau à ma table pour vous écrire, avec des torrents de larmes. Mon calme factice de ce matin a succombé à une terrible nouvelle. Mes souffrances sont indescriptibles. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux courir à l'instant me jeter dans le lac et m'épargner ainsi ces tortures infernales de plusieurs semaines, qui seront au bout du compte inutiles.

« Vous me connaissez pourtant, cher Holthoff, vous savez que j'ai quelque virilité. Où est-elle, à présent, dans une telle situation? Ce que je souffre est si terrible, qu'un meurtre en serait expié depuis longtemps déjà. Je suis anéanti. Cela est extraordinaire. Moi qui, autrefois, dans les cas les plus difficiles et les plus désespérés, sentais toujours ma poitrine gonflée des plus folles espérances de victoire, cette fois, au premier instant de la catastrophe, devant un obstacle bien plus faible que ceux que j'ai cent fois surmontés, je n'ai senti dans mon cœur que les plus

noirs pressentiments. Oh! je ne suis plus Lassalle, je ne suis plus même son ombre; je suis condamné à succomber cette fois. Je rugis vers Hélène comme une lionne privée de son petit. Je m'emporte contre moi-même. Je me sens anéanti, épuisé, trois fois rompu. Je suis brisé, brisé.

« Si quelqu'un m'eût dit qu'à mon âge je pouvais ressentir une si extraordinaire passion, laissant si loin, si loin derrière elle toutes les descriptions poétiques que j'ai pu lire, combien je l'aurais raillé!

« Maintenant, au fait. Ce qui m'a donné cette terrible secousse, c'est une nouvelle arrivée il y a trois heures. Un intermédiaire m'annonce que le nouveau domestique qui est entré chez les Dœnniges depuis trois jours, depuis lundi, a été enfin gagné à notre cause. Il déclare qu'Hélène n'est plus là, qu'elle est partie depuis dimanche.

« Mon sang se glaça à l'annonce de ce départ, et j'eus peine à me traîner jusque chez moi. Partie sans que je sache où! Déjà, dans ce « partie », il y a une immense menace. Ici, elle est majeure; ailleurs, mineure. Ici j'ai fait venir un ami habile et résolu, qui ne peut me suivre en Allemagne. Ici j'ai trouvé un avocat de la plus grande expérience. Tout cela ne serait encore rien. Mais « partie sans « savoir où »! C'est un coup de tonnerre. Cela paralyse et écrase comme la foudre. Oh! combien de temps me faudra-il marcher, cherchant sur la face de la terre? Je tremble jusque dans les fibres les plus profondes de mon être, à la pensée de l'angoisse meurtrière qu'il me faut encore souffrir. Depuis ces derniers jours seulement je connais la douleur. Depuis ces derniers jours je comprends qu'on puisse être assez lâche pour la redouter.

« J'ai deux prières à vous présenter, Holthoff. Si vous n'y répondez pas, il y a moins d'humanité dans votre cœur que dans un rocher :

« 1° Cherchez aussi vite que possible à apprendre (par Mme Wolff ou autre) où elle est, et télégraphiez-le-moi à Carlsruhe, bureau restant, ou Erbprinz.

« 2° Envoyez-moi immédiatement à Carlsruhe, poste restante, une description exacte de tous les parents d'Hélène, en mentionnant leur titre et leur position, leur demeure, leurs prénoms et leurs noms de famille, leur degré de parenté. Alors je saurai bien découvrir près de quel membre de sa famille elle a été conduite. Pourtant, cela demandera encore bien du temps, car j'aurai de la peine à mettre en mouvement d'un seul coup assez de gens pour pouvoir les envoyer partout à la fois. (Comment s'appelle le parent à Kulm? Quel Kulm est-ce là? Dans la Prusse orientale? Quelle est sa parenté? Qu'est-il? Sa famille est-elle considérable? Combien de filles, de fils, etc.? Tout ce qui se rapporte à lui me paraît surtout important.)

« Pitié, cher Holthoff, et envoyez-moi cette liste. Vous serez cruel si vous tardez un seul jour.

« Il est possible que cette nouvelle ne se confirme pas. Mais elle paraît, cette fois, très vraisemblable et s'accorde avec beaucoup, beaucoup d'indices. Quelle affreuse existence je me suis préparée, par ma loyauté et ma délicatesse! Hélène serait aujourd'hui ma femme si je n'avais songé qu'à moi. Maintenant, il me faut errer à travers l'Europe pour suivre ses traces. Il y a dans cette pensée quelque chose qui pourrait conduire à la folie.

« Vous dites dans votre lettre que, du moins, je suis sûr d'Hélène. O cher ami, vous n'avez même pas l'idée des preuves d'amour qu'elle m'a données. Et cependant elle est trop faible pour qu'on puisse être vraiment assuré d'elle. Elle n'est pas faite pour la lutte; elle est trop molle et trop flexible. Si elle pouvait m'abandonner! Oh! cette idée, c'est l'enfer!

« Je ne puis plus trouver de consolations dans la pensée qu'elle serait alors devenue indigne de moi. Je l'aime bien, bien, bien trop furieusement pour me consoler par des abstractions. Et n'est-ce pas déjà une grande faiblesse que de ne pas m'avoir fait parvenir un billet, pas un mot? Peut-elle être si abandonnée qu'elle ne m'ait donné quelque nouvelle? Et si elle est aussi craintive, aussi affaissée, si elle se laisse opprimer de la sorte, où en serons-nous après des semaines et des mois? Ne se laissera-t-elle pas entièrement subjuguer? Si elle m'abandonnait! Cette pensée suffirait à empoisonner le sang. Oh! instruisez-moi bien vite. Je suis dans une misère sans nom. Votre

« F. LASSALLE. »

Qu'ajouter à des lignes si éloquentes? Elles peignent les péripéties du drame et leur contre-conp, à la fois exagéré et incohérent, dans le cœur malade qu'elles torturent. A part les lettres de Lassalle, nous n'avons d'autre témoignage sur ces journées terribles que le récit très suspect d'Hélène. Qu'y a-t-il donc de mieux à faire que de laisser la parole à l'acteur principal, qui tient son rôle avec une si poignante sincérité?

Il écrivit le lendemain pour Hélène la lettre suivante :

« Genève, 10 août.

« Pendant que d'autres lettres plus explicites cherchent à pénétrer vers toi par d'autres chemins, M. Lesley doit te porter celle-ci. Il faut qu'elle soit courte, et je ne puis t'écrire que les points principaux, d'une manière aussi concise que possible :

« 1° On t'a persuadé que tu es mineure même ici, parce que tu serais soumise au droit bavarois, à cause de la situation diplomatique de ton père. C'est faux. On t'a

trompée. Aussi longtemps que tu seras à Genève, tu es, malgré tout, majeure. Tu peux, tous les jours, de plein droit, abandonner la maison de ton père, dans laquelle tu es séquestrée. Le seul fait que tu ne peux sortir à ta volonté et recevoir des lettres ou des visites à ton gré constitue séquestration, dans le sens légal du mot.

« Je t'ai reconduite moi-même à ta mère, pour épuiser d'abord toutes les voies de la conciliation et de la délicatesse. Elles sont épuisées, et je te somme maintenant de faire usage de ton droit. D'après l'article 372 du code civil français, tu ne dois plus, en droit, à ton père la moindre obéissance et tu es aussi libre que lui.

« 2° Pour obtenir en fait ta liberté, tu n'as qu'à adresser à Ambéruy (l'avocat de Lassalle) une demande écrite et signée de ton nom en toutes lettres, dans laquelle tu lui déclareras « que tu veux quitter la maison de ton « père, dans laquelle tu es retenue contre ta volonté, où « tu ne peux recevoir aucune lettre, aucune visite à ton « gré; que tu le pries de s'adresser aux autorités compé- « tentes pour te délivrer, et que tu as l'intention de « prendre une demeure personnelle ».

« Envoie-moi cette lettre; ou, si cela t'est plus facile, adresse-la à M. Ambéruy, avocat, rue du Marché, 34.

« 3° Délivrée de cette manière, tu peux choisir un domicile à Genève, signifier chaque mois ton acte respectueux, et, dans trois mois, tu seras ma femme devant la loi. Mais je sais une voie beaucoup plus courte. Six jours après ta délivrance, tu pourrais être ma femme par un moyen pleinement légal. Je connais un prêtre qui nous unira immédiatement, par les liens indissolubles de l'Église, sans le moindre acte ou chiffon de papier (1).

(1) Lassalle songeait au chapelain de Garibaldi, comme nous l'avons vu, et il croyait à tort Hélène catholique, alors qu'elle était protestante.

« 4° Tout dépend d'un seul point. Il ne faut pas que tu quittes Genève, territoire de droit français. Car, tout d'abord, en Allemagne, tu redeviendrais mineure ; et, en second lieu, j'ai mis à l'œuvre ici tout un monde d'amis et d'auxiliaires. Certes, je reprendrais la lutte partout ailleurs ; mais qui sait combien de semaines s'écouleraient avant que j'aie réuni, dans un autre lieu, autant de moyens d'action efficaces? Oppose-toi donc à tout déplacement avec la plus grande énergie.

« 5° Si, malgré tout, on te contraint, il faut utiliser précisément cette occasion pour ta délivrance. Il suffit alors que tu m'adresses, aussitôt que possible, une demande signée, me priant d'empêcher ton départ forcé. Tu m'indiqueras aussi le lieu du départ et le moyen de transport (bateau à vapeur, chemin de fer, etc.). Avec l'aide de mes amis et des autorités, je te délivrerai alors dans la gare et même dans les bras de ton père.

« 6° Le 12, je pars pour Carlsruhe. Naturellement, ce n'est que pour y faire des démarches qui te concernent. Mais, même loin de toi, je reste présent, car je laisse comme représentant mon ami le colonel W. Rustow, de Zurich. Tu dois te confier à lui comme à moi-même. En toutes circonstances, sans exception, tu dois l'écouter et lui obéir.

« Or, quand je serai parti, ta réclusion deviendra bien moins sévère. Après le 12 de ce mois, dès que tu trouveras moyen d'envoyer des lettres au dehors, écris au colonel Rustow. Adresse l'enveloppe extérieure à M. Ambéruy, avocat, rue du Marché, 34. Suis toutes les indications de Rustow comme si elles venaient de moi-même. Il me représente complètement.

« 7° S'il arrivait qu'on voulût te faire partir après le 12, quand je serai absent, écris à Ambéruy, avertis-le, donne-

lui le détail du départ et la commission écrite de l'empêcher, parce qu'il a lieu contre ta volonté, et que tu as plus de vingt et un ans. De plus, joins à cette première lettre une lettre au colonel Rustow, en lui disant la même chose, et en lui donnant la même commission. Tous deux te délivreront aussi bien que moi.

« 8° Tout est sauvé, si nous réussissons d'abord à établir une correspondance sûre entre toi et moi, — ou entre toi, Rustow ou Ambéruy. Lesley te remettra cette lettre. Je chercherai à t'en faire tenir une autre demain, par M. Vaucher, qu'Ambéruy a intéressé à notre amour. J'espère qu'il acceptera la commission. Tu peux m'adresser par Vaucher les lettres que tu m'écriras. Mais celles que tu enverras à Rustow après le 12, date de mon départ, par l'intermédiaire de Vaucher (qui ne doit rien savoir du colonel), adresse-les jusqu'à nouvel ordre, extérieurement à Ambéruy, à l'intérieur à Rustow.

« 9° Il est impossible que ce que l'on m'a dit soit vrai, et que tu m'aies abandonné. Seul le mensonge de ta minorité a pu t'arracher une telle concession, une telle déloyauté. Il est impossible que tu soies parjure à tous tes serments, que tu pousses jusqu'à ce point la faiblesse. Tu n'as pas le droit de briser toutes les assurances que nous nous sommes si fermement données. Tu n'as pas le droit d'abuser si honteusement de l'excès d'égards et de délicatesse par lequel je t'ai rendue à ta mère. Tu n'as pas le droit de me compromettre, après que tu m'as, de ta libre initiative, engagé dans cette entreprise; car je fus décidé par l'assurance que ta résolution était ferme comme le roc.

« C'est seulement dans la nuit de mercredi à jeudi que j'ai pris conscience de mon amour pour toi. Ce fut comme une révélation. La souffrance a brisé l'enveloppe de calme

relatif dont le bonheur m'entoure d'ordinaire, et mon amour s'est élancé au dehors, comme un terrible et gigantesque fantôme. Je bénirai la brutalité de tes parents si je t'obtiens. Car ces souffrances infinies qui me dévorent à cause de toi m'ont d'abord donné conscience de ce que tu es réellement pour moi.

« Hélène, si tu pouvais m'être infidèle, si, oublieuse de tes serments, tu pouvais renoncer à moi, tu ne serais plus digne de ce que je souffre pour toi. Calme-moi par une seule ligne. La pensée que tu m'abandonnes m'amène au seuil de la folie. Lesley le dit lui-même. Alors, tout serait mensonge, et rien ne mériterait plus d'être cru en ce monde.

« Hélène, tu es aimée jusqu'à la fureur, avec les tortures du désespoir. Dis-moi dans une seule ligne que tu restes ferme.

« Tes lettres à Mme Arson, qui est à Interlaken, ne me sont point parvenues. »

Si Hélène eût reçu cette lettre, si elle eût été encore à Genève le 10 août, et, enfin, si elle fût restée ferme dans sa résolution, les conseils de son amant auraient pu leur donner à tous deux le bonheur. Mais aucune de ces trois conditions n'était remplie à ce moment, et le fait même que Becker a trouvé cette lettre dans les papiers de Lassalle indique qu'elle lui fut probablement rendue, sans être parvenue à son adresse. On voit qu'il croyait encore Hélène à Genève, et qu'il attachait une grande importance à ce fait. Il fut détrompé définitivement le lendemain, comme en témoigne cette lettre à Holthoff :

« Les nouvelles que je viens de recevoir sont bien, bien plus mauvaises que tout ce qui a précédé. Je croyais

être au désespoir hier ; je ne sais qu'aujourd'hui ce qu'est le désespoir.

« Écoutez ! Tout le monde est parti, le père, la mère, la sœur et Hélène. Il ne reste à la maison que les petits enfants. Le père est parti, dès dimanche, avec elle et sa sœur. La mère était restée.

« Hier soir, par le dernier train, est arrivé un monsieur, un bel homme, teint brun, cheveux noirs. C'est le Valaque. Hélène lui avait donné son congé de Wabern. Il semble que c'est là ce qui l'amène, ou bien un télégramme de la famille. Ce matin, à sept heures, la mère est partie avec lui.

« D'après tout un ensemble de petites circonstances, il est probable qu'elle veut marier quelque part Hélène avec ce Valaque, que je tuerai en duel, en ce cas. S'il se dérobe à ma provocation, je l'abattrai dans la rue, comme un chien enragé (1)...

« En présence de ces nouveaux faits, Holthoff, je vous demande un nouveau service. Écrivez au père. Demandez-lui une seule chose, en votre nom et au mien : non pas Hélène, mais seulement trois mois de délai. Qu'il ne la marie pas avant trois mois, qu'il me donne trois mois pour obtenir son consentement, son propre consentement.

« Représentez-lui qu'une série effrayante de crimes et d'événements tragiques sortirait d'une action précipitée.

(1) L'éditeur des *Souffrances de Lassalle* a supprimé un passage en cet endroit, et il écrit en note : « Certains faits accomplis dans la maison d'Hé-« lène sont mentionnés là, qui non seulement restent absolument sans « preuves, mais sont de plus tout à fait invraisemblables et reposent sans « doute sur le rapport des observateurs apostés par Lassalle. » — On peut supposer que ce passage rapportait, entre autres choses, une confidence de la cuisinière des Dœnniges, d'après laquelle l'ambassadeur aurait été jusqu'à traîner sa fille par les cheveux. — En effet, on verra plus tard que cette lettre de Lassalle à Holthoff tomba par hasard entre les mains de M. de Dœnniges, et que le passage, supprimé en cet endroit, le mit dans la plus violente colère.

Je tuerai son mari, et je m'enfuirai avec elle en Amérique. Je ne demande au père que trois mois. Si je n'ai pas obtenu son consentement à ce moment, eh bien, il fera alors ce qu'il voudra et ce qu'il pourra.

« S'il me donne ces trois mois, je suis sauvé. J'obtiendrai du roi de Bavière non seulement une intervention, mais un ordre positif. On devra me la donner pour femme à l'instant. Il y a encore assez d'hommes dans la nation qui feront l'impossible pour me sauver, quand ils sauront que mon existence est en jeu. On décidera le Roi. Mais il me faut ce misérable délai de trois mois.

« Si vous lui écrivez avec insistance dans le sens que je vous ai indiqué, si vous ne lui demandez qu'une trêve de trois mois pour me donner le temps d'obtenir son consentement, si vous lui représentez les suites terribles qui résulteraient pour sa fille elle-même du mépris de ses vœux et des miens, il ne pourra nous refuser ; d'autant plus que son acquiescement ne lui cause pas le moindre préjudice. Il s'accorde seulement du temps à lui-même, pour éviter une action précipitée qui attirerait des malheurs infinis sur sa famille.

« Je déciderai le Roi. J'espère, si tout va bien, arriver avant huit jours à Munich. Si vous pouvez, vous ou Bœckh, me donner, pour cette ville, des lettres qui soient utiles à mon projet, tant mieux.

« Ne perdez pas un instant pour écrire à M. de D... La vie ou la mort peuvent dépendre d'une heure.

« Réponse poste restante à Carlsruhe, où je me rends demain.

« Votre ami désespéré,

« F. L. »

Cette lettre montre, plus encore que les précédentes,

le désordre qui régnait dans l'esprit de son auteur. M. de Dœnniges, alors triomphant, n'avait aucun motif pour faire tout à coup une aussi immense concession. Au moment même où Lassalle semblait avoir toutes les chances de victoire entre les mains, le diplomate avait assez montré qu'il n'entendait pas garder vis-à-vis de lui le moindre ménagement. Pourquoi donc, alors qu'il était certain d'avoir converti sa fille à ses vues, aurait-il cédé à des menaces qui devaient lui sembler puériles? Cette idée de délai fut, d'ailleurs, abandonnée par Lassalle aussi rapidement qu'elle avait été conçue.

Le lendemain, avant de quitter Genève, il écrivit encore à Hélène la courte lettre qu'on va lire. Elle était destinée à lui parvenir en même temps que celle du 7, dont nous avons donné la traduction.

« Vendredi 12 août.

« Je t'ai écrit dimanche soir la lettre ci-jointe. Lundi, on m'apprit que tu étais partie, ce qui m'empêcha de te l'envoyer recommandée, comme je voulais le faire. — Depuis mercredi, il n'est que trop certain que tu es partie. Mais cette lettre te suivra, ou bien tu la trouveras à ton retour.

« Je te l'envoie donc, bien que je sache que ton père la lira sûrement, même si elle arrive jusqu'à toi. Qu'il la lise, si du moins tu la lis à ton tour. — Je te répète donc tout ce que je t'ai dit dans la lettre ci-jointe. Il faut, en tout cas, que tu m'accordes l'entretien que j'y réclame.

« Je pars aujourd'hui, ou demain de très bonne heure, pour Carlsruhe, car le chemin qui mène à ta conquête passe à travers l'Allemagne. Réponds-moi à Carlsruhe. — Si tu m'accordes un entretien, je vole vers toi le plus rapidement possible.

« Je ne croirai que tu m'abandonnes qu'après l'avoir entendu de ta propre bouche ; une lettre ne me suffira pas.

« Mais, si tu me restes fermement attachée, comme j'en suis convaincu, nulle puissance terrestre ne pourra nous séparer. — On ne peut te contraindre à un mariage. Comme fille majeure (et tu l'es ici, malgré la situation diplomatique de ton père), tu as le droit, à chaque instant, d'abandonner sa maison. Si l'on t'entraîne en Allemagne, bien que tu y sois mineure, on ne peut pourtant te contraindre à un mariage. Il suffit que tu dises « non » au moment décisif.

« Courage donc ! même loin de toi, je suis à tes côtés pour l'éternité. Si tu me gardes ta foi, nulle puissance ne réussira à nous arracher l'un à l'autre. Je ne pense plus à rien, je ne fais plus rien qui ne se rapporte à toi. Triomphe ! mon amour pour toi dépasse tout ceux que la poésie et la légende ont jamais chantés.

« Reste ferme, et *je me charge du reste.* »

Le même jour, Lassalle donnait, devant notaire, ses pleins pouvoirs au colonel Rustow, pour tout ce qui touchait son projet de mariage. Il lui remettait aussi pour Hélène un court billet d'introduction.

Lassalle ne quitta Genève que le 13 août de bonne heure. Il coucha probablement à Bâle (1), où il eut une entrevue avec son ami, le poète Georges Herwegh. Il lui avait adressé, la veille, le télégramme suivant, reproduit dans la récente publication de Marcel Herwegh, fils du poète :

« Il faut absolument que vous soyez demain samedi aux *Trois Rois,* où j'arriverai à dix heures du soir pour passer

(1) Becker dit à Olten.

la nuit. Nul refus ou changement n'est possible. Réponse télégraphique Genève, pension Bovet.

« LASSALLE. »

A la suite de cette depêche, Herwegh, écrit son fils, se mit immédiatement en route. — « Il employa tous les moyens pour apaiser Lassalle, qui, toute la nuit, se promena de long en large, plongé dans le désespoir et pleurant comme un enfant. Il croyait encore à tout ce qu'on lui racontait des mauvais traitements auxquels Hélène de Dœnniges était exposée à cause de lui... Ils se séparèrent au matin, après qu'Herwegh lui eût remis, sur son désir, quelques lignes pour Richard Wagner, qui devait lui obtenir l'appui du roi de Bavière. Lassalle avait adressé la même demande à Hans de Bulow. »

Il arriva le 14 dans l'après-midi à Carlsruhe, où la comtesse Hatzfeldt l'attendait depuis le 9, et il écrivit le 15 à Rustow.

« CHER AMI,

« Arrivé ici hier. — Pas encore de dépêche de toi. Vous ne savez donc toujours rien de nouveau? Hofstetten est ici. Je pars avec lui demain pour Munich.

« J'ai vu hier Humbert à Bâle. Hélène n'y a pas passé. Elle n'a donc pas encore quitté la Suisse. Humbert est maintenant à Berne... Envoie-le, lui ou Lombard, ou tous deux, si c'est nécessaire, sur toute la côte du lac. Il faut aussi chercher sur la rive française. »

On voit que Lassalle avait mis sur pied toute une police secrète pour apprendre où se trouvait la famille de Dœnniges. Il termine ainsi : « Si Hélène te demande une lettre, envoie aussitôt la grande, celle qui devait passer

par Ambéruy, ou la petite, celle qui devait passer par Lesley, mais plutôt la première, celle d'Ambéruy. »

Ces deux lettres, dites d'Ambéruy et de Lesley, vont tenir désormais une grande place dans la correspondance de Lassalle. Nous les avons traduites à leur date, du 7 et du 10 août, la première en partie seulement, comme la donne Becker.

Le même jour, le 15 août, Rustow rendait compte à son ami de la situation à Genève dans une lettre assez confuse, comme tout ce qu'écrit le colonel. Il raconte une entrevue avec une certaine Mme N... à laquelle il espérait acheter des renseignements sur Hélène. Voici la fin de sa lettre.

« En lisant toutes mes lettres, ne perds pas de vue que je veux t'apprendre aussi exactement que possible tout ce qui se passe, afin que tu ne sois pas pris au dépourvu. N'y lis que ce qui s'y trouve. Souviens-toi toujours que les faits font quelquefois prévoir des conséquences fausses. — Ne me raille pas pour ces sages remarques, ou, si tu peux en rire, tant mieux. »

C'est encore le 15 août qu'Holthoff adressait de Berlin à Lassalle une lettre qui devait porter à son comble le désespoir de ce dernier, malgré les encouragements qui lui sont prodigués.

« CHER AMI,

« J'étais parti d'ici vendredi soir pour quelques jours, et je reviens à l'instant, lundi dans l'après-midi. Je trouve quatre lettres qui me préoccupent au plus haut degré. Trois sont de vous, et la dernière de celles-ci est dans une enveloppe datée du 11. Actuellement, je ne fais rien jusqu'à ce que j'aie d'autres instructions de vous. — La qua-

trième lettre est d'Hélène, sans date, mise à la poste à Bex, le 9. (Pardon, il y a tout de même une date : le 8 août, en voyage dans la montagne.) — Elle m'annonce, dans le style d'affaires le plus sec, sans la moindre formule de politesse, qu'elle retire tout ce qu'elle m'a écrit de Berne, au commencement du mois. La lettre est visiblement composée sous l'empire de la contrainte la plus violente, avec des caractères informes qui paraissent des larmes sorties de son cœur. La pauvre enfant! pourquoi cette tragédie n'a-t-elle pu lui être épargnée? Je crois qu'il vous faut attendre dans le calme, quelque impossible que cela puisse vous paraître. — Avant quelques semaines, le temps viendra, peut-être, où vous aurez la partie entre les mains.

« On ne peut songer à un mariage précipité avec le Valaque. Il n'a pas la situation indépendante qu'il faudrait pour hasarder une telle démarche. Vous atteindrez le but; votre énergie m'en est un sûr garant. Votre

« HOLTHOFF. »

La comtesse de Hatzfeldt, qui avait rejoint Lassalle à Carlsruhe, comme nous l'avons vu, quitta cette ville le lendemain 16 août pour tenter une étrange entreprise. — Tout en continuant à combattre l'exaltation maladive de son ami, elle lui prouvait néanmoins son dévouement par les démarches qu'elle s'imposait, malgré son état de santé, pour l'accomplissement de ses vœux.

On se souvient que l'archevêque de Mayence, Mgr de Ketteler, avait paru suivre d'un œil favorable l'agitation politique de Lassalle. Celui-ci, de son côté, dans son discours de Ronsdorf principalement, s'était montré très sensible à l'approbation de ce prince de l'Église, que les populations du Rhin, disait-il, « vénèrent presque à l'égal

d'un saint ». — Cherchant partout des appuis pour soutenir sa lutte désespérée contre la volonté de M. de Dœnniges, Lassalle imagina d'utiliser l'influence de l'archevêque de Mayence à la cour catholique de Bavière.

Pour atteindre ce but, il fallait lui rappeler sa bienveillance passée et, en même temps, traiter avec lui l'importante question d'une conversion possible de Lassalle au catholicisme. Ce changement de religion devait faciliter une union avec Hélène, car l'entourage de Lassalle la croyait catholique, bien qu'elle fût protestante en réalité.

La comtesse de Hatzfeldt partit donc le 16 août pour Mayence, et écrivit de cette ville le même jour la lettre suivante :

« CHER ENFANT,

« Je suis arrivée ici à trois heures et demie. A cinq heures, je partais pour la visite projetée. Je fus aussitôt introduite et je demeurai longtemps.

« Voici le compte rendu de notre conversation. Je n'ai pas pu, malheureusement, obtenir quelque chose de positif dans le sens de vos vœux ; mais, comme je vous l'ai dit d'avance, je ne considérais guère ce résultat comme possible. Pourtant, l'impression que m'a laissée l'entretien a été très favorable, très bienfaisante même.

« J'ai trouvé un homme d'une haute intelligence et du jugement le plus fin, un homme qui, sans s'écarter le moins du monde de ce qui sied à son caractère et à sa situation, est entièrement exempt cependant de cette hypocrisie qui prétend juger sans cesse et, par là, repousse la sympathie. Il y a de l'indulgence pour la faiblesse humaine, de la bienveillance et de la douceur, et je crois qu'on trouverait en lui bien plutôt un consolateur qu'un juge.

« Ses vues saines et son appréciation favorable à votre sujet m'ont prouvé qu'il est sans préjugés. En ce sens, j'ai donc trouvé un terrain favorable à mes efforts.

« Je veux maintenant vous donner quelques détails, bien que le temps qui m'est si strictement mesuré m'empêche d'y apporter beaucoup d'ordre. Je ne vous rapporterai pas les paroles elles-mêmes, mais je resterai toujours parfaitement fidèle à leur sens.

« Je commençai par m'acquitter de votre commission, avec vos propres paroles. Il convint, en effet, que ces paroles répondaient si bien à votre tournure d'esprit, si rigoureusement logique, que vous deviez les avoir prononcées vous-même. — « Je ne puis naturellement douter, continua-t-il, que ce désir de conversion ne repose « sur des projets purement matériels et extérieurs. » Et, comme je lui devais la vérité, aussi bien qu'à vous, je ne le niai en aucune manière.

« Je lui exposai alors la situation et ce dont il s'agissait. Après de longues représentations suppliantes de ma part, — car je parlais, comme bien vous pensez, avec tout mon cœur, — après qu'il m'eut demandé sous quelle forme je croyais une intervention possible, il dit : « Oui, « si la jeune fille est catholique, si elle demande elle-« même l'appui de l'Église, afin de maintenir le saint « caractère du sacrement, qui réclame l'accord des âmes « pour avoir son plein effet, si elle demande à l'Église la « protection du salut de son âme, menacé par une union « forcée, alors une intervention serait peut-être justi-« fiée. » Quant à vous, continua-t-il, il est contraint de se souvenir que vous n'êtes pas encore catholique.

« Il s'exprima cependant, sur votre compte, avec beaucoup d'estime et de bienveillance. Il assura qu'il prenait le plus vif intérêt à vos efforts sérieux, convain-

cus, scientifiques, qu'il approuvait vos tentatives sociales, votre action. S'il doutait de la possibilité d'une réalisation pratique de vos théories par la voie que vous avez choisie, c'est uniquement parce que tout principe qui manque de la seule base inébranlable ne peut se soutenir longtemps, quelles que soient sa justice et les éminentes qualités de ses représentants, dès que vient à souffler sur lui la tempête des passions. — En tout cas, ajouta-t-il, vous vous êtes acquitté avec beaucoup de succès et de mérite d'un important devoir, en signalant et en déracinant les erreurs et les mensonges. Il faut vous conserver pour cette tâche.

« S'il peut faire quelque chose pour vous, il le fera volontiers, pour conserver à l'État un homme aussi indispensable.

« Je lui décrivis les promesses répétées que vous a faites la jeune fille, votre conduite si scrupuleuse, si honorable vis-à-vis d'Hélène, comment vous l'avez rendue vous-même à sa famille : l'attitude entièrement inexplicable, dès le début, brutale et blessante des Dœnniges. Il exprima l'approbation la plus entière à l'égard de vos procédés si parfaitement corrects. Vous devez, dit-il, ne jamais les regretter, car c'étaient les seuls qui vous convinssent. Il approuva aussi votre plan de faire triompher votre bon droit à Munich, par la voie loyale que vous avez en vue.

« Comme j'étais fort agitée, et que des larmes m'échappaient sans cesse pendant que je parlais, il me déclara ne pas comprendre comment je pouvais voir les choses en noir à ce point. La conduite du père est très blâmable, mais elle ne peut durer, et vous devez réussir à coup sûr par le calme et par la patience.

« J'aurais tant aimé vous annoncer un bon résultat

positif! Mais, vous le voyez, si l'accueil, comme la volonté, étaient favorables, la chose elle-même présentait vraiment trop de difficultés. Je pars demain de très bonne heure pour Berne, où j'arriverai le soir. J'irai aussitôt à Wabern pour voir Mme Arson et Mme Lesley. Je recueillerai tous les renseignements nécessaires, notamment sur les lettres d'Hélène, qu'elles doivent avoir reçues. J'emploierai tous les moyens pour décider Mme Arson à m'accompagner à Genève, afin de m'y aider à obtenir une entrevue avec Hélène.

« Ainsi, j'espère enfin rapporter des nouvelles certaines de cette forteresse si sévèrement close.

« Maintenant, portez-vous bien, mon bon, mon cher enfant; je suis à demi morte physiquement et moralement. Je vois sans cesse encore votre pâle visage bouleversé, comme je l'ai aperçu au sortir du wagon. Si vous m'avez trouvée rude en mes représentations, sachez pourtant que mon cœur a saigné plus amèrement encore que le vôtre. Je puis dire que j'ai vis-à-vis de vous le sentiment que vous êtes lié à mon être intime par un lien matériel : s'il est tranché, tout mon sang s'échappera par la blessure.

« Pour moi donc, comme pour vous-même, repos, prudence et soin de votre santé.

« SOPHIE. »

Rustow envoyait le même jour quelques nouvelles de Genève, sans grand intérêt. Cependant, une Mme A... lui avait appris qu'Hélène « serait constamment, dit-on, avec M. le baron (Yanko de Rakowitza) ».

Rustow dirigeait les affaires de Lassalle à Genève tout autrement que ne l'eût fait son ami. Il y mettait plus de patience et de bonne humeur, pour deux raisons. D'abord,

il apportait à cette tâche une liberté d'esprit qui faisait naturellement défaut à un amoureux. De plus, il obéissait au même instinct que les autres familiers de Lassalle : gagner du temps, éloigner l'instant des déterminations décisives et des actions irrévocables que la violence du caractère de ce dernier pouvait faire redouter. — Lassalle était bien loin lui-même de cette humeur résignée et presque enjouée. Les lettres suivantes en font foi.

« Munich, 18 août.

« COMTESSE,

« Nul damné ne souffre plus en enfer.

« Reçu votre lettre de Mayence.

« 1° Même d'après la loi bavaroise, elle est majeure à vingt et un ans. Cependant, comme elle n'est pas émancipée, le consentement du père est encore nécessaire : mais, s'il est refusé, les tribunaux peuvent l'accorder, et l'accorderaient certainement : le docteur Hænle (1) me l'assurait. Hænle se donne à mon affaire avec toute son énergie. Il veut déposer en mon nom une requête de consentement. Il ne se fait pas d'illusion, il est vrai. Par les voies de droit, nous n'obtiendrons rien de pratique. Mais il espère intimider le père par la crainte du scandale, et veut lui écrire une lettre où il lui représentera tout cela, etc.

« 2° Je reviens à l'instant de chez le baron de Schrenk, ministre des affaires étrangères, avec lequel j'ai eu une conversation qui a duré presque deux heures. Il m'a trouvé entièrement dans mon droit vis-à-vis de M. de Dœnniges, et il a été, par exemple, jusqu'à dire : « Dans « de pareilles circonstances, je ne vous refuserais pas ma

(1) Avocat de Lassalle à Munich.

« fille, bien que je conçoive qu'il n'est pas agréable « d'avoir un gendre d'une couleur politique si mar- « quée... » En résumé, il fut entièrement de mon parti, mais ne put se décider sur ce qu'il devait et pouvait faire. Il convint avec moi que je viendrais demain matin chez lui avec Hænle pour déterminer, d'accord avec nous, ce qu'il tentera.

« 3° Ci-joint un mot de Holthoff. Il a reçu une lettre d'Hélène, écrite le 9, à Bex, par laquelle elle retire tout ce qu'elle lui a dit. Mais il ne lui attribue aucune valeur, la met au compte de la violence brutale, déclare qu'elle est dictée par le père. Dans une autre lettre de lui que je viens de recevoir, il l'assure plus fortement encore, déclare que la lettre d'Hèlène manque même des formules les plus ordinaires de la politesse, est écrite dans le plus sec des styles d'affaires, etc. Il a raison, sans doute, mais cette pensée est terrible. Je souffre à présent plus affreusement que jamais. Mon pressentiment s'est justifié. Mais il faut pourtant que je la conquière à tout prix.

« 4° Je reçois une dépêche de Rustow. Il a enfin insinué à Hélène une lettre quelconque. Je ne sais si c'est un mot tout à fait court et laconique que je lui ai laissé, ou bien la longue lettre émue que j'appelle « d'Ambéruy ». Il a reçu une réponse qu'il appelle « tout à fait mau- « vaise », ce qui signifie, d'après nos conventions, qu'elle m'abandonne. Naturellement cela n'a pas plus de signification que la lettre à Holthoff. Il est difficile, impossible même que cela ait une grande valeur. Ah! ce serait terrible de périr pour une indigne! Et je serais moi-même coupable de son indignité ! Terrible, terrible imbroglio !

« 5° Le principal est maintenant que vous emmeniez Mme Arson, que vous alliez avec elle à Genève et que, avant tout, vous raffermissiez Hélène, Hélène elle-même.

Car le retour d'Hélène à Genève résulte de la dépêche de Rustow, indirectement, il est vrai, mais sûrement. Vous devez donc parler à Hélène chez Mme Arson et agir sur elle avec votre éloquence la plus impétueuse. Il faut avant tout la détromper, car la pauvre enfant est avant tout trompée. Elle se croit mineure, et qui sait tout ce qu'on lui a de plus raconté sur mon compte, etc.! Vous devez encore lui insinuer la lettre dite « d'Ambéruy ». Rustow l'a et sait quelle lettre j'appelle de ce nom. Il faut qu'elle en lise devant vous tous les paragraphes. Il faut que vous l'ayez lue vous-même avant de causer avec Hélène, pour savoir comment vous devez la prendre. Raffermissez-moi seulement Hélène, et je ne désespère pas encore. Mme Arson devra vous procurer un entretien avec elle dans sa chambre. Cet entretien sauvera tout. Employez toute votre éloquence pour que Mme Arson vous accompagne à Genève et vous assure cet entretien avec Hélène.

« Avant de quitter Berne, télégraphiez-moi ici et annoncez-moi votre départ, ainsi que l'hôtel où vous descendrez à Genève, afin que je sache où je dois écrire ou télégraphier.

« En présence de la tournure que prennent les événements et puisque Hélène est encore là-bas, je resterai sans doute plusieurs jours ici, si je puis y faire quelque chose. L'enfer dans le cœur. Votre

« F. LASSALLE. »

Voici une lettre du même jour à Holthoff :

« Munich, 18 août.

« CHER, CHER AMI,

« Vos lettres des 8, 9 et 15 août sont devant moi, et mon désespoir est immense, plus grand que jamais ! J'ai passé ma vie entière parmi les combats et les dangers de

toutes sortes, et me voilà comme un enfant, comme un enfant! Vous avez raison, je n'ai connu jusqu'ici que les dangers du dehors, mais jamais la douleur intérieure, la furieuse, torturante, mortelle douleur intérieure! Contre celle-là, je suis sans défense : tout ce que j'ai de force en moi-même se range dans son parti et m'accable. Mourir de mille morts n'est rien auprès de cette sueur d'angoisse délirante qui m'accable à chaque instant! J'ai surmonté et vaincu tant d'obstacles dans ma vie, de si grands et de si importants succès ont marqué mon passé, et, désespéré, je mets tout cela en balance avec une seule heure, celle qui décidera de la conquête ou de la perte d'Hélène. Vous avez tort de me faire des reproches pour être allé à Genève. Cela était nécessaire. Hélène avait de moi l'ordre absolu de ne rien confier de mes projets à ses parents. Je voulais leur faire visite, les connaître, les étudier. Cependant, — et, à la vérité, je n'aurais pas confié tout ce qui suit explicitement à Hélène, — je me serais fait donner par elle, devant un notaire français, toutes les procurations et pleins pouvoirs nécessaires pour tous les cas, même les plus extrêmes. En même temps, la veille de la demande, j'aurais arrangé notre fuite, et, ainsi préparé et armé jusqu'aux dents, en droit et en fait, j'aurais accompli l'acte décisif. En droit, j'aurais pu agir en son nom; en fait, j'avais la solution entre les mains. Si les parents refusaient même de me recevoir, Hélène n'avait qu'à se taire et à me l'annoncer par lettre, sans trahir encore ma présence à Genève. L'enlèvement eût été alors pour ainsi dire assuré. Manquant à toutes les promesses qu'elle m'avait faites, elle bavarda au premier moment d'expansion et me précipita sans préparation entre les mains de ses ennemis. Non, je ne mérite pas le reproche d'avoir manqué de prudence, je ne mérite que celui d'avoir man-

qué de brutalité. La garder à Genève dans ma chambre, par le droit brutal du code, fouler d'un pied de fer le scandale sans nom qui la compromettait pour un instant, voilà, voilà, voilà ce qu'il fallait faire ! J'ai agi comme une femme, lorsque je m'arrêtai à d'autres pensées, et c'est cela qui m'a perdu. Mais je ne voulus rien précipiter, je voulus l'épargner autant que possible; je comptais de plus sur sa fermeté inébranlable, sur ce qu'elle m'appartenait absolument; je me disais : « Tu pourras toujours « recourir aux moyens extrêmes »; et maintenant elle m'abandonne, elle me trahit. Oh ! voilà le doute affreux que je sentis dans mon sein depuis le moment de la tragique séparation. Restera-t-elle ferme? Voyez-vous, Holthoff, cela est torturant, cela déshonore la nature humaine qu'elle puisse m'abandonner. Une femme pour qui je souffre si affreusement! Cette pensée, cette nouvelle que je viens d'apprendre par votre lettre du 15 août a porté ma douleur jusqu'à la folie.

« Il semble bien ressortir de votre lettre que celle d'Hélène, datée de Bex, ne signifie rien, qu'elle a été dictée, car, pour comble de malheur, vous avez écrit ce passage de telle sorte que je n'ai pas même pu le déchiffrer. Mais devait-elle se laisser contraindre ainsi ? Est-ce une ruse ? Peut-être ! Veut-elle endormir la vigilance de ses parents ? Oh! la lettre qu'elle vous a écrite est un crime en tout cas. Et pourtant, ce crime est le mien. Car pourquoi l'ai-je livrée à cette brutale domination de fer ? Votre lettre ne m'apporte qu'une consolation : c'est l'assurance que Rakowitz n'est pas en situation de se marier immédiatement. Mais est-ce bien là une entière impossibilité ?

« Cher ami, inventez un moyen de salut. Je vous en conjure, ne me laissez pas dans cet état. Un bain

de flammes serait un lieu de délices en comparaison.

« Apprenez ce qui se passe.

« J'ai voulu parler au Roi. Mais le Roi n'est pas ici : il est à Hohenschwangau. Tout conspire pour m'accabler. Dois-je aller à Hohenschwangau? irai-je? Cela est fort incertain. D'une part, le terrain serait brûlant sous mes pieds. D'autre part, je puis tout gâter. Car Richard Wagner, qui possède toute la faveur du Roi, m'a promis de lui parler mardi prochain peut-être, mais peut-être seulement. Il va le voir à Hohenschwangau et m'appuierait alors de tout son pouvoir. Mais il ne l'a promis qu'avec un peut-être. Cela dépendra d'un certain renseignement qu'il veut se procurer. Que faire donc? M'en remettrai-je à Richard Wagner? Mais, s'il ne fait rien, j'aurai quitté inutilement Munich pour me transporter de nouveau en Suisse. Irai-je moi-même à Hohenschwangau? Alors j'enlèverais peut-être tout effet à l'intervention bien plus puissante de Wagner. — Heureusement, elle est aussi majeure d'après la loi bavaroise. On l'a doublement trompée! Pourtant, même majeure, comme elle n'est pas émancipée, il lui faut ici le consentement de son père. Mais celui-ci peut être suppléé par un jugement du tribunal, et, comme me l'assure mon avocat d'ici, le docteur Hænle, ce jugement serait accordé sans aucun doute.

« Le docteur Hænle, qui me montre le plus grand zèle, veut introduire la demande et mettre tout en jeu. Il écrira d'abord au père, qu'il connaît, pour lui représenter les inconvénients d'une action judiciaire et ses suites.

« Mais, par les voies légales, on n'obtiendrait quelque chose — si même cela est possible — que dans le cas où Hélène resterait ferme comme un roc. Et vous voyez vous-même son caractère.

« Un faible, faible rayon d'espoir. Je reviens à l'instant de chez le ministre des affaires étrangères, baron de Schrenk, avec qui j'ai causé presque deux heures. Je lui ai soumis toute l'affaire. Il me donna tout à fait raison, et m'assura vouloir faire tout ce qui serait possible. Il semble qu'il ait beaucoup entendu parler de moi, et qu'il me porte un grand intérêt. Il m'entraîna dans une longue conversation politique sur la situation générale, à laquelle je dus me prêter, la mort dans le cœur, pour lui paraître aussi important que possible (1). Comme je vous l'ai dit, il fut aussi aimable et accueillant qu'on peut l'être : par exemple, il me déclara qu'il ne comprenait pas les parents, et qu'en pareille circonstance il ne me refuserait pas la main de sa fille. Il reconnaissait pourtant qu'il n'était pas agréable d'avoir un gendre qui, en raison de sa situation politique prépondérante, pouvait être fusillé ou pendu en cas de révolution, etc., etc. Je dois aller demain chez lui avec Hænle, afin de discuter et de déterminer en commun ce qui peut être le plus utile et le plus efficace.

« Il fera certainement quelque chose, cela est décidé. Il serait prêt, en tout cas, à écrire à M. de D... sur un ton conciliant, et pour lui donner un conseil. Il semble ne pas l'aimer. Vraisemblablement, il pourra faire quelque chose de plus encore.

« Dans ces circonstances, ce serait une très bonne chose que D... reçût en même temps une lettre de Bœckh. Ce feu de peloton et cette intervention en ma faveur de différents côtés le déconcerteraient tout au moins.

(1) Il ne faut pas oublier que les intérêts de la Bavière étaient alors fort différents de ceux de la Prusse, et que c'était une bonne fortune pour M. de Schrenk que cette conversation avec un homme si au courant des affaires intérieures du royaume voisin.

« N'est-ce pas une fatalité qui s'ajoute aux autres fatalités dans cette affaire, que la femme de Bœckh vienne à mourir précisément en ce moment? Malgré cela, s'il s'est écoulé assez de temps pour que la première douleur soit adoucie (quand donc est-elle morte?), dans les circonstances présentes, je désirerais que vous remettiez ou envoyiez à Bœckh cette lettre précédente de moi, dans laquelle je vous priais de le faire. Ajoutez par écrit ou de vive voix les explications nécessaires, les noms, etc. Une telle perte, imposée par la nature, atteint profondément, mais ne brise pas un grand homme et ne le rend pas insensible aux douleurs d'autrui. Pour cela, il faut la méchanceté humaine ou la violence brutale. Mais ne lui dites pas que je connais maintenant son deuil. Car, alors, il me conviendrait mal, en effet, de l'appeler à l'aide en un pareil moment. Il faut donc que je l'ignore comme l'autre jour, tandis que vous, qui avez reçu une commission positive d'un tiers, vous êtes excusé par cela même de vous acquitter de cette commission, dans une circonstance si grave. Dites seulement que vous avez attendu quelque temps pour ne pas l'importuner au premier moment de sa douleur.

« Ne pensez-vous pas ainsi?

« Vous le comprenez, ce qu'il pourra faire doit être fait vite : il faut que cela agisse concurremment avec l'intervention de Schrenk. Car différents coups qui échouent les uns après les autres ne servent à rien.

« Télégraphiez-moi immédiatement ce que vous aurez fait, puis, ensuite, le résultat obtenu.

« O mon ami! Si vous pouviez seulement venir près de moi! Je meurs, je meurs. Ma souffrance est sans nom.

« Votre

« F. LASSALLE. »

La journée du 19 août fut terrible pour Lassalle : « Il était plus mort que vif, écrit l'auteur des *Souffrances de Lassalle*... Des appréciations contradictoires se croisaient dans son cerveau épuisé. » D'une part, les indices de la défaillance d'Hélène devenaient plus décisifs à chaque instant. D'autre part, les lettres résignées, mais tendres encore, qu'elle avait écrites les 5 et 6 août à Mme Arson parvenaient précisément en ce jour de doute à son amant.

De là une confusion d'idées qui se fait jour dans sa correspondance fébrile. Voici une lettre à Holthoff :

« CHER,

« Je vous ai télégraphié qu'Hélène est de retour à Genève.

« Je reviens à l'instant de chez le ministre Schrenk. Voici ce qui a été convenu avec lui. Il donne au docteur Hænle, avocat, une mission officieuse : c'est une lettre à M. de D... qui contient ceci : le ministre a prié Hænle de se rendre à Genève pour arranger cette affaire à l'amiable, ce qui lui paraît très désirable, etc.

« Sinon, Dœnniges doit faire comparaître sa fille en ma présence, devant un notaire de Genève, pour qu'elle y déclare devant lui et devant moi ses sentiments.

« Tel est, du moins, le contenu de sa lettre que nous avons convenu avec Schrenk. Qu'en écrira-t-il réellement, et quelle insistance y mettra-t-il ? Je l'ignore. Je ne pourrai pas lire la lettre, parce que Schrenk ne trouve pas cela convenable : il l'enverra cachetée à Hænle, demain. Hænle prendra cette lettre et partira avec moi pour Genève. Mais je ne pourrai guère partir avant lundi matin. Je m'arrête pour vous donner les indications suivantes :

« 1° Obtenez immédiatement de Bœckh une intervention concordante au moyen d'une lettre. La coïncidence des deux démarches serait fort utile, tandis que chacune d'elles, isolée, n'aura vraisemblablement aucune action.

« 2° Télégraphiez-moi si cette démarche par Schrenk et Hænle vous paraît très importante, ou jusqu'à quel point. Exprimez cela de la façon suivante, selon les cas : « grande importance », ou « importance assez grande », ou « peu d'importance », ou « aucune importance ». Adressez ici, hôtel Oberpollinger. Je comprendrai.

« 3° Donnez-moi dans la même dépêche votre avis sur ce qui suit : le Roi est à Hohenschwangau. Je suis donc assez porté à abandonner l'idée d'une démarche directe près de lui. Car il est possible, sans doute, d'aller à Hohenschwangau, mais c'est un grand détour. Une démarche directe de la part du Roi auprès de Dœnniges serait bien plus efficace que toute autre intervention, mais il est tout à fait incertain que je l'obtienne. Peut-être même Schrenk, m'ayant appuyé, serait-il blessé que je m'adresse encore à plus haut que lui. Qu'en pensez-vous? Télégraphiez-moi là-dessus de la manière suivante : « Abandonnez l'autre démarche » (cela voudra dire que je ne dois pas aller à Hohenschwangau); ou : « Ajoutez l'autre démarche » (c'est-à-dire que je devrais aller à Hohenschwangau, au risque d'y perdre inutilement mon temps et celui de Hænle). De la sorte, je connaîtrai du moins votre avis et je pourrai agir en conséquence, selon les cas.

« 4° Dans la même dépêche, dites-moi si Bœckh a déjà écrit, ou est en train de le faire, ou refuse, de la manière suivante : « La démarche d'ici a réussi », ou « la démarche d'ici réussira demain » ou encore « tel ou tel jour » ou bien « ne réussira pas ».

« Est-il possible, Holthoff, qu'un homme puisse se torturer ainsi pour une femme, aller jusqu'à périr pour elle ! et pour une femme qui se laisse contraindre à l'abandonner ! Oh ! Hélène, Hélène ! Si seulement elle restait ferme ! Cette pensée est épouvantable. Ah ! la mort serait une délivrance et un bienfait.

« Secourez-moi, agissez pour moi, faites écrire Bœckh, écrivez vous-même en même temps. Mettez en mouvement tous les auxiliaires que vous pourrez trouver. Ah ! je succombe à mes tourments. Votre

« F. LASSALLE. »

On a vu, par sa lettre du 18 à la comtesse, que Lassalle avait reçu ce jour-là de Rustow un télégramme. Celui-ci disait avoir entre les mains une lettre d'Hélène qu'il appelait « très mauvaise ». Lassalle répondit : « Co-
« pier les lettres. Envoyer immédiatement ici l'original.
« Ne pas perdre courage. Persévérer. Où est Henri ? »

Henri désignait Hélène dans le langage convenu entre les deux amis. Lassalle télégraphia encore le même jour :

« La lettre à laquelle a répondu Henri avait-elle été
« remise par Bradamante (la caméristé d'Hélène) ? Peut-
« être tombée en d'autres mains, et réponse imposée. Si
« la voie n'est pas absolument sûre, ne hasarde pas la
« lettre d'Ambéruy, mais attends l'arrivée de Sophie (la
« comtesse). Réponse télégraphique. »

Dès le matin du 19, il écrivait à Rustow :

« Reçu ta lettre du 17. Je ne comprends pas que tu ne m'aies pas télégraphié le retour d'Hélène, que tu connaissais dès le 17, dès le 16, à ce que je vois. C'est incompréhensible, car si nous n'avions pas de formule convenue pour ce cas, il allait de soi que ce fait devait être

télégraphié à l'instant. Tu m'aurais épargné bien des dépêches et des souffrances indicibles.

« Ta dépêche d'hier « très mauvaise » m'a blessé à mort. Et pourtant, elle ne prouve rien. Car Hélène est trompée et brisée. De plus, tu ne lui auras fait parvenir que la troisième lettre, tout à fait insignifiante, et non pas celle d'Ambéruy, pas même celle de Lesley. Cherche immédiatement à lui faire tenir une des deux, et si la voie est tout à fait sûre, celle d'Ambéruy.

« La lettre que tu lui as soumise semble être parvenue par Mme A... Ce chemin paraît sûr. Peut-être le père a-t-il reçu la lettre et imposé la réponse. Peut-être est-elle tout à fait brisée. Si tu as une voie tout à fait sûre pour lui donner la lettre d'Ambéruy, fais-le. Il indifférent qu'elle puisse répondre et par quelle voie elle le pourra. Qu'elle lise seulement la lettre. C'est l'important : le reste s'arrangera. Si ta voie n'est pas tout à fait sûre, essaye avec celle de Lesley. La lettre ci-jointe, que je t'envoie pour Hélène, est aussi importante que celle d'Ambéruy, mais seulement *jointe à elle;* elle ne sert qu'à la faire comprendre. Lis-la. Tu y apprendras quelques circonstances, par exemple qu'Hélène est majeure même d'après le droit bavarois, et que j'ai causé hier deux heures avec le ministre des affaires étrangères. Il m'approuve tout à fait, et fera tout ce qu'il pourra. Aujourd'hui, nouvelle conférence.

« Fais donc parvenir la lettre ci-jointe à Hélène immédiatement, avec la lettre d'Ambéruy, si tu es sûr qu'elle la recevra.

« Puisque Hélène est de nouveau à Genève, tu as eu bien tort de faire prévenir Kayserling de ta présence par Klapka. Tu t'es trahi par là, et il te faudra partir de nouveau, et ensuite changer de logement pour être en sûreté. Mais, en ce cas, avertis-moi télégraphiquement ici.

« Si tu veux éprouver à quel point la voie est sûre, écris toi-même à Hélène : « J'ai deux lettres très impor-
« tante pour vous (celle d'Ambéruy et la lettre ci-jointe),
« qu'il faut que vous lisiez seule. Cette voie est-elle sûre?
« Puis-je vous envoyer par elle ces deux lettres qui ne
« doivent, à aucun prix, tomber en d'autres mains? » — Alors, tu verras bien; car tu connais son écriture. Si tu ne la reconnais pas sûrement, l'essai n'aura pas réussi.

« J'ai reçu aujourd'hui deux lettres d'Hélène à Mme Arson, des 5 et 6 août. Elle s'y montre déjà entièrement brisée, mais aussi complètement fidèle. Elle appelle la mort dans les termes les plus touchants.

« Ton bien malheureux,

« F. LASSALLE. »

Voici la lettre destinée à Hélène :

« HÉLÈNE,

« Je te décrirai une autre fois mes indescriptibles tortures. Quelques mots seulement.

« 1° On t'a trompée. Tu es majeure. Vingt et un ans suffisent en Bavière, comme à Genève. D'après la loi de Genève, tu peux, quand tu voudras, abandonner la maison de ton père, prendre un domicile particulier (hôtel, etc.), faire les trois actes respectueux et, trois mois après le premier acte, m'épouser. Rustow, Ambéruy, les autorités de Genève, qui tous sont avertis, te protégeront pendant ces trois mois. D'ailleurs, il y a un moyen plus court. Le jour même où tu quitteras la maison de ton père, Rustow t'emmènera en sûreté en Italie et me télégraphiera. En cinq jours, nous serons là baptisés et mariés par le premier prêtre catholique venu.

« 2° D'après le droit bavarois, également, tu es majeure. Le consentement de ton père n'est pas indispensable à ton mariage : il peut être accordé par les tribunaux, et Hænle m'a donné sa parole que je l'obtiendrais. De toutes parts j'ai mis l'univers en mouvement pour moi. Il serait très bon aussi que tu m'envoyasses un plein pouvoir, ou une simple lettre pour l'avocat Hænle, à Munich; tu le chargerais d'obtenir des tribunaux bavarois l'autorisation de m'épouser.

« 3° Ta lettre de Bex à Holthoff ne prouve rien. Elle est dictée. Rustow me télégraphie que, d'après une lettre de toi qu'il possède, tu m'abandonnerais. Celle-là aussi est dictée. C'est la conséquence de la contrainte morale et physique qu'on exerce contre toi, des mensonges qu'on te débite. Cela ne veut donc rien dire, — et, pourtant, j'ai souffert mille morts à cette nouvelle.

« 4° J'ai causé deux heures, hier, avec le ministre des affaires étrangères, le baron de Schrenk : il m'approuve entièrement, et il est indigné. Il m'a promis de faire tout ce qu'il pourrait (1). Aujourd'hui, je dois retourner le voir, pour fixer entre nous les démarches à faire. Si c'est possible, je mettrai en œuvre des moyens plus puissants encore que ceux que je prépare actuellement. (Le plus court, le plus simple, le plus rapide, c'est encore d'abandonner la maison de ton père, et de fuir avec Rustow en Italie : ou encore avec moi-même, si tu préfères attendre que j'aie terminé ici, et que je sois de retour.)

« 5° J'ai la force d'un géant, et je la centuplerai pour te conquérir. Nulle puissance humaine ne peut t'arracher à moi, si tu restes ferme et fidèle. Je souffre mille

(1) Il est curieux de remarquer combien Lassalle exagère de plus en plus les assurances de sympathie que lui a données le ministre.

morts à chaque instant. Et pourtant, cela est impossible! Tu ne peux trahir un homme tel que moi, un homme qui t'aime si éperdument. Je suis soudé à toi par une chaîne de diamant. Je souffre mille fois plus que Prométhée sur son rocher. — Mais, si tu devenais parjure à de si nombreux serments, et à un tel amour, la nature humaine en serait déshonorée. Il faudrait douter de toute vérité, de toute fidélité. Tout serait mensonge en ce monde. C'est la pensée de tous ceux qui connaissent cette histoire de sang.

« 6° Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, à Munich, tes lettres à Mme Arson; elle était absente, à Interlaken, sinon tu aurais eu plus tôt de mes nouvelles. Quelle fatale complication!

« 7° Écris-moi seulement d'un mot que tu demeures ferme et fidèle, et je serai d'acier de la tête aux pieds. Nul homme ne t'arrachera de mes bras contre ta volonté. Écris-moi aussi si tu crois à la fidélité de ta caméristе.

« F. L. »

Ces lignes, écrites dans la matinée du 19, trahissent encore un reste de confiance. Un nouveau coup plus terrible allait atteindre Lassalle. En réponse à ses deux télégrammes de la veille, il reçut à onze heures vingt-cinq, de Rustow, l'explication suivante :

« Reçu les deux dépêches de Munich à minuit. J'ai remis en personne la lettre d'Ambéruy à Henri. La lettre de Henri avec la mienne est en route pour Munich depuis hier. Explications plus étendues. Quand arrive Sophie? — GUILLAUME. »

Plusieurs points restaient obscurs dans ces tristes nouvelles. Lassalle en réclama aussitôt l'explication par un autre télégramme.

« Explications plus étendues. Quelle situation? Mauvaise? Médiocre? Désespérée? Explique-toi. Je suis sur des charbons ardents. Sophie sera là dans peu de jours. — JULIAN. »

Julian était la signature convenue de Lassalle. Se rattachant à un dernier espoir, il télégraphia encore :

« La lettre « très mauvaise » de Henri était-elle déjà une réponse à celle d'Ambéruy, ou bien écrite avant la lecture de celle-ci? Cette lecture n'a-t-elle rien amélioré? Réponse télégraphique. Je souffre mille morts. — Ici, tout va bien. — Sophie arrivera au plus tard dimanche ou lundi à Genève. — JULIAN. »

Et il écrivit à cinq heures :

« CHER AMI,

« Toi qui m'aimes tant et fais tant pour moi, tu me tues vraiment quand tu me télégraphies aussi bien que quand tu ne télégraphies pas. Déjà c'est affreux que tu ne ne m'aies pas télégraphié immédiatement le retour d'Hélène. Mais cette dernière dépêche (à laquelle je viens de répondre télégraphiquement) : « J'ai remis en personne la « lettre d'Ambéruy à Henri. La lettre de Henri et la mienne « sont en route. Explications plus étendues. » — Par cette dépêche, tu m'as assassiné.

« Je me demande si la lettre « très mauvaise » d'Hélène est déjà la réponse à celle d'Ambéruy. Ou bien répond-elle seulement à mon troisième billet, le plus court? En ce cas, elle n'aurait pas grande signification. C'est pourquoi je te l'ai demandé hier soir par dépêche, et ta réponse ne parle pas de ce point. C'est inouï! Pour moi, tout dépend de ce renseignement. Car, si sa lettre très mauvaise est déjà la réponse à celle d'Ambéruy, les choses prennent une tournure bien triste, affreusement triste pour moi;

bien que, même en ce cas, je ne veuille pas renoncer à tout espoir.

« Si c'est une réponse au troisième billet, la chose a peu d'importance. Tu n'as pas répondu à cette question pressante. Je me torture en vain pour la résoudre : les indices sont contradictoires.

« Puisque tu lui as donné en personne la lettre d'Ambéruy (comment même as-tu pu lui parler si vite ?), cela semble prouver que tu ne lui as remis la lettre d'Ambéruy qu'après sa lettre « très mauvaise ». Par contre, les mots : « Lettre de Henri depuis hier en route avec la mienne. « Explications plus étendues », semblent montrer que la « très mauvaise lettre », dont tu parlais hier et que tu envoies à Munich, est la seule que tu aies reçue, par conséquent qu'elle répond à celle d'Ambéruy, — pensée qui est pire que le bûcher et la torture.

« Les mots : « Explications plus étendues » semblent, d'une part, indiquer que, depuis sa conversation avec toi et la lecture de la lettre d'Ambéruy, elle a retiré et expliqué sa lettre « très-mauvaise ». Mais, d'autre part, cela peut indiquer seulement qu'elle l'a maintenue, en cherchant à excuser quelque peu son infidélité.

« Oh ! combien tu me fais souffrir !

« Si je suis abandonné par cette femme, pour qui je souffre ce martyre sans nom, tout ce qui porte l'apparence humaine en est déshonoré. Déchirer à ce point un cœur de roc, qui aime, qui sait garder sa foi comme le mien !... »

(Lassalle donne ici quelques détails sur la mission de Hænle, qui nous sont déjà connus, et il continue ainsi :)

« Si donc je péris maintenant, ce ne sera plus, du moins, par cette brutale contrainte des parents, que j'aurai su briser. Mais (si Hélène me répond « non »

devant le notaire, au lieu de dire « oui » et de partir avec moi), ce sera par une trahison sans précédent, par l'irrésolution et la légèreté inouïe d'une femme que j'aime beaucoup trop au delà de la limite permise. Ce serait vraiment une chose sans exemple, que j'eusse décidé le ministre des affaires étrangères à organiser une mission et à la faire citer devant notaire uniquement pour qu'elle me donne, là-dessus, l'effroyable ridicule de m'accueillir par un « non ». Cependant, si elle veut m'enfoncer le poignard dans la poitrine, je n'ai rien à dire. Du moins, je ne succomberai pas à l'orgueil d'un brutal. Je ne pourrai, d'ailleurs, jamais la croire assez complètement mauvaise pour reculer ainsi les bornes du mal.

« Mais il est important qu'elle soit prévenue de la chose, qu'elle puisse se recueillir, se reprendre, former une résolution ferme : qu'elle ne soit pas surprise sans préparation avec une idée fausse ou incomplète de son rôle. Il est donc de la plus haute importance que tu lui fasses parvenir la présente lettre (qui est écrite aussi pour elle) par une voie tout à fait sûre : aucun doute ne doit subsister sur cette certitude. Il serait bon que tu pusses la faire lire auparavant par la comtesse. Car, bien que j'en communique l'essentiel à la comtesse, qui sera à Genève quand tu la recevras, je ne pourrai peut-être pas le faire avec détail, par défaut de temps. Si donc tu peux la faire lire rapidement par la comtesse, avant de la soumettre à Hélène, ce sera mieux. Mais il ne faut à aucun prix pour cela laisser passer une occasion de la faire parvenir à Hélène.

« Si tu en trouves une bonne, profites-en sans perte de temps. Car la comtesse recevra de moi une lettre suffisamment explicite, et tu peux lui redire ce que tu viens de lire.

« Je recommande à Hélène, de la façon la plus sévère, de ne rien trahir de cette mission ministérielle de Hænle. Il faut que cela éclate comme une bombe dans la maison du vieux Dœnniges, sans qu'il en ait le moindre soupçon. Sinon, Hélène aurait tout gâté pour la seconde fois, comme la première fois par sa confidence intempestive, et il me faudrait tout recommencer de nouveau.

« De plus : Hélène doit te répondre aussitôt :

« *a*) Si elle est prête à me dire « oui » devant le notaire et à me donner tous les pleins pouvoirs nécessaires ;

« *b*) Si, en outre, elle est prête à quitter à l'instant la maison du notaire, à prendre un domicile personnel ou à se retirer près de la comtesse, et à se placer sous sa protection, la mienne, et celle de la loi ;

« *c*) Si, enfin, elle est prête à partir avec moi pour l'Italie (pour être ma femme en trois jours), au moment même où elle sortira de chez le notaire, ou au plus tard le lendemain, en passant la nuit à l'hôtel, près de la comtesse.

« Dans ce cas, de plus, tu feras tous les préparatifs de voyage nécessaires. Il serait bon que tu te procurasses un passeport au nom d' « Hélène de Dœnniges, de Genève, âgée de vingt et un ans et demi, ou vingt-deux ans ». Si Hélène te donne un billet de dix mots pour le demander, fais faire ce passeport à tout prix.

« En outre, aussitôt que tu auras la réponse d'Hélène à la présente lettre, télégraphie-moi suivant le ton de la réponse. « D'accord pour agir en droit », c'est-à-dire qu'elle sera d'accord sur le point *a* (vois ci-dessus); ou bien : « D'accord pour agir en fait », c'est-à-dire qu'elle sera d'accord aussi sur le point *b;* ou encore : « Complè- « tement d'accord », c'est-à-dire qu'elle sera d'accord aussi sur le point *c;* ou enfin, — horrible pensée, — « Nullement d'accord ».

« Envoie-moi cette dépêche :

« 1° A Munich, hôtel Oberpollinger ;

« 2° A Lindau, poste restante à la gare, par distinction avec le bureau de la ville ;

« 3° A Olten, poste restante, à la gare ;

« 4° A Berne, poste restante, à la gare.

« Cela est nécessaire, afin que je la reçoive quelque part, avant d'arriver à Genève. Car, ici, elle ne m'arrivera probablement pas.

« Demain samedi, nous aurons la lettre du ministre. Pourtant, je ne partirai que lundi, — moi qui me hâtais tant jusqu'ici, — pour que la comtesse ait le temps, avant l'heure décisive, de rappeler Hélène à l'honneur, au devoir et à la conscience. Je dois donc, à présent, perdre du temps à dessein. Voilà l'extrémité où elle m'a réduit.

« Quand je serai en Suisse, je te télégraphierai d'une station quelconque, si tu dois m'attendre à Genève à une heure déterminée, ou à la gare de Nyon, — dans ce dernier cas, avec la comtesse, — afin que nous tenions aussitôt un dernier grand conseil de guerre. Ton

« F. L. »

Avant de revenir à Genève pour exposer ce qui s'y était passé, nous donnerons la lettre que Lassalle écrivit à la comtesse de Hatzfeldt, le soir de cette journée de tourments. Il plaçait, on l'a vu, son dernier espoir dans l'intervention de sa vieille amie, appuyée par Mme Arson, qui venait de regagner sa confiance par l'envoi des deux billets d'Hélène. Il télégraphia d'abord à celle-ci (en français) :

« 19 août.

« Lettre reçue. Soyez bénie, faites ce que comtesse vous priera, après qu'elle aura reçu ma lettre d'hier

qu'elle doit attendre à Berne. Vous bénirai toujours. »

Et il écrivit à la comtesse :

« BONNE COMTESSE,

« Je ne vous donne ici qu'un court extrait d'une lettre bien plus détaillée que j'ai écrite aujourd'hui à Rustow. Il doit, avant tout, la faire parvenir à Hélène, à qui elle est destinée ; mais, s'il n'en résulte aucun retard, il vous la fera lire auparavant. Sinon, ce bref résumé vous suffira. Sans insister, je fus hier deux heures et aujourd'hui plus d'une heure près du ministre des affaires étrangères, baron de Schrenk. »

(Répétition des renseignements précédemment donnés.)

« Je n'espère pourtant pas le moins du monde que cette démarche brisera la résistance et la volonté du vieux Dœnniges. Mais, vous comprenez que tout est sauvé par là, si Hélène est restée ferme. Car Dœnniges devra amener sa fille devant le notaire, sinon il risque sa place...

« Tout, tout, tout dépend donc du résultat de ce moment unique, qui décidera de mon existence.

« Si elle dit « non » devant le notaire, le plus immense ridicule sera le résultat de cette mission officieuse, obtenue au prix de tant de peine. Tout espoir ultérieur est anéanti pour moi : en un mot, l'ingrate et l'infidèle aura plongé elle-même le poignard dans ce cœur trop fidèle. J'aurai péri par elle et par sa volonté : terrible exemple du sort réservé à qui s'enchaîne à une femme. J'aurai péri par la plus épouvantable trahison, par la plus honteuse félonie qu'ait jamais pu contempler le soleil, qui voit toutes choses.

« Tout, tout, tout dépend donc de l'issue de cet unique instant. A vous la tâche la plus importante, la plus décisive : raffermir Hélène avant l'approche de ce moment suprême.

« Actuellement, ses dispositions semblent mauvaises, très mauvaises.

. . . . . .

« Oh! si Hélène pouvait se représenter seulement la dix-millième partie de mes souffrances, jamais, jamais elle ne s'arrêterait à la pensée meurtrière de me devenir infidèle. Non, elle ne pourrait être à ce point impitoyable. Quelque tristesse que puisse m'apporter la certitude que la lettre « très mauvaise » d'Hélène ait été la réponse à celle d'Ambéruy, je n'abandonnerais pas même, en ce cas, toute espérance.

« Mais, mon espoir reposera tout entier sur vous. Faites-vous amener Hélène par Mme Arson. Décrivez-lui ce que vous avez vu à Carlsruhe. Pressez-la, employez l'éloquence la plus enflammée.

« Mon existence, comtesse, est suspendue à vos lèvres.

« Mais que faire si vous ne réussissez pas à emmener Mme Arson à Genève? En ce cas, retournez encore à Wabern, racontez-lui l'intervention du ministre, qui lui rendra courage et ranimera sa confiance.

« Représentez-lui que le moment suprême se prépare devant le notaire, et comment tout dépend de ce qu'Hélène ne soit pas surprise à l'improviste ; il faut qu'on l'ait tout d'abord éclairée, calmée, résolue. Elle le comprendra, et vous accompagnera pour ce moment décisif.

« Ou bien, si vous trouvez préférable de ne pas quitter Genève, écrivez tout cela avec détails, en français, à Mme Arson, et conjurez-la de vous rejoindre à Genève immédiatement. Ne lui envoyez pas cette lettre par la poste, mais par un exprès, un homme intelligent, à qui vous décrirez la maison. Becker (Jean-Philippe) lui-même, ou un de ses amis bien choisi, ou M. Lesley, s'il est encore à Genève, auront la bonté de faire ce voyage pour moi.

« Comment donc Rustow a-t-il parlé à Hélène? Le pouvez-vous par le même moyen? Faites venir Rustow près de vous pour qu'il vous renseigne sur tout...

« Maintenant, portez-vous bien. Il n'y a pas de justice si je ne conquiers pas cette femme. Car jamais un homme ne s'est ainsi torturé, rongé, dévoré pour une femme.

« Sans parler de cet affreux tourment, le travail physique épuiserait. J'ai écrit aujourd'hui peut-être soixante pages de lettres, le tout dans une angoisse mortelle.

« Plus mort que vif. — Votre

« F. L. »

Revenons maintenant à Genève pour décrire les événements que le lecteur ne s'explique pas plus que Lassalle.

Pour rendre compte à son ami de cette journée décisive, Rustow lui écrivit, le 18, deux lettres successives. C'étaient celles que ses deux télégrammes annonçaient, tout en les résumant si mal au gré de Lassalle. — En effet, Rustow manque en général d'ordre et de clarté. Mais nous devons cependant lui laisser cette fois la parole, comme au témoin principal de la stupéfiante volte-face d'Hélène.

« CHER AMI,

« Après t'avoir télégraphié, je t'écris, en attendant ta réponse. Hier, vinrent me voir Kayserling, qui avait appris mon adresse par Klapka, et ensuite Arndt. Ce dernier m'informa que le vieux Dœnniges serait très heureux si je lui faisais une visite... Toute la famille a été absente... Je me rendis donc aujourd'hui, à neuf heures et quart, à la campagne Vaucher (1), et j'en revins seulement à onze heures, pour aller aussitôt au télégraphe.

(1) Habitation des Dœnniges à Genève, louée par eux au lieutenant-colonel Vaucher, dont il sera question plus tard.

Le vieux Dœnniges me déclara qu'en aucun cas il ne pourrait donner son consentement à ton mariage avec Hélène. En d'autres circonstances, il est probable, ajouta-t-il, qu'il eût simplement refusé son approbation, laissant pour le reste Hélène agir comme elle l'entendrait. Mais Hélène a été fiancée, il y a quatre ou cinq mois, à M. de Rakowitza. Lui, Dœnniges, était opposé à ce projet, mais Hélène elle-même l'avait enfin converti. Alors il avait fait venir le jeune homme, les fiançailles avaient été conclues solennellement, et il se sentait obligé, sur son honneur, de tenir cet engagement, à moins que Rakowitza ne se retirât de lui-même, ce qu'il n'avait pas fait jusqu'ici.

« Je lui fis alors remarquer que c'était là son propre point de vue. Mon devoir était d'exposer le tien. Tu avais la parole d'Hélène, et elle avait ta parole. Tu étais lié par ta parole indépendemment de la sienne. Tu devais d'ailleurs, après tout ce qui s'était passé, agir dans l'hypothèse qu'Hélène n'était pas libre, qu'elle était soumise à une contrainte morale et physique. Tant que tu gardais cette conviction, tu étais tenu aux tentatives les plus extrêmes. Tu ne pouvais abandonner à la légère une femme qui avait fait pour toi la démarche de la pension Bovet.

« Là-dessus, Dœnniges protesta solennellement qu'il n'exerçait aucune contrainte, qu'Hélène était libre; quant aux mauvais traitements, etc., il n'y avait pas un mot de vrai. Il avait eu une explication très calme avec elle, et elle lui avait enfin sauté au cou en exprimant le plus sincère repentir. Du reste, il avait déclaré à Hélène qu'il ne convenait pas de rompre ainsi sans s'expliquer avec toi ; elle devait avaler la soupe qu'elle avait trempée : il fallait t'écrire.

« Je demandai alors si Hélène était libre, assez libre pour que je pusse lui remettre une lettre de toi, et qu'on lui

permît de la lire à son aise. Il répondit que oui. — Hélène fut appelée. — Elle me remit d'abord cette malheureuse lettre pour toi (la lettre de refus) que son père cacheta devant moi, sans la lire. Suivant ton autorisation, je l'ai ouverte pour voir si je pouvais te laisser une lueur d'espoir, en te télégraphiant.

« Je lui donnai ensuite ta lettre (d'Ambéruy), c'est-à-dire la plus importante. Elle se retira pour la lire à son aise, pendant que je restais avec le vieux. Une demi-heure après, elle revint : je l'examinais pour découvrir une émotion en elle, un signe dans ses yeux. Je ne découvris... rien! Seulement, avec la gêne, qui était le moins qu'elle pût témoigner dans ces circonstances, et sous mon regard perçant et interrogateur, elle me dit : « Rapportez à « M. Lassalle que j'ai lu sa lettre : mais que tout est « terminé, comme je le dis dans la lettre que je vous re- « mets pour lui. » — Je lui dis encore que j'étais prêt à me charger de toute commission de sa part. — Elle se retira en s'inclinant.

« Ne le prends pas mal, — je ne sais ce que je dois penser de cette dame. Actuellement, je ne puis que rester bouche bée devant cette série d'événements.

« Pauvre cher garçon, tes actions sont terriblement basses. Il ne te restera d'autre ressource que de chercher une nouvelle rencontre avec Hélène, et alors de traiter impitoyablement ta « chose » comme telle. C'est le seul moyen. — Mon impression d'aujourd'hui est que je ne me ferais aucun cas de conscience d'agir ainsi pour ton compte, si l'occasion s'en présentait.

« Le vieux allégua aussi ta religion, dans le courant de la conversation. Je lui dis que tu n'avais pas la moindre objection à un changement de croyance. Il répondit qu'il le savait, mais que ses convictions ne lui permettaient pas

d'approuver cette conversion soudaine dans les circonstances actuelles. Aussitôt, je lui fis remarquer qu'il avait lui-même épousé une israélite qui s'était convertie auparavant.

« Je reçois à l'instant ta dépêche. Hélène a bien été à Bex, je le sais depuis trois jours. Pourquoi ne l'avons-nous pas su plus tôt? Peut-être...

« Maintenant une nouvelle consolante. Le mariage avec Rakowitza est encore éloigné, je le sais positivement. Le père de Rakowitza exige que le jeune homme soit d'abord docteur en droit. Tu as donc du temps devant toi.

« Arndt est, d'après sa carte, docteur en philosophie, et collaborateur aux *Monumenta Germaniæ historica*.

« Il y eut naturellement des scènes comiques pendant cet entretien. Entre autres, le « petit ambassadeur » (?) joua, plus d'une fois, un rôle et je m'en amusai involontairement.

« Ne penses-tu pas qu'avec cette mobilité d'humeur, les heures de Kaltbad, Wabern, la pension Bovet pourraient revenir? En ce cas, profites-en.

« Un détail pourra peut-être t'intéresser. Hélène portait une chemisette rouge. Elle est belle, mais il faut s'en emparer quand on la tient, et ne compter ni sur sa volonté, ni sur sa fermeté. De ta « chose », en théorie, tu devrais faire ta chose en toute réalité, pour être au moins sûr de ce que tu auras obtenu.

« Cher Lassalle, j'attendais avec douleur ton télégramme qui, bien qu'envoyé à cinq heures, n'est arrivé ici qu'à huit heures un quart, et entre mes mains à huit heures trois quarts seulement. Hélène est ici, comme tu le vois par ce qui précède. Je te donne une relation très complète. Mais, je te le dis, il n'y a qu'un moyen. Je te donne le même conseil que Henri Heine te donna une fois à

Paris. — Entre nous, et seulement pour ton usage, j'ai appris qu'on cherche à marier Hélène vers le 20 septembre. Rakowitza achèterait le doctorat en droit à Heidelberg.

« Compte que je veille, que je travaille, et que rien ne m'arrêtera dans la recherche de nouveaux moyens. Mais, tu le vois, la lettre d'Hélène avec tout ce qui s'y rapporte et tout ce que je te raconte suffirait à rendre fou. Ton

« W. R. »

La conduite de M. de Dœnniges montre qu'il se sentait de nouveau entièrement maître de l'esprit de sa fille. On ne peut donc reprocher à Rustow sa résignation presque enjouée en présence du fait accompli. Tout au plus peut-on penser qu'il était inutile de signaler la note comique à Lassalle en racontant cette tragique entrevue. Il faut attribuer le ton de ce récit au désir de remonter le moral de l'amant délaissé. Mais les conseils un peu trop soldatesques du colonel nous semblent bien déplacés, joints à la première nouvelle d'un pareil malheur. Ce qui est stupéfiant, c'est qu'ils ne semblèrent pas tels à Lassalle, qui les approuva jusque dans leurs conséquences les plus extrêmes, nous le verrons. Une telle conduite de sa part montre véritablement moins d'amour sincère que de vanité blessée (comme Hélène eut la cruauté de le dire quelques jours plus tard). Elle témoigne aussi de cette absence totale de scrupules qu'il montrait dans les circonstances graves, et qu'il se reprochait si amèrement d'avoir oubliée, à la pension Bovet, dans la soirée du 3 août.

Rustow reprit la plume le soir même :

« Cher ami,

« Je t'ai télégraphié ce matin. Ne penses-tu pas aussi que tu devrais écrire à Hélène? Dis-lui notamment que tu

ne lui rendras à aucun prix ses lettres, sans en avoir reçu la sommation de sa bouche ; que tu ne cesseras à aucun prix de la croire contrainte, jusqu'à ce que tu aies reçu de sa bouche l'assurance du contraire.

« Je vais te parler maintenant du jeune homme, de Rakowitza, que je veux aller voir. Peut-être trouveras-tu cela bête, mais j'ai malheureusement reconnu que je ne pouvais me confier à aucun intermédiaire. Hélène n'aurait pas encore la lettre d'Ambéruy, si je ne la lui avais donnée moi-même. Je dirai à Rakowitza qu'il doit insister en personne, pour qu'on t'accorde une explication avec Hélène.

« Je ne me promets rien de bon de l'intervention de la comtesse. Bien que j'aie évité avec soin, dans ma conversation avec le vieux Dœnniges, toute allusion à des dames qui n'avaient rien à voir dans l'affaire, il n'a pu m'échapper qu'il règne, dans la famille de l'ambassadeur, une haine irraisonnée, mais décidée, contre la comtesse. Elle ne pourra rien faire directement; resterait une action indirecte...

« Pour toi, mon pauvre ami, tu en es réduit à la violence, à l'enlèvement des Sabines. Mes efforts tendent à te mettre en présence d'Hélène, par un moyen quelconque. Quel autre espoir reste-t-il, puisqu'elle proteste par écrit se sentir dégagée de tout lien avec toi, en assurant qu'elle est libre? Dès que j'aurai atteint mon but, je te télégraphierai aussitôt.

« Comment vont les choses à Munich?

« Encore une question. Dœnniges prétendait que, lorsque Hélène avait appris ton intention de venir en Suisse, elle t'avait écrit, ou fait dire de ne pas venir. Est-ce vrai? Je ne me souviens plus si tu m'as parlé de ce point.

« On semble réellement projeter un mariage plus hâtif.

Mais, en tout cas, on n'a pas fait jusqu'ici de démarche officielle. Ces jours derniers, et jusqu'à demain inclusivement, on ne peut rien obtenir ici de personne, à cause des élections du Conseil d'État. Je t'écris avec une certaine sécheresse, pour ne pas t'ennuyer de phrases banales. Elles semblent écœurantes dans un grand malheur, et sont pourtant la seule chose qu'on puisse faire en ce cas, à part les occasions d'agir, que je ne manquerai pas.

« Adieu. Voici justement une lettre de la comtesse. Au revoir dans des circonstances moins tristes, je l'espère.

« W. R. »

Rustow insistait encore, le lendemain, sur son singulier conseil, dans le billet suivant :

« Cher ami,

« Je t'ai écrit tous les jours. Aujourd'hui, on m'a renvoyé de Berne une lettre que je t'ai adressée le 15 à Carlsruhe. Je te l'envoie ci-joint, bien qu'elle soit maintenant sans intérêt pour notre affaire.

« Tu as maintenant ma lettre d'hier. Elle t'en dira plus que tout ce que nous avions pu savoir jusqu'ici. Je t'assure, ton affaire va très mal. Veux-tu que j'essaye encore les grands moyens, à ma façon, et les approuveras-tu? Je demanderais simplement à Hélène si elle veut être enlevée. Car c'est la seule ressource. Il n'y a certainement rien à faire par la douceur. Avoir et posséder, voilà le mot d'ordre. Ton

« W. Rustow. »

Pour préparer cet enlèvement qui lui semblait le salut, Rustow n'hésita pas à s'adresser, comme il l'avait dit, à

Rakowitza afin d'obtenir à tout prix une entrevue entre Hélène et Lassalle. En faisant appel aux sentiments d'honneur du jeune homme, le colonel espérait le convaincre de la nécessité de cette dernière explication, car sa fiancée ne lui appartiendrait de nouveau tout entière qu'après avoir congédié en personne le prétendant qu'elle lui sacrifiait.

Rakowitza répondit :

« TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

« Je me permets de répondre à votre honorée lettre, que je serais très heureux que vous ayez la bonté de venir me voir demain, entre huit heures et demie et dix heures. Tout à vous.

« Y. DE RAKOWITZA. »

Cette lettre courtoise fut suivie d'une entrevue qui ne répondit pas à l'attente de Rustow. Le jeune Valaque exprima cette opinion assez philosophique : on devait d'autant moins s'étonner qu'Hélène eût pu si vite abandonner Lassalle en sa faveur que, quelques jours auparavant, elle l'avait abandonné aussi rapidement lui-même, son fiancé, en faveur de Lassalle. Celui-ci n'avait plus qu'à imiter son exemple et à montrer autant de résignation qu'il l'avait fait lui-même, après la lettre inattendue qu'il avait reçue de Wabern.

Toute cette correspondance nous donne une idée très nette de la situation à Genève, le 19 août. L'intervention de la comtesse de Hatzfeldt restait la dernière ressource de Lassalle. Elle se préparait à entrer en scène et lui écrivait, ce même jour, de Berne.

« MON BON CHER ENFANT,

« Je reviens à l'instant, neuf heures du soir, de Wa-

bern, où j'ai trouvé tout le monde de retour. On y est plein de la plus grande sympathie pour vous, et d'admiration pour votre conduite. Vous vous êtes conduit en véritable homme d'honneur, et cela, vous ne pouvez ni ne devez le regretter. Mme Arson m'a chargée, à plusieurs reprises, de vous dire qu'elle est prête à tout pour vous être utile, mais seulement à cause de vous. Vous ne devez pas la méconnaître parce que vous n'avez pas reçu de ses nouvelles plus tôt. Ses lettres à Hélène restaient toutes sans réponse. Elle vous a envoyé à Munich les deux lettres qu'elle a reçues d'Hélène : la troisième, dont on vous a parlé, n'est pas d'elle. — Il règne ici une profonde indignation contre la famille Dœnniges, mais sans excepter Hélène. Mme Arson est furieuse que cela ait débuté dans sa maison, et elle se rendra dans quelques jours à Genève pour parler de la façon la plus pressante à Hélène et à sa mère. M. Lesley y viendra aussi. On m'a conseillé d'aller tout de suite à Genève, et l'on croit que je réussirai sûrement à parler moi-même à Hélène. On pense de même que vous obtiendrez, sans aucun doute, un entretien avec elle, mais qu'il vaut mieux ne pas trop vous hâter de vous rendre à Genève. Laissez préparer le terrain. Le Valaque, qu'on a fait venir, est un tout jeune homme, plus jeune qu'Hélène : il n'a pas encore passé ses examens; cela donne à toute l'affaire un caractère peu séduisant.

« Donc, mon cher enfant, un peu de tranquillité et de patience. Le plus difficile est fait : elle est retrouvée, et on peut parvenir jusqu'à elle. Maintenez seulement à Munich le droit, qu'on ne peut vous dénier, après des serments si positifs : celui d'apprendre de la bouche même de la jeune fille et loin de toute contrainte sa véritable détermination. Peignez de couleurs éclatantes la

conduite sans honneur de la famille après votre attitude si loyale; préparez là-bas l'opinion de telle sorte que le père en vienne à craindre pour sa place. Employez, s'il le faut, tous les moyens de publicité afin de faire parvenir jusqu'à la jeune fille les projets que vous formez. Dites que vous considérez comme un devoir imprescriptible de la protéger à tout prix contre la violence, pour avoir la certitude que sa détermination est libre : dites que le seul moyen, à votre avis, c'est qu'il vous soit permis de la revoir. Tout le monde ici pense qu'à la première entrevue Hélène se jettera de nouveau dans vos bras. Mais, à mon grand étonnement, sans que j'en aie dit un mot, ils expriment tous l'opinion qu'un autre mariage de sa part serait actuellement un bonheur pour vous. D'ailleurs, il ne peut être question d'un mariage précipité.

« Je reçois à l'instant votre télégramme. J'attendrai ici votre lettre, mais cela me chagrine. Je crois qu'il serait très bon que je fusse, dès maintenant, à Genève, parce que je pourrais y faire certaines démarches, et aussi prévenir certains procédés qui ne concordent pas avec mes vues. — J'aurais reçu votre lettre cinq heures plus tard à Genève, mais je ne voudrais pas agir contre votre volonté.

« Maintenant, adieu, mon cher enfant, je tombe de fatigue.

« VOTRE AMIE.

« J'espère ne pas rester longtemps ici. Je crois que mon arrivée rapide à Genève, et quelques conversations avec Hélène, seraient très utiles. Hélène est protestante.

« S. H. »

Voici le télégramme de Lassalle, dont il est question :

« Demain matin, vous aurez ma lettre. Alors, au plus

vite à Genève avec Mme (Arson). Avant de partir, télégraphiez quel hôtel à Genève. Je vous écris aujourd'hui à Genève, c'est important. »

Revenons à Lassalle, qui, dans la journée du 20 août, voyait se confirmer avec plus de détails les tristes nouvelles qu'il avait reçues l'avant-veille. Nous avons donné le télégramme de Rustow qui lui enlevait son dernier espoir; il devenait certain que la lettre pathétique qu'il nommait « d'Ambéruy », et sur l'effet de laquelle il comptait tant, n'avait pas changé la détermination d'Hélène.

Aussi Lassalle télégraphia-t-il à son tour :

« Considères-tu la volonté de Henri comme changée au fond du cœur, ou simplement comme brisée? Réponse télégraphique. La lettre envoyée le 18 n'est pas encore là. Écrit hier à toi et à Henri en même temps. Ne donne pas la lettre du soir à Henri, si tu crains le moins du monde qu'elle en trahisse l'important contenu, mais attends d'abord la lettre que je t'envoie le 20.

« JULIAN. »

Voici cette lettre :

« Oh! mon ami, mon pauvre ami! Quelles tristes dépêches faut-il que tu m'écrives! Vit-on jamais semblable trahison? L'ai-je méritée, moi, le cœur le plus fidèle sur cette terre?

« Écoute :

« 1° Voici la lettre que tu me demandes, pour dire à Hélène que je ne lui rendrai jamais ses lettres qu'à elle-même.

« Est-ce là toute ton espérance? — combien elle est faible!

« 2° Hier, je t'ai écrit une lettre pour Hélène et pour toi.

« Mais il ne faut la donner à Hélène que si tu es tout à fait sûr qu'Hélène ne trahira pas son contenu et ne la cédera pas. Si tu n'es pas entièrement sûr, ne la lui laisse en aucun cas, mais tout au plus lis-la-lui. Et, si tu crains qu'elle ne la trahisse, il ne faut même pas la lui lire, car la démarche du ministre, la mission d'Hænle chargé de sa lettre, ne doit, à aucun prix, être connue du vieux Dœnniges. Il faut qu'elle le surprenne comme un éclair dans un ciel serein, sinon elle échouera misérablement.

. . . . . .

« Donne-lui, en tout cas, la lettre ci-jointe.

« 3° Je n'ai pas encore reçu ta lettre et celle d'Hélène, — samedi à quatre heures et demie de l'après-midi, — bien que tu l'aies envoyée le 18, et c'est aujourd'hui le 20.

« 4° Nous aurons aujourd'hui la lettre du ministre, et j'aurais pu partir dès demain dimanche, et, en tout cas, lundi, si je voulais : mais j'ai remis mon départ à mardi — six heures du matin — pour laisser du temps à la comtesse et à toi. Car, tu le comprends, la mission d'Hænle gâterait encore plus les choses, si Hélène lui déclarait vraiment : « Je ne veux plus de lui. »

« Je reçois à l'instant la dépêche suivante de la comtesse : « Je pars immédiatement pour Genève. Hôtel Mé-« tropole. Vous écris; attendre en tout cas : rester là-« bas. »

« Ceci me semble indiquer qu'elle veut aussi regagner d'abord le terrain perdu auprès d'Hélène. Je retarderai donc mon départ jusqu'à mercredi, six heures du matin, bien que très à contre-cœur, — car sa lettre ne peut arriver ici avant neuf heures du matin, mardi. — Cela est d'autant plus difficile que Hænle, qui, ensuite, ne sera pas libre, est entièrement opposé à ce retard.

« Si tu aperçois un signe quelconque d'amélioration dans la conscience d'Hélène, télégraphie-moi aussitôt : « Amélioration, viens de suite », afin que je puisse partir lundi ou mardi, selon la dépêche.

« Et, si tu crois que tout est inutile, télégraphie : « Perte de temps superflue. » J'arriverai aussitôt avec Hænle.

« Malheureux que je suis! Je n'avais pas mérité de rencontrer une fille aussi indigne.

« F. LASSALLE. »

Voici la lettre destinée à Hélène :

« HÉLÈNE,

« Je t'écris la mort dans le cœur. La dépêche de Rustow m'a blessé mortellement. Tu me trahis, toi! C'est impossible. Non, je ne puis croire encore à tant de félonie, à une aussi affreuse trahison. On a pu momentanément fléchir, briser ta volonté, te rendre étrangère à toi-même; mais il est inadmissible que ce soit là ta volonté véritable, définitive. Tu ne peux avoir rejeté loin de toi, à ce degré, toute pudeur, tout amour, toute fidélité, toute vérité? Tu aurais compromis et déshonoré tout ce qui porte un visage humain? — Tout bon sentiment serait mensonge. Et si tu as menti, si tu es capable d'atteindre ce dernier degré de bassesse, de rompre des serments si sacrés, d'anéantir le cœur le plus fidèle, il n'y aurait plus rien sous le soleil à quoi un homme pût encore ajouter foi!

« Tu m'as rempli de la volonté de te conquérir de haute lutte. Tu m'as demandé d'épuiser d'abord tous les moyens de conciliation, au lieu de t'enlever à Wabern. Tu m'as fait les serments les plus sacrés de bouche et par écrit. Tu m'as déclaré encore dans ta der-

nière lettre que tu n'étais rien, rien que ma femme aimante, et qu'aucune puissance de la terre ne t'empêcherait d'accomplir ton dessein. — Et, après que tu as attiré si violemment à toi ce cœur fidèle qui, lorsqu'il s'est donné une fois, se donne pour toujours, — après quinze jours, lorsque le combat commence à peine, tu me rejettes dans l'abîme avec un rire de mépris, tu me trahis, tu m'anéantis! Oui, tu aurais fait ce qu'aucune vicissitude n'a pu faire. Tu aurais brisé, abattu l'homme le plus ferme, qui a supporté, sans faiblir, tous les orages de la vie.

« Je ne pourrais résister à cette trahison. Je serais tué par une blessure intérieure. Il n'est pas possible que tu sois à ce point sans honneur, sans pudeur, sans conscience, si complètement éhontée et indigne. Tu mériterais ma haine la plus terrible, et le mépris de tout un monde.

« Hélène! ce n'est pas ta propre résolution que tu as communiquée à Rustow. On te l'a inspirée en abusant de tes bons sentiments. Si tu y persistais, — écoute, oh! écoute mes paroles, — tu la pleurerais pendant ta vie entière.

« Hélène, fidèle à ma promesse, « *je me charge du reste* », je fais ici toutes les démarches capables de briser la résistance de ton père. J'ai déjà entre les mains des moyens efficaces, qui ne resteront certainement pas sans effet.

« Et, s'ils ne me conduisaient pas au but, j'en possède mille et mille encore et je mettrai en poudre tous les obstacles, si tu demeures fidèle. Car ni ma force ni mon amour pour toi ne connaissent de bornes. « *Je me charge toujours du reste.* » La bataille est à peine engagée, femme pusillanime.

« Et, tandis qu'ici j'ai déjà obtenu l'impossible, tu

me trahis là-bas devant les caresses d'un autre homme!

« Hélène! Mon sort est entre tes mains. Mais, si tu me brises par cette enfantine trahison, que je ne pourrai supporter, puisse ma perte retomber sur toi, et ma malédiction te poursuivre jusqu'au tombeau. C'est la malédiction d'un cœur fidèle que ta malice a brisé par le jeu honteux que tu as joué avec lui. Cette malédiction t'atteindra sûrement.

« D'après la dépêche de Rustow, tu redemandes tes lettres.

« En tout cas, tu ne les obtiendras jamais que de ma main, après un entretien personnel avec moi. Car, à tout prix, je dois et veux encore te parler une fois personnellement, et seul à seul. Je veux et dois entendre de ta propre bouche ma sentence de mort. Alors seulement je croirai ce qui, jusque-là, me paraîtra impossible.

« Je continue ici mes démarches pour te conquérir, et me rendrai ensuite à Genève.

« Mon destin dépend de toi, Hélène!

« F. LASSALLE. »

Nous renonçons à donner ici une lettre de Holthoff, écrite le même jour de Berlin. Elle n'ajouterait rien à ce que nous savons par la première de celles qu'il adressa à Lassalle.

Le 21 août, Lassalle reçut enfin la lettre capitale que Rustow lui avait écrite le 18, mais qu'il appelle lettre du 19 dans cette réponse, sans doute parce qu'elle portait le timbre de ce jour. Elle renfermait ce billet « très mauvais » d'Hélène, que les dépêches annonçaient. Le voici :

A Monsieur Lassalle.

« Après avoir exprimé, du fond du cœur, le plus pro-

fond repentir pour mes inconséquences, je me suis réconciliée avec mon fiancé, M. Yanko de Rakowitza, et j'ai reconquis son amour et son pardon. Je l'ai annoncé à votre avocat à Berlin, M. Holthoff, avant d'avoir reçu la lettre où il m'en donne le conseil.

« Je vous déclare donc librement et avec pleine conviction qu'il ne peut plus jamais être question d'une alliance entre nous, que je me dégage vis-à-vis de vous sous tous les rapports, et que je suis fermement décidée à vouer à mon fiancé un amour et une fidélité éternels.

« Hélène DE DŒNNIGES. »

Comment être surpris que ce congé si blessant ait porté au comble la fureur de Lassalle? Elle ne saurait l'excuser, néanmoins, d'avoir aussitôt cédé aux suggestions de Rustow, et de lui avoir écrit la lettre suivante. Becker, en la publiant, en a écourté un passage qui, dit-il, ne peut être imprimé à cause de la censure.

« CHER AMI,

« Je reçois à l'instant ta lettre du 19.

« J'approuve tous les moyens, pourvu qu'ils soient efficaces. Enlèvement par ruse, par violence. Oui, même que tu...

« Non seulement j'approuve tout moyen efficace, mais le choix m'en est absolument indifférent.

« Recours aux grands moyens. Mais qu'ils soient d'un effet certain, afin qu'ils ne gâtent pas ce que j'ai obtenu ici.

« Tu juges mal Holthoff. Il n'a pas écrit cette lettre défavorable qu'Hélène lui attribue dans son billet. Au contraire, il est indigné contre la famille, et fait ce qu'il peut. Il est vrai que ce n'est guère plus que rien.

« Sophie écrit que Mme Arson lui a fait toutes les promesses possibles : et la comtesse semble y croire.

« Nous avons la lettre du ministre... Il faut absolument que je parte d'ici mardi à midi, à cause d'Hænle...

« Si c'est absolument nécessaire, le docteur Hænle pourra, de Berne, aller un ou deux jours dans l'Oberland bernois, qu'il verrait volontiers. Pour moi, j'arriverais seul et incognito, mercredi soir, à l'hôtel Métropole, à Genève.

« Le tout est de regagner d'abord Hélène. Je me débarrasserai sûrement du vieux. Le tout est que la comtesse puisse parler avec Hélène. Elle saura la préparer et, pour cela, lui communiquer ce qu'il faudra de mes récentes lettres, — et aussi de l'ancienne sur papier argenté, — pour qu'elle ne soupçonne pas, d'après leur contenu, la démarche préparée ici. Car, actuellement, on l'a endoctrinée avec un tel déploiement d'amour paternel, que je la crois capable de trahir cette démarche ; alors le père pourra se mettre en garde, et je l'aurai définitivement perdue.

« Mais on peut bien dire à Hélène que le secours est proche, et ainsi lui rendre courage.

« Le désespoir est pour moitié dans sa disposition d'esprit.

« Le vieux a joué un jeu serré vis-à-vis de toi, mais un jeu tout à fait déloyal. Hélène a écrit à Mme Arson : « On « ouvre toutes mes lettres, — je suis enfermée depuis « jeudi matin, — je pars, ou plutôt, on me part, etc, » C'est la séquestration pure et simple. Elle appelle aussi la mort de la façon la plus touchante, mais elle est déjà brisée. Pourquoi l'ai-je exposée à ces luttes? Je suis un âne. Cela est certain.

« Tu t'es très bien conduit chez Dœnniges. Avant tout, établis une correspondance. Ton ami désespéré.

« F. LASSALLE. »

Cependant la comtesse, arrivée à Genève, se rendait compte que le terrain était, là, plus mauvais encore que ne le pensait Lassalle. Ses efforts et ceux de Rustow vont tendre à empêcher à tout prix le trop prompt retour de leur ami. Tous deux redoutent les extrémités auxquelles peut le porter la violence de son caractère.

Voici deux télégrammes de Rustow, et un de la comtesse, envoyés tous trois le 21 :

« Vu aujourd'hui le Valaque : lettre en chemin pour « toi. J'ai quelque crainte : aucune amélioration.

« GUILLAUME. »

« Sophie vient de recevoir une lettre, moi pas encore. « Nous te disons : Suspends tes démarches de notaire. « Elles seraient maintenant dangereuses. Tout dépend « de Henri. Attends là-bas notre lettre. Laisse à Sophie le « temps strictement nécessaire. Du sang-froid.

« GUILLAUME. »

« Rester à Munich jusqu'à ce que je télégraphie. Votre « présence ici défavorable. Pas encore vu Henri. J'écris.

« SOPHIE. »

Lassalle répondit :

« Impossible remettre départ plus loin que mardi, au « plus tard mercredi. L'agent (Hænle) me presse. — Voir « ma lettre à Genève, poste restante. — Hâtez-vous « d'améliorer le terrain principal : télégraphier aussitôt « toute amélioration, afin que je puisse alors partir « mardi, même sans lettre.

« FERDINAND. »

Il envoya de plus une autre dépêche analogue.

La journée du 22 août eut une importance égale à

celle du 18 dans ce triste dénouement. L'intervention malheureuse de la comtesse de Hatzfeldt allait achever la déroute des espérances de Lassalle.

Cette dame écrivit, ce jour-là, à Hélène la lettre suivante :

« MADEMOISELLE,

« Je suis venue ici pour arranger autant qu'il sera possible une affaire qui, je le crois, si j'avais été ici dès le début, n'aurait pas pris une tournure aussi malheureuse que peu convenable.

« Mon intervention s'explique et s'impose, d'un côté, par mon ancienne amitié pour M. Lassalle, et par l'entière confiance avec laquelle il a déposé ses intérêts entre mes mains dans cette affaire, de l'autre, en ce qui vous concerne, par le contenu et la forme de la lettre que vous m'avez adressée récemment, Mademoiselle.

« Après tout ce qui s'est passé, je dois croire que vous vous faites des illusions complètes sur l'importance des faits précédents. De semblables procédés sont d'autant plus graves quand ils s'adressent à un homme tel que M. Lassalle. Si l'on devait continuer dans la même voie, des conséquences fort sérieuses seraient inévitables.

« Vous conviendrez que Lassalle s'est conduit vis-à-vis de vous de la façon la plus honorable, la plus admirable même. Vous conviendrez aussi qu'étant donnée la situation politique prépondérante de M. Lassalle, on ne peut compter que ses amis et ses nombreux partisans laisseront s'accomplir un tel renversement des faits et des rôles.

« Après tout ce qui s'est passé, vous concevez qu'il est de votre intérêt, plus encore que de celui de M. Lassalle, que vos rapports avec lui reçoivent leur solution dans la forme la plus scrupuleusement convenable.

« Cela n'est peut-être possible que par mon entremise, et je me suis décidée, par véritable amitié pour M. Lassalle, à accepter ce rôle peu agréable. Dans ce but, un entretien avec vous, Mademoiselle, m'est absolument nécessaire. Je vous propose donc de venir me voir aujourd'hui, ou au plus tard demain entre deux et quatre heures, car un retard pourrait tout gâter.

« Il serait tout à fait au-dessous de ma dignité, Mademoiselle, d'ajouter la moindre assurance que vous ne pouvez avoir à craindre chez moi aucune mauvaise scène de roman. Je vous exprime, au contraire, ma conviction que la démarche que je fais doit m'attirer surtout votre gratitude.

« Sophie, comtesse DE HATZFELDT. »

Le ton de cette lettre est singulier. La réserve et la froideur y sont extrêmes. Après l'avoir lue, il est impossible de conclure dans quel sens la comtesse souhaite de voir se terminer cette affaire. Comment ne prévit-elle pas l'effet d'une pareille missive sur l'orgueilleuse Hélène? Après des années écoulées, les *Mémoires* de la jeune fille sont encore vibrants de la fureur où la jeta ce factum. Et, sans partager l'animosité de Becker contre la vieille amie de Lassalle, il est permis de penser qu'elle servit bien mal sa cause par cette tentative malencontreuse.

Elle allait encore aggraver sa maladresse par sa susceptibilité.

En effet, Hélène, ayant pris connaissance de la lettre, n'y répondit tout d'abord que par le billet suivant :

« Reçu la lettre. — Hélène DE DŒNNIGES. »

La comtesse, que sa situation sociale un peu incertaine rendait exigeante au sujet des égards qui lui étaient dus, se sentit profondément blessée par cet accusé de réception.

Elle crut que les Dœnniges ne la jugeaient même pas digne d'une réponse. Elle sut faire partager sa colère à Rustow, car le colonel envoya aussitôt au père d'Hélène cette lettre menaçante, qui contrastait avec le ton poli qu'avaient conservé jusque-là leurs relations.

« Genève, le 22 août 1864.

« Mme de Hatzfeldt me fait appeler à l'instant, pour me dire qu'elle a écrit, ce matin, à mademoiselle votre fille, et qu'elle en a reçu cette réponse verbale : il n'y a pas de réponse.

« Je vous déclare que si, avant deux heures, vous ne m'annoncez pas que mademoiselle votre fille fera demain, entre deux et quatre heures, une visite en toute politesse à Mme la comtesse de Hatzfeldt, je cesserai de détourner Lassalle des actes qu'il prépare, et que je lui ai déconseillés jusqu'ici.

« Tous les amis de Lassalle, et moi le premier, sont persuadés, après ce qui s'est passé, qu'il n'y aurait pas de plus grand malheur pour lui que d'obtenir maintenant la main de Mlle Hélène.

« Mais il faut prouver, à vous et à votre famille, que vous n'avez ni le droit ni le pouvoir de traiter un homme tel que Lassalle, une dame telle que la comtesse de Hatzfeldt comme des bohémiens qu'on ne juge pas dignes d'une réponse. Croyez-moi, vous n'avez personne pour vous dans le monde entier. Lassalle doit avoir la possibilité de constater par lui-même que sa conduite, si louable dans cette affaire, y était mal à sa place.

« Et cela sera. Je vous en donne ma parole, ce que je n'ai jamais fait en vain.

« W. Rustow. »

Cette violente sortie portait à faux, car Hélène s'était déjà décidée à répondre par un court billet.

« Il y a trois jours, déjà, j'ai donné à M. le colonel Rustow l'expression écrite de ma volonté pour M. Lassalle. Je l'ai fait librement, et sans aucune contrainte : par suite, je considère la chose comme terminée.

« Hélène DE DŒNNIGES. »

M. de Dœnniges répondit, de son côté, à la lettre violente de Rustow, d'abord par un court billet, puis par une lettre plus étendue, que nous allons traduire. Assuré dès lors des sentiments nouveaux de sa fille, il conservait tout son sang-froid. Dans la soirée du 3 août, il n'avait pu dominer sa fureur, et Lassalle était demeuré calme, trop calme peut-être. Les rôles était donc entièrement renversés. Ce contraste pouvait faire prévoir à qui la victoire finale allait rester.

« MONSIEUR LE COLONEL,

« Ce n'est qu'après avoir lu attentivement et médité votre lettre d'aujourd'hui, que je puis vous donner réponse. Vous traitant en intermédiaire impartial, je vous ai exposé sincèrement et sans réserves mes vues dans cette affaire. Je vous ai même donné toute facilité pour vous acquitter des messages de M. Lassalle vis-à-vis de ma fille. Vous avez pu vous convaincre que je n'agissais pas sur elle, que je ne pouvais même le faire, puisqu'elle quitta la chambre, nous laissant ensemble, et qu'elle y revint sans être appelée, pour vous remettre la lettre à M. Lassalle par laquelle elle retire tout ce qu'elle lui a promis.

« Votre lettre d'aujourd'hui, dans laquelle vous m'apparaissez uniquement partisan de Mme la comtesse de Hatzfeldt et de votre ami M. Lassalle, contient d'abord

une inexactitude qui forme la base de votre réclamation.

« La femme de chambre a glissé la lettre à ma fille Hélène derrière le dos de ma femme. Hélène l'a lue et l'a communiquée aussitôt à son fiancé et à moi. Je sais que ma fille elle-même a écrit un reçu, et comptait répondre plus tard. Moi-même, j'ai rappelé le commissionnaire, pour lui demander l'adresse de la comtesse de Hatzfeldt, qui n'était pas dans la lettre : il m'indiqua l'hôtel de la Métropole.

« Comment donc pouvez-vous m'écrire que la comtesse Hatzfeldt a reçu la réponse orale qu'il n'y avait pas de réponse? Voilà le fait.

« Mais à présent je vous déclare, Monsieur le colonel, que, par ma volonté paternelle, ma fille n'aura aucune espèce de rapports avec la comtesse de Hatzfeldt. Ma femme et ma fille sont entièrement d'accord avec moi sur ce point, ainsi que son fiancé.

« Quant au côté purement social de la question, vous vous trompez, il me semble, ainsi que M. Lassalle, en pensant que je ne le juge pas digne d'une réponse, — pour des motifs politiques ou personnels, — et que je le traite, suivant votre expression, comme un « bohémien ».

« Je vous répète ce que j'ai dit avant-hier à mon neveu, le docteur Arndt.

« Je le priai de faire savoir par vous à M. Lassalle que, aussitôt qu'il serait de retour, je vous recevrais ainsi que lui encore une fois. Comme père, je veux donner à M. Lassalle une explication personnelle de cette affaire, qui puisse le satisfaire, sans nouvelles scènes, autant qu'il est humainement possible.

« Vous avez déclaré le même jour au docteur Arndt, comme il me le rapporta aussitôt, que M. Lassalle était à

Carlsruhe ou à Munich. De plus, M. Lassalle, dans sa seconde lettre, ne m'a donné aucune adresse. Comme je vous l'ai dit, ce fut la raison pour laquelle je préparais une lettre pour son avocat à Berlin, Holthoff, lorsque vous vîntes me voir.

« Laissant de côté vos sommations et vos menaces, pour en venir à ce qui concerne l'insinuation que j'aurais, dans cette affaire, abusé de mon caractère diplomatique, etc., sachez que de telles imputations personnelles, présentées sans droit ni raison, ne peuvent qu'éveiller mon plus profond regret. Vous avez eu l'occasion de vous convaincre du contraire; pour éviter le scandale, j'ai quitté Genève avec ma famille pendant huit jours, et je n'ai même pas réclamé pour ma protection plus de police qu'on ne m'en a offert, tandis que M. Lassalle faisait entourer ma maison d'espions et de rôdeurs. — Mais il me répugne de m'appesantir là-dessus, car cette affaire n'est pas capable de me faire oublier que je suis père. — Tout à vous.

« W. DE DŒNNIGES. »

Cette lettre est une preuve de l'horreur qu'inspirait aux Dœnniges le moindre rapport avec la comtesse Hatzfeldt. La phrase qui renferme une sorte d'excuse ne se rapporte qu'à Lassalle et non pas à elle. Ces dispositions à son égard, que la comtesse pressentait tout au moins, pourraient peut-être expliquer l'énigme que présente le ton de sa lettre, si froide et si arrogante. On sent que l'auteur est sur le qui-vive et peut redouter une offense. Nous l'avons vue, en effet, bien prompte à se croire offensée.

Quoi qu'il en soit, sa fureur se reflète dans la série des dépêches qui furent échangées, ce jour-là, entre Genève

et Munich. Voici le long et imprudent télégramme que la comtesse envoya sous l'impression de la colère qu'elle ressentait :

« Vous êtes dans l'erreur sur la situation. Henri plus mauvais, plus éhonté qu'on ne peut dire. De son propre mouvement, il a refusé insolemment toute réponse à Sophie. Il n'est pas question de contrainte. La comparution devant notaire, pour écarter la contrainte que vous supposez, ne peut conduire actuellement qu'à un « non » ouvertement déclaré. Suspendez-la donc. Le père prétexte encore sa situation diplomatique, et pousse Henri à se sacrifier pour la lui conserver : il faut écarter ce prétexte. Le principal est maintenant d'effrayer le père. L'importante lettre du chef du père doit donc contenir ce qui suit: « Le « chef ayant reçu une dénonciation contre le père, la situa- « tion de celui-ci est compromise. Il y a des preuves écrites. « Le droit de Julian est certain, la conduite de Henri in- « croyable. Par malheur, il s'est déjà passé des choses qui « sont à peine compatibles avec une situation officielle. « Le chef exige absolument du père qu'il hâte une solu- « tion pleinement satisfaisante pour Julian, et qu'il évite « le scandale qui ne pourrait retomber que sur lui et sur « Henri. » L'arrivée la plus rapide d'Hænle serait excellente et indispensable. Aussitôt la lettre obtenue, venir immédiatement avec Hænle.

« SOPHIE, GUILLAUME. »

Ce télégramme indique une grande confusion dans les idées de ceux qui l'ont rédigé. La certitude presque complète d'un échec leur fait oublier toute prudence : vis-à-vis de Lassalle d'abord, qu'ils voulaient, la veille encore, maintenir loin du théâtre de la lutte ; vis-à-vis du ministre Schrenk ensuite, à qui ce télégramme pouvait être com-

muniqué par sa police. Becker, dans sa haine contre la comtesse, soutient même qu'elle le rédigea à dessein dans ce but, afin de faire échouer définitivement les projets de Lassalle.

Pour nous, la colère et la maladresse peuvent suffire à l'expliquer.

Lassalle répondit avec une ironie amère :

« Dépêche magistrale. Rédaction d'une prudence incomparable. Intelligence sublime. De plus, vous m'avez retenu inutilement plus de deux jours. Mon projet était depuis longtemps celui-là, et ma lettre à peu près suffisante pour ce résultat. Nous arrivons mercredi matin, à dix heures, à Berne; à Genève, à sept heures du soir. Parler tout d'abord avec moi seul. — JULIAN. »

En présence de ce télégramme, les amis de Lassalle changent encore une fois d'avis. Ils le supplient de nouveau de rester à Munich, par deux autres dépêches.

« A aucun prix, démarche devant notaire à présent. Voulez-vous entendre un « non » décisif de Henri lui-même au bras du Valaque? Tout serait perdu. Tranquillité, patience! L'intimidation permet espoir de réussite. Recevrez aujourd'hui une autre dépêche plus explicite. Restez là-bas.

« SOPHIE. »

« Crois-nous pour une fois. Tu ne peux avoir aucune idée de la situation actuelle.

« SOPHIE et GUILLAUME. »

Ces instances furent inutiles. Lassalle quitta Munich le 23.

Voici la réponse que Rustow fit, le 24 août, à la lettre de M. de Dœnniges. — Il est certain que celui-ci man-

quait de franchise. Il était exact qu'il n'exerçait plus à ce moment la moindre pression sur sa fille, et qu'il était prêt à recevoir Lassalle, à l'accueillir avec politesse même, car il ne craignait plus rien de lui. Mais il avait parfaitement tort de soutenir qu'il avait toujours agi de même. Le désir d'échapper, lui et les siens, aux conséquences dangereuses de leur conduite, l'amenait à défigurer la vérité au moyen d'arguments assez faibles.

« Monsieur de Dœnniges,

« Assez de paroles ont été échangées. Je me suis convaincu que la meilleure volonté était inutile, et j'abandonne en conséquence la tâche ingrate de conciliateur. Encore un mot seulement pour éclaircir le passé.

« Je n'ai aucune raison d'attribuer un mensonge au commissionnaire qui a porté la lettre de la comtesse Hatzfeldt, dans une circonstance si indifférente pour lui. Il ne donna le reçu en trois mots que lorsqu'il revint pour la seconde fois. La comtesse a reçu plus tard une réponse de mademoiselle votre fille. Mais cela n'exclut pas ce fait que le messager fut d'abord chargé de dire : « Il n'y a « pas de réponse. » Si, d'ailleurs, Mlle de Dœnniges ne peut recevoir de lettres qu'avec la permission de madame votre épouse, c'est vraiment la séquestration pour une fille majeure.

« Si vous avez dit, le 20 août, à M. le docteur Arndt, que vous vouliez donner une explication personnelle à Lassalle, je regrette simplement de n'en avoir rien pu savoir, parce que je n'entends ni ne vois par les organes de ce monsieur, mais par les miens. Et vous m'aviez déclaré à plusieurs reprises qu'il ne pouvait être question d'une explication avec Lassalle. L'absence de Lassalle, que je considérais comme nécessaire en raison de son état,

ne pouvait être un empêchement, puisqu'un télégramme de moi suffisait pour l'amener à Genève en deux jours, au plus tard en trois.

« Les menaces ne sont pas mon fait. J'ai averti et prévenu, et cela de la façon la plus convenable, je le crois. Je ne puis, il est vrai, considérer le passage si rapide d'un amour à un autre comme une chose indifférente. Je le considère comme très grave, au contraire, et je ne puis rien à cela : cela résulte de mon caractère, de mon éducation et de mon expérience de la vie.

« Comme je l'ai indiqué à M. de Rakowitza, avec toute la délicatesse que m'imposait sa situation, mon opinion est que, dans les circonstances présentes, après la scène de la pension Bovet, après les lettres brûlantes à Lassalle, etc., celui-ci a droit, tout au moins, à un entretien avec Mlle de Dœnniges. M. de Rakowitza devrait aussi se retirer pendant quelque temps, six mois par exemple, et ne recommencer ses visites qu'après cette période écoulée, si toutefois il le désire encore. De cette manière seulement, il me semble, vous satisferez aux exigences de l'opinion, qu'elles soient ou non justifiées. La forme et l'usage sont, à mes yeux, des choses qu'on regrette d'autant plus d'avoir dédaignées qu'on est plus haut placé dans la société. Je pense que huit jours d'absence sont insuffisants, surtout en compagnie de M. de Rakowitza.

« Si j'ai dit que vous vous confiiez trop aux privilèges de votre situation diplomatique, ce n'est pas sans raison. Vous vous rappelez sans doute m'avoir parlé, entre autres choses, de l'expulsion de Lassalle que vous vous flattiez d'obtenir.

« La comtesse de Hatzfeldt avait d'abord l'intention de se présenter chez vous munie d'une lettre de sa belle-sœur, la princesse de Hatzfeldt, qui serait en relation

avec Mme de Dœnniges. Pressée par Lassalle, elle n'a pas attendu cette lettre pour venir ici. Elle en reçut une, hier, de son frère, le prince ; il dit que sa femme est à Ostende, et qu'il va lui écrire, mais qu'il doute qu'elle connaisse madame votre épouse, car il n'a jamais entendu son nom.

« Cette lettre d'introduction est, d'ailleurs, devenue inutile par la réponse de Mlle de Dœnniges et par la déclaration catégorique qu'elle m'a faite. Tout à vous.

« W. Rustow,

« *Colonel-brigadier, chevalier de l'ordre militaire de Savoie.* »

V

LE DÉNOUEMENT.

Lassalle arriva le 24 août, à sept heures du soir, à Genève, en compagnie du docteur Hænle. Celui-ci alla voir M. de Dœnniges, dès la matinée du 25, tandis que son client adressait au diplomate une demande d'entrevue en termes très conciliants.

« HONORÉ MONSIEUR,

« Vous recevrez cette lettre par M. le docteur Hænle, qui a été prié par S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères de se rendre à Genève pour arranger notre différend à l'amiable. Malgré tout ce que j'ai souffert, je me décide à recommencer tout d'abord par vous demander un entretien, avec vous seul, ou en présence de Mme de Dœnniges, mais à l'exclusion de tout autre témoin. Je ne puis admettre que vous refusiez pour la troisième fois d'accomplir ce vœu.

« Je n'ai jamais exercé contre vous la moindre hostilité. Sacrifiant tout le bonheur de ma vie, j'ai reconduit votre fille à sa mère. Dans cette affaire, j'ai rencontré constamment la bonne volonté et l'obligeance de personnes qui ne me devaient rien. Pourquoi seriez-vous seul assez peu aimable pour ne pas vouloir entendre ce que

j'ai à dire, pour repousser un entretien qui n'aura pas de suites, si je ne réussis pas à modifier par mes arguments votre point de vue et votre volonté ?

« Vous ne savez même pas ce que j'ai à vous dire D'après le rapport que m'a fait le colonel Rustow, vous êtes mal instruit de la situation réelle, et, quel que soit le résultat de notre conversation, mon honneur seul me commanderait de vous éclairer.

« Enfin, S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères regarde comme évident qu'en considération de sa démarche, — la mission officieuse, la déclaration à demi officielle qui vous est faite, — vous ne me refuserez pas, pour la troisième fois, l'audience que je demande, lorsque je me décide, après deux tentatives infuctueuses, à recommencer encore ce premier pas de conciliation et de convenance. Je m'y suis résolu pour éloigner loin de moi les suites de cette regrettable complication. Votre propre intérêt vous y engage de la manière la plus pressante, afin d'agir en connaissance de cause.

« Plein d'espoir, je vous réitère l'expression de ma haute considération.

« F. LASSALLE. »

Lassalle se fiait trop à son éloquence. D'une part, l'excitation de ses nerfs surmenés ne lui laissait pas, sans doute, à ce moment, toutes les ressources de son charme séducteur. D'autre part, il se heurtait à des intérêts trop impérieux. Pour M. de Dœnniges, la situation sociale de sa fille, peut-être la sienne propre, étaient en jeu. Les plus belles paroles du monde ne pouvaient lui faire perdre de vue cette conviction. Les inquiétudes qu'il avait ressenties, au commencement de ce mois, étaient encore trop présentes à son esprit. Enfin, il savait que les sentiments de

sa fille étaient véritablement changés, et qu'il était lui-même incapable de défaire son œuvre. L'entrevue fut donc sans résultat, et se termima d'une manière orageuse, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante de M. de Dœnniges au docteur Hænle le 25, vers le soir :

« HONORÉ MONSIEUR LE DOCTEUR,

« J'ai reçu chez moi, aujourd'hui à deux heures, M. Lassalle. Après qu'il eut exposé ses raisons pendant plusieurs heures, et que je lui eus répondu, il n'en revint aucunement à la proposition dont vous m'avez parlé, ce matin, et dont il est question dans la lettre du baron de Schrenk, « de faire constater devant un notaire dans ma « maison, en présence de M. Lassalle et de vous, la vo- « lonté de ma fille Hélène ». Au lieu de cela, M. Lassalle réclama l'éloignement de M. Yanko de Rakowitza, tandis que lui-même conserverait libre accès dans ma maison, parce que c'était le seul moyen de lui prouver qu'Hélène l'avait abandonné volontairement.

« Je n'ai pu, naturellement, m'arrêter à cette prétention absurde et impossible à mes yeux; je lui déclarai donc, que la concession extrême à laquelle je me déciderais, serait la libre déclaration de ma fille devant les deux parties intéressées.

« Au lieu de se ranger à cet avis, M. Lassalle, après plusieurs heures d'explications, préférait en revenir constamment à « la soi-disant contrainte morale ou violence « exercée contre ma fille ». Je lui rejetai enfin ses mensonges au visage, et lui montrai la preuve de ses calomnies dans sa propre lettre à M. l'avocat Holthoff. Il cita des récits de ma cuisinière ; celle-ci fut appelée et déclara, au nez de M. Lassalle, que c'étaient là des mensonges. Il donna alors, comme source de ces calomnies, M. le

lieutenant-colonel Vaucher, mon propriétaire. Je reviens de chez ce dernier, à qui j'ai demandé s'il avait dit la moindre chose de ce genre, au sujet de contrainte ou de mauvais traitements vis-à-vis d'Hélène. M. Vaucher est indigné de cette calomnie, et il ira voir demain matin le docteur Ambéruy pour examiner ce qu'il doit faire contre M. Lassalle, car il est cité plus d'une fois comme témoin dans ses lettres.

« Je vous écris ceci précipitamment, Monsieur le docteur, parce que je désire beaucoup que vous puissiez communiquer mes résolutions à M. le baron de Schrenk, lorsque vous retournerez à Munich.

« Avec l'expression de ma considération et de mon dévouement.

« DE DŒNNIGES. »

Lassalle riposta à cette lettre par la déclaration suivante, datée du 26 août :

« Après que j'eus tenté en vain, hier, chez M. de Dœnniges, une solution amiable de la situation actuelle ; après que j'eus fait remarquer à M. de Dœnniges que sa qualité de père d'Hélène le rendait pour moi inattaquable, mais l'obligeait d'autant plus à m'épargner toute expression blessante, il persista à en employer de telles, et les renouvela à dessein, dans sa lettre à M. le docteur Hænle, en m'accusant de mensonges et de calomnies. La contrainte qu'il a exercée est prouvée jusqu'à l'évidence par les propres déclarations écrites de sa fille : « On ouvre toutes mes lettres, « — il y a eu des scènes affreuses, — je suis enfermée de- « puis jeudi matin, — je pars, ou plutôt on me part, — je « ne sais ce que l'on fera de moi, etc., etc. » Le récit de la cuisinière, que j'ai reproduit dans ma lettre à l'avocat Holthoff, de Berlin, constatant que « M. de Dœnniges avait

« soumis sa fille à des mauvais traitements corporels » est donné expressément par moi dans cette lettre comme parvenu jusqu'à mes oreilles par d'autres personnes.

« M. de Dœnniges ayant donc, par la répétition écrite et préméditée de ces expressions blessantes, écarté toute excuse tirée d'une exagération momentanée, je déclare ce qui suit :

« Je réserve, jusqu'à nouvel ordre la réparation que me doit M. de Dœnniges pour cette offense.

« M. de Dœnniges, dans sa lettre au docteur Hænle, semble prétendre que j'abandonne la voie tracée par le baron de Schrenk : au contraire j'agis tout à fait dans le sens des propositions du ministre en cherchant une solution amiable avant de passer à la démarche devant notaire et aux autres moyens. M. de Dœnniges ayant repoussé tout arrangement amiable, je présente donc les demandes suivantes en concordance exacte avec les propositions du baron de Schrenk.

« M. de Dœnniges m'autorisera à voir sa fille, dans sa maison, pendant quinze jours, librement et sans entraves.

« Sinon, et tout au moins :

« Il citera sa fille devant un notaire, pour la déclaration notariée, après que j'aurai eu avec elle, dans la chambre voisine du cabinet du notaire, un entretien de deux heures au plus en tête à tête ou en présence du seul colonel Rustow, qui est mon confident dans cette affaire : je lui donnerai là les explications nécessaires pour assurer la liberté et la vérité de cette déclaration notariée, qui, autrement ne serait qu'une comédie. Cette certitude est d'autant plus désirable, que ma conversation d'hier avec M. de Dœnniges m'a confirmé dans la persuasion que la volonté de sa fille n'est pas libre, par suite de la contrainte

exercée sur elle, au physique d'abord, mais qui se continue actuellement au moral. Comme je lui demandais nettement s'il prétendait qu'Hélène retirait la promesse de mariage échangée entre nous, de sa propre volonté, et sans céder à l'influence décisive de sa défense, il dut convenir qu'il ne pouvait, en effet, soutenir une telle prétention.

« La déclaration notariée devra avoir lieu en présence d'alliés ou d'amis de la famille d'Hélène, désignés par ses parents, mais en dehors de ses père et mère, car ce qui s'est passé prouve surabondamment que la présence de ses parents supprime complètement pour Hélène le libre exercice de sa volonté.

« Pour éviter tout malentendu, j'ai rédigé par écrit cette déclaration et ces demandes, et j'en ai fait remettre une copie à M. de Dœnniges par le docteur Hænle.

« F. LASSALLE. »

A cette déclaration était jointe l'attestation suivante du colonel Jean-Philippe Becker (qu'il ne faut pas confondre avec Bernard Becker, auteur que nous avons si souvent cité), et qui montra un grand dévouement à Lassalle et à la comtesse de Hatzfeldt pendant le cours de cette aventure :

« J'atteste ici que M. l'avocat Ambéruy vient de renouveler, en ma présence, à M. Ferdinand Lassalle la déclaration suivante : M. Vaucher aurait raconté, d'après un récit de la cuisinière de M. de Dœnniges, que celui-ci avait maltraité sa fille et l'avait traînée par les cheveux sur le parquet... »

« La suite de l'attestation témoigne que la lettre de Lassalle à Holthoff, qui avait soulevé cette ridicule discussion, était tombée, « par hasard », entre les mains de M. de Dœnniges.

Voilà donc à quels commérages Lassalle était réduit à s'abaisser. — Cette même journée devait décider de son sort. Nous donnons le compte rendu de la scène décisive, rédigée par le docteur Hænle qui s'était rendu, en compagnie du colonel Rustow, chez M. de Dœnniges, pour préparer la comparution devant notaire.

« Genève, 26 août 1864.

« M. de Dœnniges s'était déclaré prêt à se ranger à la seconde des propositions écrites, présentées par M. Lassalle, dans le cas où sa fille elle-même y consentirait. Bien que nous nous y soyons opposés à plusieurs reprises, il fit aussitôt appeler sa fille.

« Suivant le vœu de M. Lassalle, les soussignés ont reproduit le sens général de la conversation qu'ils eurent, en présence de M. de Dœnniges, avec sa fille, de la façon suivante :

« Elle nous parut jouir d'une entière indépendance et « d'une pleine liberté d'esprit, et montra plutôt un froid « mépris et une bonne humeur de convention que la « moindre trace d'une lutte intérieure, dans le passé ou « dans le présent. Le colonel Rustow lui exposa avec « calme et netteté les raisons pour lesquelles M. Lassalle « réclamait un entretien de deux heures au plus, avec lui « seul, ou en présence d'un tiers capable de satisfaire aux « convenances, sans nuire à la liberté de la conversation. » Elle refusa, en répondant à nos représentations :

« A quoi bon? Je sais ce qu'il veut. J'en ai assez de cette « affaire. »

« Comme nous lui rappelions ses serments, elle répondit d'un ton moqueur :

« Des serments? Je n'en fais jamais. »

« Comme nous faisions remarquer que ses réponses

étaient en complète contradiction avec les démarches si exceptionnelles qu'elle avait accomplies en faveur de Lassalle, par exemple la visite à la pension Bovet, elle répondit :

« Oui, cela est exact, mais ce fut un entraînement du « premier moment. »

« Enfin, Rustow lui représenta encore qu'on pourrait conclure, de l'une de ses réponses, qu'elle-même redoutait d'être ramenée à ses premiers sentiments par une conversation personnelle avec Lassalle. Elle le nia et déclara cette conversation « tout à fait inutile ».

« Le docteur Hænle ayant exprimé l'opinion qu'il ne serait pas nécessaire de prolonger l'entretien pendant deux heures, car Lassalle le romprait certainement plus tôt, si elle répondait de cette manière, elle dit en souriant :

« Lassalle parle volontiers et abondamment; deux « heures lui suffiraient à peine. »

« Le colonel Rustow ajouta qu'elle convenait elle-même avoir fait tort à Lassalle et que, en conséquence, elle lui devait une satisfaction. Elle interrompit en souriant :

« A sa vanité? »

« Et le colonel Rustow rectifia de la sorte :

« Non, je parle de sa conscience d'homme d'hon- « neur. »

« Après que ce dialogue fut terminé, le docteur Hænle lui représenta encore qu'elle devait accorder l'entretien souhaité, et même le désirer elle-même, pour deux raisons. D'une part, parce qu'elle avait fait tort à M. Lassalle — et elle en convint aussitôt — et lui devait, en conséquence, une satisfaction; d'autre part, parce qu'elle pourrait ainsi atténuer les suites désagréables qui la menaçaient ainsi que sa famille, si l'ardeur passionnée que Lassalle avait apportée à cette affaire était récompensée par l'annonce de pa-

reilles dispositions. Elle déclara qu'elle ne pouvait contester la justesse de ces représentations, qu'elle y réfléchirait et communiquerait sa détermination par écrit au docteur Hænle.

« W. RUSTOW, colonel-brigadier.

« Dr HÆNLE. »

Tout était consommé. Ce billet du docteur Hænle à M. de Dœnniges, daté du même jour, témoigne qu'il pouvait considérer sa mission comme terminée.

« MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

« Le rapport que nous avons dû faire à M. Lassalle, le colonel Rustow et moi, sur la forme et le fond des déclarations de mademoiselle votre fille Hélène, a fait sur celui-ci une impression telle que la lettre de mademoiselle votre fille aussi bien que toute autre action administrative sont devenues superflues. Je quitte donc Genève, je prends congé de vous par ces lignes, et profite de cette occasion pour vous assurer de ma haute considération.

« HÆNLE. »

Suivant l'exemple du docteur Hænle, il faut renoncer à décrire l'impression faite sur Lassalle par l'écroulement de ses espérances, et aussi, car Hélène ne se trompait pas, par la blessure mortelle faite à sa vanité. — « Il courait à travers sa chambre comme un tigre blessé, dit Becker, il s'arrachait les cheveux à deux mains et criait:

« C'est avec moi, avec moi qu'on aurait joué impuné-
« ment un pareil jeu! C'est contre moi qu'on se serait
« permis de semblables offenses! On aurait pu me cou-
« vrir d'un tel ridicule, me traiter avec ce mépris rail-
« leur! Je serais dédaigné et moqué par une semblable
« donzelle (*Dirne*)! Je succomberais devant ces ob-

« stacles et ces adversaires misérables que le premier niais
« venu aurait écarté! Il me faut une vengeance ! »

Dans la même journée du 26 août, Lassalle rédigea, en conséquence, les deux billets suivants, le premier pour M. de Dœnniges, le second pour M. de Rakowitza.

« Après avoir appris, par le rapport du colonel Rustow et du docteur Hænle, que votre fille Hélène n'est qu'une méprisable donzelle (*Dirne*) et que je ne puis, en conséquence, conserver plus longtemps le projet de me déshonorer par un mariage avec elle, je n'ai aucune raison pour tarder davantage à exiger de vous la satisfaction que vous me devez pour les avanies et offenses répétées que vous m'avez faites. Je vous somme donc d'entamer les pourparlers nécessaires avec les deux amis qui vous porteront cette déclaration.

« LASSALLE. »

Voici le mot destiné à Rakowitza :

« Après que vous avez été instruit en partie, par le colonel Rustow, des rapports que j'ai eus avec Mlle Hélène de Dœnniges, il vous paraîtrait sans doute singulier de n'être pas recherché par moi et interrogé sur votre acceptation du rôle étrange qu'on vous a réservé.

« Pour expliquer ce qui précède, je vous envoie la copie, qui pourra vous intéresser, d'une lettre que je me vois forcé d'adresser à M. de Dœnniges.

« Vous y verrez que vous n'avez plus, en aucune façon, un rival en ma personne, et que je vous abandonne volontiers sans partage un bonheur auquel je renonce, pour ma part, avec joie, à la suite de la conviction que j'ai acquise aujourd'hui.

« Avec ma bien sincère compassion.

« F. LASSALLE. »

Nous n'avons pas mieux à faire, pour retracer le dénouement de cette tragédie, que de laisser la parole au colonel Rustow, l'un des témoins du duel qui se préparait.

« Les dés étaient jetés, les lettres de Lassalle à MM. de Dœnniges et de Rakowitza envoyées. J'étais au désespoir, mais on ne pouvait rien changer à l'événement, pas plus qu'on n'avait pu l'empêcher de se produire. Lassalle pria le colonel Becker et moi de le seconder, le cas échéant. Comme Becker refusa pour une question de principes, Lassalle choisit à sa place le général hongrois Bethlen.

« Ce qui causa le refus de Becker, c'est que la lettre à M. de Dœnniges, au lieu d'être portée par Becker et moi, le fut par un commissionnaire.

« Le même soir, j'allai encore deux fois chez le vieux Dœnniges, mais sans le rencontrer. Le matin du 27, je me rendis près du général Bethlen pour aller avec lui chez Dœnniges, mais il ne put m'accompagner, et je retournai à l'hôtel Victoria, pour voir si un message du vieux Dœnniges ne serait pas arrivé pendant ce temps. Dans le salon de la comtesse de Hatzfeldt, je trouvai Lassalle, qui me conduisit bientôt dans sa chambre. Il voulut avoir ma parole d'honneur que je ne parlerais de rien à la comtesse, ce que je refusai absolument. Il m'apprit ensuite que le comte Kayserling et le docteur Arndt étaient venus le trouver, le matin, pour le provoquer au nom de M. de Rakowitza. Je déclarai qu'il ne pouvait répondre à cette provocation avant d'avoir reçu satisfaction du vieux Dœnniges. Ce dernier avait la priorité, et il était contre toutes les règles de se mettre à la disposition de M de Rakowitza, qui venait de nouveau s'insinuer dans cette affaire. — Me conjurant au nom de notre amitié, Lassalle répondit qu'un retard devait être, à tout prix, évité. A midi, Kayserling et Arndt devaient revenir pour me rencontrer.

« Je protestai, mais je vis bientôt que Lassalle était résolu, et je me résignai à l'inévitable.

« Je restai dans la chambre de Lassalle. A l'heure convenue, ces deux messieurs arrivèrent et s'acquittèrent de leur mission, après que Lassalle se fut éloigné. Je mis en avant la priorité du vieux Dœnniges, mais on m'apprit qu'il s'était enfui en toute hâte à Berne, abandonnant la défense de l'honneur de la famille à son futur gendre. On émit la prétention que le duel eût lieu le même soir, 27 août. Je protestai absolument, déclarant que je ne pouvais avoir le concours du second témoin en si peu de temps. Nous ne pûmes prendre une résolution définitive, et, finalement, nous convînmes que ces messieurs reviendraient à trois heures chez moi.

« Après qu'ils se furent éloignés, je rendis compte à Lassalle de notre entrevue. Encore une fois, j'alléguai la question de priorité, et l'engageai à refuser la provocation de Rakowitza. Mais Lassalle se refusa vivement à tout délai. Je répondis que la chose n'était pas si pressée ; Bethlen aussi semblait désirer un délai. — Lassalle ne voulut rien entendre et me somma péremptoirement de préparer le duel pour le lendemain matin.

« Que devais-je faire? On ne pouvait détourner Lassalle de sa résolution. Mon devoir était donc d'accomplir les préparatifs nécessaires de la manière la plus favorable à Lassalle, dans le cas où le duel ne pourrait être évité, ce que je croyais toujours possible.

« D'abord, je courus chez le général Bethlen, lui appris tout ce qui s'était passé, et lui donnai rendez-vous chez moi, à trois heures.

« A trois heures, le général Bethlen, le comte Kayserling, et le docteur Arndt se réunirent chez moi. Je cherchai à arranger l'affaire. La partie adverse maintint les

conditions suivantes : excuses de la part de Lassalle et remise des lettres de Mlle de Dœnniges. Nous dûmes refuser.

« Comme je ne voulais pas encore abandonner l'espoir d'une solution amiable, je proposai qu'une nouvelle réunion eût lieu chez moi à huit heures du soir. Là-dessus on fixa les conditions du duel, pour le cas où il devrait avoir lieu. Nos adversaires exigèrent des pistolets rayés, nous, des pistolets lisses, et notre demande fut acceptée. Je savais qu'il serait difficile d'avoir des pistolets lisses, car il n'en existait qu'une bonne paire à Genève.

« Revenu à l'hôtel Victoria, je priai Lassalle de s'exercer un peu au tir, et je lui indiquai un endroit où il pourrait le faire. Mais il déclara que c'était là « une bêtise ». Comme je l'appris plus tard, M. de Rakowitza fut d'un autre avis ; du moins, on raconta dans Genève qu'il avait tiré, pendant cet après-midi, cent cinquante coups d'essai au tir.

« J'allai chercher les pistolets avec le docteur Arndt et Becker, à qui je dus m'adresser parce qu'il connaissait l'armurier, qui possédait la paire de pistolets convenable. J'avais encore beaucoup à faire, et je priai en conséquence Becker de les graisser.

« A huit heures, il y eut une seconde réunion chez moi. Toutes les tentatives pour aboutir à un arrangement restèrent infructueuses. La partie adverse persista dans ses prétentions, que non seulement moi, mais aussi le général Bethlen, considérâmes comme inadmissibles. J'étais indigné de ces prétentions. — Lassalle, si odieusement blessé, aurait fait des excuses ! Le duel fut fixé à la matinée du 28.

« Vers neuf heures, Becker vint avec l'armurier, et annonça qu'un ressort de l'un des pistolets avait cassé. Il apportait deux autres paires de pistolets lisses très mau-

vaises, et de plus une paire de pistolets rayés. J'exigeai que le ressort fût refait, et cela immédiatement, et je me résolus, pour m'en assurer, à aller moi-même avec l'armurier. Arrivés à sa demeure, il me déclara qu'il ne pouvait travailler la nuit, à cause de l'état de siège, — proclamé à la suite des événements d'août à Genève; — il s'engageait à refaire le ressort le lendemain de très bonne heure. J'avoue qu'en présence de ce nouveau contretemps je perdis presque mon sang-froid, d'autant que j'étais déjà fort excité.

« Il pouvait être environ dix heures, et je me rendis à l'hôtel Victoria, où j'avais pris une chambre depuis le matin, pour être à proximité de Lassalle. Je lui appris ce qui s'était passé, et il me força d'écrire une lettre au docteur Arndt, pour lui dire que l'on ne pourrait peut-être pas avoir de pistolets lisses pour le 28. Dans ce cas, il acceptait des pistolets rayés, et, comme le général Bethlen les refusait absolument, il choisirait alors M. de Hofstetten pour second témoin. M. de Hofstetten lui-même porta cette lettre vers onze heures du soir.

« Je m'entretins encore avec Lassalle jusqu'aux environs de minuit. Je lui fis remarquer entre autres choses que nous avions laissé la position des tireurs indéterminée, de sorte qu'il pouvait se placer comme il lui plairait. Je lui recommandai de ne pas viser trop longtemps, comme il en avait la mauvaise habitude, car il ne tirait pas seul, etc.

« A minuit, j'allai me coucher. Dès trois heures du matin, j'étais debout, et, après m'être habillé, je courus chez moi, où j'avais encore plusieurs choses à chercher. De là, j'allai chez l'armurier. Je le trouvai au travail à quatre heures : je pris aussitôt un des pistolets et retournai à l'hôtel Victoria. A cinq heures, j'éveillai Las-

salle, qui dormait tranquillement. Par hasard, il aperçut le pistolet. Il s'en saisit, me sauta au cou et s'écria : « Voilà justement ce qu'il me faut. »

« A cinq heures et demie, j'allai de nouveau chez l'armurier, et il me remit l'autre pistolet que je rapportai à l'hôtel.

« Alors j'allai chercher Bethlen.

« A six heures et demie, nous partîmes en voiture pour Carouge, un faubourg de Genève, avec Hofstetten, que Lassalle voulut emmener en cas de besoin. Les adversaires devaient se rencontrer à sept heures et demie. Avant de partir, Lassalle m'avait remis son testament. Dans le cas d'une issue fatale, je devais le donner à la comtesse de Hatzfeldt pour le déposer entre les mains des autorités de Genève. — C'est ce que je fis plus tard. Nous étions à Carouge avant sept heures. En route, Lassalle m'avait prié de faire en sorte que le duel eût lieu sur le territoire français, afin qu'il pût ensuite rester à Genève et vider son différend avec le vieux « fuyard ». Bien que ravi de sa sécurité, je trouvai cela trop fort. Je lui fis remarquer qu'il n'était pas le seul sur le terrain, que toutes les balles peuvent toucher, et qu'il ne faut jamais mépriser un adversaire. Mais mes paroles demeurèrent sans effet.

« Comme la partie adverse n'était pas arrivée, nous attendîmes.

« Lassalle, qui ne trahissait pas la moindre émotion, but une tasse de thé. — A sept heures et demie, les autres arrivèrent. Ils avaient avec eux le docteur Seiler, qui connaissait un endroit convenable. Ils passèrent devant; nous suivîmes. Nous laissâmes Hofstetten à Carouge; il devait suivre dans un fiacre. Dans le voisinage de l'emplacement que le docteur Seiler avait en vue, nous descendîmes de voiture et marchâmes à travers bois jusqu'à l'endroit choisi,

« Je fus désigné par le sort pour charger le premier coup, et donner le commandement.

« Les adversaires furent alors placés à la distance, pendant que je chargeais. On m'exhorta de différents côtés à bien accentuer et à commander très haut : cette exhortation était inutile. Vingt secondes étaient données pour chaque coup. Le témoin qui avait chargé devait les marquer de la façon suivante. Il commanderait, au début, un; après dix secondes, deux; après vingt secondes, trois. J'eus le soin de crier aussi : « Attention! » avant de commencer.

« Je donnai le commandement : un. A peine cinq secondes après, le premier coup fut tiré par M. de Rakowitza. Immédiatement ensuite (il ne s'écoula pas une seconde), Lassalle répondit.

« Il manqua, car il avait reçu le coup mortel. Ce fut même un miracle qu'il pût encore tirer.

« Après avoir fait feu, il fit involontairement deux pas vers la gauche. J'entendis seulement alors — car j'avais dû regarder ma montre — que quelqu'un (était-ce le général Bethlen, ou le docteur Seiler?) demandait : « Êtes-vous blessé? »

« Lassalle répondit : « Oui. »

« Nous le conduisîmes aussitôt vers un hangard, où on le coucha et où le premier pansement lui fut appliqué.

« Tandis que la partie adverse s'éloignait, le docteur Seiler et moi, nous menâmes Lassalle vers la voiture, et nous l'aidâmes à monter. Nous revînmes avec lui, en le soutenant de notre mieux. Bethlen retourna avec Hofstetten dans le fiacre qui avait amené celui-ci.

« Je fis prendre au cocher les routes sans pavés. Nous n'eûmes que deux cents pas à faire sur des pierres. Lassalle fut très silencieux pendant ce trajet, mais lorsque

nous passâmes sur le pavé de pierres inégales, il parla des douleurs que sa blessure lui causait et demanda si nous serions bientôt arrivés.

« Je savais par mon expérience que la blessure était dangereuse; j'appris à midi seulement qu'elle était mortelle. Ce fut par le docteur Seiler, que je rencontrai en me rendant chez un notaire, sur les instances de Lassalle.

« Lorsque le notaire arriva, je le renvoyai, parce que Lassalle ne me sembla pas en état de recevoir quelqu'un en ce moment.

« Mais, le jour suivant, sur le vœu pressant de Lassalle, je dus aller chez l'avocat Ambéruy, avec qui il voulait encore parler du testament qu'il m'avait remis. Ambéruy trouva le testament parfaitement en règle, et il fut de nouveau cacheté en sa présence par Lassalle, qui écrivit aussi une autre adresse. Ambéruy et moi, étions seuls dans la chambre avec Lassalle, car l'infirmier était allé déjeuner, comme je le lui avais permis. Je restai assis sur un canapé, et n'appris rien ce jour-là sur le contenu du testament. Je ne le connus qu'en présence de la comtesse de Hatzfeldt, par Philippe Becker, qu'elle chargea de le porter au tribunal civil... »

Nous n'avons pas d'autres détails sur les derniers moments de Lassalle.

Il expira le 31 août 1864. Les événements qui suivirent ne sauraient apporter de traits nouveaux au portrait moral que nous avons entrepris de tracer. Nous ne nous y arrêterons donc pas. Ajoutons que Janko de Rakowitza épousa peu après Mlle de Dœnniges; mais il mourut d'une maladie de poitrine, quelques mois plus tard. — Le parti démocratique, renforcé à Genève par de nombreux réfugiés de toutes nationalités, fit à Lassalle des funérailles solen-

nelles, et sur le Rhin, où la comtesse de Hatzfeldt emmena d'abord son corps, des manifestations extraordinaires semblèrent inaugurer le culte d'un nouveau Messie. Sa famille réclama ses restes, et il fut enterré dans le cimetière israélite de Breslau. Son épitaphe est belle dans sa simplicité, qu'une traduction ne peut rendre parfaitement.

ICI REPOSE CE QUI FUT MORTEL EN

FERDINAND LASSALLE

PENSEUR ET COMBATTANT.

CONCLUSION

Faut-il juger Lassalle sur ce récit du dernier mois de sa vie? Non, sans doute. Il n'était plus dans son état normal. Sa santé ébranlée, sa vaste intelligence surmenée par plusieurs années de travail exagéré, l'ont trahi dans un moment de crise violente. Dans un pareil état de surexcitation, ce sont les traits saillants d'un caractère qui ressortent plus encore qu'à l'ordinaire, et, à ce titre, ces sortes d'accès de faiblesse mentale sont précieux à observer chez un homme supérieur. Mais pour porter un jugement équitable, il faut se souvenir que le malade ne possède plus, en de pareils moments, qu'une responsabilité atténuée. La réaction normale du bon sens, de la raison et de la conscience contre les impulsions de la passion ne peut plus se produire avec une égale efficacité. — Un spirituel critique (1) a soutenu un jour que nous étions responsables des actions mauvaises que nous pouvons commettre en rêve. Car l'idée de ces fautes a dû passer dans notre esprit à l'état de veille, pour reparaître ainsi pendant le sommeil. — Mais ce qui fait précisément la grandeur morale de l'homme, c'est qu'il est capable de résister à une suggestion de ses sens et de ses passions. Par le sommeil, ou par l'effet de l'affaiblissement cérébral, il est

(1) M. Jules Lemaître.

livré, sans défense, sans l'appui qu'apportent les conseils de la raison et de la conscience, à des inspirations mauvaises qu'il repousserait sans effort, si on le plaçait dans des conditions morales plus favorables.

A ce sentiment de justice, qui s'impose envers Lassalle affaibli par la souffrance physique et morale, nous ne pouvons nous empêcher d'unir quelque pitié pour les tortures qu'il endura dans son amour et dans son orgueil, et quelque sympathie pour sa grande sincérité dans le bien comme dans le mal. Aussi, même après avoir fait toucher du doigt ses faiblesses, serions-nous tenté de conclure, avec l'auteur d'un roman célèbre (1) (car il nous sera permis de comparer Lassalle à un héros de roman, après avoir raconté sa fin tragique) : « Ainsi mourut cet homme, qui « fut parfois coupable, mais qui, cependant, fut un « homme. »

(1) M. de Camors.

TABLE

Avant-propos v

Bibliographie sommaire vii

Introduction bibliographique xi

La jeunesse de Lassalle 1

I. — Le journal de Ferdinand Lassalle 3
II. — Première jeunesse de Lassalle 24
III. — La comtesse de Hatzfeldt et le procès de la Cassette ... 30
IV. — Le discours d'assises 43
V. — Lassalle à Dusseldorf et à Berlin 62
VI. — *Franz de Sickingen* 75
VII. — La *Guerre d'Italie* 96
VIII. — Le legs politique de Fichte et le temps présent 109
IX. — La *Lettre manuscrite* 114
X. — Lessing. — La philosophie de Fichte. — Julian Schmidt. 122
XI. — La *Théorie des droits acquis* 140

Coup d'oeil sur la carrière politique de Lassalle (1862-1864) 157

La mort de Lassalle 201

I. — La rencontre 203
II. — Les fiançailles 227
III. — La crise 264
IV. — La lutte 280
V. — Le dénouement 379

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2391.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Études sur l'Allemagne politique. par André Lebon, professeur à l'École libre des sciences politiques. Un vol. in-18. Prix. . . 3 fr. 50

La Civilisation et ses lois. Morale sociale, par Th. Funck-Brentano, professeur à l'École libre des sciences politiques. In-8°. 7 fr. 50

Les Sophistes grecs et les Sophistes contemporains. par Th. Funck-Brentano, professeur à l'École libre des sciences politiques. — I. *Les Sophistes grecs.* — II. *Les Sophistes contemporains anglais.* Un vol. in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

Les Sophistes allemands et les Nihilistes russes. par Th. Funck-Brentano, professeur à l'École libre des sciences politiques. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

L'homme et sa destinée. par Th. Funck-Brentano, professeur à l'École libre des sciences politiques. Un vol. in-8°. Prix. . . 7 fr. 50

Le Socialisme d'État et la Réforme sociale. par Claudio Jannet, professeur d'Économie politique à l'Institut catholique de Paris. 2e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

La Démocratie et ses conditions morales. par le vicomte Philibert d'Hugel. Un vol. in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

(Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.)

La Vie morale et intellectuelle des ouvriers. par M. Eugène Tallon, ancien député, membre de la Commission supérieure du travail des enfants dans l'industrie. 2e édition. Un vol. in-18. Prix. . . . 5 fr.

La Paix publique selon la logique et l'histoire. par H. de Favigny. Un vol. in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

De la Liberté politique dans l'état moderne. par Arthur Desjardins, membre de l'Institut, avocat général à la Cour de cassation. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Des bases de l'ordre social. par J. Rey, de Grenoble, conseiller à la Cour d'Angers. Deux vol. in-8°. Prix. . . . . 15 fr.

L'Économie politique devenue science exacte, ou les libre-échangistes et les protectionnistes conciliés. par de Mesnil-Marigny, 4e édition, revue et annotée. Un vol. in-8°. Prix. . . . 8 fr.

La Science morale. étude philosophique et sociale, par A. Bellamer, ancien président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Une brochure in-8°. Prix. . . . . 1 fr.

La Morale dans l'Histoire. Étude sur les principaux systèmes de philosophie de l'histoire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par René Lavollée, docteur ès lettres, ancien consul général de France. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Étude sur les forces morales de la société contemporaine. *La Religion et l'Église.* par L. de Rémux. Un vol. in-8°. Prix. . . 7 fr. 50

Exposé critique des doctrines sociales de M. Le Play. par P. Bigot. Un vol. in-18. Prix. . . . . 4 fr.

Les Questions vitales. par Léon Lagrange, ancien député, ancien sous-secrétaire d'État. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2301.